TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 044 — 26 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 15-LUNDI 16 MAI 1977

La crise du Sahara occidental

Si besoin est nous frapperons à Tindouf

affirme le ministre d'État marocain

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 30 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Référendum au Pakistan

Le Parlement pakistanais va examiner un projet d'amendement constitutionnel peu commun : il vise à autoriser le premier ministre, M. Bhutto, à organiser un référendum permettant à la population « de se prononcer sur l'opportunité de son maintien au pouvoir ». Ayant constaté qu'aucun compromis n'était possible avec les dirigeants de *l'Alliance nationale* pakistanaise — coalition des partis d'opposition, — qui exige sa démission, le chef du gouvernement pakistanais a annoncé, vendredi 13 *mai*, qu'il en appelait à l'arbitrage du peuple.

Depuis le 7 mars, date des élections législatives, qui, selon le président de la commission de contrôle du scrutin, ont été « truquées dans plus de la moitié des circonscriptions », l'opposition entretient une agitation que le pouvoir a de plus en plus de mal à contenir. Deux cent soixante personnes auraient été tuées et près de quarante mille militants de l'opposition seraient en prison. Un certain flottement était perceptible depuis quelques jours parmi les chefs militaires chargés du maintien de l'ordre. Imité par quatre généraux et une cinquantaine d'officiers, le général chargé de l'application de la loi martiale à Lahore a présenté sa démission, affirme l'opposition.

Ces démissions ont pu jouer un rôle déterminant dans la décision du premier ministre. Pourquoi un référendum à la place des élections générales réclamées par l'opposition ? M. Bhutto n'a sans doute pas voulu avoir l'air de capituler devant ses adversaires. Peut-être estime-t-il aussi qu'une consultation engageant directement sa personne a plus de chances de se terminer à l'avantage du régime que des élections confrontant les candidats de l'opposition aux anciens élus du parti gouvernemental, passablement discrédités.

Incarnant l'unité du Pakistan, qu'il a *tiré* d'une situation précaire après la défaite au Bangladesh, M. Bhutto peut espérer bénéficier des sentiments nationalistes d'un peuple par ailleurs déçu ou indigné par les erreurs et les excès de son parti. Il a dénoncé à plusieurs reprises la « conspiration internationale » dont il serait victime. Selon l'opposition, il a refusé la tenue d'élections législatives en faisant état de mouvements de troupes dans certaines régions frontalières de l'Inde. En prévision du référendum — dont on ignore encore la date, — le premier ministre ne joue pas seulement sur la fibre *nationaliste ; il* rassure les classes moyennes en révisant certains objectifs de son programme « socialiste ». Des usines nationalisées l'été dernier vont être restituées à leurs anciens propriétaires.

L'opposition n'avait pas encore fait connaître samedi sa position définitive au sujet du référendum. Il semble qu'elle songeait à donner des consignes de boycottage. En proposant une solution élégante à la crise, M. Bhutto met ses adversaires dans l'embarras. Il lui reste à lever la censure, à libérer les détenus politiques et à autoriser les rassemblements s'il veut apparaître comme étant de bonne foi. Il devra aussi apaiser les inquiétudes suscitées par ses déclarations de vendredi sur « la nécessité de modifier les *structures du pays* » si le référendum lui est favorable. L'opposition voit, en effet, dans cette consultation une manœuvre pour imposer un régime de parti unique.

Selon M. Bhutto, le scrutin *qu'il* propose est le seul moyen de « sortir d'un cauchemar ». Cauchemar d'un homme au pouvoir depuis 1971 et qui, pour la première fois, a senti le contrôle de la situation lui échapper par moments. Cauchemar aussi d'un peuple que les troubles risquent de plonger davantage dans la misère.

REGAIN DE TENSION EN ITALIE

L'ordre sera maintenu par tous les moyens

déclare le ministre de l'intérieur

De nouvelles manifestations ont eu lieu vendredi 13 mai dans plusieurs villes d'Italie en signe de protestation contre la mort d'une jeune fille tuée jeudi par balles à Rome. Quatre mille jeunes gens ont défilé dans la capitale malgré l'interdiction préfectorale. Deux manifestants porteurs d'armes à feu ont été arrêtés par la police. De violents incidents ont éclaté sporadiquement.

Des accrochages entre manifestants et forces de l'ordre ont également eu lieu à Bologne, à Milan et à Turin. A Rome, dix journalistes appartenant à des journaux indépendants et de gauche ont signé une déclaration affirmant avoir vu des policiers armés, en jeans, mêlés aux manifestants. Le ministre de l'intérieur a réaffirmé sa détermination de maintenir l'ordre « par tous les moyens préventifs et répressifs » prévus par la loi.

De notre correspondant

Rome. — Une certaine tension reste sensible dans la capitale italienne où plusieurs milliers d'étudiants et des militants d'extrême gauche ont défilé, vendredi 13 mai, bien que toutes les manifestations soient interdites jusqu'à la fin du mois. Il y a eu des heurts avec les forces de l'ordre et même quelques coups de feu, mais les affrontements n'ont pas pris l'aspect dramatique de la veille.

Ayant réussi à braver le ministre de l'intérieur, les contestataires seront tentés de descendre de nouveau dans la rue. D'ores et déjà une grande manifestation étudiante est *annoncée à Rome pour le 19 mai.* Les petits groupes de provocateurs, armés d'armes à feu de tous genres — c'est une balle de calibre 22 long rifle qui a tué une jeune fille, jeudi soir — ne manqueront pas de s'y infiltrer.

Ces affrontements de rue ont eu un écho dans plusieurs autres villes d'Italie : des heurts assez brefs se sont produits à Milan et à Turin entre militants d'extrême gauche et policiers. Divers attentats sont signalés d'autre part, notamment à Rome, où un explosif de forte puissance a détruit une dizaine de véhicules dans un parking de la police.

Le P.C.I. condamne « les initiatives qui favorisent la provocation »

Indifférent aux critiques de l'extrême gauche et du parti radical, qui l'accusent de « *dessein criminel* », le ministre de l'intérieur a réaffirmé, vendredi, à la Chambre, sa détermination à maintenir l'ordre « *par tous les moyens préventifs et repressifs que la loi consent* ». Le conseil des ministres a annoncé, en outre, des projets de loi pour renforcer certaines peines. Les responsables de la mort d'un parlementaire, d'un magistrat ou d'un policier, risqueraient désormais la prison à vie (il n'existe pas de condamnation à mort en Italie).

Le gouvernement vient de recevoir un appui de poids : celui du parti communiste, qui — tout en critiquant l'« *interdiction indiscriminée et très longue* » des manifestations à Rome — condamne avec fermeté les « *initiatives qui favorisent la provocation* ». Il s'en prend au parti radical, dont la volonté de manifester à tout prix, le 12 mai, est à l'origine de cette nouvelle vague de désordres, même si le manque de souplesse des autorités, puis la brutalité inutile de la police, ont aussi leur part de responsabilité

ROBERT SOLÉ.

VIOLENTS INCIDENTS AU PAYS BASQUE

Un mort à Pampelune

(Lire nos informations page 2.)

L'OPEP pourrait renoncer à augmenter le 1er juillet le prix du pétrole

Les onze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui devaient procéder à une augmentation de 5 % du prix de leur brut à compter du 1er juillet, y auraient renoncé, indique la revue « Middle East Economic Survey » (M.E.E.S.), *dont les informations semblent puisées à bonne* source. Selon le M.E.E.S., la décision pourrait être publiquement annoncée le 20 mai.

Cette décision, si elle est confirmée, sonnera comme une victoire pour l'Arabie Saoudite. On se souvient en effet qu'en décembre 1976, lors de la dernière réunion de l'OPEP à Doha (Qatar), ce pays, premier exportateur mondial de pétrole, avait décidé, imité par les Emirats arabes unis, de n'augmenter que de 5 % le prix de son brut, alors que les onze autres membres de l'organisation *majoraient* leur prix de 10 % et annonçaient une nouvelle hausse de 5 % à compter du 1er juillet 1977. L'instauration d'un double prix du pétrole était immédiatement apparue comme absurde économiquement et dangereuse pour l'OPEP. Le 19 avril dernier, le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, entamait une tournée de deux semaines dans les Etats pétroliers du golfe Persique, afin de tenter de trouver un compromis. De nombreuses rumeurs avaient alors circulé, qui faisaient notamment état d'une possible renonciation des « onze » à l'augmentation de 5 % prévue pour le 1er juillet. Elles se trouvent aujourd'hui confirmées par le M.E.E.S.

En renonçant à cette nouvelle *majoration, les « onze » feraient* une importante concession à l'Arabie Saoudite. Au-delà des considérations politiques, il n'est pas douteux que l'évolution récente du marché a pesé lourd dans la décision. Depuis deux mois, en effet, la production du pétrole de l'Arabie Saoudite, qui était restée stable au début de l'année en raison des conditions météorologiques qui régnaient dans le Golfe, a fortement augmenté. Elle dépasse actuellement 10 millions de barils par jour, en un moment où la demande donne des signes d'essoufflement. Ainsi l'Iran a-t-il vu sa production fléchir de 16 % en avril. Cette évolution du marché a sans doute permis aux partisans d'un compromis de « convaincre » les pays les plus durs, tels l'Iran ou l'Irak.

Ph. L.

(Lire la suite page 24.)

A LA SUITE DE LA CAMPAGNE D'INTIMIDATION

Les autorités de Moscou ont réduit considérablement l'activité des contestataires

De notre correspondant

Moscou. — Grâce aux arrestations opérées depuis le début de l'année et à la campagne d'intimidation qui se poursuit, les autorités soviétiques ont réussi à réduire considérablement les activités et l'influence des milieux contestataires. Le succès, au moins provisoire, des services de sécurité soviétiques est évident pour les correspondants occidentaux installés à Moscou. Il y a quelques mois encore, ils étaient invités plusieurs fois par semaine à assister à des conférences de presse organisées soit par les responables du Comité de surveillance de l'application des accords *d'Helsinki, soit* par les représentants d'Amnesty International, soit par les membres d'autres organisations non officielles. Grâce à ces contacts fréquents et réguliers, il était possible de se tenir au courant de cet aspect de la vie soviétique qu'ignorent les journaux officiels, de suivre les affaires en cours. *Ces contacts* sont devenus aujourd'hui pour la plupart impossibles.

Cette nouvelle situation est d'abord le résultat de la campagne d'arrestations déclenchée en 1977 par les services soviétiques. Ces arrestations, qui ont eu lieu *surtout au mois de février*, avaient été précédées au mois de janvier par des dizaines de perquisitions au domicile de militants pour les droits civiques, ou à celui de simples sympathisants des mouvements. Elles ont permis au K.G.B. de décapiter le Mouvement d'opposition démocratique, non seulement de le couper de ses contacts extérieurs, mais aussi de l'isoler un peu plus de la population.

Il faut aujourd'hui à un Soviétique moyen infiniment plus de courage pour continuer à fréquenter soit des étrangers, soit des concitoyens dont les vues « dissidentes » sont connues. Le cas échéant, son courage sera mis à l'épreuve au cours d'une visite d'avertissement que lui feront les agents du K.G.B. pour lui conseiller de cesser toutes relations avec telle ou telle personne.

Le sort de Guinzbourg

La première arrestation significative a eu lieu le 4 février dernier. C'était celle d'Alexandre Guinzbourg, qui était chargé de distribuer aux dissidents dans le besoin, ou aux familles des emprisonnés, les secours financiers collectés en Union soviétique ou envoyés par Soljenitsyne. Guinzbourg, qui a déjà passé plusieurs années en prison pour avoir diffusé un Livre blanc sur l'affaire Siniavski-Daniel, n'a plus été vu depuis cette date, même par sa femme, à laquelle on a refusé tout droit de visite. Selon des rumeurs — il est impossible dans ces conditions de parler d'informations, — Guinzbourg, qui serait détenu à Kalouga, non loin de Moscou, ferait la grève de la faim depuis le 28 mars dernier et serait alimenté de force. Aucune accusation n'a encore été portée contre lui, mais on s'attend qu'il soit poursuivi pour activités antisoviétiques, voire pour trafic de devises. Le résultat le plus clair de son arrestation a été en tout cas de supprimer le Fonds d'aide qu'il administrait.

Une semaine après Alexandre Guinzbourg, Iouri Orlov, l'un des fondateurs du Comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, était arrêté. Depuis, on est sans nouvelles de ce physicien, membre correspondant de l'Académie des sciences d'Arménie. Il serait détenu à Moscou. Même absence de nouvelles à propos des dissidents qui ont été arrêtés un peu plus tard en Ukraine et en Géorgie, où ils avaient formé des groupes luttant pour l'application des accords d'Helsinki, Nicolas Rudenko, Oleg Tikhi, Marislav Marinovitch, Mikola Matosevitch, Zviad Gamsakhourdia, Merab Kostava et Victor Rtskhiladzé.

Même chose, enfin, en ce qui concerne Anatole Chtcharanski, un jeune activiste juif très lié à André Sakharov, et qui a été arrêté au début du mois de mars.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

La C.F.T.C. appelle à son tour à la grève le 24 mai

La journée de grève nationale du 24 mai, organisée simultanément par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, d'une part, Force ouvrière, d'autre part, s'annonce d'ores et déjà comme devant être de grande ampleur.

M Bergeron, clôturant vendredi le congrès de Force ouvrière, à Vichy, a de nouveau condamné en termes très vifs le blocage de la politique contractuelle. « *Pour F.O.*, a-t-il dit, *la grève du 24 doit être un arrêt général, franc et net de vingt-quatre heures.* » La C.F.T.C., qui a réuni ce samedi matin son comité confédéral, a décidé à son tour d'appeler à la grève, tout en refusant, comme Force ouvrière, de s'associer aux manifestations. L'Union des cadres et techniciens a invité également ses adhérents à être présents dans l'action ce jour-là

C'est dans les secteurs public et nationalisé que les appels à la grève sont les plus nombreux ; ils émanent non seulement des confédérations ouvrières, mais de plusieurs organisations autonomes (Fédération des fonctionnaires, Fédération maîtrise et cadres S.N.C.F., Syndicat national des collèges, etc.). Réuni en congrès à Lyon, du 11 au 13 mai, le Syndicat national des policiers en tenue — la plus importante des organisations de la Fédération des syndicats de police — a décidé de participer à la journée du 24. Les manifestants défileront en civil, comme ils l'ont déjà fait, notamment le 17 novembre dernier à Paris. Toutefois, ils ne se joindront pas au mouvement de grève, respectant en cela l'interdiction légale qui leur est faite d'organiser des cessations du travail.

Dans le secteur privé, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. ont prévu des actions dans la métallurgie dès le mardi 17 mai, avec notamment des grèves à Usinor.

Enfin, alors que les viticulteurs du Midi annoncent de nouvelles manifestations contre les importations de vins italiens, mardi 17 à Bruxelles et mercredi 18 à Paris, le comité d'action viticole de l'Hérault a décidé de mettre à profit la journée de grève générale du 24 mai pour bloquer toutes les routes du département.

Cette mobilisation syndicale n'empêche pas les divergences politiques de continuer à s'exprimer à gauche après le débat Barre-Mitterrand et à *la veille de la réunion, mardi* prochain, entre MM. Marchais, Mitterrand et Fabre, sur l'actualisation du programme commun. Lundi, le premier secrétaire du parti socialiste doit rencontrer M. Edmond Maire au siège de la C.F.D.T.

« LA FLUTE ENCHANTÉE », au palais Garnier

La négation de l'opéra

Devant un spectacle très beau musicalement mais aussi laid scéniquement que « la Flûte enchantée », de Mozart, à l'Opéra, on doit se poser la question : quelle est l'origine, la raison, de cette laideur ? Tient-elle à notre époque, a-t-elle un sens ? Car on n'imagine pas que M. Rolf Liebermann ait gaspillé des millions sans motif, qu'il ait choisi le metteur en scène autrichien Horst Zankl et le décorateur israélien Arik Brauer, sans connaître leur talent ; il avait espéré auparavant convaincre Ingmar Bergman de monter ce spectacle ; le moins qu'on puisse dire est qu'il a changé son fusil d'épaule.

Le programme abonde, bien sûr, en exégèses mythiques, historiques, idéologiques, philosophiques et psychanalytiques souvent intéressantes. Expliquent-elles une réalisation aussi lourde, sans rythme dramatique, dépourvue d'enchantement et de sens plénier ? Et faut-il croire que l'univers soit défiguré au point que le chef-d'œuvre le plus pur de Mozart nous revienne dans des décors de bandes dessinées bêtes et méchantes ? Le talent d'artistes tels que Karl Boehm, Kiri Te Kanawa ou Martti Talvela ne suffit pas à cautionner une présentation aussi calamiteuse, que l'Opéra devra traîner à son répertoire pendant au moins trois ans, fût-ce avec les distributions les plus belles du monde.

Le rideau de scène est cependant charmant : on y voit Tamino en figurine populaire monter sur une pyramide à damiers surplombant un massif rocheux qui s'effrite dans le désert, entre un soleil flamboyant et une boule de nuit qui vole en éclats, tandis que de sa flûte s'échappent des grenades tournoyantes. Mais presque rien ensuite ne viendra confirmer cette vision naïve, sinon le gigantesque serpent qui se casse en deux, laissant échapper ses tripes sanguinolentes.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR

De l'intérieur à l'extérieur

Outre son téléphone rouge, M. Giscard d'Estaing disposera désormais pour correspondre avec les chefs d'Etat étrangers d'un précieux instrument de précision : le poniatophone. M. Poniatowski vient en effet d'être nommé ambassadeur permanent et personnel du chef de l'Etat.

Depuis que M. Jean-Pierre Soisson est officiellement appelé à guider les républicains indépendants, il était évident que l'ancien ministre d'Etat était tout désigné pour porter à l'extérieur la voix de la décrispation qu'il avait su avec tant de succès faire entendre à l'intérieur.

BERNARD CHAPUIS.

EUROPE

Espagne

Le retour à Madrid de Mme Dolorès Ibarruri, la Pasionaria

Une certaine discrétion

Mme Dolorès Ibarruri, la Pasionaria, présidente du parti communiste espagnol, est rentrée le vendredi 13 mai dans la soirée à Madrid, après un exil qui a duré trente-huit ans. Elle vivait à Moscou. Ce retour pourtant attendu depuis plusieurs jours s'est effectué dans une certaine discrétion qui suscite des commentaires et un malaise dans les rangs du P.C.E. Aucun membre de la direction du parti n'était à l'aéroport pour accueillir Mme Ibarruri, qui figure en tête de liste du P.C.E. pour un siège de député dans la province des Asturies aux élections générales du 15 juin prochain. Plusieurs centaines de militants portant des drapeaux rouges étaient cependant présents. Il n'y a pas eu d'incidents, la police ayant pris de grandes précautions et barré les routes d'accès à l'aéroport.

Les mêmes précautions et la même discrétion ont été observées à Moscou pour le départ de la Pasionaria.

M. Mikhail Souslov, membre du bureau politique du parti communiste et secrétaire du comité central, et M. Boris Ponomarev, membre suppléant du Politburo, chargé des relations avec les partis communistes étrangers, assistaient à Moscou au départ de la Pasionaria.

« Camarades soviétiques, a déclaré Mme Ibarruri, je vous promets que notre parti combattra toujours fidèlement pour le socialisme et qu'il défendra les idées du marxisme-léninisme. Nous sommes fermement résolus à progresser dans cette voie jusqu'à la victoire du socialisme dans notre pays. »

Un témoin vivant de la seconde République...

« Si, si si, Dolores a Madrid... » Depuis six mois, c'était seulement un slogan peint en larges lettres rouges sur les murs des banlieues ouvrières de la capitale. C'était aussi, depuis la légalisation du parti communiste, un cri, de plus en plus fort, scandé dans les premiers meetings du P.C.E., dans les Asturies, à Valence, à Alicante, puis, le dimanche 8 mai, à Getafé.

Depuis le vendredi 13 mai, c'est une réalité. Dolores Ibarruri, la plus célèbre, la plus controversée de tous les exilés politiques ayant quitté l'Espagne à la fin de la guerre civile, est rentrée à Madrid. Le gouvernement avait donné, le 10 mai, des instructions pour que le passeport qu'elle attendait avec une impatience grandissante depuis plusieurs mois lui soit remis à Moscou. Elle est attendue à Oviedo par les dirigeants locaux du P.C.E. et elle pourrait prononcer son premier discours public le dimanche 15 mai à l'occasion d'un meeting dans les arènes de la capitale des Asturies.

La vieille dame en noir, qui traîne après elle depuis des décennies son surnom de feu et de violence, la Pasionaria, figure en tête de liste du P.C.E. pour un siège de député dans cette province « dure », dont le nom évoque à la fois l'insurrection ouvrière d'octobre 1934 et la féroce répression qui la brisa.

Elle est la dernière parmi les dirigeants du P.C.E. à faire son retour au parys, après un interminable exil de trente-huit ans, et cette rentrée en scène, attendue, normale, serait banale si la forte personnalité de la Pasionaria et sa figure hautement symbolique ne suscitaient pas quelques interrogations en Espagne, à gauche comme à droite, dans les rangs d'un parti communiste ayant adopté une ligne très « modérée » comme chez les Espagnols, jeunes ou vieux, encore sensibles aux souvenirs cruels de la guerre civile.

M. Marcelino Camacho, dirigeant des commissions ouvrières et membre du bureau exécutif du P.C.E., a forcé le respect de tous pendant ses longues années de détention à Carabanchel. C'est aussi le cas de M. Simon Sanchez Montero avec ses allures de professeur bien sage. M. Ramon Tamames, professeur à l'université et économiste de grand renom, rassure les milieux d'affaires par sa compétence et son sérieux. M. Santiago Carrillo lui-même a réussi en quelques mois, à force d'habileté, de souplesse et de sens politique, à briser bien des préventions. Il a imposé l'image d'un nouveau parti communiste « raisonnable », résolument euro-communiste, acceptant et soutenant la monarchie, proclamant sa volonté de respecter rigoureusement les règles de la démocratie. Même les ultras de droite semblent avoir renoncé à lui reprocher l'épisode de Paracuellos-del-Jarama : plusieurs milliers de prisonniers franquistes massacrés e novembre 1936 pendant un transfert de Madrid à Valence. L'actuel secrétaire général du P.C.E. appartenait alors à la junte de défense de Madrid. *« J'avais vingt et un ans »*, dit Santiago Carrillo, qui a constamment nié toute responsabilité dans ce drame.

« No pasaran... »

La Pasionaria, c'est autre chose, un degré au-dessus dans l'échelle des réticences qui persistent (1), elle est à la fois le symbole de la « vieille garde » du parti, le témoin encore vivant d'une seconde République espagnole abhorrée par les héritiers du franquisme et les chefs de l'armée ayant reporté tout leur loyalisme sur la jeune monarchie de Juan Carlos. Malgré son âge, quatre-vingt-deux ans, elle intrigue, elle inquiète, elle peut encore susciter des mouvements d'enthousiasme comme des phénomènes de rejet. Elle a sans doute été, de tous les dirigeants du P.C.E., la plus totalement coupée des nouvelles réalités espagnoles, plongée dans une ambiance moscovite peu propice à l'analyse objective. Elle a pourtant, elle dont l'admiration pour Enrique Lister éclate dans son livre de Mémoires, *le Seul Chemin*, su se ranger aux côtés de Santiago Carrillo dans sa lutte contre le stalinisme et pour un parti communiste espagnol plus indépendant de Moscou qu'aucun autre P.C. dans le monde.

Energique, volontaire, marquée pour toujours par ses années difficiles de jeunesse en Biscaye, puis par la guerre civile, elle n'a pas varié d'un pouce dans ses convictions profondes. *« Je suis toujours la même »*, a-t-elle déclaré cette semaine à une revue madrilène. *« S'il fallait recommencer, je recommencerais et je suivrais la même voie... »* Elle proclame, en outre, avec force, son admiration pour l'U.R.S.S., *« le premier Etat socialiste dirigé par son parti communiste »*.

Son poste de « présidente » du P.C.E. est certes honorifique, et, depuis 1960, elle ne joue plus aucun rôle réel dans l'appareil, mais son passé, ses états de service, lui donnent, en dépit de tout, une allure et un « style » qui troublent encore ses adversaires et préoccupent certains de ses amis. Ce n'est pas un hasard si son retour a été différé à plusieurs reprises au lendemain de la légalisation du P.C.E. Elle avait déjà fait ses valises, pris officiellement congé des dirigeants soviétiques. De Madrid, on lui a expliqué avec ménagements que l'octroi de son passeport était reporté en raison de la grogne suscitée dans certains secteurs de l'armée par cette reconnaissance officielle du parti.

Jeudi soir encore, les dirigeants du P.C.E. affirmaient que Dolorès ne serait pas à Madrid avant la fin de cette semaine. Et aucun membre de l'état-major du P.C.E. n'était à l'aéroport de Madrid-Barajas pour accueillir la Pasionaria, vendredi soir. Santiago Carrillo assistait à une réunion en Andalousie et Ramon Tamamès donnait un cours à l'université. Les chefs du P.C.E. ont apparemment été surpris. De toute manière, ils n'avaient pas l'intention d'organiser une manifestation d'accueil spectaculaire pour le retour de celle qui, en 1936, a symbolisé aux yeux du monde la résistance de la capitale aux troupes franquistes.

« No pasaran... » (Ils ne passeront pas). Pendant toute la bataille de Madrid, la voix rauque a galavanisé les miliciens sur le front et la population soumise aux bombardements. Elle disait : *« Il vaut mieux mourir debout que vivre à genoux. »* En 1939, la foule qui acclamait les troupes franquistes défilant sur la Castellana criait : *« Han pasado... »* (Ils sont passés).

Avec ses cheveux de neige tirés en arrière, relevés en chignon dans une résille, son visage rude et pâle que l'émotion empourpre aisément, droite et solide malgré son âge, elle ressemble à ces aïeules de l'Espagne profonde, farouches et têtues, installées dans leur deuil, personnages d'une tragédie qui semble n'avoir jamais de fin. Cette grand-mère qui a perdu un fils, Ruben, à la bataille de Stalingrad, et qui avait été embarquée presque de force un petit matin de mars 1939 dans un appareil à l'aéroport de Monovar, près d'Alicante, s'apprête à jeter ses dernières forces dans la bataille électorale du 15 juin.

En juin 1974, à Genève, à l'occasion d'un meeting organisé par le P.C.E. pour les travailleurs espagnols immigrés, elle avait prouvé qu'elle n'avait rien perdu de son extraordinaire talent d'orateur. Elle avait galvanisé la foule avec un ton et des slogans qui plongeaient dans un passé pourtant si éloigné. Peut-elle encore captiver les masses ferventes qui s'entassent dans les arènes espagnoles sous les drapeaux rouges du parti ? On la dit très fatiguée depuis deux ans, cardiaque, contrainte de se ménager. On affirme aussi qu'elle prendra soin de ne pas paraître encourager les murmures de protestation sensibles dans le parti depuis que Santiago Carrillo a choisi de faire allégeance au drapeau de la monarchie.

Mais la passion qui brûle encore dans ses veines ne sera-t-elle pas la plus forte ?

MARCEL NIEDERGANG.

(1) La droite espagnole lui reproche le célèbre « incident » des Cortès, à la veille de la guerre civile : l'apostrophe lancée au député de droite Calvo Sotelo, assassiné quelques jours plus tard : « Cet homme a parlé pour la dernière fois... » La Pasionaria a catégoriquement démenti dans ses Mémoires avoir tenu pareil propos. En vain...

La tension au Pays basque

UN JEUNE MANIFESTANT EST TUÉ A PAMPELUNE

De nouveaux et violents incidents ont éclaté vendredi 13 mai au Pays basque, à la suite de l'ordre de grève générale en faveur de l'amnistie lancé par les organisations nationalistes et les syndicats de gauche. Un jeune homme de quinze ans a été tué à Pampelune par la police et trois personnes ont été grièvement blessées à Renteria, près de Saint-Sébastien, où une personne avait été tuée jeudi soir par les forces de l'ordre.

A Saint-Sébastien, plusieurs milliers de manifestants ont défilé en criant « *Flics assassins !* » et en réclamant la « *dissolution des forces répressives* ». Des dizaines de barricades, démantelées la veille, ont de nouveau été érigées. Plusieurs policiers ont été blessés.

Le gouverneur de la province de Guipuzcoa a rejeté la responsabilité de la situation sur les manifestants. Il a qualifié de « *lamentables* » les incidents et a lancé un appel au calme. Vendredi après-midi le conseil municipal de Renteria a remis sa démission au gouverneur de la province. Ce dernier a par ailleurs décidé d'interdire tous les meetings politiques prévus pour le week-end. Parmi ceux-ci figurait celui du parti néo-franquiste de l'Alliance populaire au cours duquel, son leader, M. Manuel Fraga Iribarne, devait intervenir.

Trente-huit ans d'exil

Mme Dolorès Ibarruri, présidente du parti communiste espagnol, est née le 9 décembre 1895 dans la ville minière de Gallarta, dans la province basque de Biscaye. Huitième d'une famille de mineurs de onze enfants, d'éducation catholique (son père avait même servi dans l'armée carliste), elle est profondément marquée par le dur combat des mineurs asturiens au début de ce siècle. A quinze ans, la pauvreté des siens l'oblige à renoncer à son projet de devenir institutrice. Elle s'engage comme domestique avant d'épouser, en 1916, un mineur asturien, Julian Ruiz, très actif dans le mouvement socialiste. Convertie par son mari à la lutte révolutionnaire, elle participe au soulèvement des mineurs asturiens en été 1917, qui sera réprimé dans le sang par l'armée espagnole.

Après le succès de la révolution bolchevique à Moscou, elle est l'un des premiers membres du parti communiste espagnol, fondé en avril 1920. Elue au comité provincial du parti communiste basque, elle publie bientôt ses premiers articles sous le nom de plume de la Pasionaria. Elle participe alors activement à la lutte contre la dictature de Miguel Primo de Rivera (1923-1930).

Elue au comité central du P.C.E. en 1930, elle devient l'année suivante rédactrice au journal Mundo Obrero *de Madrid, tout en dirigeant au plan national le travail du P.C. parmi les femmes. En 1934, elle organise l'aide aux familles des mineurs victimes de la répression de la seconde insurrection des Asturies.*

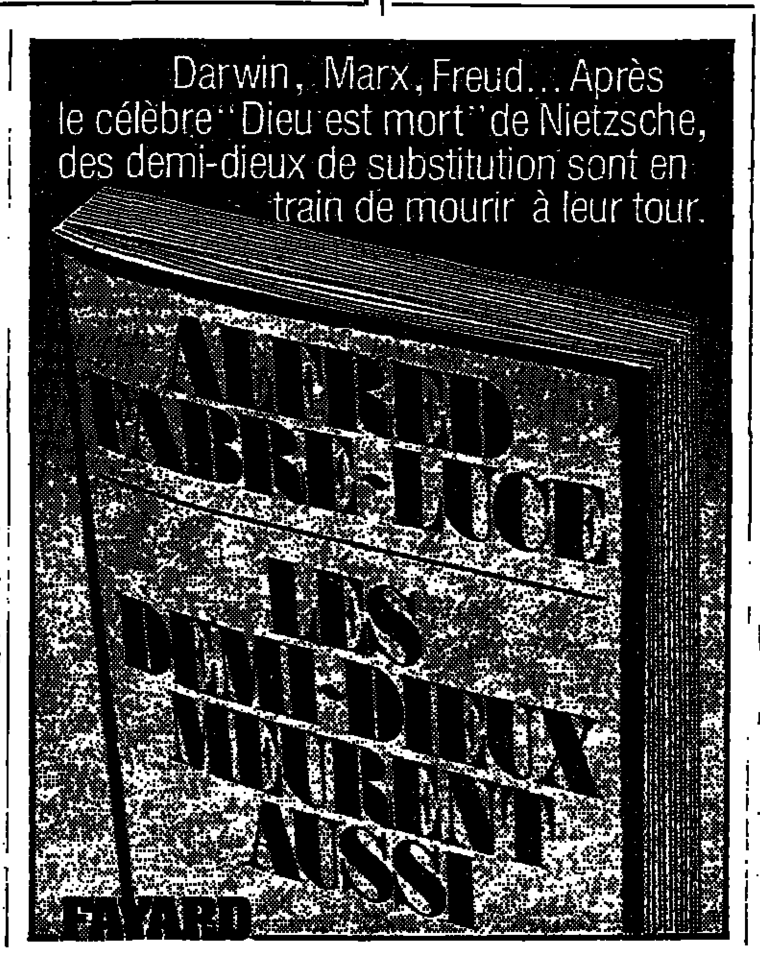
Elue aux Cortès député d'Oviedo lors de la victoire écrasante du Front populaire en février 1936, membre de l'exécutif du Komintern, elle devient, en raison de son éloquence, l'ennemi numéro un de la droite.

La guerre civile éclate le 18 juillet 1936. Elue vice-présidente des Cortès en 1937, elle consacre toutes ses forces à la cause républicaine, visitant les soldats sur le front, écrivant des éditoriaux enflammés, galvanisant l'arrière, se rendant à Paris, à Bruxelles ou Moscou pour réclamer l'aide de l'étranger.

Quand le combat se révèle sans espoir, elle quitte Alicante en mars 1939 pour se réfugier à Moscou via Paris. Secrétaire générale du P.C.E. de 1942 à 1960, elle en devient ensuite la présidente. Pendant ses trente-huit ans d'exil, elle a effectué plusieurs séjours dans d'autres pays communistes et reçu les plus hautes distinctions soviétiques (docteur honoris causa *de l'université de Moscou en 1963, prix Lénine de la paix en 1963, ordre de la Révolution d'Octobre en 1975).*

Elle n'en a pas moins pris ses distances, non sans éclat, avec certains aspects de la politique soviétique (intervention en Tchécoslovaquie, création d'un second parti communiste espagnol prosoviétique par le général Lister).

Dolorès Ibarruri a perdu cinq de ses six enfants. Quatre son morts en Espagne et un à Stalingrad, dans les rangs de l'armée rouge.



Italie

Une délégation du P.C.F. a rencontré plusieurs personnalités catholiques

De notre correspondant

Rome. — Une délégation de communistes français s'est rendue en Italie du 8 au 13 mai pour y étudier les rapport entre marxistes et catholiques. Conduite par M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., elle comprenait également Mme Monique Houssin, MM. Jean-Claude Lefort et André Moine. Le but de cette visite était de discuter avec une délégation du P.C.I. et de prendre quelques contacts avec des catholiques italiens à Rome, Florence et Venise.

M. Gremetz — qui est chargé, depuis le dernier congrès du P.C.F., des relations avec les mouvements et milieux chrétiens — n'a pas voulu révéler le nom de ses interlocuteurs. On sait toutefois que sa délégation devait notamment rencontrer l'un des responsables de la démocratie chrétienne, des dirigeants des associations catholiques de travailleurs (ACLI), Dom Giovanni Franzoni, ex-abbé de Saint-Paul-hors-les-Murs, ainsi que certaines personnalités catholiques élues comme indépendantes sur les listes communistes. Aucune audience au Vatican n'a été accordée à la délégation française et il n'est même pas sûr qu'une demande en ce sens ait été formulée.

Au cours d'une rencontre avec quelques journalistes, M. Gremetz a souligné que, malgré leurs différences, l'Italie et la France comptaient « *des millions de catholiques sans lesquels il n'y a pas de changement possible* ». Le P.C.F. aurait actuellement « *des rapports informels* » avec la hiérarchie française. Celle-ci, lui a-t-on fait remarquer, semble être pourtant réticente à de tels contacts. « *Il y a des réalités dont les évêques doivent tenir compte* », a répondu le responsable du P.C.F., en niant, d'autre part, que son parti tendait la main aux catholiques dans un but électoral.

La visite à Rome de la délégation française ne pouvait plus mal tomber. Le hasard a voulu que la Conférence épiscopale italienne se réunisse au même moment et réaffirme avec force l'incompatibilité entre marxisme et christianisme. Compte tenu de la situation italienne, les évêques prônent « *l'unité des catholiques* » et mettent ceux-ci en garde contre « *le militantisme dans des mouvements qui se réclament du marxisme* ». — R. S.

UN « SINGULIER REPORTAGE »

(De notre correspondant.)

Rome. — Les communistes italiens n'ont pas du tout apprécié l'article que vient de leur consacrer, dans la *Pravda*, un journaliste soviétique, M. Vitali Korionov. Selon ce dernier, de nombreux militants de base du P.C.I. seraient inquiets de voir leur parti perdre ses attributs « *révolutionnaires* ».

« *Singulier reportage* », commente *l'Unita*, en mettant ce dernier mot entre guillemets. « *Probablement surpris de la discussion politique vaste et passionnée qui est habituelle dans les sessions du P.C.I., Korionov s'abandonne à de bizarres élucubrations sur la plus ou moins grande « pureté » idéologique des communistes italiens.* »

Il y a quelques jours (*le Monde* du 13 mai), l'organe officiel du P.C.I. s'en était pris à la *Pravda* — mais avec beaucoup moins de vivacité — à propos du compte rendu de la réunion communiste de Prague. — R. S.

Portugal

EN RAISON DE L'AGITATION ÉTUDIANTE

Le gouvernement ferme l'université de Coimbra

De notre correspondant

Lisbonne. — Un large mouvement de contestation se développe dans les universités portugaises. Il risque encore de s'intensifier à la suite de la décision prise par le ministre de l'éducation, le vendredi 13 mai, de fermer les locaux de l'université de Coimbra où les étudiants sont en grève depuis quinze jours. Ceux-ci protestent contre la réintégration, par ordre du gouvernement, de six professeurs qui avaient été accusés d'avoir collaboré avec le régime précédent.

« *Des éléments extrémistes se préparaient à envahir les locaux de l'université et à détériorer le matériel scolaire* », a déclaré le ministre, M. Sottomaior Cardia, dans un discours à la télévision. M. Cardia a durement condamné « *les étudiants qui n'étudient pas et qui empêchent les autres de le faire* ». Il s'est engagé à démontrer le « *manque de représentativité* » de l'association des étudiants d'où est parti l'ordre de grève, décidé au cours d'un scrutin dont le taux de participation n'aurait pas dépassé 15 %.

Une manifestation, « *avec l'appui et la participation des commissions de travailleurs et des commissions de quartier* », doit avoir lieu à Coimbra le mardi 17 mai. Le même jour, l'université de Porto sera, elle aussi, en grève. Le mécontentement a pour origine la non-homologation des examens passés l'année dernière par les étudiants en psychologie.

Un étudiant a été arrêté sous l'accusation d'avoir agressé un agent de police. Le jour du procès, le 11 mai, une manifestation a eu lieu, cette fois devant le tribunal. Les forces de l'ordre ont chargé. Bilan : douze blessés parmi les manifestants. « *Je regrette les excès qui ont été commis de part et d'autre* », a avoué, le lendemain, le commandant de la police de Porto.

A Lisbonne, l'institut de sciences sociales et politiques est fermé depuis deux mois, en raison de sa « *dégradation pédagogique, administrative et financière* ». D'autre part, les médecins de l'Ecole supérieure de médecine refusent de donner des cours pratiques. Ils exigent de meilleures conditions d'enseignement dans les hôpitaux. En outre, ils s'insurgent contre un décret du ministère de l'éducation et du ministère des affaires sociales qui les placerait sous le contrôle des professeurs de la faculté.

JOSÉ REBELO.

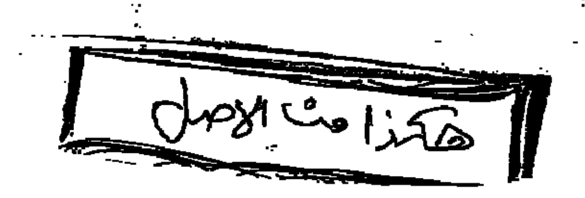
LA VISITE DE MM. MONDALE ET YOUNG EST BIEN ACCUEILLIE PAR LES MILIEUX POLITIQUES

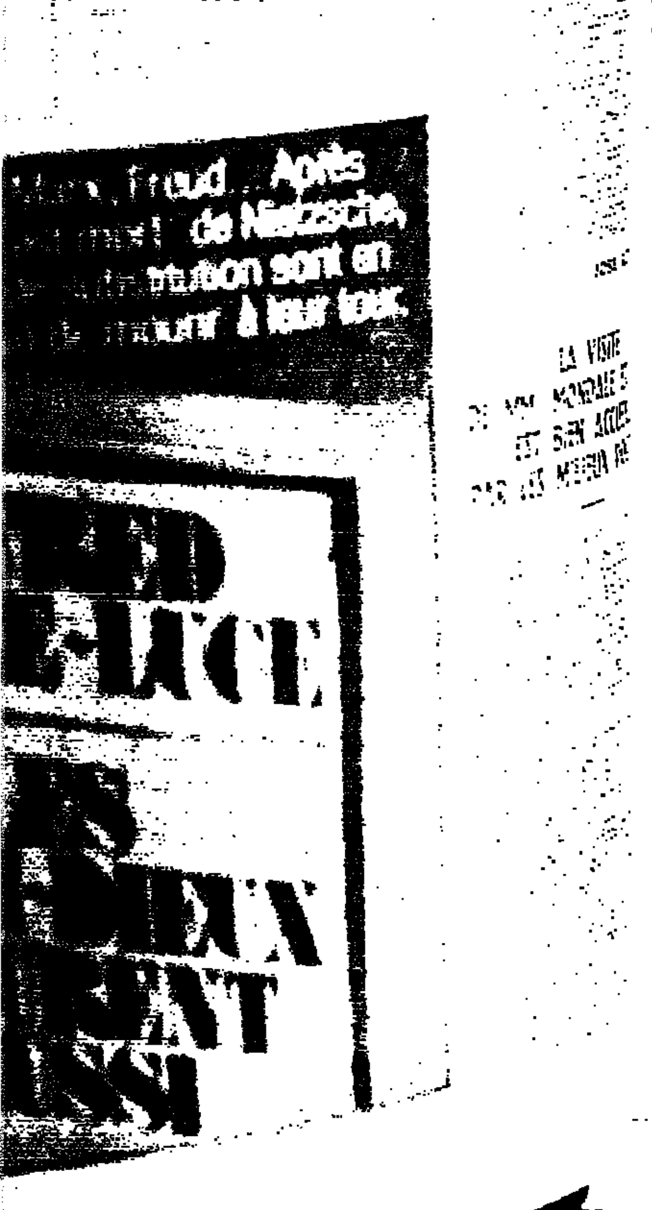
Lisbonne (*A.F.P.*). — MM. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, et Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, étaient attendus samedi 14 mai à Lisbonne pour une visite que sera dominée par les problèmes de l'Afrique australe et de l'aide économique au Portugal.

La question du prêt de 500 millions de dollars que les Etats-Unis et la République fédérale allemande ont promis d'octroyer au Portugal lors du « sommet » de l'OTAN à Londres devrait être abordée ainsi que la renégociation de l'accord sur la base américaine de Lages, aux Açores.

Cette visite est bien accueillie dans les milieux politiques, sauf par l'extrême gauche, qui accuse le vice-président américain de venir exiger une nouvelle dévaluation de l'escudo.







EUROPE

Union soviétique

Les autorités ont réduit considérablement l'activité des contestataires

(Suite de la première page.)

Chtcharanski, auquel les autorités soviétiques ont refusé pendant des années un visa de sortie pour Israël, est accusé « *d'avoir collecté à l'intention d'agents de la C.I.A. des renseignements secrets dans les domaines scientifique, technique, militaire et politique* », autrement dit d'espionnage au profit des Etats-Unis. Il n'a cependant pas été encore inculpé et, officiellement, l'instruction se poursuit. En fait, il *semble que les autorités veuillent* faire de son dossier un cas exemplaire en assimilant dissidence et trahison.

Si jamais Chtcharanski est jugé, l'un des témoins à charge sera très certainement l'un de ses anciens amis, un médecin du nom de Lipavski, qui semble avoir été « *retourné* » par le K.G.B. Lipavki a en effet accusé d'espionnage Chtcharanski, parmi d'autres activistes juifs, dans une lettre ouverte qu'ont publiée les *Izvestia* le 4 mars dernier. Il a récidivé, vendredi 6 mai, au cours d'une « *conférence de presse* », en principe destinée à l'édification des correspondants étrangers, mais à laquelle deux d'entre eux seulement, sur un total de plusieurs dizaines, avaient été convoqués. Le compte rendu de cette étrange conférence de presse a été de nouveau publié dans les *Izvestia* avec les noms de diplomates et journalistes américains, accusés de travailler pour la C.I.A.

Une publicité nouvelle

La publicité donnée par la presse et les dirigeants soviétiques aux « *crimes* » et autres « *trahisons* » des dissidents est nouvelle : jusqu'à l'an dernier on préférait ne pas trop s'étendre sur le phénomène de la contestation de peur sans doute de lui reconnaître une certaine représentativité. Ces craintes ont aujourd'hui disparu. Ce dont il s'agit maintenant c'est de mettre en garde la population soviétique contre les dangers pratiques qu'il y a à trop fréquenter étrangers et « *mal pensants* ». La méthode, il faut le reconnaître, est efficace : dès qu'un dissident est stigmatisé dans la presse, bon nombre de ses connaissances cessent spontanément de le fréquenter, sans fournir bien sûr d'explication. Alors commence pour le nouveau pestiféré le moment de l'exil intérieur, de la solitude, des tracasseries de toutes sortes qui vont de la suppression du téléphone au limogeage pur et simple.

Si les amis des dissidents ne comprennent pas tout seuls où est leur intérêt, quelques visites ou convocations suffisent en général à les ramener à la raison ; qui, en Union soviétique, plus sans doute qu'ailleurs, peut se targuer de n'avoir jamais violé une loi, un règlement ? D'être à l'abri de tout soupçon, de toute poursuite ? Qui a envie de perdre les quelques privilèges difficilement acquis ? L'appartement obtenu de longue lutte ?

Le but de cette campagne, moins spectaculaire sans doute que la série d'arrestations opérées en février, mais tout aussi efficace, est de protéger de la « *contamination* » toute une frange intellectuelle de Moscou qui, insensiblement, avait pris depuis quelques années de « *mauvaises habitudes* », recevait qui bon lui semblait, se procurant ainsi un peu de cet air frais qui manque tant. C'est cet insidieux mouvement de libération, de disparition de la peur, que les autorités ont voulu freiner, tout en indiquant clairement à M. Carter que ses interventions en faveur des dissidents les plus connus n'auraient que des résultats contraires à ceux escomptés. A cinq semaines de la conférence de Belgrade, force est de constater qu'ils y sont largement parvenus. Les autorités soviétiques s'en félicitent d'autant plus que cette reprise en main n'a pas entraîné, au contraire, une recrudescence des protestations en Occident, qu'elles viennent de la Maison Blanche ou des partis communistes ouest-européens.

JACQUES AMALRIC.

LE « GALIMATIAS » DU CORRESPONDANT DU « MONDE »

Après un certain nombre d'autres correspondants étrangers à Moscou, Jacques Amalric vient d'avoir droit, à son tour, aux « honneurs » de la presse soviétique. Le mensuel *Journaliste*, publié conjointement par la *Pravda* et l'Union des journalistes soviétiques, s'en prend vivement à notre correspondant, accusé, avec la correspondante du journal suédois *Dangens Nyheter*, Mme Halstad, d' « *inonder son journal de matériaux antisoviétiques* ».

Il est inutile de chercher beaucoup de précisions dans l'acte d'accusation, rédigé de manière parfaitement standard — « *chablonny* », comme on dit à Moscou — par M. Boris Tchekhonine, responsable à l'agence Tass de la rédaction pour l'étranger. Les « écrivailleries » de Jacques Amalric, apprenons-nous, « *mériteraient plutôt d'enjoliver les colonnes des journaux de la presse jaune* » ; elles ne contiennent que « *bruits, rumeurs, calomnies infâmes* », des « *fables inventées au point que la tête vous en tourne* ». Tout cela n'est que « *galimatias* » et « *dégage un relent d'antisoviétisme pourri* ».

Bien entendu, ce n'est pas à un adepte de la très spéciale école soviétique de journalisme qu'il appartient de décider si Jacques Amalric, Mme Halstad et d'autres correspondants étrangers à Moscou « *ont déjà mérité la condamnation de leurs lecteurs* », voire « *ont perdu le droit d'être appelés journalistes honnêtes* », comme l'écrit l'auteur du libelle. Mais une question se pose : dans le cadre d'un mouvement de correspondants décidé depuis longtemps, Jacques Amalric rentre à Paris dans quelques semaines. Quelqu'un cherche-t-il à faire croire que son départ pourrait être lié à une pression des autorités soviétiques, alors que, jusqu'à présent, celles-ci ont laissé notre correspondant faire normalement son travail ?

Le destin de Natalya

Deux grands yeux noirs brillants mangent le visage hâlé, *auréolé de cheveux bruns*, de cette toute jeune femme. Mince, d'apparence fragile, Natalya recèle une énergie peu commune. Elle est bien décidée à tout faire pour sauver son mari. Elle raconte :

« J'ai fait la connaissance d'Anatole en octobre 1973. On lui avait déjà refusé le droit d'émigrer en Israël. Il travaillait encore comme mathématicien : on ne l'avait pas mis à la porte de son travail comme tous ceux qui demandent à partir pour Israël, car il avait fait état d'une loi selon laquelle tout spécialiste doit obligatoirement demeurer trois ans d'affilée dans son premier emploi. Il va sans dire qu'il fut licencié le premier jour de la quatrième année, en 1975

» J'avais moi aussi l'intention de partir, mais je n'avais pas encore déposé de demande. Nous décidâme très vite de nous marier Que ce soit dans mon quartier ou dans le sien, le bureau d'enregistrement des mariages trouva pendant six mois diverses raisons bureaucratiques pour ne pas accepter le dépôt de nos documents.

» Le jour où une femme fonctionnaire me dit : « On ne vous » mariera jamais. On sait que » vous êtes des juifs qui veulent » se marier pour partir », nous décidâmes d'agir autrement. Je déposai ma demande d'émigration et nous cherchâmes un rabbin qui accepterait de nous marier. Ce ne fut pas facile. L'un d'entre eux accepta enfin et la date de la cérémonie fut fixée au 4 juillet 1974.

» Mais, à dix jours du mariage, Anatole ne rentra pas de son travail. Comme bien d'autres, il avait été arrêté préventivement en raison de la visite à Moscou du président Nixon. Moi, on me convoqua cinq jours après à l'OVIR (bureau des passeports) : « Voilà ton visa, me dit-on. Tu » dois avoir quitté le pays dans » les dix jours, c'est-à-dire le » 5 juillet. » Je ne peux pas, je dois me marier avant. Aidez-moi plutôt à retrouver mon fiancé qui a disparu, répondis-je. « Si tu ne pars pas, vous ne » vous verrez plus Il ne pourra » jamais partir », me menaça-t-on, me promettant divers autres ennuis si je n'acceptais pas d' « acheter » le visa de sortie préparé.

» Le matin du jour fixé pour mon mariage, je sortis téléphoner pour rameuter les dix hommes qui doivent rituellement servir de témoins Rentrée à la maison, j'eus la surprise d'y trouver Anatole que l'on venait de relâcher. Le mariage eut lieu comme prévu. Le lendemain, il m'accompagnait à l'aérodrome Depuis, je ne l'ai plus revu. A Jérusalem, j'ai fait enregistrer notre mariage. »

Le mathématicien Anatole Chtcharanski, âgé de vingt-neuf ans, activiste juif et membre du comité de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, a été arrêté le 16 mars. Il est détenu dans la prison de Lefortovo, à Moscou (*le Monde* du 17 mars). On n'a plus aucune nouvelle de lui depuis. Inquiète pour son fils, alors qu'on note une recrudescence de l'antisémitisme en U.R.S.S. (*le Monde* des 14 et 16 février), la mère d'Anatole a demandé à M. Andropov s'il était vivant. Le ministre chargé de la sécurité d'Etat n'a pas répondu à cette lettre. En désespoir de cause, Natalya, quittant ses études, va d'un pays à l'autre pour demander l'intervention des hommes de bonne volonté. Pour qu'on l'aide à obtenir la libération de son mari, à qui l'on veut imputer un délit d'espionnage, alors qu'il n'est coupable que d'avoir voulu émigrer. — AMB.

Irlande du Nord

LES PROTESTANTS EXTRÉMISTES RENONCENT A LEUR GRÈVE

(De notre correspondant.)

Belfast. — Vendredi 13 mai, à minuit, le conseil d'action des Unionistes unis (protestants) a annoncé officiellement la fin de son mouvement de « désobéissance civile » lancé le 3 mai dernier.

Depuis plusieurs jours, de sérieuses divergences d'opinions étaient apparues parmi les treize membres du comité d'action. Dans la journée de vendredi, l'UDA, la plus importante organisation para-militaire protestante, donnait l'ordre aux commerçants des quartiers loyalistes de rouvrir leurs magasins et leurs pubs. Les taxis reprenaient leur service.

Malgré les menaces des paramilitaires protestants, l'ensemble de la population n'a *pas observé* massivement, au cours des onze jours, le mot d'ordre de débrayage. Plusieurs employés des centrales électriques et des conducteurs de camions d'essence ont été attaqués et, mardi soir, à Belfast, un chauffeur d'autobus a été abattu.

Dans la capitale, le fils d'un des membres du comité d'action de la grève — le représentant des Orange Volunteers — a été tué par une voiture piégée dans un garage qui avait refusé d'observer la grève.

RICHARD DEUTSCH.

DIPLOMATIE

M. Trudeau n'a pas évoqué la question québécoise avec M. Giscard d'Estaing

M. Pierre Elliott Trudeau a quitté Paris, samedi 14 mai, pour Ottawa, après une visite privée de trois jours. Il a assisté, vêtu d'un costume de velours côtelé beige, une rose à la boutonnière, à un grand déjeuner donné en son honneur par le président de la République, avec lequel il a eu ensuite une conversation, suivie d'un entretien avec M. Raymond Barre.

Le premier ministre du Canada a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que sa discussion avec le chef de l'Etat avait été essentiellement consacrée au « sommet » de Londres. Il a confirmé que la France et le Canada étaient en désaccord au sujet de la vente d'usines de retraitement du combustible nucléaire usagé, le Canada considérant qu'elle augmente le danger de prolifération nucléaire. Mais, a-t-il précisé, il y a entre les deux pays « *convergence de pensée sur le danger de la prolifération et sur la nécessité de l'éviter* ». M. Trudeau a refusé de dire quand le Canada reprendrait ses exportations d'uranium, suspendues depuis l'explosion, en 1974, d'un engin atomique indien.

« *Nous avons également parlé de commerce, de la possibilité d'achat d'hélicoptères par le Canada, et du fait que le Canada avait demandé à la France de faire des propositions pour un avion de chasse que nous allons acquérir* », a ajouté M. Trudeau. Il n'a pas été question du Québec au cours du déjeuner de l'Elysée, a-t-il précisé. En revanche, le premier ministre a, au cours de sa conférence de presse, affirmé que « *pour résoudr le problème très réel de la langue française, il n'était pas nécessaire de défaire le pays* ». Interrogé au sujet du mouvement indépendantiste, M. Trudeau a répondu par une boutade : « *Si ma grand-mère avait des roues, ce serait un bel autobus.* » Il a précisé, au cours d'une interview à TF 1 qu'il s'agissait là d'un proverbe autrichien et qu'il avait voulu dire que la question ne se posait pas. Le Québec ne sera pas indépendant, a-t-il dit, en reprenant l'argumentation de son interview au *Monde* selon laquelle le P.Q. n'a gagné les élections provinciales que parce qu'il n'a pas fait de l'indépendance le thème principal de sa campagne.

Nous mesurons mieux aujourd'hui les résultats favorables des accords d'Helsinki

déclare au Sénat M. de Guiringaud

Le Sénat a débattu vendredi matin 13 mai d'une question orale de M. Charles Bosson (Union centriste) concernant l'application des accords d'Helsinki. « *Dans bien des domaines*, a affirmé M. Bosson, *les actes ont contredit les principes, particulièrement en ce qui concerne les droits de l'homme.* (...) *Devant ces échecs, il ne peut être question de dénoncer ces accords, car il n'est à la détente, si difficile soit-elle, d'autre alternative que la guerre froide, mais il faut avoir le courage d'en demander l'observation, car, si nous ne réagissons pas, Helsinki peut se métamorphoser en nouveau Munich. L'honneur de notre pays est engagé par la signature de cet accord.* »

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré de son côté que l'acte final de la conférence d'Helsinki se situe au cœur de la politique de détente en Europe, dont il est à la fois un symbole et un instrument. Le bilan d'Helsinki, a-t-il souligné, est certes encore en-deçà du souhaitable, mais, a-t-il ajouté, « *je ne vois pas motif à un pessimisme exagéré.* (...) *La plupart des faits cités par M. Bosson montrent l'efficacité qu'a eu en U.R.S.S. même le septième principe de la première corbeille* (1). *C'est ce principe qui a suscité la protestation d'un certain nombre de Soviétiques, protestation largement diffusée par les médias occidentaux* (...). »

Parlant de la puissance militaire soviétique, M. de Guiringaud a affirmé : « *Ce sur-armement s'explique évidemment d'autant moins que nul en Europe ne menace l'U.R.S.S. J'ai souvent marqué à mes interlocuteurs soviétiques que la détente doit être globale et je suis sûr que le président de la République le redira fermement à M. Brejnev.* (Lors de sa visite en France, le 20 juin. N.D.L.R.) (...) *L'acte final d'Helsinki, lors de sa signature, a été accueilli en Occident avec un certain scepticisme. Nous en mesurons mieux aujourd'hui les résultats favorables, même s'ils sont longs.* » — A. G.

(1) Ce principe traite du « *respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ».

● *Sur le chemin de Maputo*, où il doit assister à la conférence sur l'aide aux mouvements de libération de Rhodésie et de Namibie, M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, a fait escale, le 12 mai, à Accra, où il a été reçu par le général Acheampong, président du Ghana. Il s'est ensuite rendu à Lagos (Nigéria), puis à Monrovia (Libéria) pour une courte « *visite d'amitié* ». — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● MME IRENE GOERGENS, vingt-six ans, ancien membre du groupe Baader-Meinhof, a été libérée de prison, lundi 9 mai, à Berlin-Ouest, par anticipation, annoncent les autorités judiciaires, vendredi. Condamnée à sept ans de prison pour complicité dans l'évasion d'Andreas Baader, en mai 1970, et dans plusieurs hold-up à main armée et attaques à l'explosif, Mme Irène Gœrgens devait être libérée en juillet 1978 — *(A.F.P.)*

Argentine

● M. RICARDO SANDLER, architecte argentin âgé de vingt-six ans, fils de M. Hector Sandler, ancien député péroniste qui vit en exil au Mexique depuis mai 1976, a été enlevé à son domicile de Buenos-Aires par des individus non identifiés qui ont saccagé en outre son domicile, apprend-on ce samedi 14 mai de source sûre à Paris. Il semble que les ravisseurs de M. Sandler, qui ne fait pas de politique, veuillent ainsi exercer des représailles contre son père, qui est un opposant au régime du général Videla.

● CINQ GUERILLEROS, DONT UNE FEMME, ont été tués, vendredi 13 mai, par les forces de la police et de l'armée au cours d'un affrontement à Monte-Grande, à 25 kilomètres au sud de Buenos-Aires.

Un officier et un sous-officier de police ont été blessés.

Belgique

● LES NOUVEAUX CONSEILS CULTURELS, qui groupent les députés et les sénateurs de chacune des deux communautés linguistiques (Flamands et Wallons), se sont réunis le 12 mai. Ils sont ainsi composés : conseil culturel wallon : 172 membres (45 sociaux-chrétiens, 67 socialistes, 28 libéraux, 30 Front des francophones-Rassemblement wallon et 2 communistes) ; conseil culturel flamand : 221 membres (105 sociaux-chrétiens, 47 socialistes, 31 libéraux, 37 Volksunie et 1 communiste). — *(A.F.P.)*

Cuba

● LE NOMBRE DES DETENUS POLITIQUES A CUBA se situerait entre dix mille et quinze mille, dont deux mille gardés avec le maximum de précautions, selon une estimation du département d'Etat américain, rendue publique mercredi 11 mai par M. Jesse Helms, sénateur (républicain) de Caroline du Nord. Ils purgent entre vingt et trente années de prison, et huit ressortissants américains se trouvent parmi eux. — *(A.P.)*

États-Unis

● M. CARTER a nommé, vendredi 13 mai, M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. M. Carter a également nommé M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires administratives, ambassadeur en Yougoslavie, et M. James Lowenstein, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, ambassadeur au Luxembourg. Ces nominations doivent être ratifiées par le Sénat. *Le Monde* a publié une biographie de M. Hartman dans son numéro daté 9 et 10 janvier.

Iran

● UNE ZONE DE PECHE EXCLUSIVE de 50 milles dans le golfe Persique et le golfe d'Oman a été établie par l'Iran. Sa délimitation est rendue délicate car l'Iran possède plusieurs îles dans le golfe, dont certaines se trouvent à moins de 50 milles des côtes des Emirats arabes. Les eaux du golfe, riches en crevettes et en thons, sont fréquentées par des flottes de plusieurs pays dont la Norvège, l'Union soviétique, la Corée du Nord et le Pakistan. — *(A.F.P.)*

Mexique

● UN DIRIGEANT DU PARTI REVOLUTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS, M. ALFONSO PERALTA REYES, a été assassiné jeudi, indique-t-on de source policière à Mexico.

Ouganda

● SELON RADIO-KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada aurait donné son accord à l'Union soviétique pour l'établissement en Ouganda de la « *base militaire la plus imoprtante de toutes celles qui existent sur le continent africain* ».

Radio-Kampala a assuré, en outre qu'un accord serait prochainement signé avec l'Union soviétique pour la mise en service en Ouganda d'un « *réacteur nucléaire soviétique* ». — *(A.F.P.)*

Portugal

● UNE BOMBE A EXPLOSÉ jeudi 12 mai, près du siège du parti communiste, à Horta, aux Açores, a-t-on appris vendredi à Lisbonne. Le local, fermé comme tous les sièges du P.C. aux Açores depuis l'été 1975, avait été rouvert il y a quelques jours seulement. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. ABDALLAH FARHAT, ministre tunisien de la défense nationale, a annoncé, le jeudi 12 mai, que la Libye avait demandé à la firme italienne SAIPEM, filiale de l'ENI, de retirer sa plate-forme de forage installée depuis le mois de janvier dernier dans le golfe de Gabès (*le Monde* des 26 mars et 5 avril). Le ministre a souhaité que « *cette action positive ouvre la voie à une solution définitive du problème* ». La mise en place de cette plate-forme dans une zone où les Tunisiens demandent avec insistance depuis plusieurs années la délimitation du plateau continental, avait créé une vive tension entre Tunis et Tripoli. — *(Corresp.)*

Yougoslavie

● UNE DELEGATION CHINOISE, conduite par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, a été reçue par le président Tito, vendredi 13 mai. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU a reçu vendredi 13 mai, à Kolwezi, le ministre centrafricain de la défense nationale, M. Jean-Robert Zana. Celui-ci, à l'issue de l'entretien, a déclaré que l'empereur Bokassa Ier mettait un bataillon à la disposition du Zaïre. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : LES CARTES BROUILLÉES

II. — Un ghetto nommé Espoir

Les scandales financiers des trois dernières années ont entamé le prestige des travaillistes avant les élections législatives du 17 mai. Un phénomène de « désacralisation » du pouvoir au sein de la démocratie israélienne, l'une des plus avancées du monde occidental, rend la partie plus ouverte que jamais pour des formations politiques qui, dans leur campagne n'ont guère évoqué le thème de la paix, insistant, en revanche, sur la nécessité d'un « changement » des institutions (« le Monde » du 14 mai).

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Tel-Aviv. — On se croirait dans un quartier populaire du Caire, de Damas ou de Bagdad. Les rues grouillantes exhalent un *bouquet d'odeurs familières* de *foul* (fèves), de *tahina* (sauce de sésame), de *kebab* (brochettes de viande) auxquelles se mêlent les arômes du café turc et des épices orientales. Les boulangers servent les galettes rondes de *pitta* encore toutes chaudes ; les pâtissiers exhibent des gâteaux irakiens, syriens, dégoulinant de *beurre et de sucre*. Des marchands ambulants vantent, à la criée, la qualité de leurs fruits ou légumes défraîchis. Des hommes, en pyjama, assis au balcon de leur appartement, des badauds debout aux lisières de la voie, *contemplent distraitement* l'écoulement interminable d'une foule bigarrée et bruyante. Attablés sur les trottoirs, les habitués des cafés, le teint basané, la mine absorbée, poursuivent, imperturbables, la partie engagée de jacquet ou de cartes, tandis que le poste de radio, branché sur Amman ou Beyrouth, vocifère des *mélopées d'Oum Kalsoum* ou de Firouz. Des conversations animées, ponctuées d'éclats de voix, se déroulent en langue arabe, dans ses formes les plus variées : en dialecte irakien ou marocain, en patois yéménite ou encore avec l'accent syrien. Parfois, on entend parler le kurde ou le persan.

Nous sommes dans le quartier Hatikvah, au cœur de Tel-Aviv. Tous ses habitants sont juifs. Ils sont originaires dans leur quasi-totalité des pays arabo-musulmans et pratiquent le rite sépharade. Mais ce qui les distingue surtout de leurs compatriotes « *occidentaux* », d'extraction européenne ou américaine, et de rite ashkenaze, c'est leur statut dans la société israélienne. Par la modestie de leurs revenus, par la médiocrité de leurs logements, *par la place qu'ils occupent dans* l'économie ou dans la hiérarchie de l'Etat, ils appartiennent dans leur grande majorité à la classe des déshérités, aux couches inférieures qui constituent la base de la pyramide sociale. A Hatikvah — l'un des nombreux centres de peuplement des juifs orientaux, qui constituent 60 % de la population, — les hommes sont éboueurs, manœuvres, ouvriers semi-qualifiés ou petits artisans ; les femmes, bonnes à tout faire, vendeuses, infirmières ou petites mains.

Menaché Yaacoubian, né à Kermanchen (Iran), gagne, dans une usine de pâtes, l'équivalent de 1 000 francs par mois. Sa femme, qui s'occupe de leurs trois enfants, ne travaille pas. Petit et frêle, engoncé dans un blouson de toile de coupe rudimentaire, un béret basque planté sur le crâne, il nous regarde tristement. « *Nous ne pouvons nous payer de la viande qu'une fois par semaine* », nous dit-il, après avoir expliqué que la moitié de son salaire est « *dévoré* » par les factures d'eau, d'électricité, *par les* impôts et les frais de transport. Son « *appartement* », d'une vingtaine de mètres carrés, est constitué d'une pièce principale, qui sert successivement de séjour et de chambre à coucher. Cinq matelas *sont empilés à même le sol*.

Dans un sens Menaché Yaacoubian est relativement privilégié : il est propriétaire de son logement, alors que ses voisins doivent payer des loyers qu'ils estiment exorbitants. Il est plus à l'aise *que ses cinq cent mille compatriotes* (un Israélien sur six) vivant au-dessous du minimum vital et dont beaucoup d'entre eux s'entassent à quatre, six et parfois à dix dans des habitations exiguës.

Les inégalités entre juifs occidentaux et juifs orientaux

Fuyant la promiscuité, des adolescents *hantent les rues et les* lieux publics, négligent leurs études, s'adonnent à l'alcool et à la drogue, constituent des gangs. On nous a déconseillé de circuler la nuit dans certaines rues d'Hatikvah. La veille de notre passage, un garçon de dix-neuf ans, victime d'un règlement de comptes, a été abattu à coups de revolver sur la voie publique. Selon le premier ministre intérimaire, M. Shimon Pérès, « *10 à 15 % des jeunes sombrent, annuellement, dans le crime la toxicomanie l'aliénation, le déshonneur et le désespoir* ». Cependant, *selon une estimation, le* taux de criminalité est trois fois plus élevé parmi les sépharades que chez les ashkenazes (couramment désignés comme étant, respectivement, les « *noirs* » et les « *blancs* » d'Israël).

Les disparités entre les deux communautés s'étendent à tous les domaines. Le revenu moyen d'un Occidental, compte tenu des qualifications, est deux fois plus élevé que celui du juif oriental. *Dans l'enseignement, les élèves* « *noirs* », qui constituent 62 % des effectifs des écoles primaires, ne sont plus que 12 % dans les universités et moins de 10 % à terminer leurs études supérieures. Tout concourt à exclure des élites la communauté majoritaire d'Israël : les embarras financiers, les logements exigus et insalubres, le milieu *familial inadéquat*, l'insuffisance des équipements scolaires, la médiocrité des enseignants dans les centres de peuplement orientaux. « *C'est comme si nous étions atteints d'une maladie héréditaire* », nous dit M. Elie Eliachar, vice-président de la Fédération mondiale des sépharades.

Loin de s'estomper, les inégalités se perpétuent, et même s'aggravent en raison de la polarisation sociale, qui s'accentue malgré l'amélioration, dans l'absolu, du niveau de vie. L'inflation galopante (près de 40 % l'année dernière, 185 % depuis 1970, contre 88 % en Grande-Bretagne pendant la même période), l'augmentation sensible *des impôts (estimée à 41 % pour* l'exercice 1977-1978 par rapport à l'année précédente), la fraude fiscale pratiquée sur une grande échelle par les possédants, contribuent à enrichir les nantis et à appauvrir les couches les plus défavorisées.

L'indexation des salaires, le relèvement de l'indemnité de vie chère et de diverses autres prestations n'ont pas suffi pour juguler les tensions sociales, comme en témoigne le nombre des grèves. Moins sensibles à l'argument selon lequel tout arrêt de travail porte atteinte à la sécurité de l'Etat, profitant aussi du souci du gouvernement travailliste de ne pas contrarier la classe ouvrière à la veille d'élections, deux cent soixante mille salariés (un sur quatre) ont débrayé en 1976, le plus souvent en violation des *consignes de la centrale syndicale* Histadrouth.

« *Malgré tout*, nous déclare son secrétaire général, M. Yerouham Meshel, *Israël peut se vanter d'avoir l'un des taux de grèves les plus bas du monde, un taux qui demeure inférieur, par exemple, à ceux de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Etats-Unis.* » « *D'ailleurs*, ajoute-t-il, *les débrayages se sont produits, pour la plupart, dans le secteur public, où la forme d'organisation syndicale favorise des rivalités sans fondement entre les diverses catégories de salariés.* » M. Mechel admet cependant que l'on ne *peut indéfiniment exiger des sacrifices* des travailleurs sans fixer un plafond aux bénéfices des possédants.

Une économie de guerre

Les *principales formations* qui se disputent les suffrages des électeurs proclament toutes leur volonté d' « *améliorer les conditions de vie* ». Aucune ne s'aventure à expliquer concrètement, chiffres à l'appui, comment elle s'y prendrait. Elles excluent d'office la réduction des dépenses militaires qui absorbent — si l'on y ajoute les crédits destinés à la sécurité intérieure et extérieure, les intérêts et le remboursement des dettes contractées à cet effet — plus de 60 % du budget, contre 6 % pour l'enseignement, 2 % pour la santé publique, 1 % pour la sécurité sociale.

Il n'est pas question non plus pour les grandes formations d'envisager une politique déflationniste. Etat sioniste, et donc ouvert à l'immigration, Israël — estiment-elles — ne peut tolérer un chômage, même limité et contrôlé. Il ne reste donc d'autre moyen pour assainir les finances du pays qu'à intensifier la production, accroître les exportations, freiner les importations de biens de consom*mation, tout en réduisant* le pouvoir d'achat de la population : stabilisation des salaires, augmentation des impôts : c'est la baisse planifiée du niveau de vie que recommandent publiquement nombre d'économistes et des voix aussi autorisées que celle du ministre des finances, M. Rabinovitch.

« *Nos travailleurs sont atteints d'une maladie occidentale : la paresse, ils veulent travailler moins et gagner davantage, mais il s'agit là d'un luxe que nous ne pouvons pas nous payer* », nous déclare le général Meir Amit, membre de la « troïka » (avec le général Ygal Yadin et M. Amnon Rubinstein), dirigeant du Dash, le nouveau parti qui prétend rénover la vie politique. M. Amit, qui fut *le P.-D.G.* du grand complexe industriel Koor, après avoir été chef des services de renseignement, ajoute : « *Le gouvernement, en gaspillant trop d'argent en prestations sociales, contribue à créer une génération de parasites.* »

Le général Ezer Weizman, numéro deux du Likoud *(droite nationaliste)*, estime, pour sa part, que « *la principale cause de l'inflation et de la hausse du coût de la vie est l'emprise de l'Etat sur l'économie* ». Il précise : « *Il faudra dénationaliser certaines industries, assouplir le contrôle des changes, mettre un terme à l'hypocrisie qui consiste à présenter l'Histadrouth comme une institution ouvrière alors qu'elle est le plus grand employeur du pays* » (1).

Fidèles à leur logique, le Likoud, le Dash ainsi que le Mafdal (les religieux) et les libéraux indépendants, entre autres, prônent la suppression du droit de grève dans « *les secteurs essentiels de l'économie* », par le biais d'une loi *instituant l'arbitrage obligatoire*. Le Maarakh (le front travailliste) lui-même, tiraillé entre partisans et adversaires d'une telle législation, évite de se prononcer nettement, mais fait diffuser sur les antennes de la télévision un montage montrant des forces de l'ordre matraquant des ouvriers en grève : « *Voici ce qui vous attend si vous votez Likoud* », commente, d'une voix suave, le propagandiste travailliste.

Bien que le front du Shelli — dont la troïka dirigeante est constituée par MM. Lova Eliav, Meir Pail et Ouri Avnery — soit également partagé, M. Eliav n'hésite pas à dénoncer « *la dictature qu'on cherche à imposer à la classe ouvrière* ». Le parti communiste, il va sans dire, est du même avis.

L'essentiel est que la plupart des formations politiques admettent aujourd'hui ce qu'elles niaient il y a quelques années, à savoir que le clivage social se confond dangereusement avec le clivage communautaire, que le problème risque, à terme, de devenir explosif. Toutes, dès lors, sollicitent les suffrages des juifs orientaux en multipliant les promesses de réforme, en se vantant de la proportion des sépharades dans leurs organes dirigeants et parmi leurs candidats (pourtant très minoritaires en règle générale).

Le parti communiste Rakah a suscité une certaine sensation en s'alliant à *une faction* des Panthères noires — mouvement de jeunes contestataires fondé en 1971 — et en offrant spontanément à leur chef, Charlie Bitton, la troisième place sur la liste de ses candidats, ce qui lui garantit son élection au Parlement.

Pour mesurer l'audace de ce geste, il faut avoir connu le chef des Panthères. Agé de vingt-huit ans, petit, frêle et brun, Charlie Bitton, l'œil noir, le geste vif, s'exprime avec fougue dans un langage simple, presque sommaire. Issu d'une modeste famille d'immigrants marocains, cet ancien délinquant a acquis une rapide notoriété par ses actions d'éclat en faveur des déshérités de sa communauté. Il purge, depuis le mardi 10 mai, une peine de trois mois de prison... pour vol avec effraction. A la tête d'un commando, il avait, en effet, le 30 mars 1976, cambriolé une grande usine de produits laitiers dont les prix venaient d'être relevés de 25 % et distribué le butin aux nécessiteux des quartiers populaires de Jérusalem.

« Robin des bois » pour les uns, « truand » pour les autres, il n'en reste pas moins qu'un repris de justice siégera prochainement à la neuvième Knesset en troisième position dans la hiérarchie du « Front démocratique pour la paix et l'égalité » (Hadash) qu'anime le P.C. et qui comprend, par ailleurs, divers groupuscules d'extrême gauche, des membres de kibboutzim et des personnalités indépendantes qui ont souscrit à un « programme commun » en six points.

Le Rakah a ainsi réussi pour la première fois à ouvrir une permanence à Hatikvah. Il ne parviendra pas pour autant, de l'avis même de ses dirigeants, à s'implanter sérieusement au sein de la communauté orientale, qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne vote pas, traditionnellement, à gauche. Selon un récent sondage effectué dans le centre de recherches Smith, 35 % des sépharades (et seulement 17 % des ashkenazes) donneront à la *consultation du 17 mai leurs suffrages* au Likoud, moins par conviction le plus souvent qu'en guise de protestation contre le sort qui leur est réservé.

« *Pour ma part*, nous a déclaré Menaché Yaacoubian, *ayant payé mon tribut à Israël en me battant dans les trois dernières guerres, je suis décidé à émigrer. Je ne supporte plus les conditions de vie à Hatikvah.* »

« Hatikvah » est également le titre de l'hymne national israélien qui appelle le peuple juif à revenir dans sa patrie ancestrale. Le mot signifie « espoir ».

(1) Selon le secrétaire général de l'Histadrouth, M. Meshel, son organisation et l'Etat contrôlent chacun 25 % de l'économie, les 50 % restants étant aux mains de l'entreprise privée.

Prochain article :

LA RÉVOLTE D'ISMAËL

AMÉRIQUES

Pérou

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET LES DIRIGEANTS DE LA BANQUE CENTRALE ONT REMIS LEUR DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Lima. — Le ministre péruvien de l'économie, M. Luis Barua, et les dirigeants de la Banque centrale du Pérou, ont donné leur démission au président de la République, le vendredi 13 mai. C'est le résultat d'une grave crise qui divise les principaux responsables de l'économie du pays depuis maintenant deux mois (*le Monde* daté 10-11 avril). Un comité interministériel spécial, présidé par le général Gaston Ibanez, ministre de l'industrie, qui avait été créé afin d'examiner les propositions de solution présentées par la Banque centrale, n'a pu aboutir à un accord.

A la mi-mars, une délégation du F.M.I. visitait le Pérou et demandait, comme condition préalable à l'octroi de prêts, l'application d'un sévère train de *mesures économiques*. La Banque centrale avait proposé un autre programme de mesures plus progressives.

Le gouvernement militaire hésite à accepter certaines réductions des dépenses publiques, notamment en matière d'armements. Il voudrait aussi éviter une hausse du coût de l'essence. Autant de mesures que les responsables de l'économie considèrent, pour leur part, comme indispensables.

Le pays attend des mesures rapides. Suivant un rapport qui n'a pas été rendu public de la Banque centrale, en 1976, la dette extérieure représentait 30 % des exportations et pourrait atteindre *39 % en 1977. Le déficit total du* budget de l'Etat était, en 1976, de 138 millions de soles (77 soles = 1 dollar) dont 52 millions pour la seule entreprise pétrolière d'Etat, Petroperu. Mais comment prendre de strictes mesures d'austérité sans déclencher une grave crise sociale ? On se demande, à Lima, si le président Morales Bermudez acceptera les démissions qui lui ont été offertes, alors qu'aucune solution de rechange ne paraît en vue.

Etats-Unis

Le « testament mormon » d'Howard Hughes est-il authentique ?

M. Henri Ollivier, directeur du laboratoire national de police scientifique de *Marseille*, se rendra en juillet à Las Vegas (Nevada) pour exposer devant un tribunal les raisons qui l'ont amené à conclure à l'authenticité du « testament mormon » du milliardaire américain Howard Hughes, mort le 5 avril 1976 alors qu'il était transporté par avion de sa résidence d'Acapulco, au Mexique, vers un hôpital de Houston (Texas), après avoir passé les quinze dernières années de sa vie dans la réclusion la plus complète. Il s'agit d'un document manuscrit de trois pages découvert dans un temple mormon de Salt-Lake City après la mort du milliardaire et qui prévoit le partage d'une fortune évaluée à 5 milliards de dollars entre cinq personnes, dont un pompiste, M. Melvin Dummar, qui hériterait de 125 millions de dollars, pour avoir un jour prêté quelque menue monnaie à l'homme qui était alors vraisemblablement le plus riche du *monde. C'est M. Dummar qui* apporta lui-même le « testament » au siège de l'église mormone.

Le professeur Ollivier a déclaré vendredi 13 mai que les empreintes digitales et la signature relevées sur ce document étaient les mêmes que celles conservées *dans les archives du département* américain de la défense. Ce texte n'est cependant qu'un des quelque trente « testaments » soumis aux experts qui s'efforcent de régler la succession de Howard Hughes.

M. Robert Mist, attorney général (« ministre de la justice ») de l'Etat du Nevada, a, de son côté, affirmé vendredi qu'aucune des empreintes digitales relevées sur le « testament mormon » n'étaient celles de Howard Hughes, et a démenti que le professeur Ollivier ait été prié, au cours de l'été 1976, d'examiner le document. — *(A.F.P., Reuter.)*

● ERRATUM. — *L'humour de Mao.* — Nous avons rapporté de façon inexacte une anecdote concernant l'humour de Mao, racontée par l'ancien président Nixon au cours de sa seconde interview avec le *journaliste britannique* David Frost (*le Monde* du 14 mai). M. Nixon rendait compte, non d'une conversation personnelle avec Mao, mais d'une histoire qui lui a été racontée par M. Hua Kuo-feng lors de son *dernier voyage en Chine, en 1976*, et qui concerne des propos échangés entre Mao et M. Kossyguine il y a dix ans. « *Nos divergences dureront dix mille ans* » aurait dit Mao. Comme M. Kossyguine (et non M. Frost, comme nous l'avons indiqué par erreur) protestait, Mao aurait répondu : « *Eh bien, compte tenu des arguments très persuasifs du Premier soviétique, j'enlève un millier d'années. Nos querelles continueront pendant neuf mille ans...* »

Mexique

LE PARTI GOUVERNEMENTAL EST FAVORABLE A LA LÉGALISATION DE PLUSIEURS FORMATIONS DE GAUCHE

Mexico (A.F.P.). — Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir au Mexique depuis *plus de quarante ans, se fait* l'avocat de la légalisation des partis d'opposition.

Dans une déclaration faite vendredi 13 mai devant la commission fédérale électorale mexicaine, juridiction chargée des *problèmes électoraux* et des partis, le président du PRI, M. Carlos Sansores Perez, a annoncé que son parti encouragerait une telle légalisation.

Quatre partis sont actuellement légalisés au Mexique : le PRI, le Parti authentique de la révolution mexicaine (PARM), le Parti populaire socialiste (P.P.S.) et le Parti d'action nationale (PAN), centriste d'opposition. Cinq autres partis, tous de gauche, pourraient bénéficier d'une légalisation : le parti communiste mexicain (P.C.M.), le parti mexicain des travailleurs (P.M.T.), le parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.), le parti démocrate mexicain (P.D.M.) et le parti socialiste des travailleurs (P.S.T.).

A Téhéran

M. Cyrus Vance affirme que la fourniture d'armes américaines ne saurait être liée au problème des droits de l'homme en Iran

M. Cyrus Vance a déclaré vendredi soir 13 mai au cours d'une conférence de presse tenue à Téhéran que ses entretiens avec le chah d'Iran avaient porté *essentiellement sur les ventes* d'armes américaines. Le secrétaire d'Etat, arrivé jeudi dans la capitale, s'était entretenu pendant deux heures et demie avec le souverain. Il devait participer ce samedi à la première des deux *journées de travail de la réunion* ministérielle du CENTO (Organisation du traité central), qui groupe la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Le refus de participation de Karachi et le peu d'enthousiasme manifesté par la Turquie (deux pays qui, à des titre divers, s'estiment mal traités par Washington) semblent les seuls véritables points d'intérêt de cette réunion, à laquelle participera aussi M. David Owen, secrétaire du Foreign Office.

Au cours de sa conférence de presse, M. Vance a indiqué qu'il avait abordé avec le chah le problème des droits de l'homme en Iran, mais il a rejeté catégoriquement l'idée qu'il puisse exister un lien entre cette question et les *fournitures* d'armes américaines. Sans doute pour améliorer le climat de la visite à cet égard, la cour d'appel militaire de Téhéran avait sensiblement réduit mercredi les sentences prononcées le mois dernier contre *onze opposants iraniens*, alors condamnés à des peines allant de trois ans de détention à l'emprisonnement à vie pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Le gouvernement iranien s'efforce d'ailleurs depuis un certain temps déjà *d'améliorer le traitement* réservé aux détenus politiques.

Le sort des détenus politiques

A Paris, l'Association française des juristes démocrates (59, rue Nicolo) dénonce à ce *propos* les « *manœuvres* » du gouvernement iranien « *qui, depuis quelque temps, cherche à donner une image humaine des conditions de détention dans les prisons du pays* ».

L'A.F.J.D. cite à ce propos les cas des prisons d'Evine et de Comité, qui « *avaient été préparées par une décoration des murs et la pose de tapis dans la perspective de la visite d'une commission de la Croix-Rouge* ». Le gouvernement iranien avait toutefois, selon le texte publié à Paris, « *mis en garde les détenus contre tous propos qui pourraient être rapportés aux observateurs internationaux concernant leurs conditions de détention et, plus particulièrement, les tortures dont ils ont été victimes. Une semaine après cet avertissement, le 10 avril 1977, la Savak a organisé une mission « fictive » dans les prisons d'Evine et de Comité, laissant croire qu'il s'agissait de la visite de la Croix-Rouge. Les prisonniers n'ayant aucune méfiance ont parlé des sévices subis. Ils ont alors été battus et transférés à la prison de Ghel Hessaf. Le 18 avril suivant, une commission authentique de la Croix-Rouge est passée dans les prisons. Les prisonniers, pensant qu'il s'agissait d'un nouveau piège de la Savak, se sont alors abstenus de parler* ».

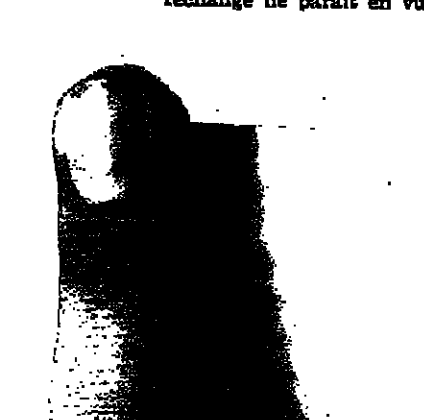
Le Mouvement de libération de l'Iran, organisation d'opposants réfugiés à l'étranger, note également un changement dans la tactique de la Savak. « *Le régime iranien annonce depuis un an et demi*, affirme un communiqué publié à Paris par cette organisation, *qu'un certain nombre de personnes sont tuées au cours d'accrochages avec la police. En réalité 80 % d'entre elles sont exécutées sommairement ou meurent sous la torture... Les prisonniers politiques qui sont libérés reçoivent l'avertissement suivant : « Ne croyez pas que vous êtes libres ; vous êtes toujours en prison... si vous avez la moindre activité, nous vous abattrons en pleine rue.* »

Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE LAISSE PRÉVOIR UNE « ÉVOLUTION » DANS LES RAPPORTS AVEC MOSCOU

L'hebdomadaire cairote *Akhbar el Yom* écrit, ce samedi 14 mai, que la vive tension entre l'Egypte et l'Union soviétique s'est quelque peu atténuée récemment grâce à des contacts directs entre les deux pays. Selon l'hebdomadaire officieux égyptien, c'est à cette évolution que songeait le président Sadate lorsqu'il a fait état, vendredi, de « *nouveaux développements* » et d'une « *évolution probable* » des relations entre Le Caire et Moscou au cours d'une conférence de presse conjointe à l'issue de la visite de trois jours en Egypte du président roumain Ceausescu.

Akhbar el Yom rapporte en outre que l'ambassadeur d'U.R.S.S. au Caire, M. Vladimir Polyakov, a transmis, il y a deux jours, « *un important message* » au ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmi. L'entretien au cours duquel M. Polyakov a remis ce message du Kremlin était le cinquième entre les deux hommes en moins d'un mois.



ASIE

Chine

A LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'INDUSTRIE

Les dirigeants incitent les travailleurs à la discipline et à l'abnégation

De notre correspondant

Pékin. — La signification politique de la *conférence nationale sur l'industrie*, commencée le 20 avril à Taching (*le Monde* daté des 24-25 avril) et qui s'est achevée le 14 mai à Pékin, a été dégagée dans deux discours prononcés le 9 mai par le président Hua Kuo-feng et par le maréchal Yeh Chien-ying, vice-président du comité central. L'agence Chine nouvelle a publié, vendredi 13 mai, l'intégralité du premier de ces *discours et des extraits importants du second.*

Il ressort de ces deux textes que la *direction chinoise* entend persuader l'opinion, en Chine comme à l'étranger, qu'elle a surmonté les divergences dont elle a souffert ces derniers mois, notamment à propos du cas de M. Teng Hsiao-ping et de son retour au pouvoir. Son unité est démontrée, sans que l'ancien vice-premier ministre ait reparu par le fait même que le maréchal Yeh Chien-ying — personnage considéré, du fait de son âge et de son prestige, comme l' *« au-dessus des factions »* — *a personnellement pris la* parole pour présenter M. Hua Kuo-feng comme un modèle dont les responsables du parti, à tous les échelons, doivent s'inspirer dans leur style de travail.

A travers la personne du maréchal, qui est également ministre de la défense, c'est aussi le soutien de l'armée au nouveau président du parti qui est affirmé. Il est significatif à cet égard que le maréchal Yeh Chien-ying ait non seulement souligné la nécessité impérieuse d'une modernisation de la défense nationale, mais également cité longuement les passages de la directive du 7 mai 1966 du président Mao exposant le rôle civil et politique de l'armée dans la nation. Caution est ainsi donnée à une politique de défense qui, tout en reconnaissant le poids des impératifs techniques, rejette l'idée d'un *« professionnalisme »* militaire trop exclusif au profit d'une conception *« révolutionnaire » de l'armée qui associe cette* dernière tant à l'édification économique du pays qu'aux luttes internes destinées à se poursuivre.

On est frappé en second lieu par le ton fortement militant de ces deux discours.

Se préparer à une guerre mondiale

Depuis longtemps M. Hua Kuo-feng n'avait pas parlé avec autant d'insistance de la lutte de classes, de la *« limitation du droit bourgeois »*, de la nécessité d'éviter *l'apparition d'une classe de bureaucrates »*. Le président du P.C. constate que la *« base matérielle »* de l'économie chinoise *« n'est pas assez solide »* et appelle à une intensification des efforts *pour développer* les forces productives. Mais il souligne que la Chine doit *« prendre la voie du développement industriel qui lui est propre »*. Voie austère, faite *de discipline et d'abnégation* : les travailleurs ne devraient, par exemple, se soucier ni de leur niveau de salaire ni de savoir *« si les heures de travail sont longues ou brèves »*, ou s'ils accomplissent leur tâche à titre volontaire ou parce qu'elle leur est assignée. Et M. Hua Kuo-feng — d'ajouter — ce que l'on n'avait pas entendu depuis quelque temps — que la direction des entreprises doit être *« fermement tenue en main par les marxistes »*.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre de langage, contrastant avec le laxisme idéologique qui, sous prétexte de combattre le *« dogmatisme »* de la *« bande des quatre »* avait eu tendance à prendre le dessus au printemps. Si, comme tout permet de le croire, un débat a eu *lieu à ce sujet* au sein de la direction chinoise, l'impression qu'on veut donner aujourd'hui est qu'il a été tranché dans le sens de la rigueur.

M. Hua Kuo-feng et le maréchal Yeh Chien-ying ont évoqué l'un et l'autre la perspective d'une nouvelle guerre mondiale, à laquelle la Chine doit être préparée. De là, pour la République populaire, la nécessité de ne pas perdre une seconde pour se *doter* d'une *industrie puissante*, moderne, avant tout, d'une sidérurgie capable de fournir aux forces armées les équipements que réclamerait leur participation à un conflit *majeur.*

Ce n'est cependant point l'essentiel, et, si l'accent est mis sur l'urgence des tâches à accomplir, l'horizon du vaste programme de *développement* proposé au pays est celui de l'an 2000. On retrouve ici les grandes lignes du plan présenté par Chou En-lai devant l'Assemblée nationale populaire en janvier 1975. *S'y ajoutent principalement* des consignes rigoureuses de *« remise en ordre »* qui annoncent à tous les niveaux de sérieuses mesures de réorganisation dans les équipes dirigeantes.

A en juger par les documents publiés jusqu'à présent, cette *conférence nationale sur l'industrie — qui a été préparée pendant plus de deux* ans — n'a pas tranché tous les problèmes. Le problème des stimulants — matériels ou autres — a, semble-t-il, été purement et simplement ignoré. De même, la politique d'investissements, c'est-à-dire du dosage entre accumulation et distribution, n'est définie que très vaguement. On peut supposer que la *doctrine du régime s'élaborera avec plus* de précision dans les mois à venir, notamment à l'occasion de la préparation du XI[e] Congrès du parti. Pour l'instant, en tout cas, une nette volonté prévaut de se réclamer de l'héritage maoïste et de ne rien faire qui puisse conduire à des révisions idéologiques et politiques trop profondes. La suite seule permettra de dire s'il s'agit d'apparences ou de réalités.

ALAIN JACOB.

Corée du Nord

EN VISITE AU JAPON

Des parlementaires commentent favorablement la décision du retrait de forces américaines stationnées au Sud

Tokyo (*A.F.P.*). — La Corée du Nord a accueilli favorablement la décision prise par les Etats-Unis de retirer une partie de leurs troupes de la Corée du Sud (1) et est prête à entamer des négociations avec Séoul pour réunifier la péninsule, a déclaré vendredi 13 mai à Tokyo un parlementaire nord-coréen en visite au Japon.

« Le retrait prendra probablement du temps, mais nous y attacherons la plus grande importance », a précisé à l'agence Kyodo M. Hyon Jung Guk, membre de l'Assemblée populaire suprême de Corée et chef d'une délégation de huit parlementaires nord-coréens venus au Japon pour négocier un nouvel accord quinquennal sur le commerce et la pêche.

M. Shigeru Hori, président de la Chambre japonaise des représentants et membre du parti libéral-démocrate, au pouvoir, a dit aux parlementaires nord-coréens que les deux pays, *« encore très éloignés malgré leur voisinage géographique »*, doivent développer leurs relations, car il serait mauvais de *« laisser l'Extrême-Orient dans la situation où il se trouve actuellement »*.

Le Japon et la Corée du Nord n'entretiennent pas de relations diplomatiques malgré leurs échanges commerciaux. C'est la seconde fois qu'une délégation parlementaire nord-coréenne est reçue officiellement au Japon. Une première délégation s'était rendue à Tokyo en 1974 pour un congrès international.

(1) Le département d'Etat a annoncé le 11 mai que le général George Brown, président du comité des chefs d'état-major de l'armée américaine, et M. Philip Habib, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques, se rendront le 24 mai à Séoul pour des « consultation sur le futur retrait des forces terrestres américaines » stationnées en Corée du Sud.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

BREYTENBACH MENOTTES AUX POIGNETS...

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — *Détendu, les cheveux coupés très court, vêtu d'un strict costume bleu, Breyten Breytenbach, le poète afrikaans rebelle, emprisonné pour neuf ans en 1975, a comparu, vendredi 13 mai, devant un magistrat de Pretoria sous une nouvelle inculpation en vertu de la loi sur le terrorisme.* (le Monde *du 12 mai).*

Son procès a été repoussé au 20 juin, et aucun détail n'a été révélé sur les charges qui pèsent contre lui. Breytenbach a souri lorsque le juge a demandé à son avocat s'il demandait la liberté sous caution, puis, menottes aux poignets, il a regagné sa cellule de la prison centrale de Pretoria — où sont incarcérés les prisonniers politiques blancs — après avoir salué d'un geste de la main ses nombreux amis écrivains et poètes présents dans la salle d'audience.

Selon certains journaux sud-africains, la nouvelle inculpation viserait une tentative d'évasion.

Au moment où Breyten Breytenbach comparaissait devant ses juges, le gouvernement annonçait qu'un visa avait été refusé à sa femme, Yolande, Française d'origine vietnamienne vivant à Paris, qui lui a déjà rendu visite deux fois depuis sa condamnation. Un porte-parole officiel a précisé qu'elle n'était pas définitivement empêchée de se rendre en Afrique du Sud, mais que « le moment n'était pas convenable ». — *(Intérim.)*

Territoire français des Afars et des Issas

M. AHMED DINI EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA NOUVELLE CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Correspondance.)

Djibouti. — M. Ahmed Dini Ahmed, porte-parole de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, a été élu à l'unanimité vendredi matin 13 mai président de la nouvelle Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas. (Nos dernières éditions du 13 mai.)

Ouvrant la séance extraordinaire en tant que doyen d'âge de la Chambre des députés élue le 8 mai dernier, M. Hassan Gouled, président de la L.P.A.I., qui dirigeait également la liste unique du Rassemblement populaire pour l'indépendance, a appelé les soixante-cinq députés à se considérer comme *« les élus de toute la population »*. *« Organisation, production, travail et austérité »* sont les recommandations qu'il a faites aux nouveaux élus, avant qu'ils désignent leur bureau et leurs commissions. L'élection du conseil de gouvernement du T.F.A.I. devrait intervenir au début de la semaine.

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Si besoin est, nous frapperons à Tindouf

déclare M. Bouabid, ministre d'État marocain

Deux semaines après l'attaque menée par une unité du Front Polisario contre la cité minière de Zouérate, en Mauritanie, la tension dans la région reste vive. M[e] Abderrahim Bouabid, ministre d'Etat marocain sans portefeuille et premier secrétaire de l'Union *socialiste des forces populaires* (U.S.F.P.), a déclaré, vendredi 13 mai, à Rabat, que le Maroc ferait intervenir directement son armée si son alliée, la Mauritanie, était envahie. *« Nos deux pays,* a-t-il ajouté, *ne pourront pas continuer à supporter sur leurs territoires une telle tactique de guérilla. Si l'Algérie s'entête, le Maroc sera bien obligé de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir de telles entreprises. Si besoin est, il frappera au point d'où viennent les attaques, c'est-à-dire Tindouf, quelles qu'en soient les conséquences. »* Le ministre a ajouté : *« Zouérate, c'est un peu la réponse algérienne à la décision marocaine de soutenir le Zaïre en lui envoyant des soldats. »*

La concertation entre Rabat et Nouakchott reste, d'autre part, très étroite. M. Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, est arrivé jeudi dans la capitale *mauritanienne* et s'est entretenu avec M. Hamdi Ould Mouknas, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères.

M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a indiqué au Sénat, vendredi 13 mai, qu'il *« ne pouvait parler qu'avec prudence du sort des six Français enlevés en Mauritanie ». « Le Croissant-Rouge algérien ainsi que le gouvernement algérien ont été saisis*, a-t-il précisé, en réponse à une question orale de M. Cantegrit (Gauche démocratique), représentant des Français à l'étranger. *Nous sommes également intervenus auprès des Nations unies. »* Il a assuré que l'attaque du Polisario contre Zouérate était *« une agression armée dans une zone non concessionnaire, délibérément dirigée contre nos compatriotes, des civils sans défense, alors que la France n'a rien à voir dans le conflit »*.

● A ALGER, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, *a réaffirmé, vendredi soir, que son* pays était *« entièrement disponible pour aider le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et le gouvernement français à établir des contacts directs avec les représentants du Front Polisario »*. Dans un message adressé au C.I.C.R., le ministre souligne que l'Algérie ne dispose pas, toutefois, *« d'informations lui permettant de connaître avec exactitude la situation actuelle des personnes disparues »*.

Le Front Polisario a publié, vendredi également, un communiqué annonçant que ses forces avaient investi, au cours de la nuit du 9 *au 10 mai, deux postes militaires* dans le sud marocain.

● *Les quatre réunions d'information* prévues par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (B.P. 236 75264 Paris, Cedex 06), et qui devaient se tenir à La Ciotat, à Salon, à Marseille et à Arles entre le 10 et le 15 mai, ont été interdites par la préfecture des Bouches-du-Rhône. Les Amis de la R.A.S.D. ont tenu, vendredi 13 mai, à Marseille, une conférence de presse pour protester contre cette décision.

Ethiopie

Près de la frontière soudanaise

ENVIRON TROIS CENTS « CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES » AURAIENT ÉTÉ « LIQUIDÉS » PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES

La radio d'Addis-Abeda, captée à Nairobi, a annoncé, vendredi 13 mai, que deux cent soixante-huit *« contre-révolutionnaires venus de l'extérieur »* avaient été *« liquidés »* dans la région de Gondar, proche de la frontière avec le Soudan, au cours d'une opération menée par la milice populaire et les forces armées. Seize autres *« réactionnaires »* auraient été faits prisonniers et quarante-huit armes saisies. Une autre opération avait permis auparavant de mettre hors de combat quarante *« bandits »*. Dans les deux cas, les forces gouvernementales n'auraient subi que des pertes légères.

A Stockholm, l'organisation suédoise du Secours à l'enfance a affirmé, vendredi, avoir appris que cinq cents jeunes gens avaient été exécutés sans jugement à Addis-Abeba depuis le massacre de lycéens et d'étudiants des 29 et 30 avril derniers. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Deniau (app. R.P.R.) relève l'échec de la loi favorisant l'accès à la retraite de certains travailleurs manuels

Vendredi 13 mai, l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Franceschi (*P.S.*), au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants ont notamment été évoqués :

● LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS.

M. XAVIER DENIAU (app. R.P.R., Loiret) souhaite connaître le nombre de bénéficiaires de la loi de décembre 1975 qui permet aux travailleurs manuels salariés, justifiant d'une longue durée d'assurance et ayant été soumis aux conditions de travail les plus rudes, ainsi qu'aux ouvrières mères de trois enfants, de bénéficier, dès l'âge de soixante ans, d'une pension de vieillesse calculée sur le taux de 50 %.

Mme MISSOFFE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, indique qu'au 31 décembre 1976, le nombre des demandes s'élevait à 6 397 : 4 633 demandes au titre d'une activité pénible et 1 764 demandes présentées par des ouvrières mères de famille. A ce nombre s'ajoutent les 2 387 demandes de majorations forfaitaires de pensions émanant de retraités qui remplissaient déjà les conditions fixées par la loi. Au 31 décembre 1976, 1 413 pensions de vieillesse et 317 majorations forfaitaires avaient été attribuées. Mme Missoffe annonce que le nombre des demandeurs réunissant les conditions requises étant sensiblement inférieur aux prévisions initiales, le gouvernement a décidé de ramener de quarante-trois à quarante et un ans la durée d'assurance exigée pour l'attribution de la pension anticipée.

Pour M. DENIAU, l'échec de la loi s'explique par le manque d'information, et la *« façon dont les services administratifs appliquent cette loi généreuse illustre bien les méfaits de la technocratie »*.

● LES IMPORTATIONS DE TEXTILES.

M. DENIS (R.I., Mayenne) ayant attiré son attention sur la *situation « critique »* de l'industrie textile, M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, lui rappelle les trois objectifs du gouvernement : *ordonner* les courants d'importation ; rendre notre industrie plus compétitive et promouvoir les exportations. Le député dénonce le comportement de certains industriels étrangers qu'il qualifie de *« véritables négriers »*. Il estime *« inadmissible »* que les investissements de certaines de ces entreprises soient financés par des capitaux français. *« Si nous voulons combattre le chômage*, conclut-il, *il faut éviter aux industries françaises et européennes la concurrence des producteurs qui ignorent tout esprit social. »*

● LES IMPORTATIONS D'ARMES ETRANGERES.

M. BAILLOT (P.C., Paris) dénonce *« la concurrence sauvage qui entraine une aggravation du chômage dans la région stéphanoise »*. Pour M. Rufenacht, les importations (38 % du marché intérieur), en régression tant en valeur relative qu'en valeur absolue, ne sont pas à l'origine des difficultés actuelles dans l'industrie de l'armurerie. M. Baillot affirme, au contraire, que la proportion d'armes importées est passée de 40 % en 1970 à près de 48 % en 1975 et à 55 % en 1976. A son avis, le gouvernement doit prendre des mesures d'assistance à l'exportation et limiter les importations.

● LA VITICULTURE MERIDIONALE.

Pour M. BAYOU (P.S., Hérault) cette viticulture *« agonise dans l'incrédulité, l'indifférence ou même l'hostilité générale et l'économie de tout le Midi viticole périclite »*.

M. BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture, rappelle qu'un ensemble d'actions a été engagé pour promouvoir les vins de table de qualité, assurer l'équilibre du marché et soutenir le revenu des producteurs. Puis il évoque successivement l'aide à la trésorerie des producteurs de vins de table de qualité (qui devrait concerner 6 à 7 millions d'hectolitres de vins) : le report de la date limite des opérations de distillation à 7,04 F et l'indemnisation, dès juillet, des viticulteurs dont la vendange a été sinistrée par les pluies excessives de l'automne. Quant aux conséquences des gelées de printemps, elles seront étudiées le 23 mai avec les dirigeants viticoles.

● LE GEMMAGE.

M. RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne) reproche au gouvernement de signer, par sa politique, *« l'arrêt de mort de la production nationale des gemmes, qui est passée pour la forêt de Gascogne de 82 millions de litres en 1950 à 12 millions en 1976, alors que nos besoins s'élèvent à 60 millions. »*

Pour M. BLANC, *« L'évolution de la production de gemme dépend du marché international, et la France ne peut, sauf à dépérir, se replier sur elle-même. Le marché évolue, et cette évolution impose des mutations économiques devant lesquelles le gouvernement ne reste pas inactif. »*

● LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

Répondant à M. Mayoud (R.I., Rhône), M. BLANC affirme que la politique communautaire des plans de développement doit être *« un moteur pour l'ensemble de l'agriculture »*. Il souhaite que la modernisation de l'exploitation d'un jeune agriculteur puisse être aidée dans le cadre même de son exploitation et que des aides soient accordées à des exploitations de petite taille, qui atteindraient progressivement le niveau requis. Ces propositions, précise-t-il, seront discutées à la conférence annuelle, avec la profession agricole.

● L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI.

En réponse à une question de M. BAUMEL (R.P.R., Hauts-de-Seine), M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail, donne les précisions suivantes : *« De 1975 à 1976, le nombre des points d'implantation de l'Agence est passé de 530 à 561. Au 1[er] mai 1977, il atteindra 572 : 322 agences et 250 antennes. A la fin de 1974, les effectifs de l'Agence s'élevaient à 6 193 agents. En 1976, l'effectif budgétaire a atteint 7 160 et sera porté en 1977 à 7 710. »* Il ajoute : *« Compte tenu de l'acuité des problèmes du chômage, l'agence ne sera pas freinée dans son action, ni en ce qui concerne ses effectifs, ni pour son budget. »*

Au cours de cette séance, M. BOUVARD (réf., Morbihan) a rappelé les revendications des anciens combattants résistants ; M. DAILLET (réf., Manche) a insisté sur le rôle déterminant que devrait jouer l'enseignement pré-professionnel dans la résorption du chômage des jeunes ; M. DE POULPIQUET (R.P.R., Finistère) a souhaité que les éleveurs de chevaux de trait ou de selle bénéficient d'une protection sérieuse, ce qui implique l'organisation du marché de la viande chevaline. Enfin, M. SAINT-PAUL (P.S., Ariège) a évoqué les problèmes posés aux maires par la disposition soumettant au permis de construire les travaux de distribution d'énergie.

P. Fr.

LES RESPONSABLES DES INSTITUTS DE SONDAGE FORMULENT DES RÉSERVES SUR LES PROJETS DE RÉGLEMENTATION

Les responsables de la section « informations et stratégies » de la chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils (SYNTEC) — qui regroupe 80 % des instituts de sondage — ont exposé, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 12 mai, leur position sur les projets du gouvernement en matière de réglementation et de déontologie des sondages politiques.

Après la communication faite, le 4 mai, devant le conseil des ministres, par M. Raymond Barre, les professionnels avaient émis des réserves sur l'intention du gouvernement d'interdire *« la publication de sondages à caractère politique ou électoral dans la semaine précédant une élection nationale »*. Les responsables des principaux organismes d'enquête d'opinion ont confirmé leur opposition à une telle interdiction.

En revanche, les adhérents de SYNTEC se sont déclarés prêts à exiger des journaux qu'ils publient en même temps que l'ensemble des résultats une fiche technique qui précisera les conditions dans lesquelles a été réalisé le sondage.

Ils estiment que l'agrément officiel des instituts de sondage constituerait *« un danger pour la démocratie »*. M. Weill (SOFRES) a noté à ce sujet : *« Pour le moment, les instituts de sondage ne sont pas manipulés et ne sont pas manipulables. Il pourrait en être autrement avec la création d'un ordre. »*

POLITIQUE

APRÈS LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE MM. BARRE ET MITTERRAND

— Libres opinions —

Ce qu'ils n'ont pas dit

par ALFRED FABRE-LUCE

A la fin du duel Barre-Mitterrand, une idée toute simple a surgi dans mon esprit : « Bonne soirée pour la France. » C'était une de ces « premières impressions » dont on se dit, le lendemain, qu'elle était naïve, mais dont on se dira peut-être plus tard qu'elle était la « bonne ».

Grâce à une courtoisie réciproque, qui honorait les deux interlocuteurs, au-delà de l'estime qu'ils avaient visiblement l'un pour l'autre, à travers cette part d'accord qui les opposait aux deux grands absents (Marchais et Chirac), on entrevoyait, encore lointain — mais nécessaire si la France doit conserver son rang — le large consensus dont, quelques jours auparavant, le président de la République paraissait rêver tout seul

Une grande partie de l'émission a été consacrée à une discussion sur la gestion des affaires de l'Etat. Une discussion où Raymond Barre avait toutes chances de dominer, en raison de sa parfaite connaissance des dossiers et de son expérience européenne. A travers ses propos apparaissait la réalité de l'environnement international où le gouvernement de 1978 — qu'il soit de droite ou de gauche — se trouvera placé. Par rapport à cette réalité, le monde de son antagoniste faisait figure d'imaginaire François Mitterrand se trouvait dans la cruelle situation d'un européen convaincu qui risque d'être amené à refermer la fenêtre ouverte sur l'Europe.

***

Les constatations des deux antagonistes, même quand elles paraissaient s'opposer, se rejoignaient parfois. François Mitterrand accordait que Raymond Barre avait stoppé la « chute » qui s'esquissait sous Chirac et remporté un « demi-succès ». Seule la discrétion « majoritaire » empêchait Raymond Barre d'enchaîner en disant : « *En effet, quand je suis arrivé, les experts, en France et à l'étranger, annonçaient une chute du franc et une dégradation accentuée de la balance commerciale Elles ne se sont pas produites.* » Et il eût pu ajouter : « *Ce résultat que vous considérez comme simplement négatif vous apparaîtrait comme une victoire si vous vouliez bien imaginer les conséquences de la tendance antérieure. Certaines anticipations de hausse ont disparu, ou ne sont plus entretenues que par un double sabotage politique.* » (Mais c'eût été une fois de plus évoquer les deux grands absents : Chirac et Marchais.)

A la réflexion, j'ai surtout pensé à ce que les orateurs n'avaient pas dit. Si François Mitterrand avait d'emblée adopté un ton plus agressif, Raymond Barre eût pu lui opposer un réquisitoire portant non seulement sur l'avenir, mais sur le passé du programme commun Une partie de ses dispositions a été réalisée par les gouvernements de la majorité, une autre partie a été refusée par l'opposition elle-même Elle a écarté le raccourcissement du mandat présidentiel et dénonce maintenant comme un « truc » la représentation proportionnelle expressément réclamée dans le texte de 1972 Elle ne parle plus aujourd'hui de « *renoncer à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit* ». Le parti communiste envisage même de la moderniser et d'engager des dépenses supplémentaires pour la diriger aussi contre les Etats-Unis ! En vérité, voici déjà plusieurs années que le programme commun apparaît à tous les esprits sérieux (du moins, quand ils s'expriment en privé) comme une vieille momie. Or, pendant tout ce temps, nous avons été invités à révérer cette momie. On pense à cette nouvelle d'un écrivain où quelque part, dans un Orient de légende, une armée suivait longuement le palanquin d'un roi mort.

***

De son côté, François Mitterrand n'a pas eu l'occasion d'insister sur la grande faiblesse passée et présente de la majorité : son incapacité à résoudre le problème de la justice fiscale. Mais, s'il l'avait fait, Raymond Barre aurait pu lui opposer cette réponse : « *La taxation du capital n'a réussi que dans des pays où les fondements du capitalisme n'étaient pas vraiment discutés. Si cette condition préalable était établie en France, l'exemple pourrait être suivi* » Confiance des épargnants, confiance des travailleurs, quand donc cette double condition sera-t-elle réalisée ? Les deux éléments continuent à s'opposer, bien qu'ils coexistent souvent à l'intérieur d'un même individu.

Les deux orateurs ont perdu du temps à discuter sur l'accord de la Jamaïque (qui s'appliquera en tout cas), mais n'ont pas abordé le problème de la fuite interne des capitaux. Ils n'ont pas non plus vraiment parlé des nationalisations. Il est pourtant évident que la gauche va discuter d'un « calendrier » qui sera un commencement de discrimination entre les nationalisations. Enfin, ni Raymond Barre ni François Mitterrand n'ont commenté cette nouvelle formidable et toute fraîche : le parti communiste réclamant, à l'occasion de son ralliement à la force de frappe, un doigt sur la gâchette Si, pour Henri IV, « *Paris valait bien une messe* », ce cadeau à l'U.R.S.S vaut bien pour elle l'abandon verbal par le P.C de la dictature du prolétariat

On parlera de tout cela une autre fois. Saluons, en attendant, l'acquis de jeudi soir. La marée montante de l'union de la gauche aura, semble-t-il, culminé un an trop tôt Cette semaine, un reflux de la marée s'est esquissé. Il n'était pas dû à une fanatisation de la droite ou à une tentative d'opération magique (M Chirac a eu beau dire l'autre jour « non au chômage », M. Mitterrand lui-même a dû admettre que le chômage allait subsister en tout cas). Il était dû aux divisions de la gauche, au respect conquis par la fermeté de Raymond Barre et à un progrès du bon sens dans l'opinion française.

LE CHIFFRAGE DU P.C.F.

Quelles hypothèses d'augmentation des salaires ?

Un point très important des comptes du parti communiste sur son *actualisation du programme commun* semble avoir échappé aussi bien à M. Barre qu'à M Mitterrand : c'est celui de la progression très lente du pouvoir d'achat prévue par les communistes pour les salariés gagnant plus de 3 200 francs par mois Une progression très lente également est prévue par le P.C.F. pour les revenus des entrepreneurs individuels (artisans et commerçants). *L'examen attentif des comptes du* P.C. semble montrer que l'essentiel des richesses dégagées par une forte croissance économique (6 % l'an) serait consacré par les communistes aux travailleurs payés au SMIC qui verraient — sur les bases actuelles et pour quarante heures par semaine — leur revenu augmenter de 39 % et à ceux dont les ressources se situent entre le *SMIC et environ 3 200 francs par* mois

Certains commentateurs, en analysant les comptes du parti communiste, ont posé la question de savoir si les salaires correspondant aux emplois nouveaux créés (2,4 millions entre 1978 et 1982, soit environ 1,5 million d'ici à 1980) avaient bien été pris en compte, ou s'ils avaient été oubliés *L'Humanité* du 12 mai a apporté une réponse affirmative : « *Notre prévision d'augmentation de la masse des salaires et cotisations sociales, soit 313 milliards de francs, correspond à la fois à l'augmentation du pouvoir d'achat et au paiement des nouveaux postes de travail.* »

La *masse salariale de 1977*, indiquent les comptes de la nation, pourrait être de 661 milliards de francs. Si l'on y ajoute les 85 milliards de francs représentant le relèvement du SMIC et des bas salaires avoisinants (1) on obtient une masse salariale de 746 milliards de francs

Un million et demi d'emplois nouveaux créés d'ici à 1980 représente, par rapport au nombre actuel des salariés (17 millions), une progression de 8,8 % des emplois existants : *cela entraînerait donc — à salaires* constants — une augmentation parallèle de la masse salariale supplémentaire d'environ 66 milliards de francs. Le P.C ayant prévu 112 milliards de francs (2) « *pour augmenter de façon différenciée le pouvoir d'achat des salaires* » (salaires existants aussi bien que rémunération des emplois à créer, précision donnée par *l'Humanité*), il resterait donc 46 milliards de francs seulement (112-66) à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés touchant plus de 3 200 F par mois environ. Par rapport à une masse salariale *de 746 milliards de francs*, ces 46 milliards de francs ne représentent qu'une augmentation de 6,2 % en trois ans, soit une progression du pouvoir d'achat de 2 % par an (contre 4 % à 5 % pendant les dix années qui ont précédé la crise).

Cette faible augmentation du niveau de vie prévue par le parti communiste est confirmée par les chiffres cités dans le compte des *entrepreneurs individuels* (commerçants et artisans) Pour ceux-ci, le P.C ne prévoit que 16 milliards de francs d'augmentation des revenus : ce qui, rapporté à la masse actuelle de leurs revenus (295 milliards, selon les comptes de la nation), représente une augmentation de 5,4 % en trois ans, soit 1,8 % par an

On peut donc se demander si le P.C., prévoyant d'accorder un avantage supérieur à celui de « Grenelle » de 1968 aux travailleurs payés au SMIC et à ceux dont les revenus ne dépassent pas 3 200 F par mois, ne s'engage pas à poursuivre *grosso modo* le plan Barre pour les autres, en n'accordant qu'une hausse très faible de leur pouvoir d'achat

C'est apparemment un paradoxe. C'est aussi la marque d'une grande rigueur S'il en est bien ainsi, pourquoi le P.C. ne l'a-t-il pas clairement annoncé ? — A. V

---

(1) Si les seuls salariés payés au SMIC voyaient leurs revenus augmenter de 39 %, cela représenterait une masse salariale supplémentaire de 33 milliards de francs environ. Si tous les bas salaires étaient relevés de façon dégressive jusqu'à deux fois le niveau du SMIC, soit 3 168 F (sur la base de quarante heures), cela représenterait 66 milliards de francs environ. Comme le P.C. prévoit à cet effet une masse salariale de 85 milliards de francs, la revalorisation prévue irait un peu au-delà des 3 168 francs.

(2) Le P.C. prévoit 197 milliards de francs d'augmentation pour le total de la masse des salaires en 1980, dont 85 milliards pour le seul relèvement des bas salaires.

M. FITERMAN : le « non » brutal de Mitterrand est injustifié

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., s'est déclaré « *choqué* », vendredi *13 mai sur Antenne 2*, du refus opposé par M. Mitterrand au chiffrage communiste du programme commun actualisé. M. Fiterman estime le « non » du premier secrétaire du P.S. « *brutal et particulièrement injustifié* ».

De son côté, M. René Piquet, membre du secrétariat, qui parlait le même jour à Nice, a souligné : « *Il convient d'attendre avant de rejeter les propositions du P.C.F., la discussion qui doit normalement s'engager lors de la rencontre au « sommet » des partis du programme commun le 17 mai prochain.* »

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 14 mai, René Andrieu reprend la même idée en écrivant : « *On regrettera que François Mitterrand ait choisi l'occasion d'un dialogue avec le premier ministre — singulier arbitrage — pour opposer une fin de non-recevoir à nos propositions concernant le chiffrage du programme commun.* »

Les communistes admettent toutefois que leurs propositions chiffrées soient discutées. M. Poperen, membre du bureau politique, a indiqué à ce propos, vendredi 13 mai au micro de France-Inter :

« *Il s'agit des propositions que nous avons faites, de propositions par conséquent à débattre, non pas à prendre ou à laisser, et non pas à rejeter non plus, bien entendu, à examiner sérieusement. Mais, chiffrer des propositions dont l'objectif fondamental est de permettre d'alléger la peine des gens les plus exploités, les plus en difficultés, ne peut en aucun cas gêner le grand débat pour développer l'action contre la politique gouvernementale.* »

Les réactions

● *M. Bertrand de Maigret*, délégué général du comité national de soutien au président de la République : « *Aujourd'hui, apparaissent les problèmes du plan de redressement ; demain, les Français cueilleront les fruits de l'effort et de la persévérance. Alors, éclatera la vérité politique, celle d'une majorité qui a les pieds solidement posés sur le sol de France, et celle d'une opposition dont le romantisme ne suffit plus à cacher les contradictions et les incertitudes.* »

● *M. François Bordry*, président des Jeunes Démocrates sociaux : « *Face à l'improvisation maintenant démontrée des propositions du programme commun, Raymond Barre a donné une image claire du véritable combat majoritaire. Les partis de la majorité, unis sur l'essentiel, doivent en tirer les conséquences et trouver un langage à la hauteur de l'enjeu. Les Jeunes Démocrates sociaux feront en sorte que le C.D.S. apporte sa part de renouvellement à une majorité dont le premier ministre a su montrer le vrai visage.* »

● *M. Raymond Dronne*, député réformateur de la Sarthe : « *M. Raymond Barre s'est imposé comme le chef véritable de la majorité. Alors que tant de membres de la majorité baissent les bras, il a donné l'exemple réconfortant d'un homme qui sait relever les défis et redonner confiance.* »

● *Le docteur Max Pallas*, président du Centre indépendant, estime que « *M. Raymond Barre a très largement dominé le débat qui l'opposait à M. Mitterrand, tout simplement parce qu'il a su opposer l'effort dans le bon sens que mène le gouvernement pour le redressement économique du pays aux promesses démagogiques de la coalition socialo-communiste, qui apparaît ainsi de plus en plus comme la voie du risque et de l'aventure* ». « *Ce débat aura aussi révélé*, ajoute-t-il, *la profondeur des divisions idéologiques entre les signataires du programme commun, alors que la majorité n'est divisée que sur des querelles d'hommes et des ambitions personnelles.* »

● *M. Alain Krivine*, membre du comité central de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : « *Mitterrand a eu un mérite et un seul : la franchise. En écoutant bien, des millions de travailleurs ont appris que la gauche veut mieux gérer la société mais ne veut pas la changer, qu'elle veut plus de démocratie, mais qu'elle n'entend pas laisser les travailleurs diriger leur entreprise, qu'elle est prête à les entendre mais pas prête à satisfaire leurs demandes, qu'elle grappillera quelques ressources mais ne s'attaquera pas à la loi du profit et à la propriété privée.* »

● *M. Charpentié*, président de la C.G.C., a déclaré vendredi matin :

« *Au-delà des convictions et de la sincérité apparente de chacun des protagonistes, aucun problème n'a été abordé vraiment en profondeur. Je note cependant que MM. Mitterrand et Barre sont d'accord pour considérer que l'augmentation de la fiscalité constitue un élément d'injustice sociale. Ainsi l'argent des autres que l'on culpabilise en laissant croire qu'ils ont des revenus excessifs peut être mis au service d'une politique aussi bien d'un côté que de l'autre. Cela est facile et manque d'imagination.*

» *Les cadres sont également prévenus de l'écrasement systématique des écarts de revenus qui sera réalisé dans le futur, faisant fi des réalités contractuelles dans lesquelles les cadres sont partie prenante. Il est regrettable que sur ce plan, Raymond Barre soit demeuré muet. (...)*

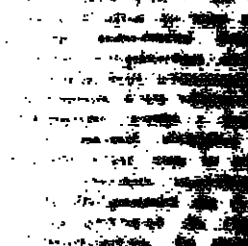
» *Ceci étant, la conclusion que je tire, c'est que les leaders politiques d'aujourd'hui sont fort embarrassés et que sans doute l'un comme l'autre peuvent s'interroger pour savoir quelle sera la nature de la sève évoquée par M. Barre quand celle-ci provient de la graine d'illusion largement répandue par la classe politique, quelle que soit son appartenance. Ce débat montre que les responsables politiques et la classe politique doutent d'eux-mêmes et de leur efficacité. En vérité, avant de commencer le combat électoral, les héros sont fatigués.* »

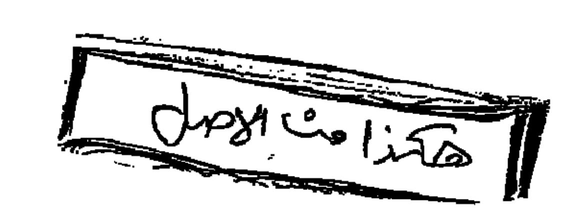
● *M. Jacques Chirac, maire de Paris*, a rencontré, jeudi soir 12 mai, le cardinal François Marty, archevêque de Paris. Il s'entretiendra, dans les prochains jours, avec le président de la Fédération protestante de France, M. Jacques Maury ; avec le grand rabbin de France, Jacob Kaplan, et avec le recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, Si Hamza Boubakeur. Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre des visites de courtoisie que le maire doit faire aux dignitaires religieux de la capitale.

● *M. Léo Hamon*, président [de l'Initiative républicaine socialiste] tiative républicaine socialiste (gaullistes d'opposition), a déclaré vendredi 13 mai à FR 3 : « *Nous souhaitons pouvoir prendre part aux discussions et études sur la réactualisation du programme commun et la nécessité, pour pouvoir le faire, de remédier à notre dispersion est un argument de plus pour une unification authentique ou, tout au moins, pour une coordination vraiment générale.* »

● *M. André Lajoinie*, membre du bureau politique du P.C.F., responsable de la section agriculture du comité central, succède à Fernand Clavaud, récemment décédé, comme directeur de l'hebdomadaire *la Terre*.

● *La Ligue communiste révolutionnaire* s'est étonnée, vendredi 13 mai, du refus opposé par M. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., à la demande d'interview que lui a adressée *Rouge*. « *Cette prise de position montre les limites des déclarations du P.C.F. sur les libertés et le pluralisme*, note l'organisation trotskiste. *Le refus du débat avec l'extrême gauche révolutionnaire et la poursuite des exclusives lancées à son égard ne manqueront pas d'inquiéter tous ceux qui espéraient que le parti communiste rompait réellement avec son passé stalinien.* »





POLITIQUE

Le 77e congrès radical

LA VÉRIFICATION DES MANDATS A DONNÉ LIEU A DE VIVES DISCUSSIONS

Le soixante-dix-septième congrès du parti radical s'est ouvert, samedi matin 14 mai, à la Maison de la chimie à Paris. La première séance a été consacrée à la politique économique et sociale.

Avant l'ouverture des travaux on ne connaissait toujours officiellement qu'un candidat à la présidence du parti : M. Servan-Schreiber. Toutefois certains délégués — notamment Mme Jacqueline Nebout, ancien secrétaire général — assuraient que M. Edgar Faure briguerait le poste. Le président de l'Assemblée nationale avait d'ailleurs invité plus de cinq cents délégués radicaux à sa table, vendredi, à l'hôtel de Lassay. Quant à M. Gabriel Péronnet, il faisait savoir qu'il est *« toujours là »*.

« Il faut que les plaies se cicatrisent »

A la veille de l'ouverture des débats, la traditionnelle réunion de la commission de vérification des mandats avait donné lieu aux traditionnels incidents.

Estimant que les irrégularités dans la distribution des pouvoirs avaient été trop nombreuses, certains commissaires avaient demandé (sans succès) le report des assises. Une discussion très vive s'est aussi ouverte sur la question de l'administration des délégués du Centre républicain (le processus de réunification entre les radicaux et les amis de M. André Morice arrive en effet à son terme à l'occasion de ce congrès). Un responsable radical s'est étonné que certains délégués du Centre républicain soient des inconnus pour les présidents de leurs fédérations. Finalement, la commission a voté l'admission au congrès. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait prôné l'apaisement et l'ouverture. *« Il faut que les plaies se cicatrisent »*, avait-il dit en évoquant le grave différend qui l'opposait jusque-là à M. André Morice et qui a pour origine le conflit entre les deux hommes à l'époque de la guerre d'Algérie.

AU « CENTRE DES DÉMOCRATES-SOCIAUX »

M. Lecanuet est mis en cause par certains de ses amis

La réunion du conseil politique du Centre des démocrates-sociaux, samedi 14 mai, au palais du Luxembourg, avait quelques raisons d'être animée. Cette instance du C.D.S. la plus importante après le congrès devait être l'occasion d'une violente offensive contre M. Jean Lecanuet, président du parti.

Quelques jours avant la réunion, un « manifeste » a été distribué aux délégués, qui regroupe sur huit feuillets une série de critiques sévères adressées à l'ancien ministre de la justice (dont le nom, toutefois, n'apparaît pas) et réclame ni plus ni moins que son éviction de la direction du parti, le renouvellement de l'équipe responsable en place et la réunion d'un congrès extraordinaire avant le 15 juin.

Bien que signé du nom d'un *simple militant de province* (M. Yves Cornaisier), ce texte est semble-t-il plus qu'une manifestation de mauvaise humeur. Celles-ci sont fréquentes chez les centristes mais elle prennent rarement la forme d'un réquisitoire aussi argumenté, aussi « écrit ». De plus, il paraît évident que M. Cornaisier n'est que le porte-parole d'un certain nombre de cadres et de dirigeants du C.D.S. Lui-même se prévaut de l'appui *« de parlementaires, de responsables de fédérations, et de militants »*, et la diffusion dont a bénéficié son document dans le parti suppose un parrainage solide.

Qu'écrit M. Corvaisier ? Notamment ceci : *« Un malaise s'est installé dans notre parti. (...) Les responsables, en cherchant des alliances sur leur droite, ont manifesté de l'indifférence à l'égard des militants. Dès le début* [de la participation des centristes au pouvoir en 1974] *les occasions ont été manquées, les conditions préalablement posées ont été oubliées. (...) C'était une erreur dramatique de ne pas exiger, dès cette époque, une réforme électorale introduisant (...) la proportionnelle (...); notre présence a été silencieuse (...); nos leaders ont cultivé l'inexistence. »*

L'alliance privilégiée avec les républicains indépendants, annoncée par M. Lecanuet en mai 1976 au congrès de Rennes, donne l'occasion à M. Corvaisier de dénoncer « la maladresse politique, l'inconsistance dans l'action, l'absence de vie démocratique » qui caractérisent le C.D.S. L'auteur écrit : *« Contrairement aux apparences, cette négociation avec les R.I. éloignait plus notre parti du président qu'elle ne l'en rapprochait. L'erreur de nos responsables a été ainsi de croire qu'en s'alliant étroitement aux R.I. on servait la politique présidentielle. En fait, celle-ci avait besoin d'un centre gauche puissant et diversifié, bien démarqué de l'U.D.R. et des R.I. Un C.D.S. plus fort, plus indépendant, aurait finalement été plus giscardien, et plus utile à la majorité. »*

« Il faut renouveler profondément les équipes dirigeantes, lit-on encore dans le manifeste, *nous ne voulons plus de responsables nommés pratiquement à vie, nous ne voulons plus être les godillots du président de la République, être absents de beaucoup de consultations électorales. »*

Les partisans de la motion proposent *« une modification des statuts portant sur deux points; limitation de la durée des mandants du président et du secrétaire général, incompatibilité de ces fonctions avec des fonctions ministérielles »*. Ils concluent : *« Face à la gravité des événements, nous estimons indispensable à la survie du courant que nous représentons dans l'opinion la réunion avant le 15 juin d'un congrès extraordinaire qui aura pour mission* [outre les exigences déjà formulées] *la définition d'une stratégie en vue des législatives. »*

Avant même que ne se réunisse le conseil politique, la décision de réunir un congrès extraordinaire semblait admise par M. Jean Lecanuet, qui aura donc, à cette occasion, à faire face à de vives attaques. Le président du C.D.S. a déjà eu à répondre à ce genre d'offensive au sein de sa formation. On n'avait pas manqué de relever, en particulier, les positions parfois fort éloignées de celles du leader centriste prises par M. André Diligent, vice-président de la formation. On remarquera notamment que le texte de M. Cornaisier reprend des thèses déjà soutenues (notamment en ce qui concerne l'alliance avec les R.I.) non seulement par l'ancien sénateur du Nord, mais aussi par certains députés que tente, en fait, depuis longtemps, une attitude critique à l'égard de M. Lecanuet.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Les élections aux communautés urbaines

● M. ARTHUR NOTEBART (P.S.) A LILLE.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Arthur Notebart (P.S.) député, maire de Lomme, a été réélu, vendredi 13 mai, à la présidence de la communauté urbaine de Lille, par 85 voix sur 90 votants

Les partis de gauche ont désormais une large majorité au sein du conseil de la communauté urbaine de Lille, puisqu'ils possèdent 59 sièges (41 socialistes, 16 communistes, 2 radicaux de gauche), les représentants des autres communes comptant 31 sièges, après en avoir perdu 21 lors des élections municipales.

● *Le parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste, prochinois)*, qui édite le quotidien *l'Humanité rouge*, proteste contre l'interdiction faite le 5 mai à ses militants d'organiser une fête populaire jeudi 19 mai, à Gardanne (Bouches-du-Rhône). Le P.C.R. (M.L.) écrit : *« Cette atteinte aux libertés démocratiques est un grave précédent à Gardanne, pour une municipalité à dominante P.C.F., et constitue une grave menace pour tous ceux qui n'inscrivent pas leur activité dans l'optique du programme commun, et plus précisément dans la ligne du P.C.F. »*

PLUS D'INSTANCE EXÉCUTIVE A BORDEAUX

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La crise ouverte au sein du conseil de la communauté urbaine de Bordeaux par le changement de majorité résultant des élections municipales n'a pas été résolue. M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, président sortant de la communauté urbaine, a déclaré, vendredi 13 mai, qu'il avait décliné la proposition du préfet de la Gironde de maintenir en fonction le bureau de la communauté pour expédier les affaires courantes.

M. Chaban-Delmas et son conseil *municipal* avaient décidé de ne pas désigner les représentants de la ville de Bordeaux au conseil de la communauté, estimant que les 18 sièges sur 70 attribués à Bordeaux par les communes de gauche majoritaires étaient nettement insuffisants et équivalaient à une « colonisation » de la ville-centre.

Le bureau sortant ayant achevé son mandat vendredi 13 mai à minuit, la communauté urbaine de Bordeaux se trouve donc privée d'instance exécutive. Il est vraisemblable que le préfet de la Gironde sera conduit à confier l'intérim à une délégation spéciale jusqu'à ce que la procédure juridique engagée permette, peut-être, d'aboutir à une solution.

● M. PFLIMLIN (C.D.S.) à Strasbourg.
● M. BECDELIÈVRE (P.S.) au au Mans.

M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg (C.D.S.), a été réélu, vendredi 13 mai, président de la communauté urbaine de Strasbourg, qui regroupe vingt-six communes.

M. Pflimlin a obtenu 60 des 70 voix du conseil de communauté. Pour la première fois, sept élus de gauche siègent au conseil, dont l'ensemble des postes étaient occupés par des personnalités de la majorité présidentielle (ou proches de cette majorité) jusqu'aux dernières élections municipales. Les élus de gauche n'ont obtenu aucun poste au bureau de la communauté.

Dans la Sarthe, M. Roland Becdelièvre (P.S.) a été élu président *du conseil de la communauté* urbaine du Mans par 48 voix sur 49 votants. Il remplace M. Jacques Maury (Cent. dém.). Election sans surprise puisque des accords étaient intervenus, avant les municipales, pour répartir entre le P.C. et le P.S. les sièges à la communauté urbaine et à la municipalité du Mans, dont le maire est M. Robert Jarry (P.C.).

Signalons enfin que M. Jean-Marie Rausch, sénateur de la Moselle et maire de Metz (Union centriste) a été réélu président du district urbain de l'agglomération messine

BOUCHES-DU-RHONE : la séance du conseil général est troublée par des manifestants

De notre correspondant

Marseille. — Des incidents ont marqué, vendredi 13 mai, à Marseille, la séance publique du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a dû être interrompue à la suite de manifestations de salariés appartenant à plusieurs entreprises en difficulté.

Cette séance, qui clôturait la deuxième session ordinaire de l'assemblée départementale, était notamment consacrée au vote du *budget primitif* de 1977, vote auquel les élus de la majorité socialiste et les communistes avaient décidé de surseoir le 13 janvier en raison des prévisions d'augmentation des centimes additionnels de 23 % proposée par le préfet, M. Michel Aurillac.

Ces incidents se sont produits au moment où M. Michel Aurillac répondait à une intervention sur les problèmes du chômage faite par un conseiller général communiste, M. Francis Caccintolo. Avec une certaine vivacité, le préfet avait souligné le caractère excessif des critiques formulées par son interlocuteur et expliqué que la situation de l'emploi s'était relativement stabilisée dans le département, en particulier dans le secteur de Fos-Martigues-étang de Berre. Le public, composé de salariés d'entreprises marseillaises dont la fermeture a été récemment annoncée (Gervais-Danone, Prior, Biderman), l'a alors interrompu en criant : *« C'est faux ! C'est un scandale ! Ras le bol ! »* et en scandant *« Du travail pour tous ! »*. Dans le brouhaha, le président du conseil général, M. Louis Philibert, député socialiste des Bouches-du-Rhône, décidait de suspendre la séance. Les manifestants, qui avaient quelques instants auparavant déployé des banderoles, sur lesquelles s'inscrivaient les mots *« Halte au chômage ! »* et portant le sigle du P.C.F., continuèrent à exprimer leurs griefs au préfet.

« Ces manifestations n'étaient pas spontanées, a déclaré M. Philibert. *Elles étaient organisées et jamais encore le conseil général n'en avait connu de semblables. Je ne pouvais tolérer qu'on empêche le préfet de parler. »*

Succédant à l'évacuation de la salle, une réunion du bureau du conseil général eut lieu. Les débats reprirent sans les élus communistes. Ceux-ci avaient, auparavant, voté contre le nouveau projet de budget, contrairement aux conseillers socialistes, alors que les élus de la majorité s'étaient abstenus.

RELIGION

Deux représentants du Saint-Siège ont rencontré Mgr Lefebvre

Le supérieur d'Écône entend « poursuivre sa voie »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Mgr Lefebvre a séjourné du 8 au 14 mai dans sa maison d'Albana près de Rome. Avant de regagner la Suisse, il a reçu quelques journalistes italiens et leur a révélé qu'il s'était entretenu, au cours de son séjour, avec deux envoyés du Saint-Siège, les Pères Edouard Dhanis (jésuite suisse) et Benoît Duroux (dominicain belge). Le supérieur d'Ecône, *suspens a divinis*, a fait part à ses interlocuteurs d'un double projet : il célébrera, le dimanche 22 mai, une messe en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris et ordonnera prêtres, le 29 juin, quatorze de ses étudiants. Mgr Lefebvre n'envisage pas de consacrer d'évêques, mais il entend *« poursuivre sa voie »*, convaincu d'être dans *« l'orthodoxie catholique »*.

Selon l'agence ANSA, le supérieur d'Ecône aurait notamment déclaré : *« Rome pourrait trouver un* modus vivendi *avec les traditionalistes. On le trouve bien avec des groupes plus éloignés, comme les anglicans. On embrasse même les ennemis de l'Eglise comme les communistes. Nous ne demandons que la liberté, la tolérance pour notre liturgie et la catéchèse que nous enseignons dans nos séminaires. »* L'évêque aurait ajouté : *« Ils m'ont demandé de tout arrêter ; plus de conférences, d'ordinations, de confirmations... Mais je ne peux pas. Je dois ordonner quatorze prêtres le 29 juin ; vingt autres seront prêts l'année prochaine J'ai cent séminaristes à Ecône : trente en Allemagne, d'autres aux Etats-Unis. Je n'ai aucune intention d'arrêter une œuvre quelconque. Je continue comme avant. »*

On nous a confirmé de bonne source au Vatican que Mgr Lefebvre s'est effectivement entretenu avec les Pères Dhanis et Duroux C'est la secrétairerie d'Etat qui avait demandé aux deux théologiens d'entrer en contact avec le prélat traditionaliste après que celui-ci l'eut « informée » de sa venue à Rome. Les entrevues ont eu lieu les mardi 10 et mercredi 11 dans un climat que l'on qualifie de « courtois ». Elles constituaient une reprise des *contacts*, puisque l'« affaire Lefebvre » était au point mort depuis le mois de février Au Vatican, ces dernières semaines, on manifestait une certaine perplexité, compte tenu, disait-on, des volte-face de Mgr Lefebvre, de son entêtement et de l'emprise grandissante de son entourage.

Les entretiens des 10 et 11 mai n'ont pas été très fructueux, selon cette même source. Mgr Lefebvre n'avait pas informé les deux théologiens de son projet de célébrer une messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mais peut-être ne le savait-il pas encore lui-même en les quittant. L'annonce de nouvelles ordinations est autrement plus grave. Elle confirme, souligne-t-on, que dans l'immédiat l'« affaire Lefebvre » n'a guère de chance d'évoluer de manière positive.

R. S.

A l'ordination épiscopale de Mgr Marcus

« L'unité de l'Église ne peut être une façade trompeuse »

affirme le cardinal Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a présidé vendredi 13 mai à Notre-Dame de Paris l'ordination épiscopale de Mgr Emile Marcus, sulpicien, qui vient d'être nommé évêque auxiliaire de Paris.

Dans son allocution, Mgr Marty a dit notamment :

« Je veux vous livrer un secret ; je souhaite qu'il soit crié sur tous les toits, publié dans tous les journaux. Il ne suffit pas de promouvoir la justice. Il faut vivre la charité de Dieu. La justice elle-même doit être imprégnée d'amour, débordée par l'amour. Elle doit être rendue inventive, prévenante, délicate ; par l'amour, elle affirmera la primauté de la personne sur toute idéologie, toute structure, toute politique, toute raison. Il nous faut réapprendre à aimer. C'est un besoin urgent. Dans le cercle plus intime de nos relations personnelles, il y a tant de brisures, tant de catastrophes, tant d'inutiles méchancetés ! (...)

» Servir la charité, c'est aussi servir la communion. L'évêque doit veiller à construire l'unité et non pas seulement à la préserver. Il doit travailler à faire advenir la paix. C'est son combat de chaque jour. C'est sa croix. C'est ma croix. L'unité dans l'Eglise ne peut pas être une façade trompeuse ou le camouflage des conflits. Elle est une volonté de faire ensemble la vérité. Nous poursuivrons ensemble et inlassablement... cette tâche. Malgré les insultes. Malgré les passions et les calomnies. Depuis vingt-cinq années que je porte la charge de l'épiscopat, je sais ce qu'il en coûte (...).

» Hors de l'évêque, pas d'Eglise. Hors de l'Eglise, pas d'évêque. Entre elle et lui, c'est une sorte de mariage (...). Une communauté chrétienne qui couperait consciemment son lien à l'évêque se retrancherait de ce grand courant qui nous vient des apôtres. » « Un évêque qui romprait volontairement avec la communion ecclésiale qu'exprime le lien privilégié avec le pape n'aurait plus rien à transmettre de la fidélité évangélique. Dans l'Eglise, nul n'est établi à son propre compte », a conclu le cardinal Marty.

RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone du CEP (Communautés chrétiennes universitaires) que nous avons indiqué dans *le Monde* du 13 mai était erroné. Le numéro exact de cet organisme, qui va créer un centre d'information sur la foi, est : 587-37-59.

MÉDECINE

DEVANT LE CONGRÈS NATIONAL DES PHARMACIENS

M. Robert Fabre estime nécessaire de « sauvegarder le large secteur privé actuel »

De notre correspondant

Nice. — *« Les Français veulent des pharmaciens disponibles et accessibles qui puissent non seulement leur délivrer des médicaments, mais les écouter, les conseiller, expliquer les prescriptions du médecin. »* Telle est l'une des déclarations qu'a faites Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, devant le congrès national des pharmaciens, réuni à Monte-Carlo.

Déplorant qu'*« un certain laxisme se soit glissé dans la pratique de l'officine »*, Mme Veil a souhaité que *« la délivrance des médicaments soit faite par des personnes qualifiées, sous le contrôle d'un pharmacien diplômé »*.

Auparavant, M. Pierre Peckre, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, avait rappelé le souci de la profession de maintenir la libre concurrence et de faire justice des critiques adressées aux pharmaciens concernant notamment le prix et la surconsommation des médicaments.

Enfin, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche et pharmacien lui-même, a déclaré que l'application du programme commun permettrait de *« sauvegarder le large secteur privé actuel, qui est irremplaçable et doit être maintenu »*, avant d'ajouter : *« On ne saurait substituer au système actuel de distribution celui de pharmacies mutualistes, qui ne pourrait garantir aux malades la bonne délivrance des médicaments. Les pharmaciens doivent s'insérer dans le système social, notamment par le tiers payant et la gratuité, seuls moyens de les mettre à égalité avec les mutualistes. »*

MICHEL VIVÈS.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a récusé, vendredi, devant les troisièmes Assises nationales du plein temps hospitalier et universitaire qui se déroulaient à Rouen, le terme de rentabilité en matière sanitaire. *« Lorsqu'on parle de santé, on ne peut évoquer la rentabilité »*, a dit le ministre de la santé. En matière hospitalière, a-t-elle ajouté, une action *« se justifie par ce qu'elle apporte au malade et non par ce qu'elle rapporte à l'hôpital »*.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Roger Mathelin,
Docteur et Mme Jacques Mousselon,
sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants.
Marie-Chantal et Jean-Jacques,
7 mai 1977.
Châtillon-d'Azergues.
69380 Lozanne.
143, rue Pierre-Corneille.
69003 Lyon.

Mariages

— Graciela Culleré,
et Jacques Cabassu
font part de leur mariage, célébré le 2 avril 1977 à Cordoba (Argentine).
11, rue Raymond-Lefebvre,
94250 Gentilly

Décès

— M. Moïse Bessis (Tunis),
M. et Mme André Cattan, enfants et petits-enfants (Paris),
M. et Mme William Bessis et enfants (Lyon),
Mlle Doris Bessis,
M. et Mme Georges Bessis et enfants (Lyon),
font part du décès de leur très chère et regrettée épouse, mère, grand-mère.
Mme Anna BESSIS,
née Nahum.
survenu à Marseille.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 16 mai 1977, à 8 heures, à Marseille.
L'inhumation aura lieu le 17 mai 1977, à 10 heures, au cimetière de Pantin-Parisien

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges CHIMÈNES,
née Alice Palm,
survenu à Paris le 6 mai 1977, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
De la part de :
Docteur et Mme Hubert Chimènes et leur fille,
M. et Mme Bernard Levi et leurs filles,
M. et Mme Jacques Margerin et leur fille,
M. et Mme Daniel Hirsch et leur fille.
Les obsèques ont été célébrées à Bayonne dans l'intimité
74, rue Saint-Didier, 75016 Paris.
5, rue du Hameau, 92190 Meudon
9, villa Madrid, 92200 Neuilly.

— Rouen (76)
Mme Pierre Courtillier, son épouse,
Mlle Marie-Antoinette Courtillier, sa sœur,
M. et Mme Roland Huillet et leurs enfants,
Et tous les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre COURTILLIER,
assureur,
survenu le 13 mai 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 mai 1977, à 14 h. 30, en l'église Saint-Godard de Rouen.
Réunion à l'église. La famille ne recevra pas à l'issue de la cérémonie.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Thiers, 76000 Rouen.

— Mme Dravalen, son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond DRAVALEN,
proviseur honoraire,
décédé le 6 mai 1977
Les obsèques ont eu lieu le 9 mai.
56270 Plœmeur

— Mme Luce Langevin,
M. et Mme Michel Langevin,
M. et Mme Roger Dayoz et leurs enfants,
M. et Mme Jean Langevin et leurs enfants,
M. Albert Varloteau et ses enfants,
M. et Mme André Parreaux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André LANGEVIN,
ingénieur E.S.P.C.I.,
ingénieur-docteur,
survenu le 13 mai 1977.
La levée du corps aura lieu le mardi 17 mai, à 9 h 45, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris (14e)

Offices religieux

— Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg prononce le 15 mai à la Sainte-Chapelle, à Paris, l'allocution de la messe annuelle du groupe catholique du Palais.

Remerciements

— Profondément touchés par les nombreux témoignages et marques de sympathie reçus lors de leur grand deuil la famille et les nombreux amis du peintre
BRYEN,
vous prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance

LES NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE

— Libres opinions —

Une machine devenue folle

par ALFRED KASTLER (*)

LE développement actuel des centrales d'énergie nucléaire dans de nombreux pays pose avec une acuité sans précédent le problème de la prolifération des armes nucléaires. Car ces centrales, créatrices d'énergie utile et indispensable, sont aussi des usines fabriquant du plutonium, matière première des bombes. C'est l'apprentissage des mêmes techniques qui donne accès au développement d'une énergie bienfaisante et au potentiel d'armement.

Pour parer à ce danger, le traité de non-prolifération des armes nucléaires, dû à une initiative des Nations unies, est entré en vigueur en 1970 après avoir été ratifié par trois puissances nucléaires — les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. — et quarante autres Etats. En 1975 quatre-vingt-quatorze Etats non-nucléaires l'avaient contresigné.

Comme ce traité implique pour les pays signataires non nucléaires un renoncement volontaire, il a fallu en compensation leur offrir un avantage. L'avantage essentiel est énoncé dans l'article IV du traité. Celui-ci exprime l'engagement suivant, de la part des puissances nucléaires : *« Toutes les parties au traité s'engagent à faciliter un échange aussi large que possible d'équipement de matières et de renseignements scientifiques et technologiques en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. »*

Il y a aussi l'article VI. Il est très bref. Voici son énoncé : *« Chacune des parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace. »*

Voici donc un texte approuvé et signé en 1970. Ce texte constituait pour les deux grandes puissances nucléaires, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., l'engagement moral d'arrêter la course aux armements et d'aborder le désarmement à une date rapprochée. Nous sommes *aujourd'hui en 1977. Sept années se sont écoulées.* Les puissances nucléaires signataires ont-elles tenu parole ?

Absolument pas. Au cours des années qui viennent de s'écouler depuis la signature du traité, les Deux Grands ont fait l'un et l'autre exactement le contraire de ce à quoi ils s'étaient engagés par *leur signature. Au lieu de chercher à amorcer* le désarmement, ils ont poursuivi et intensifié la course aux armements à un rythme devenu aujourd'hui — je pèse mes mots — monstrueux et démentiel. Par le terme *« monstrueux »*, j'entends exprimer un jugement de valeur moral ; par le terme *« démentiel »*, j'entends caractériser un défi à l'intelligence humaine.

* * *

En effet, possédant l'une et l'autre déjà en 1970 un armement nucléaire suffisant et les secteurs appropriés en nombre surabondant pour se détruire mutuellement, les deux grandes puissances développent depuis cette date les *missiles à têtes multiples, appelées* MIRV. Ils se sont adjugé le droit mutuel, par l'accord de Vladivostok en 1974, de se doter chacune de mille trois cent vingt missiles stratégiques intercontinentaux à têtes multiples. Un missile américain Poséidon peut être muni d'une dizaine de têtes. Les Soviétiques construisent des *missiles à huit têtes. Chacune de ces têtes* est constituée par une bombe à hydrogène dont la puissance destructrice est variable et peut aller d'une quarantaine de kilotonnes à 1 à 2 mégatonnes de T.N.T., c'est-à-dire à cent fois celle de la bombe d'Hiroshima (qui était de 18 kilotonnes T.N.T.).

A la place d'*une centaine de ces têtes nucléaires*, les Deux Grands se sont donc attribué mutuellement le droit de fabriquer plus d'une dizaine de mille chacun. Nous savons, de source sûre, que les Etats-Unis disposaient au début de 1976 d'un stock de plus de neuf mille de ces engins de la mégamort, l'U.R.S.S. de *plus de quatre mille ; et qu'ils avaient fabriqué également chacun* un nombre de missiles intercontinentaux surabondants capables d'être transformés en MIRV (deux mille quatre cents en U.R.S.S., deux mille deux cents aux Etats-Unis). En vertu même des accords conclus, cette course insensée se poursuit actuellement.

Quant aux armes nucléaires dites « tactiques » à courte portée, aucun accord n'a été conclu jusqu'à présent pour limiter leur nombre.

* * *

Le « deuxième appel de Stockholm », proposé en 1975, dénonce avec force « le stockage des armes aux mains des impérialistes ». Il reste muet sur le stockage « aux mains des socialistes ». Naïveté ou hypocrisie ?

Jimmy Carter et Walter Mondale sont certainement de bonne volonté pour tenter d'arrêter cette course insensée. Mais le complexe militaro-industriel veille. Il fera tout pour faire échouer leur tentative et pour maintenir et intensifier la course. La recette est d'une simplicité enfantine : elle est efficace. Il suffit de proclamer avec force que le partenaire d'en face surarme pour justifier son propre surarmement. C'est ainsi que le conseil de l'OTAN, réuni à Bruxelles *en décembre 1976, a pris les devants en proclamant* que l'U.R.S.S. consacrait 13 % de son produit national brut à son budget militaire alors que les Etats-Unis se contentaient de 6 %. Cette assertion est exagérée. D'après les estimations recueillies par SIPRI, le budget militaire des pays du pacte de Varsovie est de l'ordre de la moitié de celui des nations du pacte atlantique (OTAN plus la France).

Les Deux Grands portent la responsabilité non seulement de leur propre prolifération verticale mais aussi de l'inévitable prolifération horizontale qui commence à s'étendre sur le globe. Leur comportement leur enlève tout crédit moral pour s'opposer à cette prolifération. Les chances de survie de l'espèce humaine se réduisent ainsi d'année en année. Y a-t-il le moindre espoir de rompre le cercle infernal et de renverser la vapeur ? Certes, on ne demande pas aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. de désarmer totalement du jour au lendemain. On leur demande d'arrêter cette course stupide et de s'entendre sur les premières mesures à adopter pour transformer *la méfiance en confiance et pour permettre d'amorcer* le désarmement. L'une de ces mesures est l'arrêt total des explosions nucléaire. Elle est réalisable

En attendant, pendant que ce gaspillage insensé de potentiel humain se poursuit, une partie de plus en plus grande du tiers-monde, faut d'être aidée *efficacement* par les pays industrialisés, s'enfonce dans la misère et dans la famine.

Du rapport de McNamara, président de la Banque mondiale, présenté en octobre dernier, nous nous bornons à citer le passage suivant : *« Pour des millions d'enfants en bas âge, l'alimentation est si pauvre en protéine que leur cerveau en est endommagé. Voilà ce qu'est la pauvreté absolue pour quelque sept cent cinquante millions d'être humains. »*

Une réduction de 5 % des frais d'armement des nations du globe et l'affectation des crédits correspondants à l'aide au développement, permettraient déjà de changer radicalement cette *évolution.*

En décembre 1975, devant quatre-vingts prix Nobel réunis à Stockholm pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire du prix, Olof Palme, alors premier ministre de Suède, s'écriait : *« La course aux armements accroît l'insécurité. Et, qui plus est, cet énorme potentiel de créativité humaine et de ressources matérielles pourrait être orienté vers la lutte contre la pauvreté et le sous-développement dans les pays pauvres du monde. Ainsi ces ressources énormes seraient mises au service de la paix et de la raison »*

Faisant écho à cette affirmation d'un ministre socialiste, le Saint-Siège, dans son message aux Nations unies de juin 1976, déclarait : *« (...) La course aux armements a sa dynamique propre qui échappe au contrôle des Etats. C'est une machine devenue folle. (...) La contradiction évidente entre le gaspillage de surproduction des engins militaires et la somme des besoins vitaux non satisfaits (pays en voie de développement ; marginaux et pauvres des sociétés riches) constituent déjà une agression à l'égard de ceux qui en sont victimes. Agression allant jusqu'au crime : même lorsqu'ils ne sont pas employés, par leur seul coût, les armements tuent les pauvres en les faisant mourir de faim. »*

Espérons que ces voix seront un jour entendues.

(*) Prix Nobel.

LA COURSE AU NUCLÉAIRE

IV. — La Suède fait la pause

par MARC AMBROISE-RENDU et ALAIN DEBOVE

Tous les programmes nucléaires subissent actuellement le contrecoup de difficultés techniques, économiques et politiques. Aux Etats-Unis, après avoir, contrainte et forcée, observé une pause dans la construction de nouvelles centrales, l'industrie ne désespère pas de reprendre son rythme de croissance. En Grande-Bretagne, on semble peu pressé de prendre des décisions, alors qu'en Allemagne fédérale, comme nous le rapporte notre correspondant Daniel Vernet, une contestation « écologique » de plus en plus vigoureuse remet en cause un programme nucléaire très ambitieux (« le Monde » des 11, 12 et 13 mai).

Les Suédois consomment par tête d'habitant six fois et demi plus d'électricité d'origine nucléaire que les Français. Certains s'en vantent. La plupart l'ignorent mais, s'ils l'apprenaient, ne s'en étonneraient guère. Non, sans fatuité, ils jugeraient qu'une fois encore leur pays a quelques longueurs d'avance sur le reste du monde.

La Suède a en effet délimité quatre sites sur ses rivages — deux sur la Baltique, à Forsmark et Oskarshamn, deux autres sur la mer du Nord, à Ringhals et Barsebäck. Ses ingénieurs y ont édifié depuis 1972 six réacteurs d'une puissance totale de 3 762 MWe. Six autres y sont en chantier, qui, s'ils sont achevés, porteront la capacité nucléaire suédoise à 10 000 MWe en 1983. L'ensemble fournirait alors 30 % de l'électricité et 8 % de l'énergie totale consommée dans le pays. Trois de ces chaudières sont des Westinghouse à eau pressurisée de conception américaine, neuf autres, à eau bouillante, ont été mises au point par les Suédois eux-mêmes.

Ainsi, en 1977, les citoyens suédois (au nombre de 8 millions) disposent-ils d'un parc de six réacteurs homogènes, bien groupés, qui ont une puissance et une production équivalentes à celles des dix réacteurs de quatre modèles différents que les Français (au nombre de 53 millions) ont disséminés en huit points de l'Hexagone. Pourtant, la Suède ne possède ni bombe atomique ni sous-marin nucléaire, ni laboratoire géant, ni usine de retraitement, ni cimetière à déchets, ni surrégénérateur. La maîtrise de l'atome n'y est point considérée comme le terrain privilégié des exploits scientifiques. Elle ne sert pas *non plus à nourrir* des rêves de grandeur. On lui demande du courant tout de suite et aux meilleures conditions.

Cette approche très pratique du problème nucléaire a permis aux Suédois, partis très tôt dans la compétition avec tout leur savoir-faire de « grande puissance industrielle », de se placer en tête des nations avec 470 watts atomiques installés par tête d'habitant. Cette avance ne les grise pas : elle incite, au contraire, à faire la pause et à réfléchir. A la suédoise, c'est-à-dire collectivement, démocratiquement, et calmement. Hommes politiques en tête, tout le pays, sans s'abandonner aux phobies des écologistes ni céder aux pressions du lobby nucléaire, se pose les vraies questions. *« Avons-nous besoin de davantage d'énergie ? Où la trouverons-nous ? Faut-il encore, compte tenu de ses dangers, parier sur le nucléaire ? »*

Certaines de ces interrogations agitaient déjà les Suédois il y a trente ans. Cinq ans d'isolement entre les belligérants leur avait montré l'extrême dépendance énergétique du pays. Sans charbon, sans pétrole et sans gaz, il avait fallu faire tourner au maximum les turbines des barrages, brûler du bois et même de la tourbe. En 1947, une société privée, Atoménergi, se lançait donc dans la recherche. Elle n'est passée sous le contrôle de l'Etat que vingt-deux ans plus tard. Dans ses laboratoires de Studsvik, sur un rivage planté de conifères, neuf cents personnes travaillent autour de trois réacteurs. C'est l'équivalent, en beaucoup moins ambitieux de notre Commissariat à l'énergie atomique.

Atoménergi vit des subventions de l'Etat et à 50 % des contrats de recherche passés avec les *constructeurs de centrales.* Car, dans le nucléaire comme ailleurs, la social-démocratie suédoise est restée fidèle à son grand principe : chacun est libre d'entreprendre. L'Etat n'intervient qu'*a posteriori* pour encadrer, contrôler, soutenir les initiatives et, si nécessaire, corriger leurs excès. Exemple : la direction nationale de l'énergie électrique appelée là-bas Vattenfall (l'E.D.F. suédoise), pourtant fondée en 1909, n'exploite que le réseau de haute tension et ne produit que 45 % des besoins électriques. Le reste est entre les mains d'une vingtaine de grosses sociétés communales ou privées et de deux cents petits producteurs. Vattenfall construit pour son propre compte une centrale à quatre réacteurs (Ringhals) et a pris une participation de 75 % dans une autre centrale (Forsmark), qui comptera trois tranches. Les deux autres centrales suédoises et leurs cinq réacteurs ont été ou sont édifiés par des *sociétés mixtes où l'on* trouve pêle-mêle des communes, des intérêts privés et même des coopératives. Ainsi point de monopole ni de lobby s'abritant derrière la raison d'Etat.

En revanche, les conditions du développement de l'énergie atomique ont été définies dès 1965 par une loi. Un second texte complétant le premier a été adopté le 14 avril dernier. C'est encore le Parlement qui, après débat, a autorisé l'ouverture des quatre sites nucléaires et a décidé qu'il n'y en aurait pas d'autres.

Finie la belle époque

Le développement des centrales a démarré en Suède avec l'assentiment général et, au pire, dans l'indifférence. En 1964, *commençait* à fonctionner dans la banlieue de Stockholm le petit réacteur d'Agesta fournissant à la fois de l'électricité et de l'eau chaude. Jugé peu rentable et peu sûr, il a été *stoppé en 1974 et* muré dans son cercueil de granit.

Au début des années 70, c'était l'euphorie nucléaire. En additionnant les intentions des différents promoteurs, on arrivait, pour 1990, à un *total de vingt-quatre réacteurs* concentrés sur une demi-douzaine de sites. Le « programme » sans doute le plus ambitieux du monde. Mais, en 1971, eut lieu le premier incident de parcours. Vattenfall annonça son intention de construire un réacteur à Haninge, à 35 kilomètres au sud de la capitale. La section suédoise des Amis de la Terre (mouvement écologiste international) venait de se fonder. Elle fit immédiatement campagne contre ce projet et, à la surprise générale, retourna l'opinion des populations et des élus locaux. Vattenfall retira son projet, persuadé qu'il s'agissait là d'un accident, presque d'une bizarrerie locale. En fait, la belle époque était finie : rien ne serait plus comme avant.

Car, devant la marée nucléaire, les digues allaient se dresser les unes après *les autres. En 1972,* c'est à Stockholm que se tient la première conférence des Nations unies sur l'environnement. Au forum parallèle où se retrouvent tous les contestataires, la « pollution nucléaire » est vigoureusement condamnée. Cette même année, le Parlement réduit à *quatre le nombre des sites. L'année* suivante, quelques parlementaires du parti centriste (dans l'opposition) réclament un supplément d'information sur les dangers de l'atome civil et, en *attendant, la suspension de son* développement. Surprise : ce moratoire est voté. Il paraît d'autant moins opportun que, frappés par la crise du pétrole et privés des illuminations traditionnelles, *les Suédois passent un Noël 1973* assez lugubre.

Le nucléaire retrouve-t-il toutes ses chances ? En 1974 et 1975, le premier ministre, M. Olof Palme lance un vaste débat sur l'énergie. Partis, syndicats, associations, organisent des cercles d'études. Aux cours du soir, dont raffolent les Suédois, on ne parle que de cela. Près de 80 000 personnes, estime-t-on, ont participé à ce remue-ménage. Les quatre grandes associations d'écologistes — les Amis de la terre, l'Association de protection de la nature, les Biologistes de terrain et la Confédération des comités locaux — prennent position pour la croissance énergétique zéro et l'arrêt définitif du programme nucléaire. Pour la première fois, leurs militants les plus résolus, au nombre de cinq mille, défilent dans les rues de *la capitale.* Dans les rangs mêmes du parti social-démocrate (au pouvoir), on enregistre avec étonnement 30 % de réactions défavorables à la poursuite du développement de l'atome civil.

Croissance énergétique zéro

Au printemps 1975, M. Olof Palme présente au Parlement un programme *« énergie » valable pour* dix ans et tout à fait révolutionnaire. Les Suédois, dont la consommation d'énergie augmentait de 4,5 % par an jusque-là, sont invités à réduire cette boulimie à 2 % par an jusqu'en 1985. Ensuite, on leur propose la croissance énergétique zéro vers 1990. Conséquence : les économies d'énergie doivent devenir le souci numéro un à la maison comme à l'usine. Un programme de recherches assorti de 366 millions de couronnes pour trois ans est lancé. Seconde retombée : pour le programme nucléaire on en *reste à treize réacteurs.* Sociaux-démocrates et conservateurs approuvent, mais les partis d'opposition (libéraux, centristes et communistes) trouvent que c'est encore trop.

Sur le terrain, la contestation se développe. A Barsebäck, en face de la côte danoise, une manifestation réunit pendant plusieurs jours, en avril 1976, cinq mille *jeunes, dont certains venus* de Norvège et du Danemark.

A l'automne, voici les élections législatives. Pour la première fois au monde, une campagne se fait pour ou contre le nucléaire. On gratte la corde sentimentale des Suédois, profondément amoureux de la nature. L'opposition va profiter de ce levier pour chasser la social-démocratie, au pouvoir depuis quarante-quatre ans. Pour cela, il suffira d'un déplacement de 4 % des voix. M. Fälldin, leader du parti centriste, qui ne promettait rien moins que ce démanteler les centrales en fonctionnement, se retrouve premier ministre... et bien embarrassé. Par quoi remplacer les 15 milliards de kilowats-heure qu'elles ont fourni en 1976 ? Peut-on stopper les chantiers en cours ? Quinze des plus grandes entreprises suédoises participent à la construction des réacteurs ; plusieurs d'entre elles exportent la technologie qu'elles ont mis au point à cette occasion ; deux centrales « clés en main » ont été vendues à la Finlande ; quatorze mille travailleurs et techniciens seraient menacés de chômage. Aussi M. Fälldin est-il obligé de laisser charger en combustible le second réacteur de Barsebäck et d'accorder 266 millions à Vattenfall pour continuer l'édification de Forsmark.

En revanche, il reprend le plan d'économie de son prédécesseur et l'une de ses idées : créer une commission « énergie ». Mission : préparer pour l'automne 1978 plusieurs sénarios de politique énergétique parmi lesquels le gouvernement et le Parlement feront leur choix. Moyens : cinq groupes de travail mobilisant tout ce que la Suède compte d'experts publics et privés. Détail typiquement suédois : les fonctionnaires du ministère de l'industrie ne figurent pas dans la commission. Ils seront entendus comme experts au même titre que certains membres des Amis de la terre.

Deuxième coup de frein du premier *ministre : il fait voter,* le 14 avril 1977, une loi conférant aux constructeurs de centrales nucléaires la responsabilité du retraitement des barreaux d'uranium usagés, de leur stockage s'ils ne sont pas retraités et du stockage des déchets de haute activité. Toute autorisation sera suspendue à la présentation de contrats en bonne et due forme garantissant de manière satisfaisante la réalisation de ces opérations. Les Suédois restent dans la logique du système libéral. Les « résidus » de l'électricité nucléaire ne seront pas à la charge de l'Etat.

Les industriels dans l'incertitude

L'industrie nucléaire suédoise se trouve maintenant en position *d'attente. D'un bout à l'autre de* la chaîne, tout peut changer selon les circonstances et la volonté du nouveau gouvernement.

● *Approvisionnement en combustible.* — Jusqu'à présent, la Suède achetait l'uranium à la France. Atoménergi possède à Ranstad, dans le centre du pays, un gisement à faible teneur (0,03 %) qui n'a été exploité qu'à titre expérimental parce que, jusqu'ici, non rentable. Mais les ingénieurs ont imaginé de tirer parti de tous les composants du schiste uranifère. Oxydes d'aluminium et de fer, engrais, sulfates de potasse, phosphore, chaux, soufre, métaux lourds et charbon seraient extraits du minerai en même temps que l'uranium. L'exploitation respecterait scrupuleusement l'environnement : talus antibruit, reconstitution du sol, récupération des eaux usées, etc. S'il était réalisé, ce projet, extrêmement sophistiqué, permettrait à la Suède de couvrir ses besoins en uranium et probablement d'exporter de nouvelles technologies.

● *Enrichissement du combustible.* — Il a été assuré jusqu'à présent par les Etats-Unis, mais des contrats ont été signés avec l'Union *soviétique « pour ne pas* mettre tous ses œufs dans le même panier ».

● *Centrales.* — Six produisent de l'électricité, quatre sont en construction, deux en projet avancé, une seule paraît abandonnée. Mais le gouvernement ne délivrera les autorisations qu'au coup par coup. Tout est suspendu au choix d'une nouvelle politique énergétique à l'automne 1978. Philosophes, les industriels affirment qu'ils s'adapteront. *« Le pire,* disent-ils, *serait de tout stopper, puis de repartir. »*

● *Retraitement des barreaux usagés. — Tous les partis sont* d'accord pour renoncer à construire une usine de retraitement. Les premiers barreaux usagés sont à Windscale attendant que l'usine britannique redémarre. La Suède vient de signer un nouveau contrat avec la France pour faire retraiter d'autres combustibles jusqu'en 1985. Des négociations sont en cours pour faire traiter à *la Hague tous les combustibles* suédois jusqu'en 1990. Le plutonium revenant de France et de Grande-Bretagne pourrait être brûlé dans les centrales ordinaires, car il n'est pas question que les Suédois se lancent dans l'aventure, jugée trop périlleuse, du surgénérateur.

● *Déchets.* — Les déchets de faible et de moyenne activité sont *stockés sur le site même des* centrales. Les déchets de haute activité retour de Windscale et de la Hague seront traités selon une technique mise au point par les Suédois. On les confinera dans une double enveloppe de céramique et d'acier inoxydable. Puis ils seront enfouis dans des terrains stables à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Les Suédois envisagent même de ne pas faire retraiter les combustibles irradiés et de les considérer comme des *déchets.* En ne produisant plus un gramme de plutonium, ils s'aligneraient sur les Américains, qui *redoutent* la *dissémination de cet* explosif.

Partis en tête dans la course au nucléaire, les Suédois freinent donc de plus en plus fort depuis deux ans. Avec pragmatisme, démocratiquement, ils cherchent une voie raisonnable, originale, entre le nucléaire « à tout va » et la pénurie de kilowatts. Bien avant le président Carter ils ont déjà donné aux nations industrialisées une leçon de sagesse en stoppant la course à l'énergie. L'an prochain, ils proposeront peut-être — et une fois de plus — un nouveau « modèle suédois » de politique énergétique.

FIN

L'ÉQUIPEMENT NUCLÉAIRE PAR RAPPORT A LA POPULATION

(en MW par million d'habitants en 1976)

Allemagne démocratique	57
Allemagne fédérale	103
Argentine	13
Belgique	178
Bulgarie	100
Canada	184
Espagne	31
Etats-Unis	219
France	57
Inde	1
Italie	11
Japon	66
Pakistan	2
Pays-Bas	39
Royaume-Uni	149
Suède	400
Suisse	160
Tchécoslovaquie	10
Union soviétique	27

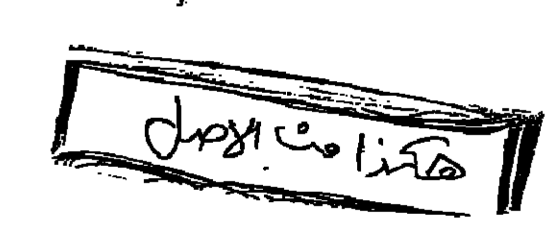
Cet indicateur du développement nucléaire relève la position respective des compétiteurs. Les Suédois viennent largement en tête, suivis d'un peloton où l'on trouve les Américains, les Canadiens, les Belges, les Suisses et les Britanniques. Puis vient un second groupe composé des Allemands de l'Ouest et, curieusement, des Bulgares. Enfin, loin derrière, viennent les Japonais, les Français et les Allemands de l'Est (coude à coude), les Hollandais, etc. Les Soviétiques traînent en quatorzième position. Quant aux « grands » du tiers-monde, rattapperont-ils jamais une course qui a démarré sans eux ?

LA COMMISSION DES LOIS DE L'ASSEMBLÉE REPOUSSE LA DEMANDE D'UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR SUPER-PHÉNIX

La commission des lois de l'Assemblée nationale, présidée *par M. Jean Foyer (R.P.R.)*, a repoussé la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire sur le projet de surrégénérateur Super-Phénix, présentée, au nom des membres du *groupe du parti socialiste et des radicaux* de gauche, par MM. Mermaz, Besson, Filloud, Darinot, Gau, Michel et Poperen. La commission a suivi les conclusions du rapporteur, *M. Limouzy* (R.P.R.), *jugeant*, compte tenu notamment des débats publics et parlementaires, que la création d'une telle commission d'enquête *« n'apporterait aucun élément d'information nouveau ».*

● *M. Louis de Guiringaud*, qui rendait compte le 12 mai des différentes réunions du « sommet » de Londres devant la commission *des affaires étrangères de l'Assemblée*, a rappelé la position de la France dans le domaine nucléaire. Interrogé sur les préoccupations que pourrait susciter la politique nucléaire de l'Allemagne *fédérale*, il a *précisé* que ce pays avait soucrit au traité de Bruxelles et au traité de non prolifération qui lui interdit l'accès à l'atome militaire ; Bonn s'est engagé à ne prendre aucune *mesure qui pourrait laisser* penser qu'il a l'intention de se doter d'armements nucléaires.

Le président de la commission, M. Couve de Murville, ayant fait observer que la prolifération des *installations* en matière *d'électricité* nucléaire représentant un danger réel dont on ne voyait pas comment le prévenir, M. de Guiringaud a répondu que le gouvernement, conscient de ce risque, était idsposé à participer à toute discussion compatible avec les intérêts nationaux.



NUCLÉAIRE

ÉDUCATION

Les difficultés financières des universités de province

De nos correspondants

Les unes après les autres, les universités font leur bilan. Désespérant de sensibiliser le secrétariat d'Etat aux universités sur leurs difficultés financières, les présidents d'établissements choisissent désormais d'expliquer publiquement les raisons des limitations de leurs activités. Après leurs collègues parisiens, certains présidents d'universités de province en appellent à l'opinion publique et aux élus.

● GRENOBLE : informer les élus.

Grenoble. — Le conseil général de l'Isère vient de consacrer deux journées d'études à l'enseignement du second degré et à l'université. Syndicats et associations de parents d'élèves sont venus s'exprimer devant l'assemblée départementale qui s'était transformée en *« chambre de réflexion »*. *« L'objectif de ces journées est d'abord, pour les élus que nous sommes, de chercher à nous informer, de demander comment fonctionne l'Université depuis sa réorganisation par la loi d'orientation du 12 novembre 1968 »*, a déclaré M. Louis Mermaz (P.S.), député et président du conseil général de l'Isère. Les réponses ont été nettes : selon le SNE-Sup, *« les crédits de fonctionnement ont diminué de 12 % depuis 1971 et le nombre des étudiants s'est accru de 20 % »*. Pour le SGEN-C.F.D.T., *« la recherche est actuellement sacrifiée, la formation des maîtres meurt... faute de maîtres à former »*.

Telles sont quelques-unes des graves difficultés qu'affrontent les universités grenobloises. *« C'est dans ce contexte qu'une scandaleuse campagne de dénigrement orchestrée au plus haut niveau tend à faire croire à l'opinion publique que les responsabilités d'une telle situation incomberaient aux enseignants eux-mêmes, à leur immobilisme ou à l'excessive « politisation » de certains d'entre eux »*, a déclaré M. Robert Chagny, secrétaire académique du SNE-Sup.

M. Henri Touchard, recteur de l'académie de Grenoble, fit un tableau différent : *« Il serait injuste et inexact*, a-t-il expliqué, *de dire qu'aucun effort n'a été fait et n'est fait en faveur de l'enseignement supérieur. Les présidents doivent savoir ce qui se passe par des analyses comptables précises, ne serait-ce que pour justifier pleinement leurs desiderata. Une pareille politique dans le passé aurait pu éviter la crise actuelle du Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble. »*

« Nous n'attendions pas d'argent du conseil général, a remarqué, au terme des débats, M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales *Ce qui est fondamental, c'est de savoir qu'on s'intéresse à nous. »* Les universitaires se sont déclarés réconfortés qu'une collectivité locale manifeste un intérêt pour les difficultés de l'enseignement supérieur.

C. F.

● NANCY : un record national.

Nancy. — Les présidents de Nancy I et II et de l'Institut national polytechnique de Lorraine (I.N.P.L.) ont récemment lancé un cri d'alarme : *« La situation financière de nos établissements est incontestablement préoccupante*, ont-ils déclaré. *A terme, elle pourrait devenir grave. Nous notons une dégradation régulière depuis 1973. Auparavant nous pouvions différer des projets d'une année sur l'autre en cas de difficulté. Ce n'est plus possible. »*

M. Michel Boulangé, président de Nancy I (sciences et médecine), a fait état d'une diminution de 5,7 % de son budget de fonctionnement par rapport à 1975-1976 : *« un record national »*, a-t-il affirmé.

M. Boulangé a expliqué que les besoins de son université s'élevaient à 1 million de francs, simplement pour maintenir les moyens de fonctionnement à leur niveau de 1971. Sans cet argent, certains enseignements, comme les cours de français pour les étudiants étrangers, risqueraient de n'être plus assurés. *« La récession*, a dit M. Boulangé, *compromet l'avenir en empêchant l'adaptation aux évolutions. Si l'on ne nous donne pas les moyens d'une formation nouvelle, il est immoral de formuler certaines critiques sur les universités. On se demande quelles sont les véritables motivations de cette orientation. »*

M. François Borella, président de Nancy II (lettres et droit), a constaté de son côté une baisse de 30 % de la subvention de fonctionnement de son université par rapport à l'année 1971-1972 (en francs constants). Dans le même temps, le nombre d'étudiants a diminué d'environ 17 %. M. Borella estime cependant que *« cette diminution n'entraîne nullement une réduction proportionnelle des frais de fonctionnement. Les dépenses de chauffage, d'éclairage, d'entretien des locaux demeurent les mêmes. Quant aux frais de recherches, ils ne sont pas liés au nombre d'étudiants »*, a-t-il expliqué.

« On ne peut pas nous accuser de former des chômeurs et des contestataires. L'avenir est compromis. La qualité de l'enseignement, à peu près respectée jusqu'à présent, est menacée à cause du non-renouvellement matériel », a ensuite déclaré M. Claude Pair, directeur de l'I.N.P.L. Les trois présidents ont malgré tout l'intention d'assurer leurs enseignements jusqu'au 31 décembre : *« Nous voulons éviter les fermetures*, ont-ils ajouté. *Pour cela nous espérons obtenir du secrétariat d'Etat aux universités une rectification de crédits avant de nous heurter à l'impossibilité de fonctionner. »*

C. L.

● TOULOUSE : un sursis.

Toulouse. — Après avoir entendu M. Emilien Carassus, président de l'université de Toulouse-Le Mirail, qui lui a exposé la situation financière de son établissement (*le Monde* du 7 mai), le secrétariat d'Etat aux universités vient d'accorder une subvention complémentaire de 175 000 F. Avec les sommes déjà prélevées par l'université sur son budget de fonctionnement, cette subvention devrait permettre de maintenir jusqu'à la fin de l'année universitaire les enseignements assurés par les chargés de cours. Mais le budget de l'université ne lui permet pas d'assurer en même temps l'entretien particulièrement onéreux d'une construction mal conçue, grevée de nombreuses *malfaçons*, et les dépenses de matériel et d'organisation pédagogique, sans parler du renouvellement du matériel. L'université s'estime contrainte à suspendre ou à différer certains paiements, mais le président affirme que la rentrée d'octobre 1977 aura lieu normalement.

L. P.

LA RÉFORME HABY S'APPLIQUE AUX CONSEILS DE DISCIPLINE DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Un décret sur le fonctionnement des conseils de discipline des lycées et collèges est publié au *Journal officiel* du samedi 14 mai. Pour l'essentiel, il découle de la réorganisation des conseils d'établissement prévue par la réforme de l'enseignement (*le Monde* du 28 janvier). Le conseil d'établissement étant plus réduit que par le passé et sa composition étant modifiée, le conseil de discipline subit les mêmes transformations. Il ne comptera que neuf membres au lieu de quatorze. Le nombre de représentants de l'administration y est ramené de trois à un, celui des enseignants et surveillants élus de quatre à deux, et aucun élu du personnel administratif ou de service n'y figurera. Le conseiller d'orientation et l'assistante sociale ne seront associés au conseil de discipline que *« lorsqu'ils seront susceptibles de fournir des éléments d'appréciation »* sur l'élève en cause, au même titre que le conseiller d'éducation, au lieu d'y être systématiquement associés.

Le texte tire d'autre part la conséquence de l'abaissement de l'âge de la majorité : lorsqu'un élève convoqué devant le conseil de discipline est majeur, sa famille n'est pas obligatoirement prévenue. De manière générale, l'organisation future des conseils de discipline comporte des éléments favorables aux élèves : le décret prévoit, par exemple, qu'un enseignant membre du conseil de discipline et impliqué dans une affaire doit être remplacé par son suppléant, comme c'était déjà le cas pour les élèves et les parents. Mais elle permet, à l'inverse, au conseil de discipline de siéger sans les représentants des élèves : *« Avant l'examen d'une affaire déterminée, et si l'élève ou l'un des élèves en cause ou la majorité des membres du conseil de discipline le demande, les représentants des élèves et les délégués de classe se retirent dudit conseil. »*

Les enseignants et la gauche

M. ANDRÉ HENRY NUANCE SES PROPOS SUR LA « POLITISATION »

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), est revenu une nouvelle fois, vendredi *13 mai*, au cours d'une conférence de presse, sur la querelle qui oppose le ministre de l'éducation et la majorité des syndicats d'enseignants à propos de la *« politisation »*. Pour faire marche arrière, comme l'avait fait l'avant-veille M. Haby qui, le 10 mai, à France-Inter, avait parlé d'une suppression éventuelle de l'enseignement de l'histoire, de la philosophie et de l'économie...

A Europe 1, le 2 mai, M. Henry avait déclaré : *« Peut-on enseigner, peut-on vouloir le progrès social, peut-on combattre l'absence de formation initiale de la jeunesse, peut-on combattre la loi Haby, qui est une loi d'exploitation des jeunes, sans être de gauche ? »* Quatre jours plus tard, M. Haby s'étonnait en termes assez vifs de ces propos en soulignant que M. Henry prenait *« la grave responsabilité d'inviter ses fidèles à désigner et à condamner moralement les malheureux professeurs ou instituteurs qui ont l'imprudence de croire à d'autres idées que celles de l'union de la gauche »*.

Vendredi, M. Henry a reconnu que sa déclaration du 2 mai comportait des *« maladresses »*, en ajoutant : *« S'il est vrai que les hautes valeurs de progrès social, l'émancipation de l'homme, l'idéal laïque, la démocratisation de l'enseignement, ont d'abord été portés par des hommes de gauche — qui pourrait le nier ? — de là à dire qu'on ne peut enseigner sans être de gauche il y a une marge qu'il serait absurde de franchir. »*

Au cours de sa conférence de presse, M. Henry a encore indiqué que la FEN jugeait *« absurde »* la disposition du plan « Barre bis » qui prévoit l'embauche de vingt mille vacataires dans la fonction publique, au moment même où le ministère de l'éducation s'apprête, selon lui, à priver d'emploi à la prochaine rentrée vingt mille maîtres auxiliaires du second degré.

[La déclaration du secrétaire général de la FEN met-elle fin à la guérilla de la « politisation » ? Rien n'est moins sûr, M. Haby, qui en a pris l'initiative, ayant apparemment le sentiment qu'il tient là, avec la querelle de l'enseignement privé, un excellent cheval de bataille contre la gauche pour 1978.

S'il faut ajouter foi aux déclarations des deux principaux protagonistes, selon lesquelles certaines de leurs paroles auraient dépassé leur pensée, cette succession de faux pas révèle un manque de maîtrise, pour ne pas dire une légèreté préoccupante à ce niveau de responsabilité.]

B. L. G.

● *Le rapport sénatorial* sur les constructions scolaires ne sera pas publié avant que les jugements relatifs à l'incedie du collège d'enseignement secondaire Edouard Pailleron ne soit définitivement rendu, a décidé le bureau du Sénat (*le Monde* du 14 mai). Le groupe communiste du énat estime, dans un communiqué de protestation, que *« la publication du rapport, ainsi reportée à une date indéterminée, devient tout à fait aléatoire »*. Cette publication, selon lui, *« ne met pas en cause l'indépendance de la justice »*.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1 - Objets d'art et d'ameublem., porcelaines, faïences anciennes.
S. 2 - Objet d'art Extrême-Orient.
S. 4 - Meubles, tableaux anciens.
S. 9 - Céram., mob. anc., tapisser.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

TURIN APRÈS SEVESO

Les Italiens sont de plus en plus sensibilisés à la pollution industrielle

La pollution industrielle suscite en Italie un écho de plus en plus fort. Alors que la récupération des bidons de plomb tetraélhyle continue lentement dans le canal d'Otrante, trois autres affaires retiennent l'attention : celle de Seveso, bien sûr, qui donne lieu à des inquiétudes persistantes, le procès d'une usine chimique dans le Piémont, rendue responsable de la mort d'une quarantaine d'ouvriers depuis 1950, et l'interdiction d'un colorant très employé dans les bonbons et les pâtisseries.

De notre correspondant

Rome. — On la surnomme « l'usine du cancer » ou plus simplement « la fabrique de la mort ». C'est l'IPCA, un établissement de Cirié, près de Turin, qui produit des colorants. Ceux-ci seraient responsables de nombreux cas de cancers de la vessie, mortels ou non. Le procès vient de s'ouvrir après trois ans d'instruction et près d'un quart de siècle de controverses. Si l'usine a interrompu sa production de benaphtiline et de benzidine, des ouvriers intoxiqués continuent, en revanche, de *mourir, et deux* autres personnes atteintes de cancer viennent seulement de se signaler à la justice, obligeant l'ouverture d'un nouveau procès. Plusieurs familles de victimes ont refusé les indemnisations proposées et se sont constituées partie civile.

Une autre affaire de colorant — moins dramatique, mais beaucoup moins localisée — fait les gros titres de la presse italienne. Il s'agit de l'interdiction de l'E 123, un additif chimique qui teint de pourpre divers produits sucrés de grande *consommation*. Sur le principe rien à redire, puisque l'Italie ne fait ainsi que s'aligner sur d'autres pays, dont la France, où la nocivité de l'E 123 a été reconnue. Mais pourquoi ce décret d'interdiction, publié le 20 mars, ne devait-il entrer en application que le 26 avril ? Pourquoi une prolongation a-t-elle été accordée dans l'intervalle, autorisant ce produit jusqu'à la fin du mois de mai ?

L'affaire a été compliquée par une initiative spectaculaire d'un *jugement de Padoue qui a ordonné* la saisie, sur tout le territoire national, de nombreux colorants soupçonnés d'être cancérigènes. Y figurent non seulement l'E 123, mais l'E 103, l'E 105, l'E 111, l'E 121..., et toute une série de produits utilisés pour la teinture des cheveux. On imagine l'émotion des commerçants, puis leur soulagement quand le Conseil supérieur se réunit d'urgence et prit position contre le magistrat de Padoue. Il faudrait d'abord, selon lui, réaliser des études poussées sur les colorants — ce qui, dans un pays comme l'Italie où les dossiers s'enlisent, risquent de renvoyer aux calendes grecques les interdictions.

A Seveso, c'est toujours l'attente émaillée de signes préoccupants. La naissance, le 2 mai, d'un enfant mal formé dans la commune voisine de Mada, a augmenté les craintes de la population locale.

« Ce cas est le premier que l'on puisse mettre en rapport avec la dioxine », a déclaré le secrétaire de la commission régionale de la santé en constatant des lésions intestinales chez un nouveau-né. Dans ce même quartier, le nombre d'enfants atteints *d'acné a été plus élevé qu'ailleurs* et certaines analyses du sol ont fait apparaître un taux assez élevé de dioxine. Les autorités viennent, en conséquence, de décider que les habitants quitteraient à tour de rôle leur domicile, afin que ceux-ci puissent être désinfectés.

Réunis à Rome à la fin du mois d'avril des savants de sept pays sont arrivés à la conclusion qu'il était impossible de déterminer un niveau maximum de dioxine tolérable par l'organisme. A l'issue de cette réunion, le sous-secrétaire d'Etat à la santé a annoncé la construction prochaine d'un four expérimental. Ce prototype — devant conduire à la conception d'un énorme incinérateur pour détruire les substances contaminées — a été commandé à l'ENI (Entreprise nationale des hydrocarbures).

Pour le moment, la désinfection du terrain et des édifices au moyen de produits spéciaux se poursuit. Les cinq cents personnes évacuées de la zone A n'ont toujours pas pu regagner leur domicile et l'activité professionnelle *dans les quatre communes* concernées est ralentie en raison des craintes de contamination. Cela explique la mauvaise humeur de la population qui ne sait plus à qui s'en prendre.

Sur le plan juridique, deux nouveautés ; une commission parlementaire d'enquête a été officiellement mise en place, et la commune de Seveso s'est constituée partie civile contre l'ICMESA, l'usine chimique appartenant à Hoffmann-Laroche qui provoqua accidentellement cette catastrophe *en juillet 1976*.

R. S.

● *Procès à Flamanville.* — Quatre agriculteurs de la région de Flamanville (Manche), accusés d'avoir utilisé leurs tracteurs pour arracher la clôture du chantier de la future centrale nucléaire, ont comparu vendredi 13 mai devant la commission du retrait des permis de conduire de Cherbourg. Le comité de défense des agriculteurs ayant appelé à une manifestation, la commission a délibéré sous la protection des gendarmes mobiles. Elle rendra son avis sous huitaine. Il n'y a pas eu d'incidents, mais l'affaire suscite une émotion certaine *dans les milieux du syndicalisme agricole*.

● *Arcachon : non aux pétroliers.* — Le conseil municipal d'Arcachon et le Syndicat intercommunal du bassin viennent d'élever une *protestation* contre les projets de sondages pétroliers au large de la Gironde. Si un accident semblable à celui d'Ekofisk se produisait sur une plateforme, pensent les édiles, la nappe de pétrole pénétrerait dans le bassin et s'y trouverait « piégée », ruinant totalement les activités ostréicoles et touristiques. — *(Corresp.)*

Faits et projets

P.T.T.

● *Téléphone : 9 millions d'abonnés.* — La France compte désormais 9 millions d'abonnés au téléphone. Le neuf millionième abonné, M. Gérard Bellot, un instituteur de Metz, sélectionné grâce à l'aide d'un ordinateur, a été raccordé au réseau téléphonique vendredi 13 mai après avoir attendu huit mois que sa demande soit satisfaite.

Transports

● *Catastrophes de Tenerife : 582 morts.* — Le nombre des victimes de la catastrophe aérienne de Santa-Cruz-de-Tenerife, survenue le 27 mars dernier, s'élève maintenant à 582 morts, après le décès de l'un des passagers américains, grièvement brûlé, qui était soigné à l'hôpital militaire de San-Antonio, au Texas. — *(U.P.I.)*

Questions... Les cadres des P.T.T. se rebiffent ...Réponses

L'Association amicale des receveurs et chefs de centre des postes et télécommunications vient de dénoncer « la dégradation sans fin du service public » (« le Monde » du 13 mai 1977). Pour la première fois, cette organisation, qui groupe huit mille chefs d'établissement des P.T.T. sur dix mille, joint sa voix aux protestations des syndicats. M. Maurice Hervochon, son président, explique pourquoi.

● *On parle du malaise des P.T.T. Cela veut dire quoi ?*

Le malaise ne date pas d'aujourd'hui. Le service public a considérablement évolué. Le *téléphone était le parent pauvre* des P.T.T. Il en est devenu la locomotive : la technique est passée au premier plan et la « maison » en a été déséquilibrée.

Les besoins des usagers ont aussi changé. Nous n'avons pas les moyens de les satisfaire. Ainsi nous est-il impossible d'accorder les prêts que nous demandent les clients de nos services financiers.

D'autre part, dans l'industrie de main-d'œuvre que sont les postes, on assiste à une dévalorisation du travail. Certes, nous sommes plus à l'heure des loisirs qu'à l'heure du travail forcené, mais les propos tenus *par un ancien secrétaire d'Etat* sur le « travail idiot » ont traumatisé le personnel ; les postiers se sentent misérables.

Dans ce contexte, notre amicale a présenté à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. T. T., des revendications. Celui-ci avait pris des engagements, mais le plan Barre a tout remis en cause.

● *Quelles sont vos revendications ?*

Nous voulons défendre le service public. Nous demandons donc des effectifs suffisants, c'est-à-dire un « volant » de sécurité égal au quart du personnel en position de travail. Jusqu'à présent, toutes les revendications du personnel, ont été satisfaites au détriment de la qualité du service et vice-versa. Lorsqu'une diminution de la durée du travail est décidée, on dit aux chefs de centre de se débrouiller... Les crédits de fonctionnement ne sont pas, eux non plus, à la hauteur. Avec un budget annuel de 100 francs pour les fournitures, les receveurs des petits bureaux se trouvent dans l'obligation de payer de leur poche les stylos-billes de leurs agents.

En matière de sécurité, nous réclamons une protection améliorée de la part de la police et de la justice, car le budget entier des P.T.T. ne suffirait pas à éviter les hold-up. Enfin, nos adhérents revendiquent l'amélioration de leur carrière et la parité avec les administrations extérieures.

● *Comment vous situez-vous par rapport aux syndicats du personnel ?*

— Avant d'être des amicalistes, nous sommes des syndicalistes. Toutefois, les chefs de centre et d'établissement des P.T.T. ont des problèmes communs qu'ils ont éprouvé le besoin d'étudier ensemble. L'action syndicale a valu au personnel des diminutions d'horaires, *mais nous*, nous demeurons régis par des circulaires qui datent de trente ans et qui nous obligent à être disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

Si nos revendications n'étaient pas prises en considération dans le projet de budget des P.T.T. pour 1978, nous réunirions un conseil national extraordinaire en octobre et nous pourrions être amenés à nous joindre à tout mouvement de grève décidé par le personnel.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ile-de-France

LAPINS, BLAIREAUX ET HÉRISSONS

Le nouveau zoo du Jardin d'acclimatation

Un pont de bois qui enjambe une rivière, une colline gazonnée, un enclos planté de pommiers et, derrière des barrières blanches, des petits bâtiments à colombages chapeautés de chaume... Ce n'est pas un village perdu du pays d'Auge, mais le zoo des petits, installé depuis le jeudi 12 mai au Jardin d'acclimatation, dans le bois de Boulogne.

Le Jardin d'acclimatation, qui s'étend sur 18 hectares, a reçu, en 1976, un million cinq cent quarante mille visiteurs. Il est géré par une société privée concessionnaire de la Ville de Paris. La nécessité de rénover le secteur du parc à proximité du rocher aux singes a amené la direction du jardin à y aménager un zoo. Un certain nombre d'équipements, tels que le zoo de Vincennes, les parcs de Thoiry (Yvelines), de Saint-Vrain (Essonne), permettent déjà aux petits Parisiens de rencontrer des fauves, mais ici ce sont des animaux domestiques que leur offrira le Jardin d'acclimatation.

Le zoo des petits s'étend sur 1 hectare, il est composé de plusieurs bâtiments : une maison d'habitation aménagée par le Musée national des arts et traditions populaires, une porcherie, un hangar où sont présentés des instruments anciens (pressoir, carriole), une étable, une écurie et un poulailler. Une mare aux canards, un puits et un enéclos planté de pommiers et peuplé d'oies, de pintades et de lapins, viennent compléter la ferme.

A proximité de ces bâtiments, les enfants pourront faire connaissance avec d'autres animaux : marcassins, blaireaux, hérissons, écureuils. La direction du jardin va, en outre, ouvrir prochainement, dans l'ancienne fauvérie des lions, une salle de découverte de la nature où les enfants pourront apprendre à constituer un herbier, comment vivent les abeilles et naissent les champignons.

Les petits Parisiens apprécieront sans aucun doute cette initiative, mais ils regretteront que la ferme, comme les pelouses, soit « interdite » : ils ne pourront ni nourrir les animaux ni franchir les barrières pour les regarder de plus près.

M. C. R.

M. CHIRAC FREINE LE PROGRAMME PUBLICITAIRE DE LA SOCIÉTÉ DECAUX ET PRÉSENTE LE MÉDIATEUR DE PARIS

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de vendredi, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a indiqué, le 13 mai, que la société Jean-Claude Decaux n'installerait que soixante-huit grands panneaux publicitaires dans la capitale, au lieu des cent soixante-quinze qu'elle avait prévu de mettre en place. Elle avait signé, à ce propos, avec la Ville de Paris, une convention qui avait été approuvée le 28 juin 1976 par le Conseil de Paris.

Cette convention prescrivait que la société Jean-Claude Decaux planterait gratuitement deux mille mâts de signalisation, et que, en contrepartie, elle installerait sept cents petits et cent soixante-quinze grands panneaux publicitaires. Il semble qu'après la décision du maire de Paris, qui a été précédée et qui sera suivie de négociations avec la société, quinze cents mâts de signalisation, et non plus deux mille, seront mis en place.

Au cours de sa conférence de presse de vendredi, M. Chirac a présenté le médiateur de la Ville de Paris. Il s'agit de M. Michel Junot, soixante et un ans, ancien préfet, ancien député indépendant de Paris, administrateur de plusieurs sociétés hôtelières. « *Les fonctions de médiateur*, a expliqué M. Junot, *ont pour but d'humaniser les rapports entre l'administration et les Parisiens.* » « *Que l'on m'écrive directement*, a-t-il précisé, *en m'exposant le cas dont il s'agit, je répondrai dans les dix jours. Si le problème n'est pas de ma compétence, ce sera, certes, une fin de non-recevoir, mais toujours accompagnée d'un début de solution, d'une marche à suivre, d'une adresse à consulter. Dans un délai d'un mois une réponse définitive, bonne ou mauvaise, sera envoyée au demandeur.* »

● *Fouesnant : plan d'occupation des sols annulé.* — Le tribunal administratif de Rennes vient d'annuler le plan d'occupation des sols de Fouesnant (Finistère) dont la légalité avait été attaquée par l'association pour la sauvegarde du pays fouesnantais. Les magistrats ont jugé illégales les dispositions du POS prévoyant la construction d'un complexe médico-social, de maisons d'habitatione et de lotissements sur le marais littoral et la pointe du Mousterlin qui appartiennent au domaine public.

POLICE

ANNONÇANT LEUR PARTICIPATION A LA GRÈVE DU 24 MAI

Les policiers en tenue demandent qu'il soit mis un terme aux activités des milices privées

Lyon. — Les gardiens de la paix participeront — en civil — aux manifestations de protestation qui auront lieu à l'occasion de la journée nationale de grève le 24 mai. Ainsi en ont décidé les délégués du Syndicat national des policiers en tenue — S.N.P.T. — des corps urbains de France et d'outre-mer (1), réunis du 11 au 13 mai, à Lyon, à l'occasion de leur vingtième congrès. Le secrétaire général du syndicat, M. Henri Buch, confortablement réélu dans ses fonctions ainsi que la plupart des membres du bureau national, a invité les adhérents à défiler sous leur bannière à côté des autres fonctionnaires « pour faire connaître notre mécontentement ». « Les policiers sont les premières victimes du plan d'austérité de M. Barre », a-t-il affirmé.

De notre correspondant régional

Les policiers descendront donc dans la rue mardi, non pas pour s'opposer aux manifestants, mais pour défiler avec eux. Ce n'est pas la première fois que les policiers recourent à une telle forme d'action et ce n'est sans doute pas la dernière. M. Pandraud, directeur général de la police nationale, venu pour tenter d'apaiser certaines inquiétudes, n'a-t-il pas confirmé que les policiers étaient des « *citoyens à part entière* » ?

La perspective d'un éventuel changement de majorité en 1978 ne modifie pas l'analyse du S.N.P.T. « *La police a le devoir de garantir les libertés de pensée et d'expression des citoyens et de défendre les institutions que le peuple souverain s'est données ou se donnera librement demain — par l'exercice du suffrage universel* », souligne la résolution finale adoptée par les congressistes.

A la tribune, le secrétaire général du S.N.P.T. a insisté sur la responsabilité « *historique* » de la police « *gardienne de la Constitution et de la République* », indiquant « *qu'elle saurait faire face à ceux qui ne respecteraient pas le résultat du suffrage universel et qu'elle lutterait contre tous ceux qui, en cherchant à se maintenir à tout prix, mettraient en danger la République* ».

Au nombre des difficultés des policiers, figure le problème des effectifs trop faibles ou utilisés à des missions qui ne relèvent pas toujours de la responsabilité de la police. Le S.N.P.T. déplore ainsi que, pour la première fois depuis 1968, le budget du ministère de l'intérieur ne prévoit aucune création d'emplois pour les personnels actifs de la police nationale, alors que celui de la gendarmerie sera en hausse, permettant la création de sept cent cinquante emplois nouveaux.

Cette concurrence entre deux corps, l'un dépendant du pouvoir civil, l'autre du pouvoir militaire, reste une des préoccupations du S.N.P.T. Dans la présentation du rapport moral, M. Henri Buch a rappelé que « *la tentative gouvernementale de privilégier une police militaire muette — puisque dépourvue de tout moyen d'expression — au détriment d'une police civile syndicalisée a échoué* ». Mais, selon lui « *tout danger de militarisme* », n'est pas définitivement écarté. Le secrétaire général du S.N.P.T. a d'ailleurs provoqué une vive émotion parmi les congressistes en donnant lecture des paroles d'un chant (voir encadré) que l'on apprend aux jeunes recrues de l'école des C.R.S.. « *Des paroles que le maréchal Pétain n'aurait pas désavouées. Les idées d'une certaine caste d'officiers qui sont des militaristes et des fascistes* », a déclaré M. Buch, qui a demandé au directeur général de la police nationale de « *découvrir le parolier et de lui demander des comptes* ».

Le sentiment d'être honni du public continue à entretenir le malaise de la police au printemps 1977. Les congressistes exigent donc du gouvernement « *qu'il mette un terme à l'activité et à l'existence de polices parallèles, d'officines aux pratiques douteuses et de milices privées au sein desquelles parfois se faufilent des fonctionnaires des services actifs de la police nationale.* »

Le malaise

Toujours dans l'espoir de redorer leur image de marque, les policiers estiment qu'ils ne doivent pas hésiter une seconde « *à condamner sans rémission les sévices commis par des représentants de la force publique* » ou à mettre en accusation publique ceux d'entre eux qui « *par leurs combines, leurs actes délictueux, ont porté préjudice à l'ensemble du corps* ». Par souci d'équité, le S.N.P.T. exige à l'inverse que la loi soit appliquée « *avec la plus extrême rigueur envers tous les individus qui se seront rendus coupables de voies de fait sur la personne des policiers* ».

Pourquoi ne pas fixer avec davantage de précision l'organisation et les limites des missions de la police ? La question a été posée sans détours à M. Pandraud par le responsable de la région de Dijon : « *L'administration a-t-elle vraiment l'intention, dans le cadre des réformes de structure en préparation, de mettre un terme à l'anarchie qui règne actuellement à tous les niveaux de la hiérarchie de la police nationale, en la dotant d'un code de déontologie ? (...).* »

Par sa réponse, le directeur général a montré qu'il n'était pas favorable à une pareille solution, comme il a feint de ne pas comprendre la demande des syndicalistes sur l'élargissement de la participation du personnel à la gestion et au fonctionnement des services.

BERNARD ELIE.

(1) Le S.N.P.T. est, par le nombre, la plus importante des organisations rattachées à la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.). Elles rassemblent quarante-sept mille adhérents, dont vingt-sept mille gradés et gardiens en activité.

Relever la France ?

Le chant des élèves C.R.S., lu à la tribune lors du congrès, débute par cette strophe :

« *La rue n'appartient pas à ceux qui y descendent ;*
La rue appartient au fanion de la compagnie ;
Autour de nous, la haine,
Autour de nous, la manifestation ;
Foulant la boue sombre, vont les C.R.S. (bis). »

Le texte parle ensuite d'imposer aux foules « *la force de nos âmes, la force de nos cœurs et de nos bras* », parle de ce « *dur métier* », mais « *combien exaltant* », et fait des C.R.S. des défenseurs de la démocratie qui « *relèveront la France* ». Tout

Tout un programme...

JUSTICE

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AVOCATS

L'ambiguïté de l'argent

De notre envoyée spéciale

Mulhouse. — « *L'avocat de 1977 n'a pas démérité. Il est prêt à donner de sa personne comme il l'a toujours fait. Mais il doit vivre de sa profession comme tout le monde.* » C'est sur ce thème défini par Mᵉ Alain Blanchot, du barreau de Saint-Quentin, qu'ont eu lieu les débats de la seconde journée du congrès de l'Association nationale des avocats de France, vendredi 13 mai, à Mulhouse.

« *Les avocats*, a précisé le président de l'ANA, Mᵉ Denis de Ricci, *ne peuvent plus vivre de leur fortune. Ils doivent vivre de leur travail.* »

Il a donc été question d'argent : de l'argent dont les avocats ont besoin ; de l'argent que n'ont pas ceux qui ont besoin des avocats. On a parlé honoraires, rémunérations, émoluments, impôts, frais, forfaits, barèmes, tarifs et normes. On a parlé aussi de gratuité.

Il est difficile à une profession libérale d'assurer un service d'intérêt public. C'est l'ambiguïté fondamentale de ce congrès qu'on a retrouvée à chaque instant, qu'il s'agisse de l'aide judiciaire — au civil — ou de la commission d'office — au pénal.

Les congressistes ont contesté la présence de magistrats dans les bureaux d'aide judiciaire en posant pour principe que l'accès à l'avocat devait être le point de départ de l'accès à la justice. Ils ont revendiqué le rôle de conseils. Mais ils n'ont pas pu résoudre le problème de leur indemnisation.

Les congressistes ont réaffirmé l'importance des commissions d'office. Ils ont souligné que cet « honneur » était une « charge » qui frappait surtout les jeunes avocats. Les veuves et les orphelins qu'il s'agit toujours de défendre sont de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvres. Au point qu'aujourd'hui, dans certaines cours d'appel, 80 % des justiciables comparaissent seuls ou avec un avocat commis d'office.

Il a fallu l'intervention d'un *magistrat représentant la chancellerie*, M. Jean-Pierre Michel, annonçant que le principe de la rémunération des commissions d'office avait été inscrit au VIIᵉ Plan, pour que les congressistes semblent se rallier à l'idée d'un décret instituant une indemnisation sans doute forfaitaire.

« *Lorsque l'accès à la justice des défavorisés atteint les proportions d'aujourd'hui*, a insisté Mᵉ de Ricci, *il n'est plus question qu'il soit gratuit. L'indépendance économique est à la base de l'indépendance. Je vous supplie de ne pas refuser ce qui est le début de la reconnaissance d'un droit.* »

S'il a été question d'argent, on a assez peu parlé de chiffres. « *Le client a le droit de savoir ce que lui coûtera la procédure, au moins approximativement* », avait pourtant déclaré le bâtonnier Pierre Sée, de Mulhouse. Mais il est encore impossible d'établir un barème national du coût de la justice. Ce n'est évidemment pas le moindre problème qui trouble les rapports de l'avocat avec sa clientèle. Pour commencer de le résoudre, l'ANA, en collaboration avec les autres organisations syndicales d'avocats, a rédigé une petite brochure — le *Barème indicatif des honoraires d'avocat* — en matière de réadction d'actes.

C'est un premier pas. Mais il n'est pas question dans ce petit livre orange des honoraires globaux des avocats.

Au cours d'une conférence de presse, il a été affirmé par exemple qu'une heure d'avocat coûtait en moyenne de 150 à 500 F ; qu'un divorce « *sans problème, sans biens et sans bavures* » devait coûter entre 3 000 et 4 000 francs et que les frais généraux se sont accrus « *de façon extraordinaire* » : 1 100 000 F par exemple pour l'année 1976 pour un cabinet groupant six associés.

« *Tout le monde s'accorde pour dire que cette question des honoraires est très complexe et nous ne faisons que sortir du néolithisme*, a dit un avocat parisien. *Il faudrait y consacrer tout un congrès.* » Mᵉ de Ricci a promis d'y réfléchir.

Ce samedi 14 mai, après la motion finale qui sera discutée dans l'après-midi, les congressistes iront passer dans le vignoble alsacien une soirée champêtre organisée par leurs hôtes de Mulhouse.

FRANÇOISE BERGER.

(1) A.P.I.L., 27, rue Hoche, 78004 Versailles.

Faits et jugements

Le docteur Olievenstein demande la saisie de « Minute ».

Devant M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, *le docteur Samy-Claude Olievenstein* et Mᵉ Thierry Lévy, son conseil, ont demandé en référé, vendredi 13 mai, l'autorisation de faire saisir le numéro de *Minute* actuellement en vente en raison d'un article de M. Guy Brière, intitulé « Le plus célèbre spécialiste français avoue : mon hôpital est l'école de la toxicomanie ».

Mᵉ Jean Chiloux, défenseur, et M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, ont indiqué que la saisie ne leur paraissait pas possible alors que la vie privée du docteur Olievenstein n'était nullement mise en cause dans l'article. M. Boizeau s'est déclaré prêt à ouvrir ses colonnes au requérant dans le prochain numéro. Ordonnance le lundi 16 mai.

Prison ferme contre deux dirigeants de la S.N.C. Mentré.

La faillite frauduleuse de la S.N.C. Mentré (Société de négoce céréalier), importante société de négoce de grains du port de Dunkerque, a trouvé son dénouement judiciaire vendredi 13 mai. Les trois associés, MM. Gaston Mentré, soixante-seize ans ; son fils Pierre, quarante-huit ans, et son neveu Jean-Paul, quarante-sept ans, avaient laissé un passif s'élevant à 21 millions de francs. Vingt-sept coopératives agricoles s'étaient portées partie civile (*le Monde* du 15 mars 1977).

Le tribunal de grande instance de Dunkerque a infligé à M. Gaston Mentré et à son fils une peine de prison plus sévère que celle demandée par le substitut : cinq ans de prison, dont trois ans ferme. M. Jean-Paul Mentré est condamné à un an de prison avec sursis. M. Gaston Mentré a été arrêté à l'audience. Un mandat d'arrêt a été délivré contre son fils absent.

Les trois associés sont appelés à régler une somme supérieure à 15 millions de francs. D'autre part, le tribunal a condamné à une forte amende MM. Lefebvre et Morizet, directeurs de l'agence roubaisienne de la Banque française du commerce extérieur, laquelle a été déclarée civilement responsable : 15 000 F pour le premier et 10 000 F pour le second. — *(Corresp.)*

● *Cité en correctionnelle par M. Jack Thieuloy* (auteur de *la Geste de l'employé*, livre couronné comme « anti-Goncourt ») en raison d'un chèque sans provision de 50 000 F, M. Jean-Edern Hallier a comparu le 13 mai à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal a constaté que ce dernier avait été déjà condamné le 19 avril par la dixième chambre pour ce chèque à quinze mois d'emprisonnement par défaut (*le Monde* du 20 avril). Il a donc supprimé l'affaire et restitué le chèque de 50 000 F à M. Thieuloy. Quant à M. Hallier, il lui sera loisible de faire opposition au jugement de la dixième chambre, quand il lui sera signifié.

● *Sur la demande de Mme Simone Signoret*, le tribunal de Paris a ordonné, en référé, jeudi 12 mai, que Radio-France soit « séquestre » pour deux mois de l'enregistrement d'une émission diffusée, le 10 mai, et au cours de laquelle M. Jean-Edern Hallier avait déclaré que Mme Simone Signoret n'était pas l'auteur de son livre *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*.

Condamnations dans l'affaire « Holiday Magic ».

La treizième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, mardi 10 mai, sur la vaste escroquerie réalisée en 1972, sous le couvert de la société Holiday Magic et qui fut examinée lors des audiences des 7 et 8 mars (*le Monde* du 10 mars). L'escroquerie consistait à faire verser des sommes par les victimes auxquelles on promettait des situations mirifiques au sein de cette entreprise de vente à domicile de cosmétiques.

Cinq prévenus en fuite ont été condamnés par défaut : MM. Thomas Morgan, à cinq ans d'emprisonnement et 36 000 F d'amende ; Hans Stein, à quatre ans et 36 000 F ; Umberto Preve et James Bianco, à quatre ans et 30 000 F, Albert Costa, à trois ans et 20 000 F. Le tribunal a délivré des mandats d'arrêt contre les cinq prévenus en fuite.

Les prévenus présents ont été condamnés contradictoirement : un, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende ; sept, à treize mois avec sursis et 4 000 F ; un, à treize mois avec sursis et 2 000 F ; trois à douze mois avec sursis et 3 000 F.

Cinq autres sont relaxés, entre autres, M. André Brun, directeur financier, qui avait négligé les mesures de contrôle judiciaire auxquelles il avait été soumis au cours de l'instruction pour aller s'établir, en avril 1974, en Côte d'Ivoire, et qui s'était présenté devant ses juges à l'ouverture des débats.

Un metteur en scène italien est emprisonné pour fraude fiscale.

Franco Enriquez, l'un des hommes de théâtre les plus connus d'Italie, est en prison depuis le 7 mai sous l'accusation de fraude fiscale.

La justice lui reproche de n'avoir pas présenté de déclaration de revenus en 1968, ce qui lui valut à l'époque une condamnation à un mois de prison ferme et une amende de 5 millions de lires (30 000 francs). Confirmée en appel et en cassation, cette peine vient seulement de lui être infligée malgré une demande de grâce adressée au président de la République.

● *M. Serge Cacciari*, que la Cour de sûreté de l'Etat a condamné, le 10 juillet 1976, à dix ans de réclusion criminelle après la fusillade de Bastia, en août 1975, durant laquelle le brigadier Cassard avait été tué, a fait part, vendredi 13 mai, de son intention d'observer une « *grève de la faim illimitée* ». M. Cacciari, qui est incarcéré au centre de détention de Melun (Seine-et-Marne), demande à « *être isolé des collaborateurs qui y sont détenus* ».

● *L'incendie du Saveco.* — Près de cent cinquante personnes vont être mises temporairement au chômage, après l'incendie qui a ravagé, peu après minuit, vendredi 13 mai, les entrepôts de la chaîne de magasins à grande *surface* Saveco, à *Gargenville* (Yvelines). Le sinistre, d'origine accidentelle, a détruit pendant plusieurs heures les 16 000 mètres carrés de bâtiments dans lesquels étaient stockées toutes les marchandises vendues dans les supermarchés. Le sinistre est évalué à 50 millions de francs.

Une banale affaire

C'est une affaire que l'on peut malheureusement qualifier de banale : un ouvrier portugais qui se plaint d'avoir été « passé à tabac » pour une vétille et la riposte de la police qui souscrit contre lui des poursuites en outrages et rébellion... la plainte de l'ouvrier qui s'enlise à l'instruction tandis que lui-même est déféré en correctionnelle.

Mais cette affaire banale peut entraîner l'expulsion de ce travailleur immigré vivant depuis onze ans sur le sol français, jouissant de la plus grande estime de son employeur qui a tenu à en témoigner, ainsi que de celle de ses camarades qui ont rédigé une pétition revêtue de quatre-vingt-dix-sept signatures.

L'origine de tout cela ? Un camion de gravats laissé en stationnement irrégulier le 22 octobre rue de l'Ourcq à Paris par son conducteur, M. Manuel Domingues, parti déjeuner avec le maçon, qui vient de charger le véhicule, M. Luis Maria. Un gardien de la paix pose un papillon de contravention sur le pare-brise, bien que *le directeur de l'entreprise ait* obtenu antérieurement, paraît-il, l'assurance de certaines tolérances de la part des autorités.

Le chauffeur, quand il revient, demande des explications à l'agent qui ne veut pas se laisser fléchir. M. Maria intervient pour séparer les deux hommes. Il emmène son camarade et le gardien s'éloigne. Mais quelques instants plus tard, deux cars *de police surgissent. Les deux* ressortissants portugais sont appréhendés dans des conditions qui ont révolté plusieurs témoins. Ils *sont conduits de force* jusqu'au commissariat.

Le 24 novembre, M. Maria porte plainte et produit un certificat médical, du 23 octobre, signalant qu'il a été atteint de contusions multiples. Le 31 décembre, les gardiens de la paix adressent au parquet un rapport accusant les deux ressortissants portugais de les avoir outragés, et M. Maria de s'être « débattu ».

MM. Maria et Domingues se sont donc retrouvés sur le banc des prévenus de la quatorzième chambre correctionnelle, présidée par M. Hugo, où les gardiens se succédèrent à la barre pour confirmer tant bien que mal les termes du rapport et où Mᵉ Françoise Rozelaar-Vigier, *défenseur, a supplié les juges* de relaxer ses clients pour insuffisance des charges relevées contre eux. L'avocat a signalé en passant qu'une lettre envoyée par la préfecture de police, *le 25 novembre, au patron* de M. Domingues mentionnait que la contravention avait été retirée...

Jugement le 28 mai.

J. L.

Le Monde aujourd'hui

GÉNÉRATION HABY

— *Le manque de philosophes et l'absence de conditions économiques au XVIII[e] siècle expliquent l'inexistence d'une révolution en 1789...*

JUSTICE

Divorce, quai des Orfèvres

QUAI des Orfèvres, 36. La nouvelle salle des enquêtes civiles voisine avec les *locaux de la police judiciaire*. Rapprochement fortuit ou révélateur ?

C'est là que les magistrats entendent les témoins, dans les affaires de divorce, lorsque les attestations produites par les avocats ont paru, au tribunal, insuffisantes ou trop contradictoires pour lui permettre de rendre immédiatement son jugement.

Il va falloir débrouiller l'écheveau compliqué des griefs et des rancœurs, analyser les haines, souvent attisées au long des années par les parents, amis et voisins du couple que l'on a justement convoqués « à la barre ». Il va falloir jeter pêle-mêle dans la moulinette judiciaire, des sentiments, des expériences, des *intimités*, tout un passé vécu pour les broyer et les transformer en « violations graves et renouvelées des devoirs et obligations résultant du mariage qui rendent intolérable le maintien du lien conjugal ».

Aujourd'hui, une femme est sur la sellette. Son mari, qui demande le divorce, lui reproche de n'avoir pas mené une vraie vie de couple, de n'avoir pas su le comprendre ni s'intéresser assez aux enfants. Bref, il n'était pas heureux avec elle. Malaise et malheur dont le magistrat — une femme d'âge mûr — entreprend de vérifier la réalité, par ses questions précises et sèches : « Mme X... était-elle une bonne épouse ? Une bonne mère ? »

Les témoins se succèdent et se ressemblent : la mère, la sœur, les proches de Mme X..., étroitement unis autour de leur parente. Des gens simples, qui n'ont jamais eu affaire à la justice, et ne savent pas très bien ce que l'on attend d'eux. Posés à l'extrémité de la chaise, guindés, ils s'appliquent à deviner la bonne réponse : celle qui conviendra au magistrat et lui paraîtra la plus propre à justifier Mme X... « Oh ! oui, elle s'occupait bien des enfants. Oh ! non, elle n'allait jamais au cinéma ! »

Quand le magistrat pince les lèvres, vite ils se reprennent, ils corrigent. Quand elle les fait répéter, ils *n'osent plus parler*, de crainte d'avoir commis un impair. Leur désir d'être efficaces est évident, et atterrante la succession des stéréotypes qui résument Mme X... et sa vie à l'intention de la justice : « Ses enfants étaient propres, bien tenus et polis. Elle les traitait gentiment. Mme X... faisait le ménage et les courses régulièrement, et lavait bien son linge. Elle préparait convenablement la nourriture. Non, elle n'avait pas d'amis, elle ne parlait pas aux voisins, *elle ne sortait* jamais. Elle ne dépensait guère. On la voyait toujours rentrer à l'heure à la maison. Voilà. On ne peut vraiment rien lui reprocher. »

« C'est parfait, madame, je vous remercie. Pas de question, Maître ? »

Pas de question, madame le président. Ou plutôt, si : « Quel *est le sens de cet interrogatoire* dérisoire, et du jugement que vous allez rendre au vu de ces témoignages ? »

Et puis... cela ne vous fait pas froid dans le dos, cette terrifiante image de la bonne mère, de la bonne épouse, que viennent de tracer devant vous ces braves gens, sincèrement persuadés que c'est celle-là, et celle-là seule, que vous pouvez absoudre ?

ODILE DHAVERNAS.

VU DE BRETAGNE

Eh ! maquereaux...

PAR quelle aberration, par quelle injustice, la langue française a-t-elle donné le nom de maquereau au type d'homme le plus détestable ? Langue ingrate, ignorante des choses de la mer.

Ce petit poisson, long, raide, au dos bleu-noir, avec son ventre gris acier et ses reflets verdâtres, est l'un des plus beaux que je connaisse. Grand fileur des immensités, nomade infatigable, il descend par bancs de la mer du Nord jusqu'à l'Océan. Fécond, encore tout plein de l'émotion des frayères, il croise dans les eaux bretonnes de janvier à juin.

Poisson providentiel ! Pendant des siècles et jusqu'à la récente industrialisation de la pêche, le maquereau a été l'unique salut des marins finistériens. Quand les sardines, ces demoiselles d'océan fantasques et capricieuses, quand le thon ombrageux et souverain, quand les frileuses araignées désertaient nos mers, le maquereau était toujours là. Généreux et suicidaire, il se jetait sur l'hameçon et, par sa grâce, les familles les plus déshéritées étaient assurées de ne pas mourir de faim.

Le bifteck du pauvre

On l'appelait le « bifteck du pauvre ». Et sa chair huileuse, nette, compacte, se prêtait aux cotriades, aux marinades, aux grillades. Pour lui, des milliers de barques ont été construites, des milliers de voiles ont été hissées. Pour lui, dans les jardins, les pêcheurs plantaient le laurier et le thym. Toute une économie familiale a eu pour centre ce poisson fidèle et prolifique. Et si son nom doit passer dans le vocabulaire injurieux, depuis la catastrophe d'Ekofisk, c'est aux pollueurs de la mer qu'il faudrait lancer l'apostrophe : « Eh, maquereaux ! ça suffit !... »

N'en doutons pas, les bancs de maquereaux eux-mêmes ne résisteront pas longtemps à la souillure généralisée des océans. On salope tout. On détruit tout. Le plancton et les frayères. Et la beauté du monde. Et la miséricorde de la mer qui voulait qu'il y eût toujours un maquereau sur les tables sans pain.

Sur les quais de l'île de Sein, des tonnes de mazout enfermées dans des sacs en plastique et moissonnées par l'armée ont longtemps attendu : personne ne savait que faire de cet infâme magma d'or noir, de varech et de sable. Ici et là, le bec d'un oiseau mort s'ouvrait sur un cri inaudible... Et les soutes du Bohlen sont toujours pleines de fuel.

C'est la mer maquerellisée par les grandes compagnies. Et ce sera bientôt pour la faune muette et baladeuse, pour le maquereau fertile et vif-argent, l'asphyxie au sein même du royaume de la vie. De toute vie...

XAVIER GRALL.

ROCK' N' ROLL

Un soir dans l'East End

LONDRES fume et crache. C'est une journée menaçante, moite, où la pluie ne veut pas tomber, où chaque heure éreinte davantage, donne aux habitants des visages toujours plus tirés et plus blancs. La suie prend à la gorge, marque les tenues claires revêtues à cause de la chaleur de grandes auréoles noires. Naguère riante, colorée, heureuse peut-être, Londres s'est durcie. Des banlieues en décomposition (Hammersmith) attendent d'être rasées, puis reconstruites selon les canons architecturaux du vingt et unième siècle. Ce sont toujours aux abords du cœur de la ville, ces alignements de maisons jumelles, d'un brun sale, aux vitres cassées, aux jardins abandonnés, et, n'étalent les autoroutes et voies périphériques qui coupent ces vieux fiefs ouvriers, on pourrait se croire au temps de la dernière guerre.

On roule, de Kensington à Whitechapel, *aussi lentement que coule* l'eau de la Tamise, la Tamise où flottent les ombres vagues de bâtiments historiques et noirâtres. Fondus dans leur décor, les vrais Londoniens sont presque invisibles et semblent fuir. Et les touristes — on croirait qu'ils sont des millions — font tache sur l'ensemble, à cause de leurs vêtements criards et parce qu'ils sont les seuls à porter des lunettes de soleil, déambulant, plan ouvert à la main, griffonnant des cartes postales, achetant des glaces.

Alors on cherche ces rues dans *Chelsea, Soho ou Piccadilly, où* la génération du rock avait su faire exploser les couleurs et les sons du Pop Art, où il faisait bon s'asseoir, *des après-midi d'été entiers*, pour capter ce frisson d'espoir, de vie, qui flottait dans le délire, où l'on avait pas besoin d'argent pour aller au plus beau des spectacles, parce qu'on était soi-même, par sa seule présence physique, un peu d'un *tableau toujours mouvant. On peut* chercher beaucoup et longtemps, roulant entre les camions géants qui bloquent les échangeurs, les grandes artères, marchant au hasard, sans autre repère que l'instinct, le simple rappel d'un souvenir heureux.

Là où l'on trouvait un magasin vieillot tenu par un marchand qui vivait dans son arrière-boutique, vous vendait une *poupée cassée, une* horloge sans verre, en vous persuadant que, pour moins d'une livre, vous enleviez un trésor, voici un *magasin trop moderne, trop éclairé*, dont le propriétaire est un hippie de luxe, décadent et distant, semblant mépriser la terre entière. Les policiers ont chassé de Soho ceux qui gribouillaient sur le pavé et barbouillaient, parfois, un trottoir. Et partout, des magasins où l'on se retrouve malgré soi, poussé par la démence de la foule, de ces boutiques qui *bradent* des blue-jeans *par milliers, des chaussures*, exposent dans la rue leurs panoplies dérisoires.

La violence

Les rues qui vivaient sont devenues des halles à vêtements. Alors, on s'en va, écœuré, gardant l'image de panneaux sales vantant des soldes, *qui battent au vent, contre les murs*, et parsèment les quartiers animés comme des plaques d'eczéma. Mieux vaut retourner en banlieue. De la *désolation* et *de la solitude* banlieusarde est née la révolte, de la révolte, le rock'n'roll, et du rock'n'roll une explosion de vie.

Mais cette dureté qui croît, envahit des rues naguère douces, est bien plus forte encore aux confins Est de la ville et dans les banlieues attenantes, dans ce East End à demi désertique où l'on ne rencontre plus que des taudis en démolition et des docks fermés, des grues rouillées plantées dans l'argile boueuse des *bords de la Tamise où traînent des* déchets. Là vivent des Indiens, des Arabes, et tout un sous-prolétariat *qui se révolte parfois*, pendant que les promoteurs pensent à ce qu'ils construiront sur ces hectares de terre maudite quand auront été balayés les restes pourris du dix-neuvième siècle et ceux d'une époque qui part en lambeaux.

BENOIT FELLER.

(Lire la suite page 12.)

Au fil de la semaine

La conscience collective

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA mémoire collective d'un peuple transcende et souvent transfigure les événements du passé. C'est ainsi que le Front populaire, qu'il demeure un souvenir exaltant ou au contraire traumatisant pour ceux qui l'ont vécu, évoque désormais pour le plus grand nombre, et même pour les enfants et petits-enfants de ceux qui éprouvèrent la « *grande peur* » de *1936*, des images de joie, de fête, de libération. Il faut tenir compte de cette vision-là, fortement enracinée, quand on s'interroge sur le climat qui prévaudrait dans le pays au lendemain d'élections que *la gauche aurait gagnées*.

Avant que la mémoire n'enregistre et, le cas échéant, ne travestisse le souvenir, la conscience collective se forme souvent à partir de sentiments, d'apparences, voire de faux-semblants, auxquels il est très difficile ensuite de substituer un jugement froid, raisonnable, *réaliste*, des événements ou de la situation qu'elle a ainsi ressentis et colorés à sa manière. Il y faut de l'obstination, *parfois du courage et toujours du temps*, beaucoup de temps.

Les exemples sont nombreux dans le passé récent. Ce fut le cas pour les guerres d'Indochine et d'Algérie, longtemps justifiées par la défense des valeurs et des intérêts de l'Occident en même *temps que par le maintien de la grandeur et de la présence de la* France. Imposée et exploitée par les responsables politiques, amplifiée par les médias, largement admise par l'opinion, cette interprétation était si profondément *ancrée dans les esprits qu'il ne fallut pas moins de huit ans dans l'un et l'autre conflit*, et même un changement de République dans le second, pour que, en dépit de la présence française, le pouvoir puisse faire accepter enfin qu'il soit *mis un terme aux combats*.

Quand le temps est trop mesuré, la persuasion échoue : c'est sans doute ce qui est arrivé en 1969 au général de Gaulle lorsqu'il a soutenu que la *régionalisation* et *les retouches constitutionnelles qu'il proposait constituaient une réponse adéquate à l'agitation* de mai 1968. Cependant, le temps joue parfois aussi contre le pouvoir : on peut se demander dans quelle mesure M. Giscard d'Estaing n'a pas si bien réussi à faire pénétrer depuis trois ans dans la conscience *collective la vertu du changement* que, emportés par leur élan, les électeurs, et même une partie de ceux qui ont voté pour lui, en sont si convaincus qu'ils envisagent maintenant de changer de majorité et même... de président.

Dans un tout autre domaine, nous sommes précisément en train de vivre *au jour le jour* un de ces étonnants phénomènes de prise de conscience, et il n'est pas trop tard pour observer son développement puisqu'il se déroule sous nos yeux : c'est la cristallisation progressive d'un refus collectif des centrales nucléaires.

***

Chacun connaît *la* démonstration cent fois faite pour justifier la nécessité d'un relais énergétique lorsque les ressources pétrolières s'épuiseront *et même, pour un pays comme la France, lorsque le coût en devises des importations aura atteint un niveau intolérable.* La pénurie, *c'est-à-dire* la chute des niveaux de vie, ou la ruine, qui entraînerait bientôt à son tour la misère, voilà le dilemme devant lequel nous placent les défenseurs de l'énergie nucléaire. Et *l'échéance, assurent-ils, est si proche que la construction des centrales doit être activement menée dès aujourd'hui.*

Le grand public *reçoit* cette démonstration avec un visible *scepticisme, qui s'explique par* tout un ensemble de raisons, et d'abord par la méfiance envers les experts, le refus spontané de croire leurs prévisions apocalyptiques. Une *méfiance assez justifiée*, il faut le reconnaître : combien de calamités, désastres et crises ont-ils prédits en termes *catégoriques qui ne se sont heureusement* pas produits ?

Trop souvent, l'attitude des experts et des responsables techniques ou politiques du nucléaire se ramène à trois propositions : 1) Inutile d'expliquer, ils n'y comprendront rien ; 2) Donc, moins on en dit, mieux cela vaut ; 3) De toute façon, nous qui *savons*, nous agissons pour leur bien. Refusant toute discussion et même toute explication, ils se contentent d'affirmer que l'énergie nucléaire est la plus « propre », la moins dangereuse et la plus pacifique qui soit. Et d'ajouter que l'heure des tergiversations est passée, qu'ils n'ont plus rien à dire. C'est à prendre ou à laisser : la misère ou l'atome.

Le sentiment d'être méprisé, trompé et floué est si fort que, à un récent sondage, 54 % des personnes interrogées se sont déclarées convaincues qu'un certain nombre d'accidents mortels *s'étaient produits dans des centrales françaises, accidents que l'on* dissimulait pour raison d'État. A quoi bon répliquer que le nucléaire a sans doute causé moins d'accidents que toute autre industrie et en tout cas pas d'accidents mortels à ce jour en France ? La défiance ne cède pas, l'incrédulité n'est pas entamée.

Ce n'est pas tout. Confusément, l'énergie nucléaire est assimilée à la bombe. Ce sont dix, vingt, cinquante Hiroshima en puissance que l'on veut installer chez nous, à notre porte. L'angoisse millénariste se nourrit de tous les stress de la vie moderne : après tout, les Gaulois avaient peur que le ciel ne leur tombe sur la tête. L'amalgame entre la bombe et la centrale est certes discutable ; *il n'est pas absolument sans fondement, puisque toutes les négociations internationales en cours sur le retraitement des combustibles nucléaires et tout le bruit fait autour de la récente découverte* française relative à l'uranium enrichi portent précisément sur les moyens de séparer enfin la centrale et la bombe, de faire que la première ne serve pas, directement ou non, à fabriquer la seconde.

Or non seulement les apaisements multipliés à cet égard ne sont pas compris ni admis, mais ils produisent l'effet exactement contraire à celui qui est recherché. Les spécialistes et les hommes *politiques ont beau dire et beau faire*, il se trouvera toujours des savants pour les démentir et, dans un journal à grand tirage, un Barjavel *pour écrire* : « *Il faut le dire et le répéter : la bombe et la centrale nucléaire sont des sœurs jumelles, de même nature et ayant la même finalité inéluctable, qui est la destruction de la vie. Comme le nucléaire militaire, le nucléaire civil, c'est la mort. Les techniciens, les savants, les responsables de l'E.D.F. ou d'ailleurs* qui prétendent que les centrales... sont sans danger se mentent à eux-mêmes ou nous mentent sciemment (1). »

***

Voilà où on en est : dans la conscience collective des Français s'accrédite chaque jour plus solidement l'idée que le nucléaire constitue un péril mortel, que les experts se trompent et nous trompent, et qu'il doit bien exister d'autres moyens de surmonter la crise de l'énergie. Sans prétendre trancher le débat ni même, ici, entrer dans la controverse, il ne servirait à rien de se leurrer sur l'évolution psychologique de l'opinion à cet égard.

La conscience collective, l'inconscient même, se figent dans une attitude de refus qui risque à tout moment de déboucher sur d'autres formes d'action. Sur la naissance par exemple d'un parti *antinucléaire, sur la prise en compte plus ou moins démagogique* de ce thème d'opposition par des formations classiques, sur des manifestations importantes, sur des contestations et obstacles juridiques, comme cela a commencé de se produire notamment en Suède, en République fédérale, en Grande-Bretagne... Les maladresses, les silences, les petits truquages minables pour arracher l'acquiescement d'un conseil municipal ou emporter l'adhésion de quelques personnalités *locales, voire nationales, sont regrettables et compliquent* l'équation, mais ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, ce sont la méfiance, l'angoisse, la peur et la mauvaise conscience qui se conjuguent, en ce moment même, quoi qu'on dise, quoi qu'on veuille, quoi qu'on fasse, pour conduire à un rejet passionnel plus que rationnel dont les conséquences économiques et sociales seront à coup sûr très lourdes.

(1) *Le Journal du dimanche*, 8 mai 1977, page 2 : « Réjouissons-nous, voici le gentil petit uranium ».

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

U.S.News & WORLD REPORT

On demande professeurs de latin et de grec...

Le retour aux humanités va bon train aux Etats-Unis. Selon l'hebdomadaire *N.S. NEWS AND WORLD REPORT*, *« sur des centaines de campus où les sciences, les mathématiques et l'enseignement commercial triomphaient depuis des années, les étudiants s'inscrivent massivement aux cours de langues, d'histoire, de littérature, et même de latin et de grec (...). M. Steven Muller, président de l'université John-Hopkins, à Baltimore, a déclaré :* « Nous formons des gens hautement qualifiés et spécialisés qui sont culturellement des barbares. » (...)

» Nombre de critiques remettent en question la réforme des programmes qui suivit le lancement du premier satellite spatial soviétique, Spoutnik I, en 1957. Les Américains se précipitèrent alors sur les sciences, négligeant les études littéraires. Cette tendance se poursuivit dans les années 60, lors de la campagne de protestation étudiante contre la guerre du Vietnam (...).

» Pour M. Philip Jordan, président de Kenyon College, dans l'Ohio : « Cela ne sert pas à grand-chose de savoir beaucoup de physique, d'économie ou de médecine, si on ne sait rien de Socrate, de Shakespeare ou de la conquête normande... »



Victoire pour le Women's Lib

Après plusieurs années d'activité, le Women's Lib commence à porter ses fruits, souligne le *TIMES* :

« Ayant reconnu qu'elle était à l'origine d'une discrimination à l'égard du sexe féminin, la chaîne de télévision américaine N.B.C. a consenti à accorder à ses 2 800 employées la somme globale de deux millions de dollars (dix millions de francs) à titre de compensation.

» Une enquête avait révélé que les secrétaires appartenant au sexe féminin jouissaient de qualifications bien supérieures à celles de leurs homologues masculins sans qu'elles fussent pour cela promues à des postes de responsabilité.

» A la suite d'une plainte, déposée en 1975, par un comité de femmes appartenant à la N.B.C., le tribunal a décidé d'accorder à chacune des employées une compensation financière évaluée à 7 140 dollars. »

LE SOLEIL

Dieu, l'Etat et le citoyen

Le quotidien de Dakar *LE SOLEIL* rapporte fièrement un bel exemple de civisme :

« Dans un arrêt qu'elle a rendu mercredi, au nom du peuple sénégalais, la Cour suprême a décidé « la cassation et l'annulation de trois ordonnances d'inscription sur la liste électorale » *de la commune de Kébémer délivrées par le juge de paix de cette ville le jour même des élections municipales du 21 novembre 1976 (...).*

» La Cour suprême n'en est pas à son premier exemple de maturité et de courage, dans la tradition même de son ancien premier président, M. Isaac Foster. Il faut simplement regretter que par fatalisme, et même par préjugé, le Sénégalais ne sait pas réclamer ses droits. On préfère souvent s'en remettre à Dieu pour une éventuelle justice immanente, ou alors confondre l'Etat, dans sa notion la plus sublime, avec ses organes que sont ses différents fonctionnaires à tous les niveaux. C'est ainsi qu'on hésite à porter plainte contre telle décision ministérielle, parce qu'on est convaincu d'avance que « l'affaire sera étouffée ».

» Le citoyen qui n'aura pas réclamé tous ses droits est un démissionnaire, mais le haut fonctionnaire qui se met en travers de la loi est un criminel. »



Les vacances du manager

En Grande-Bretagne, la pression fiscale devient plus forte, les prix se gonflent et les salaires réels seront cette année inférieurs d'un quart à ce qu'ils étaient il y a encore deux ans, rapporte le *SUNDAY TIMES*, qui assure :

« Les calculs concernant les impôts dominent toutes les pensées et toutes les conversations (...). Désormais, les managers hésitent entre plusieurs attitudes :

» — ne plus se préoccuper de ce qui va arriver ;

» — se moquer éperdument des promotions ;

» — quitter l'Angleterre ;

» — demander une retraite anticipée et envisager d'occuper ensuite un autre poste ;

» — effectuer un autre travail pour suppléer à l'insuffisance de leurs revenus (...).

» Le directeur d'une grande entreprise a demandé un congé sans solde pour effectuer certaines réparations dans sa maison : cette solution sera bien moins coûteuse — si son salaire est réduit à zéro, ses impôts le seront aussi — que celle qui consisterait à faire appel à de véritables professionnels pour faire le même travail. »

EL MOUDJAHID

Alerte au « zambritou » !

Le quotidien d'Alger *EL MOUDJAHID* met en garde ses lecteurs contre un nouveau fléau :

« Bencheikh Abdelaziz, un jeune voyou de vingt et un ans, habitué aux libations nocturnes des Sablettes, a un mort sur la conscience. Un jeune lycéen de dix-sept ans, Chouider Azzedine, venu de Sétif pour rendre visite à sa mère hospitalisée.

» Un témoin, qui a assisté au meurtre, dira que l'assassin s'est acharné sur sa victime avec une violence inouïe, en le lardant de coups de couteau et de coups de pied.

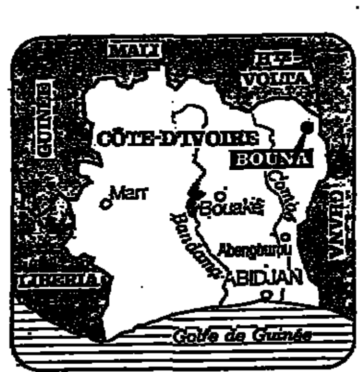
» Le criminel réalisera plus tard que le garçon qu'il venait de tuer n'était pas le « bon » et qu'il avait commis une méprise. La victime, avouera-t-il aux inspecteurs de la Sûreté du Grand-Alger qui l'ont arrêté peu après, ressemblait à un autre garçon qui lui devait 100 dinars.

» Drame de la colère ? Non.

» Bencheikh a tué parce qu'il était totalement ivre. Parce qu'il avait composé un cocktail dont on parle dans les milieux touchés par la récente augmentation des prix des alcools : le « zambritou », un mélange d'alcool à brûler et de limonade ou Coca. Cette boisson ferait des ravages dans certains milieux de jeunes. »

Lettre de Bouna

Les Lobis condamnés au « progrès »



LORSQU'UN fonctionnaire ivoirien est envoyé à Bouna, il commence par se demander quelles fautes il a pu commettre dans son précédent poste pour avoir mérité une telle « mise en pénitence » qui l'exclut pour quelques années des préfectures dites « civilisées » du pays.

Au nord-est de la Côte-d'Ivoire, la région de Bouna offre évidemment peu d'intérêt (1) : région de savane à la pluviométrie irrégulière, aux sols pauvres, que l'on atteint difficilement, 280 kilomètres seulement (sur les 600 qui la séparent d'Abidjan) sont goudronnés. La presse, la radio, desservent mal la préfecture et la région n'est pas atteinte par ce qui fait l'orgueil du progrès ivoirien : le réseau de télévision. Aussi semble-t-elle stagner dans l'isolement, les difficultés de transport bloquant la commercialisation des produits agricoles, les contacts et la modernisation des conditions de vie.

L'ethnie dominante la plus ancienne dans la région, ce sont les Koulango, agriculteurs, auxquels se sont liés les Abron, venus du Ghana, aristocrates militaires, puis les Dioulas, commerçants de Kong. Arrivés de Haute-Volta, les Lobis se sont infiltrés dans le pays et, au fil des ans, parviennent presque jusqu'à Abengourou. Contrairement aux autres ethnies, ils ne reconnaissent aucun pouvoir politique centralisé. Semi-nomades, ils vivent à la périphérie des villages Koulango, souvent en assez mauvaise entente. Les Koulango, maîtres de la région, les disent sales, méchants, voleurs et paresseux. Eux, continuent de vivre à l'écart, farouches, en perpétuel déplacement, abandonnant maisons et terres tous les huit ou dix ans, ce qui correspond au cycle de l'appauvrissement de leurs champs et à la reconstruction de leurs maisons de boue. Et ils résistent aux impératifs gouvernementaux du progrès.

ILS refusent d'abord l'école primaire obligatoire. Devant le peu de participation spontanée, les maîtres d'école, en accord avec l'inspection primaire, vont de village en village afin d'expliquer aux Lobis qu'ils doivent scolariser leurs enfants. Le maître doit souvent rencontrer plusieurs fois les parents pour leur expliquer, à l'aide d'exemples, le bien-fondé du rôle de l'école et il doit finalement demander pardon aux parents de soustraire l'enfant à sa famille où, dès son plus jeune âge, il participe activement aux activités productrices. Il faut parfois plusieurs mois de déplacements pour obtenir un résultat et l'autorité administrative fait pression sur les familles : le sous-préfet passe dans les villages récalcitrants et les parents doivent alors « sacrifier » un garçon qu'ils envoient finalement à l'école. Mais l'absentéisme est fréquent et l'effectif scolaire diminue au fil des mois pendant l'année.

L'enfant Lobi, scolarisé, doit faire un long trajet à pied pour rejoindre l'école (de 5 à 20 km) et il ne trouve pas d'hébergement dans le village Koulango (où est en général implantée l'école). Alors, il reprend vite le chemin des troupeaux à surveiller... D'autre part, la majorité de la population conserve vivante la tradition de l'initiation, tant masculine que féminine, et les Lobis, plus que tous autres en Côte-d'Ivoire, accordent une importance capitale à cette période de la vie de l'enfant. L'initiation est le moment par excellence où la pédagogie propre du groupe s'exprime et l'enfant vit une période éducative intense : il naît à un monde nouveau, et, par là, il commence son intégration au monde adulte qui l'entoure, afin de s'assumer en tant qu'être.

Au moment de l'initiation, les classes du pays Lobi se vident et on a pu voir un village qui, en 1975, a gardé seulement sept de ses quarante-sept élèves. Peu reviennent ensuite, car l'enfant doit être appelé par son nouveau nom, l'ancien étant « totem ». L'enfant et sa famille se sentent menacés car il pourrait arriver malheur si l'enfant était appelé comme autrefois. Or les autorités administratives, ne voulant pas compliquer l'état civil, ne font pas toujours preuve d'une grande souplesse. De plus les enfants doivent posséder une pièce d'identité pour s'inscrire à l'école ; jusqu'en 1974 un « jugement supplétif » accordé sans amende permettait aux enfants de s'inscrire, mais depuis le jugement comporte une amende. Dans la région de Bouna, deux mille cinq cents élèves sur quatre mille quatre cent soixante-dix-neuf inscrits ne possèdent pas de pièce d'identité ; et pour subir les épreuves du certificat d'études ou de l'entrée en sixième, l'enfant doit présenter une pièce d'identité datant au moins de trois ans.

MARGINAUX dans l'ensemble de leur vie quotidienne, puisqu'ils n'ont pas encore commencé à détruire leur vision propre du monde au profit de celle d'un colonisateur ou d'un pouvoir, quel qu'il soit, Koulango, ivoirien, ou Européen, les Lobis le sont surtout aussi dans leur manière d'organiser leur espace et de vivre leur habitat. Les Lobis ne se soudent pas en village, mais au contraire construisent leurs maisons par famille (grande famille traditionnelle) à la distance d'« un vol de caille » les unes des autres. Ainsi les animaux et les hommes ont-ils les coudées franches.

La maison est une mini-forteresse de terre battue, revêtue d'un enduit d'argile et soutenue par une armature de troncs. Il n'y a pratiquement pas de fenêtres. Le toit est une vaste terrasse sur laquelle on fait sécher les légumes, trie les grains. On peut accéder à la terrasse par un tronc d'arbre aux marches taillées à la hauteur du pas ou par l'intérieur de la maison qui comporte plusieurs pièces sombres et ocres, où chaque chose a sa place. Les objets familiaux, tous produits d'un artisanat local, améliorent un matériau sobre, rude et sans confort : nattes, cruches pour conserver l'eau fraîche, stocks de grains ; aux murs, les gris-gris de protection, presque rien...

Devant la petite porte à seuil élevé et dont l'ouverture s'élargit vers le haut, les femmes disposent sur un espace, toujours impeccable, les ustensiles indispensables au travail de la journée. La bière de mil macère pour le retour des hommes des champs. Habitat fruste, sensible aux dégâts de l'eau, mais chaud en hiver et frais en été, et surtout fort de ses volumes équilibrés, enveloppant intérieurement l'homme comme une douce matrice protectrice, où fuse une lumière calme venue d'en haut, des escaliers bistres tournoyant jusqu'à la terrasse.

A l'intérieur d'une maison lobi, on découvre des harmonies étranges avec d'autres œuvres de boue qui ont été érigées en des lieux et des temps divers, et que l'on appelle dans notre société d'« art brut ». Parce que peut-être la beauté et le fonctionnel d'une architecture dite primitive ne sont pas seulement l'expression d'un retard technologique, mais bien d'une puissance originelle en parfaite harmonie avec certains besoins de l'homme.

Mais la Côte-d'Ivoire a décidé que, du nord au sud et d'est en ouest, le pays serait moderne, évolué, développé. Le développement passe en général par l'adoption d'un certain nombre de modèles venus des pays industrialisés, et la mise en application de ces modèles devient trop vite équivalente au développement lui-même. Ainsi deux des grands critères du progrès du pays sont le taux de scolarisation et la maison à pièces rectangulaires et à murs « en dur ». Peu de régions en Côte-d'Ivoire possèdent à l'heure actuelle encore leur habitat original, et il est interdit de construire une nouvelle maison de façon traditionnelle : le bulldozer sait faire entendre raison aux récalcitrants. Lors de l'organisation des fêtes anniversaires de l'indépendance, des crédits spéciaux sont accordés à une ville qui est « remise à neuf » ; ainsi récemment, dans des villes comme Bouna et Odienne, l'architecture de type sahélo-soudanien a entièrement disparu.

Pour parvenir à détruire la maison de boue au profit du béton et de la tôle ondulée, on a fait miroiter aux Lobis le dispensaire et le puits. Les soins et l'eau sont là — la vie quoi, tout de même, pour les enfants impaludés, menacés par les diarrhées et le ver de Guinée — pour ceux qui acceptent de se regrouper dans des villages dont la règle sacro-sainte, comme dans tout le pays, est l'habitat en dur. Des expériences de regroupement sont donc tentées ; parfois des expatriés viennent participer à la sensibilisation des populations à l'agriculture ou aux problèmes de santé. Certains ont cherché des solutions intermédiaires : apporter l'eau et la nivaquine, oui ; faciliter le passage d'une agriculture semi-nomade à une agriculture sédentaire, oui aussi ; mais pourquoi, chaque fois, détruire une culture, détruire une société, l'amener inexorablement à piétiner ses croyances pour en digérer d'autres, extérieures, brutales, sans rémissions ? Certains ont cherché, par exemple, à préserver les structures familiales et les rapports entre les diverses familles, en proposant des « soukalas améliorées », qui partaient du tissu de liens qui unissent les êtres et permettaient cependant au peuple lobi de se constituer en tant qu'entité réelle.

Les documents doivent dormir sur un bureau de fonctionnaire, et un beau village lobi « de regroupement » est né : il y a bien un puits, mais il n'est pas vraiment accessible à tous et la concrétisation des rapports de classe obligent certaines femmes à aller chercher l'eau au marigot, comme autrefois. L'école a ouvert ses portes et, pour le dispensaire, cela ne saurait tarder. Certains cherchent bien à faire du « semi-dur » (briques de boue séchées jointes par du mortier de sable et de ciment) qui est plus ou moins admis par les autorités et qui serait d'un entretien moins coûteux que le vrai dur (2). Mais alors ce qui naît d'un matériau, d'une forme et surtout d'un agencement original de l'espace n'a donc aucune valeur ?

Mais il y a une chose qu'on oublie de dire aux Lobis : que deviendront leurs fils scolarisés quand ils auront grossi les rangs des chômeurs à Abidjan ou quand ils seront désœuvrés dans un village déstructuré ?

NADINE BEAUTHÉAC.

(1) Excepté, pour le touriste, la réserve d'animaux.

(2) Pour faire une case traditionnelle lobi, le chef de famille paye la boisson pour la main-d'œuvre familiale et voisine. Une case en semi-dur coûte environ 200 000 fr. C.F.A., et la même case en dur 280 000 fr. C.F.A. (1 fr. C.F.A. = 0,02 F).

Un soir dans l'East End

(Suite de la page 11.)

Lorsqu'un grand groupe de rock'n'roll va jouer dans l'East End, alors la violence flotte, d'autant plus insistante, puissante, qu'elle est latente. Parmi ces groupes, il en est un qui peut créer l'émeute : les Who (créateurs de l'opéra rock *Tommy*). La formation ne veut plus se produire que dans des stades, tant elle est populaire. Et lors de ces manifestations-là, le public se tient debout sur les gradins, occupe la pelouse entière aussi. On compte plus de cent mille personnes souvent. Comme dimanche au stade de Charlton, un faubourg situé au sud-est de Londres.

C'est un festival plus qu'un concert. Cinq orchestres doivent se produire, et la musique résonnera toute la journée, mais les Who ne passeront pas avant 10 heures du soir, quand l'excitation et la fatigue du public seront à leur comble. Le rock'n'roll et la nuit sont complices depuis toujours. La pluie tombe enfin, et pourtant tout est comprimé. Le ciel et la foule surtout. La nervosité monte avec les heures qui passent. L'air sent le hot-dog. Beaucoup vont, bras nus, trempés, chercher des bières par caisses entières. Trois hommes sur quatre sont ivres. Il y a quelques incidents : une ou deux bagarres, des crises d'épilepsie, des filles qui s'évanouissent et un homme qui, faisant le cochon pendu à 30 mètres de hauteur, au sommet d'une tour où sont montés les projecteurs, menace de se laisser tomber. S'il s'exécute, il tuera cinq personnes. Alors, à l'occasion d'un court instant de peur, naît un grondement qui ne s'éteindra plus.

La nuit est tombée, complètement, et on a de la boue jusqu'aux chevilles. La foule est trempée depuis longtemps, il fait froid, on a faim. Il faut que les artistes donnent beaucoup de plaisir, aient bien de la magie pour imposer à un public des conditions pareilles, les lui faire accepter, dix ou douze heures durant. L'alcool aide à tenir, il est vrai. Mais les cent mille personnes présentes ne se sont pas déplacées pour boire en chœur. Bien plutôt pour trouver dans la musique des Who — dernier grand groupe de rock'n'roll que son succès n'ait pas coupé du peuple dont il fit partie — l'expression exacte de leur colère, de toute une révolte contenue dans l'art du groupe, dans sa violence.

« Je viens des faubourgs, des quartiers pauvres de Londres. Pour se sortir de là, il faut devenir soit champion de football soit Pop-Star », déclarait un jour Roger Daltrey, chanteur de la formation (1). Daltrey est ce qu'on appelle un héros. Parce qu'il incarne ce que tous ceux qui pataugent à ses pieds auraient voulu être : un véritable enfant des rues qui peut se permettre de ricaner, ne rend de comptes à personne d'autre qu'à ce public auquel il ressemble tant, est devenu célèbre en traduisant, disque après disque, depuis treize ans, la sensibilité des errants qui peuplent les banlieues de Londres.

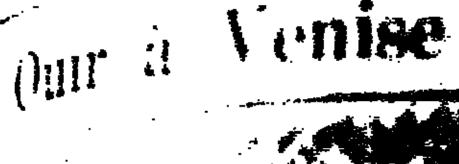
Le groupe joue très fort et, dans la nuit noire, la tache de lumière créée par la scène prend, au fil des notes, une dimension féerique. Et, alors que les spectateurs mâles, tête renversée, boueux, dégoulinants de pluie, miment les mouvements du guitariste virtuose Pete Townshend, reproduisant son jeu de scène le plus exactement possible, il passe un courant humain extraordinaire, très rare, entre la foule et les musiciens. C'est que la musique, belle, intense, furieuse et merveilleusement exécutée, fait renaître les rêves les plus intimes de chacun, que de cet art si dur, si brutal en apparence, émane une beauté vraie, idéale.

La foule s'est mise à chanter à présent ; cent mille et quatre voix s'élèvent, ceux qui s'étaient assoupis, au fond, sur les gradins, et sommeillaient roulés dans des couvertures se dressent aussi, s'abandonnent à leur tour, en cet instant de grâce où l'on peut oublier. Puis, sur scène, le guitariste lance son instrument en l'air, où il reste comme suspendu, l'espace d'une seconde. Et le meilleur symbole de ce qui est arrivé reste bien la vision de cette guitare entièrement dorée, vers laquelle convergeaient deux ou trois cents projecteurs, qui lançait des traînées de lumière par-dessus une foule délivrée, et jusqu'au ciel enfin pur, lavé, où brillaient les étoiles.

La guitare retombe et se brise. Les Who quittent la scène. L'exode de la foule, canalisée par des policiers à cheval, débute. Et on gagne la sortie, les cheveux collés aux tempes, dans une odeur de hot-dog et de cuir détrempé.

BENOIT FELLER.

(1) *Rock et Folk*, nº 75, avril 1973.





RADIO-TÉLÉVISION

RENÉ JENTET SUR LA LAGUNE

Ouïr à Venise

UN jour de novembre 1976 l'eau a recouvert la place Saint-Marc. Les pigeons, perchés, attendent et les Vénitiens, inquiets, songent à l'Alta Marea qui, en 1966, a duré plus de trente-six heures. Le boulanger, en cuissardes dans sa boutique, travaille depuis 3 heures du matin à faire son pain, alors que le four est sous l'eau. Les bruits sont étouffés, comme humidifiés, recouverts peut-être par le ruissellement perpétuel. Du temps des doges jamais la marée n'envahissait les maisons. Venise, alors, se défendait. Villehardouin a conté les aventures de la cité marchande, et comment elle fut gouvernée.

Les cloches, les mêmes cloches, sonnent toujours au Rialto ; sur le marché, des femmes bavardent, pareilles aux anciennes Vénitiennes. Mais rien n'est plus. Le paradis imaginaire des amoureux conventionnels ne peut rien contre la mer Adriatique. Tant de lunes de miel seront-elles englouties, les héritiers de la lagune laisseront-ils s'affaisser les palais et les maisons qui, doucement, lentement, vacillent sur leurs fondations ? Saviez-vous que cent six pilotis soutiennent le campanile et connaissiez-vous les vertus du calcaire d'Istrie, matériau de construction ?

Dans le « vaporetto »

René Jentet a travaillé avec le groupe de production du Studio 114 pour raconter tout cela. Giovana Rogante, Vénitienne, l'a accompagné durant un mois. Elle lui a donné les clefs de sa ville, elle lui a prêté sa voix, sa langue maternelle, pour dire. Le temps, la pierre et l'eau est une réalisation sonore de cinq heures. Longue promenade scandée par le son des sirènes, l'appel des cloches, la vague qui frappe à l'avant du bateau et les pas de quelqu'un dans une église ; un pèlerinage musical à travers le paradis des peintres.

René Jentet aime que les bruits résonnent et se répondent, et reviennent en un lancinant refrain. Il n'oblige pas l'auditeur à le suivre pas à pas, il l'y invite. Il lui permet de prendre le vaporetto en cours de route, d'écouter ses rêves, ou de suivre des discussions sérieuses et scientifiques sur l'agonie d'une ville qui ne sait plus se protéger.

La lagune, disent les savants, est dans une voie de progressive « entrophisation ». Elle se comble.



(Dessin de BONNAFFE.)

Les résidus de l'industrie ayant tué l'équilibre chimique de l'eau, celle-ci sécrète des algues qui fixent les métaux polluants ; des sédiments se déposent partout, au fond même des canaux, qui d'ailleurs ne sont plus entretenus. Tout cela à cause des usines de Marghera, banlieue puissante, navale et sidérurgique. Les scientifiques expliquent, mais les politiques décident. Est-il trop tard ? N'était-il pas fou de creuser, sans en avoir la science, de nouveaux canaux, véritables autoroutes, chemins tout ouverts au passage de la marée destructrice ?

Tous s'interrogent

Historiens, sociologues, économistes, ecclésiastiques, responsables de l'administration, ajoutent leur point de vue à celui des savants. Tous s'interrogent, mais tous se raccrochent à l'espérance.

Ces cinq heures constituent un véritable dossier. Mais l'auditeur n'a pas le sentiment d'assister à un cours ou de participer à l'un de ces débats interminables et théoriques. Il entend Venise et ce qu'elle signifie, et a envie de lire les ouvrages de référence choisis par René Jentet. Il ne le suit pas dans un périple touristique, ni dans une démonstration didactique, mais il voit mieux, il voit même ce qui, sous l'eau, ne se voit pas.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 15 mai, France-Culture, 14 h.

LE PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS

Échange d'incommunicabilités

CHAQUE année, au mois de mai, quatre dramatiques réalisées par des pays membres de la Communauté des télévisions francophones sont présentées simultanément dans le cadre du prix Louis-Philippe-Kammans, aux téléspectateurs français, canadiens, belges et suisses.

L'émission qui représente la France dans cette compétition, Les confessions d'un enfant de chœur, *de Jean L'Hote, déjà diffusée sur Antenne 2 le 29 janvier 1977* (le Monde *du 1er février), ne sera présentée qu'en Belgique, en Suisse et au Canada. Les trois autres* (Moi... exilée, *pour la Suisse romande,* Monsieur Zéro, *pour le Canada, et* Ciné-Romance, *pour la Belgique) seront programmées respectivement les 14, 21 et 28 mai, à 20 h. 30, sur la deuxième chaîne.*

Chacun pourra désormais participer au vote par téléphone (en France, par l'intermédiaire de S.V.P.). Les notes données par les téléspectateurs viendront pondérer (au moment de l'attribution des récompenses, le 6 juin, à Montréal), le palmarès établi parallèlement par un jury de spécialistes. L'émission lauréate rapportera à ses auteurs une somme de 30 000 francs.

C'EST une manière de se présenter que d'être représenté. Certains téléspectateurs français vont sans doute s'étonner que le Canada et la Suisse romande aient choisi comme candidat au prix Louis-Philippe-Kammans deux dramatiques sur la non-intégration à leur société. D'autres désapprouveront peut-être que l'on soumette à un vote international des émissions exclusivement consacrées à des individus complètement repliés sur eux-mêmes.

Il faut dire que la coïncidence est étonnante. Le Canada propose *Monsieur Zéro*, réalisé par Lucile Leduc sur un scénario de Victor-Lévy Beaulieu, auteur dramatique québécois. Un écrivain qui ne se supporte pas tel qu'il est se débarrasse des fantasmes qui l'encombrent en s'inventant un double qui lui ressemble comme un frère. Antonin et son âme damnée Antoine aspirent à devenir ce M. Zéro, qui n'aurait plus de comptes à rendre à son entourage, à son milieu. Les personnages qui se succèdent dans *le rêve et la réalité ont en commun* le désespoir et une passion pour la musique de Buxtehude. Dans tous ces miroirs qu'Antoine Bérube met face à face, on a du mal à se retrouver, les pistes se brouillent, comme se brouille l'identité décomposée. C'est le roman dans le roman et cela à l'infini.

L'œuvre qui représente la télévision suisse romande est différente puisque l'auteur, Pierre Koralnik, s'est efforcé de gommer le romanesque *jusqu'à laisser croire qu'il* a réalisé un reportage. Le drame d'Antoine Bérube était vécu, filmé de l'intérieur, donc à la limite de l'onirisme. Ici, il s'agit de regarder s'enfoncer dans la dépression un personnage construit pour les besoins de la démonstration.

Claire (interprétée par Eléonore Hirt) est une femme comme les autres avec cependant un peu plus de charme et un peu moins de chance. Les gens l'aiment mais ne comprennent pas son silence. « *Qu'est-ce que tu as ?* » lui demande-t-on à chaque instant, et toute sa vie. *Claire* n'a rien, n'a rien à dire sans doute et en fait de mystère n'a que celui qu'on lui prête. Prisonnière de son image, elle est acculée au suicide.

Claire et M. Zéro n'ont pas le même destin, mais ce sont deux individus malades de leur société. Ils ont perdu leur définition, ils n'ont pas su s'adapter. Malgré les transpositions poétiques de M. Zéro, c'est bien du Canada qu'il s'agit et de Montréal-Nord. Ce voyage *d'un homme en lui-même* a un décor, les racines sont là et rien n'est gratuit. Ce qui fait souffrir Antoine Bérube a un visage, des visages. On passe d'un snack-bar à un intérieur bourgeois, d'un commissariat de police à un hôpital psychiatrique et tout cet univers quotidien est peuplé de personnages *qui lui correspondent. L'émission* suisse procède du même souci réaliste. Le journaliste fictif, qui enquête sur la mort de Claire, dresse un réquisitoire sur l'indifférence dans la Suisse d'aujourd'hui.

Le paradoxe n'est donc qu'apparent. En livrant aux foyers français deux destinées individuelles, deux névroses, c'est bien du problème général de la non-communication que les télévisions canadienne et suisse romande ont voulu parler. *Tous les échanges télévisuels d'un* pays à l'autre pourraient être de cette nature et de cette qualité. Ce serait bien. *Moi... exilée* et *Monsieur Zéro* sont par définition ce que le Canada et la Suisse romande ont de mieux. Ce sont des œuvres difficiles.

CLAIRE DEVARRIEUX.

SANGLA-FOLLIES

« Ça ou traverser l'Atlantique... »

« FAIM, soif, cris, danse, danse, danse, danse. » Enfin une émission « convulsive » sur la beauté. Sur la joie de ne rien filmer qui ne soit « Faim, soif, *cris, danse, danse, danse, danse* », qui ne soit folie, qui ne soit beauté. Une émission sur le plaisir. Une émission-plaisir. Une émission de Raoul Sangla, « L'œuf de Colomb ».

« L'œuf de Colomb » parce que « plaisir » et « beauté », c'est évident. Comme ça et pas autrement : à prendre ou à laisser. Alors, il ne faut surtout pas laisser passer cette heure, ou un peu moins, de pure jubilation visuelle et télévisuelle. Une heure rythmée par de longs lambeaux de la « Saison en enfer » : « Faim, soif, cris, danse, danse, danse, *danse...* » « *Je devins un opéra* fabuleux... » « Je sais aujourd'hui saluer la beauté. »

Rêver sur l'Acropole

C'est, en effet, à l'ombre des « Délires » rimbaldiens que Raoul Sangla effectue ce qu'il nomme son « mélange des genres », qu'il propose sa vie rêvée dans le décor « naturel » de hauts buildings abritant *des bureaux et des banques*, qu'il compose pour qui veut l'entendre une utopie pluridisciplinaire au centre d'une Acropole officielle : le nouveau quartier de la Défense.

Danse : les hommes et les femmes des ballets Russillo *s'écrasent comme des mouches* contre la dalle grise, s'effeuillent corps à corps dans des hurlements de gestes. Musique : deux violoncellistes s'échangent des arpèges hésitants et pensifs. Une mariée passe, sur des patins à roulettes. Claude Nougaro et Klaus Kinski *fixent, sur le papier, le* visage dissymétrique du tendre adolescent : Rimbaud, que des acteurs, à tout bout de champ, récitent. Rimbaud qui donne le ton. Image, langage, poésie, mouvement, espace.

Et temps. C'est la caméra, *mobile et légère, c'est le direct* (« le direct se confond avec l'improvisation », dit Raoul Sangla), c'est la prise de vues en temps réel qui bat la mesure, donne la durée et la rend irréversible.

L'émission, réalisée il y a juste un an, se compose d'un plan unique : 53 minutes et 19 secondes d'une seule coulée. Un peu plus tard, en août 1976, Raoul Sangla devait *aller au-delà, filmant* sans couper, et réellement en direct (« L'œuf de Colomb » est du direct enregistré), 58 minutes, puis 68 minutes d'affilée. L'introduction de cet autre temps est une nouveauté au petit écran. Elle bouleverse toutes nos habitudes. Comme les bouleverse cette façon qu'ont les personnages, dans « L'œuf de Colomb », de posséder une existence hors de leur apparence, entre leurs *apparitions à l'image. Ils entrent* dans le champ, ils en sortent, par le caprice de la caméra, qui, elle aussi, improvise : dans un temps que ne fracture plus le découpage, l'espace existe alentour, à côté du cadrage.

« D'habitude, on utilise un mobile, pour panoramiquer, dit Raoul Sangla. Moi, je laisse les personnages arriver et partir, sans les suivre, pour apprivoiser l'espace. Ça a l'air simple mais ça constitue une véritable blessure syntaxique, comparable à ce qu'a pu apporter le Nouveau Roman par rapport à l'ancien.

Miroir et fracture

» *L'utilisation du miroir, elle* aussi, me fascine. Un espace entre dans un autre espace et permet de refléter celui d'où émane le regard : moi en train de filmer. Le mode de fracture est, là aussi, formidablement intéressant. »

Dandy, Raoul Sangla ? Il en convient. « Il n'y a pas plus de raison de faire une émission comme « L'œuf de Colomb », qui ne raconte rien, que de traverser l'Atlantique, dit-il. Mais, si c'est gratuit, c'est comme la poésie : forcément indispensable. »

ANNE REY.

★ Samedi 21 mai, TF 1, 22 h. 25.

VIDÉO ET SOCIÉTÉ EN ITALIE

Le retour au village des frères Accorsi

VIDEO et handicaps ; vidéo et échanges culturels... Ces thèmes, et bien d'autres, seront développés du 25 au 28 mai au cours des IIes Rencontres internationales des rives de l'étang de Berre (1), *organisées cette année dans cinq communes des Bouches-du-Rhône : Arles, Istres, Miramas, Marignane et Vitrolles.*

L'Italie — largement représentée dans ces rencontres — sera sans doute à l'honneur. De l'autre côté des Alpes, en effet, les « théoriciens » de la vidéo s'intéressent depuis des années aux multiples moyens d'améliorer la communication sociale.

LES frères Accorsi ont une cinquantaine d'années. Ils n'ont pas eu de chance. Jusqu'à la fin de la guerre, tous deux vivaient tranquilles dans le village italien de San-Carlo, au nord de Bologne. C'étaient les simples d'esprit, les benêts, pas méchants et serviables. En 1948 — pour quelle raison, on ne sait plus, — le village les rejette et on les interne à l'« asile de fous » de Ferrare. Ils y resteront près de trente ans.

Aujourd'hui, les deux hommes vont revenir à San-Carlo. Ils ne sont ni psychotiques ni dangereux. Le directeur de l'hôpital psychiatrique de Ferrare, le professeur Slavich, a décidé, il y a trois mois, de les « rendre » en douceur à leur milieu social.

Ce n'est pas simple. Les frères Accorsi le disent : ils appréhendent de découvrir l'univers des gens « normaux ». Aussi, pour faciliter cette réadaptation, les médecins ont-ils eu une idée remarquable : utiliser la vidéo et confier au son et à l'image le soin d'établir une passerelle entre le village et l'hôpital.

L'expérience est collective. L'association Recreativa culturale (ARCI) a délégué deux animateurs sur le terrain ; l'initiative est subventionnée par l'administration régionale d'Emilie-Romagne. Chaque semaine, depuis trois mois, une réunion de médecins, d'infirmiers et de malades permet de faire le point. Et cela va durer jusqu'en juin.

A l'hôpital de Ferrare, on utilise bien la vidéo. Elle permet déjà d'animer l'hôpital, tout simplement, et de favoriser les rencontres entre infirmières, psychiatres et gardes. Plus surprenant est le rôle de l'image auprès des malades. Certains d'entre eux redécouvrent alors leur corps et leur visage. Quelques-uns, même, ont souhaité que les films réalisés soient projetés à leur famille : une façon d'envoyer des nouvelles.

Mais la grande originalité de l'expérience est la relation qu'elle tente de développer, dans le cas des frères Accorsi, entre la population de San-Carlo (2 000 habitants aujourd'hui) et les deux malades. Ainsi, un premier film vidéo a-t-il été consacré aux deux frères : on les voit vivre dans l'hôpital, parler, évoluer entre soignants et malades. Ces images, ensuite, ont été présentées dans les cafés de San-Carlo, en présence d'un médecin et d'une équipe de techniciens qui filmaient la scène. Il y avait là des vieux, qui se souvenaient de l'histoire Accorsi, et des jeunes qui préféraient, eux, jouer aux cartes.

Déléguer ses pouvoirs

Le dialogue n'a pas été facile, mais il a quand même eu lieu... Dans le même esprit, d'autres films (dont la qualité technique laisse parfois à désirer) ont été tournés dans le futur appartement qu'occuperont les frères Accorsi quand ils rentreront au village, et dans une petite usine toute proche. C'est vraiment une expérience, et chacun s'interroge sur ses résultats. En tout cas, cette façon d'utiliser la vidéo est sans doute la plus marquante — et la plus généreuse — des recherches audiovisuelles en Italie.

Plus classique mais également riche de promesses, une autre expérience est actuellement en cours à San-Giovanni-Valdarno, petite ville de 20 000 habitants, proche d'Arezzo (Toscane). Ici, on a vu grand : baptisée « Communication et territoires », la recherche porte sur les échanges possibles, au sein d'une collectivité, entre des gens aussi différents que les ouvriers, les écoliers, les vignerons, les groupes folkloriques, religieux ou théâtraux. « *Nous cherchons à établir des liens entre toutes les situations* », explique M. Ivano Cipriani, professeur à l'université de Rome et l'un des responsables de l'expérience de San-Giovanni. « *La condition ouvrière, par exemple,* ajoute-t-il, *ne se résume pas au vécu de l'usine, mais elle englobe également les relations de l'ouvrier avec la ville, les machines, la santé, les loisirs...* »

Dans cette municipalité de gauche, personne n'a boudé l'expérience. Elle dure depuis bientôt cinq mois. Au comité d'animation, on trouve d'ailleurs aussi bien des démocrates-chrétiens que des socialistes ou des communistes. Certains groupes de la gauche extra-parlementaire y sont également associés, ainsi que des organismes culturels. Trois « terrains d'investigation » ont été retenus en priorité : l'école, l'usine et la bibliothèque municipale. Le jeu consiste à susciter des rencontres, à évoquer les difficultés. Des enfants dessinent des affiches et participent à la chorale qui chantera dans l'usine ; des ouvriers, filmés chez eux, parlent de leurs besoins culturels... « *Nous espérons ainsi,* dit M. Cipriani, *arriver en juin à un résultat qui sera le reflet exact d'une réalité quotidienne perçue sans médiateur (syndicats, partis, techniciens).* »

Supprimer les porte-parole, les intermédiaires : cette idée, chère aux « théoriciens » de l'audio-visuel en Italie, connaît un début de réalisation à *l'échelle nationale.* Dans la deuxième chaîne de télévision de la RAI (chaîne dirigée depuis deux ans par des laïcs), une cellule de réflexion et de production entièrement originale a été créée l'an dernier. Il s'agit d'une petite unité de production télévisuelle d'une quinzaine de journalistes et de techniciens. Ce groupe — en dépit de son titre pompeux : Noyau idéactif productif (NIP) — veut rapprocher les professionnels de l'image des Italiens moyens. « *Pour combler le fossé qui sépare la télévision de la réalité,* affirme M. Renato Para Scandalo, l'un des animateurs du NIP, *il faut socialiser la production. Nous ne devons plus informer « sur » les situations, mais « dans » les situations.* »

Aussi le NIP se déplace-t-il, et son équipe sillonne les quartiers. A Bologne, par exemple, elle filme les ouvrières *d'une importante usine électronique qui* réclament une crèche pour leurs enfants. Le ton est différent. Ce n'est pas un reportage classique, équilibré et « objectif », mais une succession de moments, piqués sur le vif, qui témoignent des difficultés de la vie quotidienne de ces femmes. Plusieurs d'entre elles, ensuite, sont allées à Rome, dans les studios de la RAI. Elles ont participé au montage du film qui a été diffusé, à 22 heures, dans l'émission Cronaca, réservée aux productions du NIP. En un an, celui-ci a déjà réalisé une vingtaine d'émissions d'une heure, consacrées, entre autres, à une prison pour adolescents, à un parc naturel... et toujours construites selon le même principe : céder la parole aux gens de la « base ».

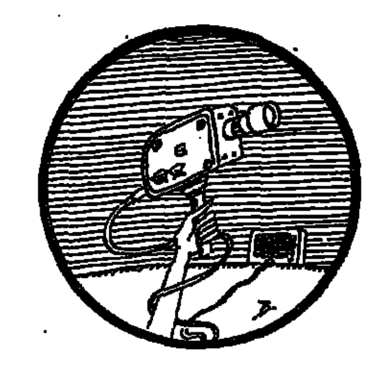
Mais c'est l'exception. « *Il n'est pas facile de déléguer ses pouvoirs et les moyens de production* », constate M. Para Scandalo, qui se montre pessimiste sur le développement éventuel de ces équipes. « *De nombreuses personnes à la RAI ne croient pas à cette formule,* dit-il, *et on préfère conserver ses responsabilités individuelles — et sa notoriété — plutôt que de faire un réel travail collectif.* »

Si séduisantes soient-elles, des expériences comme celles de Ferrare, de San-Giovanni-Valdarno ou du NIP de Rome ne doivent pas faire illusion. Elles ne sont pas choses courantes, actuellement en Italie et n'intéressent qu'un cercle limité de personnes, souvent proches du parti communiste et qui poursuivent leurs recherches depuis longtemps.

Demain, les gestionnaires

Tout commence à la fin des années 60, en Emilie-Romagne. A Bologne — capitale « rouge » de l'Italie administrée par les communistes depuis la libération, — responsables de la gestion communale et régionale commencent à réfléchir aux possibilités offertes par la vidéo. Ces réflexions débouchent, en 1972-1973, sur des opérations ponctuelles. Des unités de production se mettent en place dans les organisations syndicales, les conseils de quartier, les écoles, les services publics...

« *Aujourd'hui, ce mouvement est en perte de vitesse* », reconnaît M. Giuseppe Richeri, qui s'occupe des moyens techniques audio-visuels pour la région Emilie-Romagne. « *Beaucoup d'unités de production ont disparu et celles qui existent encore ne travaillent plus de façon continue.* »



A l'heure où la Péninsule est submergée par les radios et les télévisions privées, cette désaffection a de quoi surprendre. Selon M. Richeri, pourtant, le phénomène s'explique. D'une part, la découverte des « vertus » de la vidéo précède de peu la crise économique : désormais, avec un budget étriqué, les municipalités ne peuvent plus subventionner de telles expériences. D'autre part, l'absence de moyens de diffusion a cruellement fait défaut : beaucoup se sont découragés de ce travail en vase clos. Et ce ne sont pas les télévisions « libres », à vocation commerciale le plus souvent, qui peuvent aujourd'hui constituer un réseau de distribution accueillant.

Pour ce qu'il reste de ces amoureux de la vidéo, un nouvel espoir réside en la prochaine création, par la RAI, d'une troisième chaîne nationale, sous la forme d'un réseau de stations régionales du genre FR 3. Là, dans le cadre du service public, ils espèrent avoir droit de cité, en tant qu'associations locales ou comités de quartier.

Au même moment, les communistes semblent prendre un virage et modifier, depuis quelques mois, leur politique audio-visuelle. Eux qui, pendant des années, ont favorisé ces nombreuses expériences de vidéo donnent aujourd'hui l'impression de prendre leurs distances. Certains, à Rome, expliquent cette attitude par la forte poussée du P.C.I. aux élections législatives de juin 1976. « *Maintenant,* dit-on, *les communistes cherchent surtout à devenir, aux côtés des autres partis et notamment de la démocratie chrétienne, les gestionnaires de la télévision nationale.* »

CATHERINE GUIGON.

(1) Renseignements et coordination : Centre d'animation culturelle, Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, 13800 Istres. Tél. : (91) 55-24-77.

RADIO-TELEVISION

Des enfants jouent à l'audio-visuel

Une étrange grammaire

A onze ans, les élèves de CM 2 filmés par Robert Bober ont subi des milliers d'heures de télévision. Ils connaissent Al Capone, les promoteurs immobiliers et le lion débile de la publicité. Beaucoup d'enseignants tonnent contre l'abrutissement collectif. Peine perdue. L'audio-visuel n'est pas seulement un instrument de domination, mais aussi un langage, avec ses codes, sa syntaxe, ses barbarismes et ses stéréotypes. A l'école, on préfère le dénoncer que l'enseigner. Sauf, lorsque, par extraordinaire, une équipe de l'INA atterrit dans la cour et offre aux élèves les moyens de découvrir eux-mêmes cette étrange grammaire.

L'initiation aux techniques audio-visuelles passe par le moule institutionnel : caméras, micros, magnétoscopes, ne sont d'abord qu'autant de prétextes à une leçon de chose récréative. On joue au reporter, en se disant « vous », on découvre l'interview avec une logique toute policière : nom, prénom, date de naissance... Les enfants connaissent les usages. Devant la caméra, il n'y a que des fiches d'état civil et des curriculum vitae : des rôles. Mais le jeu se métamorphose vite en micro-drame. La communication gèle. Confrontés aux enfants d'une autre école par le biais du magnétoscope, le CM2 s'avère incapable de dialoguer. Défis, rodomontades, insultes : le racisme de groupe s'accroît à proportion des moyens d'expression dont il dispose.

Pourtant, franchies les portes du lycée, la technique l'emporte. Chasseurs de sons et d'images, branchés sur leurs machines, les enfants se trouvent projetés dans un monde où les adultes leur parlent comme à des journalistes. Ils ont des réflexes de professionnels : indifférents au contenu des témoignages qu'ils recueillent, mais soucieux du cadrage, de la qualité du son, attentifs à la cohérence du mixage et du montage. Après huit jours, ils ne parlent plus que zoom et ouverture de diaphragme. Et leur regard sur la télévision s'en trouve bouleversé : désormais, ils apprécient les ficelles, jugent les effets de lumière, découvrent sans fausse modestie les trucs du métier.

Le meilleur test de l'efficacité de l'expérience, les élèves le réalisent d'eux-mêmes en transmettant spontanément leurs connaissances à des camarades. Et pas seulement avec des mots, mais en leur mettant les appareils en main, pour qu'ils découvrent, à leur tour, comment on invente le spectacle : un apprentissage fondamentalement matérialiste. Malheureusement, ils ne sont qu'une trentaine, ces enfants qui, aujourd'hui, ne croient plus à la magie de la boîte à images. Pourquoi programmer une telle émission à l'heure où, justement, on peut être sûr qu'aucun enfant ne sera devant cette autre « boîte » qu'est la télévision.

XAVIER DELCOURT.

★ *C'est ainsi qu'on invente le spectacle.* — Lundi 16 mai, TF 1, 22 h. 15.

«Azur 102», «Radio-Continentale»

Bousculade sur la Côte d'Azur

L'aménagement et la protection du monopole d'Etat sur la radio et la télévision ont fait l'objet, mercredi 11 mai, d'une réunion de la délégation chargée de ces questions, au Parlement. En ce qui concerne l'octroi des dérogations, M. Autin, président de l'établissement public de diffusion (T.D.F.), a émis le vœu que les avis donnés par ses propres services et par les sociétés de programmes soient complétés par ceux d'une commission placée auprès du premier ministre. Cette commission, qui serait chargée d'établir une déontologie en matière de dérogation, et d'éviter certains abus, pourrait être une émanation du haut conseil de l'audiovisuel, dont M. Gérard Montassier est l'actuel secrétaire général. M. Montassier a précisé que le texte relatif aux dérogations (texte qui vient d'être remanié) ne prévoit pas de dérogation au monopole de diffusion détenu par T.D.F., mais que des dérogations au monopole de programmation sont envisagées. Une telle réglementation paraît souhaitable au moment où la « guerre des stations périphériques » semble déclarée sur la Côte d'Azur.

LA *Côte d'Azur attire décidément les* promoteurs de radios commerciales. Après l'annonce du lancement prochain de Radio-Continentale *(le Monde* du 3 mai), une nouvelle station périphérique vient de faire connaître son existence. Baptisée Radio-Azur 102, cette station diffuse déjà, depuis un mois environ, un programme expérimental de musique continue en modulation de fréquence. Des messages enregistrés annoncent que des émissions régulières sont envisagées pour le courant du mois de mai.

Comme pour Radio-Continentale, les studios et l'émetteur de Radio-Azur 102 sont installés en Italie, dans le village de Ciotti, à quelques kilomètres de la frontière française. En revanche, les bureaux de la Société d'études audio-visuelles (SEAV), dont dépend Radio-Azur 102, sont à Monte-Carlo, dans la principauté de Monaco.

Le directeur de Radio-Azur 102, M. Alexandre, trente et un ans, ancien collaborateur de Radio-Monte-Carlo, se montre très discret sur ses sources de financement : *« Nos capitaux ne sont ni italiens, ni arabes, ni américains »*, affirme-t-il, tout en admettant que l'opération *« coûte cher, très cher »*.

Selon M. Alexandre, l'émetteur de Radio-Azur 102, qui fonctionnerait actuellement au dixième de sa capacité, permettrait, avec *une puissance de 80 kilowatts rayonnés,* d'atteindre Toulon. *« Mais,* précise-t-il, *nos principaux objectifs sont Saint-Tropez et Menton. »*

Le contenu des programmes de Radio-Azur 102 n'est pas encore connu. D'après le directeur de cette station, ils seront « politiquement neutres » et s'adresseront aux cadres moyens et supérieurs de la région. De même, la publicité serait sélective : *« Pas de marques de lessive »*, déclare M. Alexandre, qui prétend *« créer une radio pour faire rêver les gens »*.

Rêveront-ils ? Il est permis d'en douter. Mais il est certain, en revanche, que les habitants de la Côte d'Azur représentent, en matière radiophonique, une clientèle particulièrement recherchée. Radio-Azur 102 veut atteindre en effet une partie des auditeurs de France-Inter, de FR 3 Nice et de Radio-Monte-Carlo. Radio-Continentale, dès juin sans doute, fera de même. Toutefois, cette station rencontrerait aujourd'hui quelques difficultés, la fréquence (101 MHz) sur laquelle elle se proposait d'émettre étant, semble-t-il, actuellement occupée par un signal sonore, sorte de brouillage, émis depuis le cap Martin par Télé-Diffusion de France (T.D.F.). Incident de parcours ou prémices à une bataille des ondes méditerranéennes ? A T.D.F., on se refuse à tout commentaire sur ce point précis.

LE BILAN AUVERGNAT

● La première expérience de vidéo-transmission commerciale, tentée sous l'égide de la Société française de production, entre Paris et plusieurs localités d'Auvergne a pris fin jeudi 5 mai.

Si la qualité des images, projetées sur grand écran, semble avoir dans l'ensemble donné satisfaction aux publics de Clermont-Ferrand, Riom, Thiers ou Vichy, des critiques ont été émises en ce qui concerne la fidélité des couleurs.

Les représentants de la S.F.P. ont fait savoir qu'une plus grande publicité autour de certaines soirées, comme celles consacrées aux agriculteurs et aux travailleurs immigrés, leur aurait assuré un meilleur « coefficient de remplissage ». Public et animateurs ont cependant souligné l'intérêt que représente la possibilité de dialoguer en duplex entre le lieu d'enregistrement et les salles réceptrices, ce qui représente, selon la S.F.P., l'un des avantages les plus incontestables de ce nouveau système audio-visuel. — *(A.F.P.)*

UNE ÉMISSION EN FRANÇAIS A SAN-FRANCISCO.

● San-Francisco possède depuis un an son émission de radio française. K.Q.E.D. émet en modulation de fréquences sur la bande 8,5 et fait partie du réseau N.P.R. (National Public Radio) et P.B.S. (Public Broadcasting Services), dont le niveau culturel est relativement élevé et où la publicité n'est pas admise.

Radio à la carte — c'est le nom de cette émission qui fête son premier anniversaire — se voue principalement à la culture et présente un thème chaque semaine. Elle comprend des interviews de personnalités (Jacques Cousteau, René Verdon, qui fut le cuisinier de Kennedy, Jean-Louis Leroux, oboïste au San-Francisco Symphony, etc.) ou traite des sujets particuliers, comme l'influence américaine sur la chanson française.

Écouter-voir

● **CINÉMA 16 : L'ŒIL DE L'AUTRE. — Mercredi 18 mai, FR 3, 20 h. 30.**

La solitude d'une caissière de banque, proposé par Bernard Queysanne *(le Diable au cœur, Un homme qui dort)* comme apologue sur la souffrance ressentie à subir le regard de l'autre. L'autre, pour Chantal Maillet (Pascale Audret), c'est d'abord la surveillance incessante que lui imposent, derrière sa vitre, les caméras de sécurité du Crédit régional normand. Elle se sent épiée, poursuivie, attaquée peut-être. Et « l'autre » devient tout le monde et personne, son mari (Jean-Pierre Cassel), cadre aisé, sa belle-mère, bien intentionnée, tel passant, tel médecin, tel agent de police. Agressée, elle devient agressive, se perd dans son délire, choisit enfin l'anormalité, presque comme un refuge.

Filmée en 16 millimètres, sur un scénario de Georges Perec, avec une musique (bien rare) de Georges Aperghis, *l'Œil de l'autre* se réfère ouvertement à la glorieuse paternité d'Hitchcock dans *Marnie*. Mais ce n'est qu'une référence.

● **PORTRAIT : INGMAR BERGMAN. — Jeudi 19 mai, A 2, 21 h. 50.**

« Faire une mise en scène, c'est fabriquer une marchandise... ou, si vous préférez, une œuvre d'art. » S'entretenant avec Stig Bjorkman, l'auteur de *Scènes de la vie conjugale* évoque ses vingt-sept ans de métier. Entrecoupé d'extraits de films, de séquences de tournage, ce document explore les coulisses de l'image. Bergman dirigeant une prise de vue sous une pluie battante. Bergman examinant un scénario avec acteurs et techniciens, mais aussi Bergman discutant chiffons avec Bibi Andersson : *« Ton pantalon ne va pas. Dans cette scène sérieuse, il fait comique. »*

Ingmar Bergman se définit comme un cinéaste de l'émotion et de la lumière. Un technicien attentif aux variations atmosphériques, scrutateur de visages, doublé d'un méticuleux polisseur de détails : l'esquisse du portrait d'un homme qui se dit timide et réservé et voit dans le cinéma l'occasion unique de s'intégrer à une communauté.

● **FEUILLETON : ALLEZ LA RAFALE. — Tous les vendredis, Antenne 2, 20 h. 30.**

Deux villages du Sud-Ouest s'affrontent. Leur lutte a pour cadre un terrain de rugby. Deux conceptions s'opposent. D'un côté, le sport est une industrie et l'argent une garantie de victoire. De l'autre, le ballon ovale est un jeu.

Une bonne idée (signée Jean Chouquet). Une réalisation sans surprises de Denis Lalanne.

● **RELECTURE : CENTENAIRE MAX JACOB. — Samedi 21 mai, France-Culture, 20 heures.**

A la belle époque de Montparnasse et de Montmartre, il menait la vie de bohème avec Picasso, Carco, Dorgelès et d'autres, peintres ou écrivains. Modigliani a fait de lui un portrait orange et noir. Max Jacob, cet amuseur public, ce drôle qui cachait sa misère derrière un grand éclat de rire, est entré dans la légende, mais le connaît-on ? Sous la fantaisie parodique, les trouvailles ou les caprices de langage du *Cornet à dés* — recueil paru en 1917 — règne déjà l'esprit tourmenté d'un mystique en proie aux contradictions de la religion. Retiré à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, Max Jacob fut arrêté par les nazis en 1944, pour mourir à Drancy. Son œuvre, abondante, n'a pas encore été entièrement publiée.

Hubert Juin a composé cette émission anniversaire en confiant à trois acteurs le soin de « relire » Max Jacob. Des documents d'archives permettent d'entendre les voix de Marcel Jouhandeau, de Francis Carco, d'Henri Sauguet et de Paul Léautaud... tous amis de cet *« homme laborieux, pas aussi saint qu'on le dit, pas aussi dépravé qu'on le croit »*.

Les films de la semaine

● **TOUTE UNE VIE, de Claude Lelouch. — Dimanche 15 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un brassage hétéroclite des événements du vingtième siècle — jusqu'aux approches de l'an 2000 — à travers la destinée d'une famille juive dont l'héritière moderne (Marthe Keller) finit par rencontrer un enfant trouvé (André Dussolier), devenu cinéaste après pas mal de mésaventures. Des idées fumeuses sur Marx, le capitalisme libéral, Mao, le sionisme, la pollution. Des effets de mise en scène, un budget colossal, beaucoup d'ambition, une sincérité évidente pour aboutir à un échec dans un tohu-bohu d'images.

● **MAISON DE DANSES, de Maurice Tourneur. — Dimanche 15 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Début d'un cycle Maurice Tourneur qui comprendra quinze films des années 30-40 et qui permettra de redécouvrir les solides qualités, l'originalité d'un des grands « artisans » du cinéma français. Tiré d'un roman de Paul Reboux, *Maison de danses* est un drame de la jalousie chauffé à blanc où se distinguent les vedettes de l'époque : Gaby Morlay et Charles Vanel.

● **LA COMTESSE DE HONG-KONG, de Charles Chaplin. — Lundi 16 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Une comédie-vaudeville sur un paquebot de luxe où Chaplin se contente d'apparaître un instant en vieux steward atteint du mal de mer. Un charme désuet, des personnages d'une autre époque, brillamment joués par Sophia Loren et Marlon Brando. Fut assez mal accueilli. Film raté, peut-être, si l'on songe à toutes les grandes œuvres de Chaplin. Mais il faut savoir se laisser aller au rire et à l'émotion. Même fugitive, la création chaplinesque, avec sa tendresse et sa mélancolie, reste présente dans cette dernière œuvre.

● **WEEK-END A ZUYDCOOTE, de Henri Verneuil. — Lundi 16 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Deux jours avec *Belmondo* et les troupes franco-britanniques dans la poche de Dunkerque, pilonnée par l'artillerie et l'aviation allemandes au début de juin 1940. La guerre à grand spectacle et la technique sans défaut de Verneuil. D'après un roman de Robert Merle qui reçut le prix Goncourt.

● **LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE, de Richard Thorpe. — Mardi 17 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Lancelot du Lac, la reine Guenièvre, le roi Arthur, le traître Modred et la fée Morgane : la vieille légende de chevalerie est recréée avec somptuosité dans une atmosphère de tournois, de batailles, d'héroïsme médiéval. Même si le thème mystique du Graal passe à l'arrière-plan, la beauté spectaculaire de ce film d'aventures ne peut laisser indifférent.

● **CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DRÔLES DE MACHINES, de Ken Annakin. — Jeudi 19 mai, A 2, 15 h.**

Les dessins caustiques de Ronald Searle au générique et le pittoresque des vieux avions du début du siècle causent un certain plaisir. A part cela, cette course aérienne et internationale Londres-Paris, en 1910, laisse assez froid. Les étincelles d'humour ne font pas un feu de joie. Disposant d'un budget colossal, Ken Annakin a gaspillé son sujet.

● **LA FIGURE DE PROUE, de Christian Stengel. — Jeudi 19 mai, TF 1.**

Une châtelaine bretonne, qui a les traits de Madeleine Sologne, ressemble à une envoûtante figure de proue et fait rêver un marin beau ténébreux incarné par Georges Marchal. Beaucoup de pacotille dans ce romanesque. A voir, à la rigueur, pour les acteurs portant ici la mythologie de leur jeunesse.

● **ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS, ELLE DRAGUE PAS, MAIS ELLE CAUSE, de Michel Audiard. — Jeudi 19 mai, A 2, 20 h. 30.**

Femme de ménage faux-jeton, Annie Girardot provoque une chaîne de chantages entre ses trois employeurs, qui ont, chacun, beaucoup de choses à se reprocher. Vices, bassesse, obscénité, vulgarité, rien ne manque à ce tableau « burlesque » où Audiard traite avec le plus parfait mépris toute la société et les spectateurs du même coup. L'auteur-réalisateur a dû se prendre pour Céline, dont il a donné le nom à une rue de Courbevoie. Son « Voyage au bout de l'ignoble » dans la grosse blague et le gras calembour n'est pas, pour autant, célinien.

● **LE VOYAGE, de Vittorio de Sica. — Jeudi 19 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Le poids des traditions siciliennes, un amour réprimé, une maladie de cœur, un voyage sentimental et la mort à Venise au moment où éclate la guerre de 1914. C'est mélo, c'est joli (les images) ; c'est désuet, c'est élégant, c'est surprenant de la part de Vittorio de Sica. Mais l'Italie des années 1900 a tant de romantisme et Sophia Loren est tellement émouvante qu'on s'y laisse prendre.

● **LA FEMME SUR LA LUNE, de Fritz Lang. — Vendredi 20 mai, A 2, 22 h. 50.**

Anticipation : un voyage dans la Lune en 1928, et vieux thème du film d'aventures : la soif de l'or. La femme et l'histoire d'amour surchargent inutilement ce dernier film muet de Fritz Lang, passionnant par sa reconstitution réaliste d'une expédition interplanétaire telle qu'elle aurait pu être possible à l'époque (l'usine, la fusée, le terrain de départ). Le professeur Hermann Oberth, spécialiste des questions balistiques et astronautiques, fut engagé comme conseiller scientifique. Ses projets devaient plus ou moins aboutir, dans les années 40, à la fabrication des V 1, redoutable arme allemande dans la seconde guerre mondiale.

● **LES TONTONS FLINGUEURS, de Georges Lautner. — Dimanche 22 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un classique de la série noire parodique, porté par un des meilleurs dialogues d'Audiard (toujours en situation) et une mise en scène à gags bien rythmée. Lino Ventura fait, avec flegme, un numéro à la Gabin, au milieu de truands fantoches et face à Sabine Sinjen, jeune vedette allemande et collégienne « yé-yé » qui apporte son grain de sel ingénu à la sauce piquante mitonnée par les flingueurs.

● **PARTIR, de Maurice Tourneur. — Dimanche 22 mai, FR 3, 22 h. 30.**

En pleine vogue du roman cosmopolite (celui qui a inspiré le film est de Roland Dorgelès), l'histoire d'un beau garçon criminel (il a des excuses) partant vers l'Indochine — les « ailleurs » — sur un bateau avec la « femme de sa vie », artiste lyrique. Au bout du voyage, l'échec. Déjà un parfum de Prévert et Carné.

● **POINT LIMITE ZERO, de Richard C. Sarafian. — Lundi 23 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Une voiture filant à toute allure du Colorado à San-Francisco, pour gagner un pari et défier la police. La « contestation » des jeunes récupérée — avec brio — par une production hollywoodienne. Un certain décor social traversé par des hippies et un Noir aveugle, animateur d'une radio locale, qui prend parti pour le héros fou du volant contre la répression, tandis que la « majorité silencieuse » organise sa riposte.

● **LE RIDEAU DECHIRE, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 23 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Un savant américain, faux transfuge et véritable agent secret, passe en Allemagne de l'Est pour une dangereuse mission. Hitchcock retourne et dénude les clichés du film d'espionnage, conduit son personnage, accompagné d'une fiancée petite-bourgeoise qui vit les mêmes dangers par amour et fidélité, dans une sorte de descente aux enfers. Car ce suspense à faire frémir d'horreur peut être considéré comme une allégorie.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » ; 20 h., et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte : 9 h 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h 30, le Jour du Seigneur : Actualités de l'Eglise (le 15), La tradition et les traditions (le 22) ; Messe en la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, à Mâcon, Saône-et-Loire (le 15), en la chapelle de l'Institut catholique de Lille, Nord (le 22).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55.
FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) : 8 h. 30 (cult.) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 18 h. (cult. et mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande-Loge de France (le 15), L'Union rationaliste (le 22) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit François Pagès (lundi), Hélène Missoffe (mardi), Marcel Bleustein-Blanchet (mercredi), Michèle Morgan (jeudi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les cosmétiques (lundi), les films à Cannes (mardi), distribution et exploitation à Cannes (mercredi), la qualité des salles (jeudi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Michel Jobert (lundi et mardi), Bernard-Henri Levy (mercredi), Muse d'Albray (jeudi), Mireille Boccara (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte à Jean Guitton (lundi), la Jeune Chambre économique (mardi), le P.C. (mercredi), le groupe Initiative et Responsabilité (jeudi), le ZEN (vendredi).

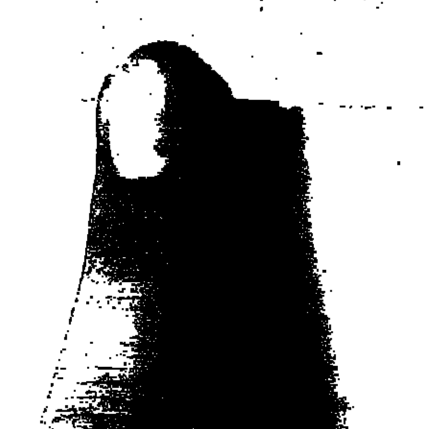
... et au jour le jour

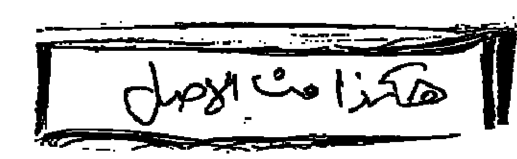
TF 1 : 21 h. 30, René Haby et les représentants des syndicats et fédérations de parents d'élèves (le 17).

A 2 : 20 h. 30, Georges Marchais (le 18) ; 19 h. 40, le groupe réformateur (le 19).

R.M.C. : 20 h. 30, Jean Lecanuet (le 17).

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h. 15 à 18 h. 30.





RADIO-TELEVISION

Samedi 14 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, *Gymnastique : Championnat d'Europe à Prague.*

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (nº 28, daté mai 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Prix Kammans : Moi... exilée, scén. et réal. P. Koralnik, avec E. Hirt, Cl. Dominique, C. Fournier.

Lire notre article page 13.

22 h. 5, Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Opéra : « le Chevalier à la rose », de Richard Strauss, livret de Hugo von Hofmannsthal, avec E. Schwartzkopf, O. Edelman, S. Jurinac, E. Kunz, A. Rothenberger et l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de H. von Karajan (rediffusion).

Filmé au Festival de Salzbourg en 1957.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre de R. Bensimon : « Radio-pirate introuvée », avec J.-P. Cisife, M. Pillet, A. Delpy, M. Barnay ; « Il y a le temps... conte », avec M. Vitold, J.-P. Cisife, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Chouquet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec le Quatuor Bandoura, Sannicolo Accordéon, l'Ensemble Praetorius ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre symphonique de la radio de Stuggart, dir. M. Gielen, avec S. Palm, violoncelle : « Quelles difficultés pour vaincre l'angoisse » (M. Gielen) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Zimmerman) ; « Hymnen » (Stockhausen) ; 23 h., Vieilles cires : le Quatuor Busch et Rudolf Serkin (Schumann, Dvorak) ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Christian Valeix reçoit Michèle Bokanowski.

Dimanche 15 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 17 h. 30, Série : Pierrot la chanson, prod. H. Martin ; 18 h., Téléfilm américain : Un million de dollars en fumée.

Un détenu fabrique des billets de 100 dollars qu'il camoufle dans le papier de ses aquarelles.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : TOUTE UNE VIE, de Claude Lelouch (1974), avec M. Keller, A. Dussolier, Ch. Denner, Ch. Gérard, C. Gravina, J. Magre.

Un survol du vingtième siècle, de 1900 à l'aube de l'an 2000, à travers l'histoire d'une famille, et la rencontre, longtemps différée, d'un homme et d'une femme.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Troisième Concerto pour piano, de Serge Prokofiev, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

12 h., Bon dimanche en direct de l'Empire, avec J. Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 50, Série américaine : Tête brûlée ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à *17 h. 25, Série : Muppet's Show* ; à 18 h. 10, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Série fantastique britannique : Angoisses (moyen de transport particulier) ; 22 h. 40, Série documentaire : Les Français et la contraception (deuxième partie : Les craintes).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Panama (I. La fièvre) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian (La Symphonie nº 98, de Haydn) ; 18 h. 45, Spécial *DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Les saltimbanques*, prod. Lille ; 20 h. 5, Cheval, mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : Pierre Mendès France ; 21 h. 45, Festival de Cannes ;

22 h. 45, FILM (Cinéma de minuit) : MAISON DE DANSES, de M. Tourneur (1931), avec G. Morlay, Ch. Vanel, J. Noguero, Ed. van Daele. (N.)

Une pauvresse espagnole s'engage comme danseuse dans un cabaret. Le patron tombe amoureux d'elle, ainsi que le frère d'un pêcheur dont elle est éprise.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Lucette Finas (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Bach) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Tartini, Rossini, Grieg, Françaix) ; 14 h., Le temps, la pierre et l'eau, par R. Jentet.

Lire notre article page 13.

18 h. 15, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Lucette Finas et Michel Deguy ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Montfaucon research sanitaire center ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Grothe, Kattino, Sanduer, Engel-Berger, Milloecker, Suhanek, Rodgers, J. Strauss) ; 8 h., Cantate BWV 87, de J.-S. Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : extraits de « Panurge dans l'isle des lanternes » (Gretry), et « les Rendez-vous bourgeois » (Nicolo) ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Jeanne au bûcher » (Honegger) ; 17 h., Le concert égoïste, d'Antoine Blondin (Brahms, Wagner, Mozart, Gershwin, Chopin, Schumann, Emer, Chausson, Offenbach, Bach ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant (Paul Bley, Bill Evans) ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy, avec H. Barda, piano, et les chœurs et maîtrise de Radio-France ; « les Troyens », extraits (Berlioz) ; « Concerto pour piano nº 2 » (Chopin) ; trois pièces de « Wozzeck » (Berg) ; 23 h., Autour d'Etienne Rollin ; 0 h. 5, Musique extra-européenne : le Gabon.

Lundi 16 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : à 14 h. 25, Robert Doisneau et la photographie ; à 14 h. 55, Série : Van der Valk (rediffusion) ; à 16 h. 5, C'est un métier : les prothésistes dentaires ; à 16 h. 50, Variétés : Anne Leonard ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, FILM : LA COMTESSE DE HONG-KONG, de Ch. Chaplin (1965), avec M. Brando, S. Loren, S. Chaplin, T. Hedren, P. Gargill (rediffusion).

A Hongkong, un milliardaire américain fait la connaissance d'une comtesse russe émigrée, devenue taxi-girl. Il la retrouve, cachée dans sa cabine, à bord du paquebot qui va aux Etats-Unis.

22 h. 15, Emission de l'INA : C'est ainsi qu'on invente le spectacle, de R. Bober.

Lire notre article page 14.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les virtuoses du piano (Alain Chapelle) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : *La tête et les jambes* ; *21 h.* 55, Série : Tous les chemins mènent à Rome (Pienza entre Florence et Rome) ; 22 h. 30, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (L'énergie nucléaire).

Le professeur Ramade, professeur d'écologie, contre M. André Gauzenet, responsable de la sécurité à la commission de l'énergie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Guitton ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : WEEK-END A ZUYDCOOTE, de H. Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy (rediffusion).

Les 1er et 2 juin 1940, un sergent français, pris dans la poche de Dunkerque avec les troupes franco-britanniques, cherche en vain à s'embarquer pour l'Angleterre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance* ; à 8 h., *La préhistoire de Dieu* ; à 8 h. 32, Les fonctionnaires et la politique (1815-1914) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « les Marginaux parisiens aux quinzième et seizième siècles », de M. Geremek ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Aimer la vie », de J. Cazeneuve ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi... le cinéaste Benoît Jacquot ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes. Réalisation José Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat... un événement, un peintre : « la Smalah », d'H. Vernet ;

20 h., Fable radiophonique ; « les Hiboux de la disparition », de J.-H. Marchant. Réalisation J.-L. Jacques, avec F. Abel, P. Roland, J. Godinas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Mandragore », par C. Mettra ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Sedar Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours (Purcell, Haendel, Scarlatti, Deller) ; 10 h., La règle du jeu (Ravel, Poulenc, Béart, Milhaud, Auric, Lafforgue) ; à 10 h. 50, Concert-lecture autour de Ronsard ; 12 h., La chanson, par R. Mellac ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : César Franck ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Benvenuto Cellini » (Berlioz) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time, par L. Malson ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En scène ; 20 h. 30, Vieilles cire : Rudolf Serkin, pianiste (Bach, Schumann, Beethoven) ; 21 h. 30, En direct de Jérusalem : Orchestre symphonique de la radio d'Israël, direction G. Bertini : « Und die Zeigen Seinen Augen » (B. Nilsson) ; « la Nuit transfigurée (Schoenberg) ; « Lieder » (Berg) ; « Gigue » et « Rondes de printemps » (Debussy) ; 0 h. 5, Non stop au Théâtre des Deux-Portes.

Mardi 17 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; *12 h.* 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : De l'or de toutes les couleurs, réalisation M. Genoux.

Avec la participation d'explorateurs, de chercheurs d'or, le point sur le métal précieux en 1977. A 14 h. 45, rediffusion de la série « Van der Valk ».

18 h., *A la bonne heure* ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation (troisième partie : l'Atlantique), par D. Costelle ; 21 h. 30, Dossier : La réforme de l'éducation nationale (première partie : L'école maternelle et les primaires).

Une coproduction TF 1 - C.N.D.P., destinée à vulgariser la réforme Haby avant sa mise en application.

Vers 22 h. 25, Débat.

Avec M. René Haby, ministre de l'éducation nationale : M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs ; Me Jean Cornec, président de la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, et le docteur Lagarde, président de l'Association Lagarde.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Vents d'est (femmes en kimono) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : LES HARKIS, de D. Wronecki et J.-P. Bertrand.

La vie quotidienne, en France, des rapatriés musulmans. Un dossier réalisé spécialement pour l'émission d'Armand Jammot, en réponse aux « débats » sur les rapatriés d'Algérie, il y a un an.

Vers 22 h., Débat : Et pourtant ils sont français.

Avec MM. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord ; capitaine Rabah Khelif, président de l'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique ; Jean-Claude Khiari, président du Front national des rapatriés français de confession islamique ; M'Hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis ; le préfet Mahdi Belhaddad, vice-président de la Commission interministérielle permanente pour les Français musulmans originaires d'Afrique du Nord ; Maurice Mazeaud, chef du bureau du cabinet au secrétariat d'Etat aux anciens combattants ; colonel Jean Deluc, secrétaire général du Comité national pour les musulmans français.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La jeune chambre économique ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : hommage à Richard Thorpe : LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE, de R. Thorpe (1954), avec R. Taylor, A. Gardner, M. Ferrer, A. Crawford, S. Baker (rediffusion).

Le chevalier Lancelot aime d'un amour impossible Guenièvre, femme du roi Arthur. Le félon Mordred provoque la chute de l'ordre de la Table ronde en dénonçant cet amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Les fonctionnaires et la politique, à 8 h. 50, « l'Arche de la nuit », par C. Mettra ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Libre parcours jazz : Saheb Sarbib Unit ; *12 h. 5, Ainsi va le monde*, par J. Paugam *et J. Duchateau* ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés : spécial province ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Sucre », de G. Conchon ; 15 h. 2, Après-midi de France-Culture : portrait de Patrice Chereau ; à 16 h., Retour des Indes de R. Sabatier, M. Tournier ; F. Bret, P. Boncompin ; *18 h. 2*, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël ;

20 h., Dialogues : Nord et *Midi...* La France devant le monde ;

Le Cévenol André Chamson et Marc Blancpain, homme du Nord, tentent de définir la différence entre les régions françaises, puis évoquent l'histoire de l'unification de la France.

21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours (Beethoven, Bach, Mozart) ; 10 h., La règle du jeu (Messiaen) ; à 10 h. 45, Concert lecture : « Cinq rechants » (Messiaen) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : musique des danses d'autrefois (Sanz, Corrette, Stanley, Poglietti, Lœillet, Lully, Buterne) ; à 15 h., Concert : « Divertimento » (Bartok) par l'Orchestre de chambre de Toulouse ; à 15 h. 32, « Pierre et le loup » (Prokofiev), « Ma mère l'Oye » (Ravel), par l'Orchestre régional de Nice ; 16 h. 30, Britten et P. Ducas ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène ;

19 h. 45, Festival international d'art contemporain de Royan (E. Nunes) ; 21 h. 15, En direct de Bonn... Récital Maurizio Pollini : « Variations sur un thème de Diabelli opus 120 » (Beethoven) ; « Variations opus 27 » (Webern) ; « Klavier-stück nº 10 » (Stockhausen) ; 23 h. 15, En scène.

Mercredi 18 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, Téléfilm policier : « Petite Hantise », de J. Chatenet et R. Guez, avec Y. Rénier.

Les fantômes (ou des malfaiteurs ?) viennent narguer le commissaire Moulin jusque dans sa maison natale, et persécutent sa propre tante. Mais le mort n'est pas un spectre.

22 h., Littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Avec Mmes E. Charles-Roux et G. Halimi ; MM. Jean Dutourd, D. Jamet, J.-M. Royer, F. de Closets, R. Vazeilles, Ph. Tesson.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Séries : Ma sorcière bien-aimée et *Flipper le dauphin* ; *16 h., Un sur cinq* ; *18 h.*, Fenêtre sur... Peintres de notre temps (Chirico) ; 18 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série américaine : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Cartes sur tables :

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et d'A. Duhamel.

22 h. 30, Jazz : Heritage Hall (Jazz band from New Oleans), par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste français ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Cinéma 16 : L'ŒIL DE L'AUTRE, de B. Queysanne, scén. G. Perec, avec P. Audret, J.-P. Cassel.

Une caissière, dans une banque, se croit l'objet d'un complot, et sa raison, peu à peu, chancelle. Un hommage, un peu maladroit, à Hitchkock (« Marnie »), par l'auteur du « Diable au cœur ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Les fonctionnaires et la politique (1815-1914) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinées de France-Culture : histoire des sciences ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchâteau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; « Ce qu'ils disent ou rien », d'A. Ernaux ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; à 15 h., Mercredi-jeunesse : le théâtre dans les mines ; à 16 h. 40, Match sur la psychiatrie : Antebi - G. Demozon ; 18 h. 30, Dramatique : « la Salière du capitaine » ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais, avec le professeur J.-L. Heim : l'homme est-il une conclusion ? ;

20 h., La musique et les hommes : Le quotidien traditionnel... Musiques folkloriques et symboliques ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h. De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours (Mozart, Gluck, Schubert) ; 10 h., La règle du jeu (P. Henry) ; à 10 h. 25, Concert lecture (« Patchwords ») ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : émaux et mosaïques (Bizet, Roussel, Ronsard) ; à 15 h. 32, Concert : ouverture du « Maître de chapelle » (Cimarosa) ; « Symphonie Haffner » (Mozart) ; « *Symphonie nº 2* » *(Schumann)*, par l'Orchestre philharmonique de Lille ; 16 h. 30 (Haydn, Prokofiev) ; 17 h. 25, Liaison avec T.F.1 : « Harold en Italie » (Berlioz) ; 18 h. 32, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène ;

20 h. 30, Concert Albeniz, par V. Diaz-Frenot, pianiste : « Mallorca », barcarolle op. 102 ; « Cadix », extrait de la Première Suite espagnole ; « Cordoba », extrait des Chants d'Espagne ; « Iberia », extraits ; 22 h., Musique russe, par la Chorale de la cathédrale *Alexandre-Newski à Paris* ; 22 h. 30, Concert en direct du Stone Pony de New-York ; 0 h. 5, Portrait du compositeur polonais Henryk M. Gorecki.

Les écrans francophones

Lundi 16 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï ; 21 h., la Charge de la 8e brigade ; 22 h. 45, Portrait d'artiste.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Fransisco ; 21 h., *Un revenant*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION BELGE : Manon.

R.T.B. bis : 19 h. 50, *les Feux de l'enfer*, film d'A. McLagen ; 21 h. 22, Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Humulus le Muet ; 21 h. 50, la Voix au chapitre.

Mardi 17 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *le Fils*, film de P. Granier-Deferre.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Caravane des esclaves*, film.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Faits divers ; 20 h. 50, Portrait ; 22 h. 5, Entretien avec Robert Guiette.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le cœur au ventre ; 21 h. 15, La Suisse en question ; 22 h. 15, Sammy Price et Hal Singer.

Mercredi 18 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Un magnifique salaud*, film de G. Seaton.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Quand la femme s'en mêle*, film.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Football ; 22 h. 5, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque ; 21 h. 20, Reportage d'actualité.

Jeudi 19 mai

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Colombo*, film de R. Quine.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos ; 21 h., Picnic, de J. Logan.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Si vous saviez ; 20 h. 10, *la Poudre d'escampette*, film de P. de Broca ; 22 h. 35, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Temps présent ; 20 h. 55, Guerre et Paix.

Vendredi 20 mai

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., Le futur aux trousses.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *les Dimanches de ville d'Avray*, film de S. Bourguignon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les Brigades du Tigre ; 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, Dernière séance.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Le mois francophone* ; 21 h. 15, Patrick Juvet ; La Brigade.

Samedi 21 mai

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., Chérie, je me sens rajeunir.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Louis II de Bavière*, film de K. Kaüter.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, Bébert et l'omnibus ; 22 h. 5, Cinéscope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Françoise Hardy et Jacques Dutronc ; 20 h. 40, Les Brigades du Tigre ; 21 h. 35, Les oiseaux de nuit ; 20 h. 50, Football.

Dimanche 22 mai

TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Jennie ; 21 h., *l'Homme qui aimait la guerre*, film de P. Leacock.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Variétés* ; 21 h. 35, Absurde, n'est-il pas ? ; 22 h. 15, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Spécial Cannes ; 22 h. 15, Entretiens ; 22 h. 40, Vespérales.

Lundi 23 mai

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *Sacré printemps*, film de R. Fleischer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Confessions d'un enfant de chœur ; 21 h. 20, Ce que parler veut dire.

R.T. BIS : 19 h. 51, *l'Affaire Dominici*, film de Cl. Benard-Aubert ; Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, M. et Mme Janne ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 40, Caf'conc' ; 22 h. 5, La voix au chapitre.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 19 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Téléfilm : Saint-François d'Assise, de M. Persane-Nastorg, réal. J. Archimbaud, avec R. Etcheverry, H. Virlojeux, A. Sinigalia.

L'itinéraire d'une grande figure du catholicisme, à l'occasion des fêtes de l'Ascension.

14 h. 50, FILM, à l'occasion des fêtes de l'Ascension : LA FIGURE DE PROUE, de Ch. Stengel (1947), avec G. Marchal, M. Sologne, M. Dalmès, P. Dudan, A. Balpêtré (N.).

Un marin, beau ténébreux, s'éprend d'une châtelaine bretonne, vivant portrait d'une figure de proue qui ornait son voilier et qui le fascinait.

16 h. 20, Musicale : Fanfarandoles, de S. Kaufman ; 17 h. 30, Concert : « Harold en Italie », de Berlioz, par l'Orch. national de France, réal. L. Bernstein, sol., D. Mac Innes ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 45, L'île aux enfants ; 19 h. 10, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (rediffusion) ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon.

Une enquête sur la Grande-Bretagne aujourd'hui.

22 h. 25, Arcana (Wagner et les théâtres de Bayreuth), prod. M. Le Roux.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ;

15 h., FILM : CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DROLES DE MACHINES, de K. Annakin (1964), avec J.-P. Cassel, St. Whitman, S. Miles, A. Sordi, R. Morley, G. Froebe, J. Fox (rediffusion).

En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise une course internationale d'avions Londres-Paris. La lutte est chaude entre les concurrents.

17 h. 5, Divertissement : Fatty cuisinier, avec F. Arbuckle ; 17 h. 20, Portrait : Les grands chefs d'orchestre (Thomas Shippers) ; 18 h. 15, Série américaine : Poigne de fer et séduction ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres : 19 h. 45, Dessin animé.

20 h. 30, FILM : ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS, ELLE DRAGUE PAS MAIS ELLE CAUSE, de M. Audiard (1969), avec A. Girardot, B. Blier, M. Darc, Sim, C. Samie, J.-P. Darras, J. Le Poulain.

Une femme de ménage a trois employeurs, dont elle a surpris les secrets. Ses bavardages, de l'un à l'autre, provoquent des chantages en chaîne.

21 h. 50, Magazine : 100 000 images (Ingmar Bergman, réal. S. Bjorkman).

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Magazine : La vie qui nous entoure (« l'Antarctique tel qu'il est » et « la Comtesse de Ségur ») ; 19 h. 40, Tribune libre : le Groupe Initiative et Responsabilité ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE VOYAGE, de V. de Sica (1973), avec S. Loren, R. Burton, I. Bannen, B. Pilavin, A. Incontrera.

Au début du siècle, en Sicile, une jeune femme est contrainte d'épouser le cadet d'une riche famille, alors qu'elle aime le fils aîné. Devenue veuve, et atteinte d'une grave affection cardiaque, elle fait, avec son beau-frère, un voyage sentimental.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 32, Les fonctionnaires et la politique (1815-1914) ; à 8 h. 50, « l'Arche de la nuit », par C. Mettra ; de 9 h. 7 à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h. 2, Recherche musique, par le Groupe de recherches musicales de l'INA ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau : à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Effraction », de J. David ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre le Festival de Cannes ; à 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Biologie et médecine, par le professeur R. Debré ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : l'Honneur perdu de Katharina Blum, d'après H. Böll. Adaptation M. von Trotta. Réalisation A. Lemaitre ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours ; 10 h., La règle du jeu : Musique japonaise d'hier et d'aujourd'hui ; à 11 h., Concert-lecture (œuvres de Makino) ; 12 h., La chanson, par Marc Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Nouvelles auditions (Ohana, Le Roux, Bailly) ; à 15 h., Des notes sur la guitare : Mario C. Tedesco ; à 15 h. 32, « Les Oiseaux » (Respighi) ; « Variations pour clarinette » (Rossini) ; « Suite Holberg pour cordes » (Grieg) ; « Symphonie n° 44 » (Haydn) ; 17 h. 30, en liaison avec TF 1 : « Harold en Italie » (Berlioz) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 36, Kiosque ; 19 h. 45, En scène ;

20 h. 30, Airs et duos à l'italienne, avec J. Nelson, soprano, R. Jacobs, haute contre, et W. Christie, clavecin (F. Vitali, S. d'India, L. Rossi, V. Calestani, Frescobaldi, Haendel, H. Lawes, Durante) ; 22 h. 15, Portrait du compositeur Jacques Lenot ; 0 h. 15, Country Américain : La nouvelle génération ; 1 h., Phil Glass, par D. Caux.

Vendredi 20 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Téléformation : Le malade aujourd'hui ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, Retransmission lyrique : « le Barbier de Séville », de Rossini, avec M. Casula, G. Socci, M. Gonzalez, F. Vassar, E. Gimenez, mise en scène J.-M. Simon, dir. M. Tabachnick, réal. D. Sanders.

Le chef-d'œuvre de Rossini, filmé au Théâtre de Metz, dans sa version originale, et suivi, dans la série « Titre courant », par la présentation, par Pierre Sipriot, de « la Vie de Rossini », de Stendhal.

23 h. 5, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediff.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Chroniques surnaturelles (Frankenstein) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Reportage : l'Assemblée nationale.

20 h. 30, Feuilleton : Allez ! la rafale, de J. Chouquet, réal. Y. Andrei.

L'épopée du rugby vécue, avec passion, avec fierté, dans nos belles provinces du Midi. La France, quotidienne et éternelle...

21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Comment l'intelligence vient aux enfants).

Avec MM. Jean Piaget (« Conversation libre avec Jean Piaget ») ; Jean Daniel (« le Refuge et la Source ») ; Bernard de Fallois, Claude Klejman (« Moi j'ai dix ans »), et Patrick Modiano (« Livret de famille »).

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LA FEMME SUR LA LUNE, de F. Lang (1928), avec G. Maurus, W. Fritsch, F. Rasp, G. von Wangenheim, K. Pohl (muet, N.).

Une équipe scientifique, parmi laquelle se trouvent une jeune femme et l'espion d'un consortium financier, s'embarque sur une fusée à destination de la Lune, où elle trouve de l'or.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Zen ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La peur de la retraite, réalis. J. Fanstein) ; 21 h. 30, Série : Panama, de B. Kruk et M. Boudou (deuxième partie : la Bandera).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La préhistoire de Dieu ; à 8 h. 30, Les fonctionnaires et la politique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les matinées des arts et des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Lecture d'un disque, par R. Stricker ; 12 h. 5, Magazine : Ainsi va le monde ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Tours de Notre-Dame », d'H. Thomas ; 15 h., Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; à 17 h., L'heure de pointe : l'exposition « les Mythologies quotidiennes », du musée d'Art moderne ; 18 h. 5, La gazette du piano ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « les Collines de Rome », de J. Freustié ; 19 h. 25, Les grandes aventures de la science moderne : La navette spatiale, par le professeur E. Auger ;

20 h., Anniversaire : Relecture (le centenaire de Max Jacob, par H. Juin) ;

Vie et œuvre d'un marginal montmartrois, ami des dadaïstes et des surréalistes : des documents d'archives (voix de M. Jouhandeau, F. Carco, H. Sauguet, P. Léautaud) ; des témoignages : Y. Belaval, R. Plantier, J. Rousselot.

21 h. 30, Musique de chambre (Brahms, Vercken, Lacour, Mahler) ; 22 h. 30, Entretiens avec L.-S. Senghor ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu (Schoenberg, Marais, Pennetier) ; à 10 h., Concert-lecture (paroles sans mélodie) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles (Magin, Bach, Tartini, Meyerbeer) ; à 15 h., (Caimel, Coste) ; à 15 h. 32 (Schubert, Tessier, Schumann) ; 17 h. 10, Chostakovitch, Ibert) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time (carnet de bal) ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Orchestre symphonique de Baden-Baden, direction Oren : « Concerto pour violon et orchestre en si mineur » (Sibelius) ; extrait de « Roméo et Juliette » (Tchaïkovski), avec la violoniste M. Pridd et le pianiste M. Bergman ; 23 h. 15, Jazz forum : La carrière de Clark Terry ; 0 h. 5, Le naufrage du « Titanic ».

Samedi 21 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 55, Téléformation ; 12 h. 15, Philatélie club ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; à 14 h. 10, L'homme invisible ; à 15 h. 40, Spiderman ; à 16 h., Michel Strogoff (rediffusion) ; à 17 h. 15, Le roi des Celtes (rediffusion) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte...

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Julien Clerc) ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Divertissement : L'œuf de Colomb, de R. Sangla.

Lire notre article page 13.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; *12 h. 30, Magazine : Samedi et demi* ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Prix Kammans : « Monsieur Zéro », de V.-L. Beaulieu, réal. L. Leduc (production de la radiotélévision canadienne).

Lire notre article page 13.

22 h. 10, Entretien : Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazine : Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer ;

20 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, de P. Bouteiller, avec P. Ustinov.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; à 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La communication et l'entreprise ;

Avec MM. Orly Collet, délégué général du Centre parisien de management ; Henri Dumont, conseil en relations publiques, professeur au Centre des hautes études de communication (CELSA) ; Jacques Ehrsam, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, président-directeur général de Singer S.A. ; Robert Escarpit, président de l'université Bordeaux-III ; François Gondrand, auteur du livre « l'Information dans l'entreprise : Pourquoi ? Comment ? » ; Marc Ribet, conseil d'entreprise.

9 h. 10, Tribune : Le monde contemporain, de F. Crémieux et J. de Beer (en direct du Festival de Cannes) ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux : Offenbach (« les Contes d'Hoffmann »), dir. A. Cluytens ; 12 h. 5, Le Pont des arts ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (Rome dans le temps) ;

La première émission d'une série consacrée à la « Ville éternelle », avec MM. Julio Carlo Argan, maire de Rome ; Bernard Huet, professeur à l'U.E.R. Architecture n° 8 ; Alycia Ceresa, écrivain ; Bruno Mantura, directeur des Collections du vingtième siècle, à la Galerie d'art moderne à Rome ; et Claudio Bruni, directeur de la Galerie Medusa.

16 h. 20, Le livre d'or, de M. Bernard : Le Quinteto « Boccherini » (Pugnani, Hindemith, Boccherini) ; 19 h. 25, Document : Le phonographe a cent ans (émission de la Suisse romande), par A. Brascarollo ;

20 h., Essai : « la Maison aux mille étages », de J. Weiss, réal. B. Saxel.

Science-fiction policière sous forme radiophonique.

21 h. 30, Récit : « Histoire de parler », ou « la Naissance du silence », de Cl. Guerineau, avec C. Sellers, réal. A. Lemaitre.

Refuser le langage usé et proposer sa destruction... par le langage.

22 h. 5, Divertissement : La fugue du samedi (les futuristes italiens ; le théâtre en marge du théâtre, etc.).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Gershwin, Debussy, Prokofiev) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs (Byrd, Poulenc) ; 9 h. 30, Etude : œuvres de Coltrane et Messiaen ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Sélection concert ; *12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;*

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., En direct : Les Astronotes ; 14 h. 10, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., F. Bruggen interprète Van Eyck, Telemann, Bach ; 15 h. 45, La route des jongleurs (avatars de la musique instrumentale) ; 16 h. 35, 25 notes seconde (musique et cinéma en 1946) ; 17 h. 30, Directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, Test hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites, avec le batteur John Steven ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique, avec les Compagnons de l'accordéon, le Groupe Conjunto Vicarocha, le Jazz band de Haguenau ; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Bianca et Fernando » (V. Bellini), par l'Orchestre et les Chœurs de la R.A.I., dir. G. Ferro, avec Y. Hayashi (Bianca), A. Savastano (Fernando), E. Fissore (Filippo) ; 23 h., Vieilles cires : A. Cortot joue Debussy ; 0 h. 05, Un musicien dans la nuit : J.-P. Gillard reçoit B. Vitet.

Dimanche 22 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques : 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h 45, Sports : Direct à l'une ; 17 h., Série : Pierrot la chanson, d'H. Martin ; 17 h. 50, Téléfilm : Revolver gants de velours.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LES TONTONS FLINGUEURS, de G. Lautner (1963), avec L. Ventura, S. Sinjen, B. Blier, F. Blanche, Cl. Rich (N.) (rediffusion).

Un ancien truand doit reprendre du service pour veiller sur la fille d'un vieil ami qui vient de mourir, et protéger son héritage menacé.

22 h 15, Magazine : Expressions, de M. Bruzek

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 15) ; 12 h 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette : à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 5) ; à 15 h. 50, Série : Têtes brûlées ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Sonnez une fois) ; 22 h. 45, Série : Les Français et la contraception (troisième partie : Le choix).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Reprise de l'émission du 20 mai 1977 : Panama (La Bandera) ; 17 h. 50, Espace musical : la Troisième Symphonie « rhénane », de Schumann, par le London Symphony Orchestra, dir. G. Solti ; 19 h., Magazine : Hexagonal (chroniques villageoises) : 20 h. 5, Cheval mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : M. Aimé Maeght ; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : PARTIR, de M. Tourneur (1931), avec S. Cerdan, J. Marchat, G. d'Yd, G. Mauger, Ch. Virico, G. Basset (N.).

Un jeune homme, qui a commis un meurtre, s'embarque pour l'Indochine avec une troupe d'artistes lyriques dont fait partie une chanteuse qu'il aime.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprises à 14 h., *19 h. 55, 20 h. 5*) ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; *7 h. 15*, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons : lancement du concours *1977* ; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud (« le Roi malgré lui », de Chabrier) ; 12 h. 5, Allegro ;

14 h. 5, La Comédie-française présente : « le Monstre de Thèbes », de M. Frantel, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, F. Beaulieu, réalisation J. Reynier ; 16 h. 5, Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (Concert pour Rome) ;

Œuvres de Palestrina, Frescobaldi, Corelli, etc.

18 h. 30, Divertissement : Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le Roi Midas a de grandes oreilles, par J.-M. Fombonne ;

Fable allégorique sur la société de consommation et son fonctionnement fondé sur le secret (secrets d'Etat, entre autres) ; avec la participation de Jean Baudrillard, René Backmann, etc.

23 h., Jazz : Black and blue, par C. Maison (dix jours à New-York avec H. Renaud) ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Translateur, Gould, Katting) ; 8 h., Cantate BVW 44 ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra (Dunstable, Corelli, Mendelssohn, Kodaly) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Serva Rivoli » (T. Traetta) ; 13 h. 35, Premier jour J de la musique ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 17 h., Le concert égoïste d'Eugène Kurtz (Schoenberg, Webern, Berg, Ives, Debussy, Joplin, Kurtz) ; 19 h., La route des jongleurs (danses de la Renaissance) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France — Festival d'Helsinki 1976 : Récital du pianiste Sviastoslav Richter (Beethoven, Schumann, Chopin) ; 23 h., Musique de chambre (Stravinski, Milhaud, Cowal, Varèse, Schoenberg) ; 0 h. 5, Concert extra-européen (Cuba) ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 23 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 50, Série : Van der Valk (rediffusion) ; à 17 h. 35, Variétés : Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : *POINT LIMITE ZERO*, de R.-C. Sarafian (1971), avec P. Newman, C. Little, C. Rampling, D. Jagger, V. Nedlin.

Un ancien coureur automobile, qui a fait la guerre au Vietnam, fait le pari de conduire, en quinze heures, une voiture du Colorado à San-Francisco. La police s'en mêle.

Vers 22 h., Débat : Les transports.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Peintres de notre temps (Jacques Monory) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Série : Tous les chemins mènent à Rome (troisième partie : De Milan à Rome ou l'utopie d'une nouvelle architecture chrétienne), de J.-M. Leuwen ; 23 h., Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Les végétariens).

Avec MM. James de Coquet et Jean-Louis Destré.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ;

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE RIDEAU DECHIRE, d'A. Hitchcock (1966), avec P. Newman, J. Andrews, L. Kedrova, H. Felmy, T. Toumanova (rediffusion).

Feignant de trahir son pays, un jeune savant américain passe en Allemagne de l'Est pour arracher à un professeur de Leipzig des secrets nucléaires. Il est suivi par sa fiancée, d'abord indignée, puis complice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les riches heures de l'art islamique ; à 8 h. 30, Girouettes et immobiles : Les épurations au dix-neuvième siècle ; 8 h. 50, Echec au hasard ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fruits de la passion », de J. Perry ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (L'orgue romain, avec R. Saorgin) ; 18 h. 30, Séries : Nouvelles de Luigi Pirandello, adaptées par St. Frontes (« Dessus et dessous », avec R. Dubillard), réalisation Cl.-R. Manuel ; 19 h. 25, Présence des arts : Le sculpteur britannique Henry Moore ;

20 h., Hommage : Du côté de chez Paul Morand, avec M. de Breteuil, S. Charlet, et la participation de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; 21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux, par Cl. Mettra et Ph. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau ; 23 h., Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (le Spectacle contemporain, avec Mme P. Virduzzo, professeur à l'Académie des beaux-arts à Rome).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Clair-obscur (Wolf, Liszt, Szymanowski, Scriabine) ; 10 h., La règle du jeu (la prise de son) ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de Paul Dukas ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Zaïde », « le Roi Thabamos » (Mozart) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time, par L. Malson ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Presque cent ans déjà (la vie musicale au début du siècle) ; 20 h. 30, Après le Festival d'art contemporain de Royan... Portrait du compositeur en points d'interrogation : Klaus Huber (quatre créations), et Brian Ferneyhough (« Etude pour clarinette basse solo ») ; 23 h., La fête, par P. Castellan (Tchaïkovski, Briccialdi, Berlioz) ; 0 h. 5, La petite compagne ; 0 h. 30, Musique électro-acoustique récente.

CORRESPONDANCE

TF 1 ET A 2 S'INTERESSENT AU JAPON

Le Musée de l'homme abrite, jusqu'au 18 mai, une seconde Semaine de la télévision japonaise au cours de laquelle seront projetées les émissions déjà présentées, du 21 au 24 avril, au Grand Palais.

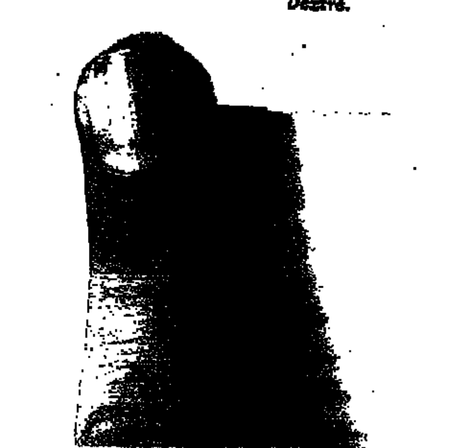
A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 2 mai, dans lequel Roland Cayrol rendait compte de ces manifestations, sous le titre : « Le Japon... connais pas », M. Jean-Louis Guilloud, directeur général de TF 1, et M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, nous ont fait savoir que, contrairement à ce qu'avait écrit notre collaborateur, leurs sociétés respectives y avaient été représentées.

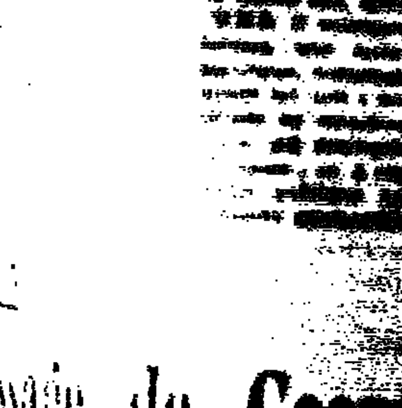
« Je dois mentionner, écrit M. Jullian, *que la société Antenne 2 entretient des relations permanentes avec la plupart des télévisions étrangères et notamment avec les stations japonaises. Ces contacts réguliers sont assurés par notre service des affaires commerciales, notre service des relations internationales et notre service des programmes, chacun pour ce qui concerne ses attributions.*

» J'ajoute qu'un accord de coopération a été conclu entre la société Antenne 2 et la station japonaise A.B.C. (Asahi Broadcasting Corporation), que vous mentionnez dans cet article.

» J'ajoute enfin que j'ai personnellement rendu visite, en février dernier, à mes homologues japonais ce qui m'a permis de mesurer l'intérêt de plusieurs des programmes présentés à la pédagothèque et dont certains ont déjà fait l'objet d'une option d'achat de la part d'Antenne 2. Par ailleurs nous accueillons périodiquement à Paris des représentants des télévisions japonaises (une délégation a été reçue il y a moins de quinze jours) »

« J'ai décidé d'acquérir un documentaire japonais de grande qualité, Reach for to morrow, *que les téléspectateurs pourront voir sur TF 1 prochainement »,* écrit de son côté M. Jean-Louis Guilloud.





L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

PROBLÈMES DE L'AMÉRIQUE LATINE AU XXe SIÈCLE

DEPUIS quelques années, l'intérêt marqué en France pour l'Amérique latine n'a cessé d'augmenter. Sans pouvoir rivaliser avec la masse d'études faites aux Etats-Unis, les livres se font plus nombreux. L'étude de Frédéric Mauro sur *l'Amérique espagnole et portugaise de 1920 à nos jours* arrive donc à son heure (1) ; elle se nourrit, en outre, de la riche expérience antérieure de l'auteur, l'un de nos meilleurs spécialistes en ce domaine (2). Mais comment pourrait-il ne pas laisser le lecteur sur sa faim, puisque l'éditeur lui a imposé un si vaste sujet à traiter en si peu de pages ? La variété et l'ampleur des problèmes abordés ne permettent, certes, que de poser des jalons, que ce soit pour évoquer les traits géographiques et ethniques, les « ambiguïtés » de l'économie ou le cadre politique, social ou culturel de la vie latino-américaine.

Si courts qu'ils soient, la plupart des développements, pourtant, en disent assez pour détacher le lecteur des interprétations simplistes ou par trop européocentriques. Ainsi, les quelques pages consacrées aux populismes, en insistant sur les exemples de l'Argentine et du Brésil, montrent-elles l'impossibilité d'assimiler au fascisme le culte de la personnalité, le nationalisme, la démagogie, l'arsenal de lois sociales assorties d'une domestication des syndicats qui caractérisent les populismes d'Irigoyen ou de Peron. De même, au Brésil, *l'Estado Novo de Vargas* se démarque nettement des « intégralistes » proches du fascisme. On appréciera aussi les considérations sur le rôle de l'armée, sa place originale dans la société et la politique latino-américaine. Un livre bref donc, mais riche de suggestions.

***

Dans un nouveau livre, J.-A. Meyer poursuit la découverte des mouvements contre-révolutionnaires au sein de la révolution mexicaine du vingtième siècle, dont il avait voici quelques années esquissé la physionomie d'ensemble (3). Il avait fait revivre ensuite la Christiade (4), l'épopée des Cristeros, révolte populaire, paysanne, au nom du Christ-Roi, contre la politique anticléricale de l'Etat. Le livre s'imposait par une documentation neuve, fondée sur les archives, mais aussi de très nombreuses interviews, qui donnaient la parole aux paysans, ces grands silencieux de l'histoire. L'ouvrage révélait un historien de talent, au tempérament enthousiaste. « *Parti d'un point de vue personnel hostile aux Cristeros* », J.-A. Meyer avait vu croître sa sympathie pour ceux-ci à mesure que se dissipaient les prestiges de l'idéologie dominante, qui identifiait la paysannerie à la cause révolutionnaire.

Avec le sinarquisme (5), il aborde un mouvement *comparable et différent*, né une dizaine d'années plus tard. Si le livre est parfois écrit un peu vite, il témoigne des qualités des ouvrages précédents, avec plus de distance critique et de souci de comparaison avec des expériences similaires. La révolte des Cristeros représentait une manière de chouannerie ; en revanche, le sinarquisme s'insère dans l'histoire ambiguë des populismes d'Amérique latine, à l'heure des fascismes européens. Né en 1937, il est au plus haut vers 1941 ; à cette date, l'Europe et la France avaient d'autres soucis, et c'est pourquoi il passa inaperçu.

***

J.-A. Meyer révèle donc avec l'Union nationale sinarquiste un mouvement politique à peu près inconnu, qui, dans son destin complexe, éclaire de nombreux aspects de l'histoire du Mexique contemporain. Aux origines, les « légions », associations secrètes de défense religieuse et sociale, nées entre 1932 et 1934. Cette organisation, appelée aussi la Base, a à sa tête Antonio Santa Cruz, qui souhaite forger une association comparable à l'Opus Dei, « *mêlant apostolat religieux, noyautage et réalisations sociales* ». Mais les légionnaires, dont les chefs ne veulent pas passer à l'action, se lassent. C'est dans ces conditions qu'est fondée officiellement l'Union nationale sinarquiste. Ce mouvement de masse, qui publie le 12 juin 1937 son premier manifeste : « *Patria, Justicia, Libertad* », est, en secret, la onzième section de la Base. Il organise des manifestations de masses, non violentes, mais réprimées dans le sang par les forces de l'ordre, et se propage rapidement dans les campagnes. Le « mouvement » dénonce la politique et prêche l'abstention aux élections présidentielles de 1940. Poussé par Santa Cruz, Salvador Abascal, âgé de trente ans, devient en 1940 le chef de l'U.N.S. Il entreprend, selon ses propres termes, une lutte « *civique, mystique, pacifique, nationaliste* ». La foule sinarquiste est une « *milice spirituelle* », militarisée en escadrons, centuries, compagnies, qui multiplie les rassemblements de masse ; or, à l'époque, toute manifestation publique non officielle est proprement extraordinaire. Ces rassemblements sont à la fois fête non violente et parfois sacrifice tragique.

A cette date, le mouvement, dont J.-A. Meyer a disposé des archives, atteint 500 000 militants. Il est particulièrement bien implanté dans les Etats du centre. Les chefs nationaux ont trente ans au moins, ils sont issus de la classe moyenne provinciale, ont fait souvent des études juridiques. Les troupes sont formées de la masse paysanne, des travailleurs sans terre aux petits propriétaires. Dans les villes, l'U.N.S. recrute parmi les petits commerçants, les artisans, les employés, mais aussi les ouvriers. Bref, un mouvement « interclasse », comme du reste la « révolution mexicaine » au pouvoir. L'Union propose à ses membres une foi politique et une action catholique laïcisée.

Le 12 décembre 1941, au lendemain de Pearl-Harbor, alors que le président du Mexique vient de prendre position en faveur des Alliés, Abascal démissionne et s'engage dans l'utopie de la colonisation en Basse-Californie. Cette démission traduit le conflit entre le mouvement et la Base, entre le populisme catholique et nationaliste et les conservateurs. Leur chef Santa Cruz s'inquiète de la dénonciation par l'U.N.S. de l'impérialisme yankee : il est convaincu de la nécessité d'un accord avec les Etats-Unis. Abascal est conduit à démissionner sous la pression de l'archevêque de Mexico, qui fait appel à la vertu d'obéissance, procédure classique et qui apparente bien l'U.N.S. à un mouvement d'action catholique. En fait, l'Eglise craint que le *modus vivendi* avec l'Etat ne soit menacé par la montée du sinarquisme.

Extraordinaire aventure que celle dans laquelle se lance alors Abascal, avec une poignée de fidèles : il ne s'agit pas moins que de coloniser la Californie, à l'image des jésuites colonisateurs du seizième siècle. Episode mineur, et en apparence marginal, que celui de l'expérience de ces quelques centaines d'hommes, démunis et quasi abandonnés par tous. Comme toujours, la marginalité est révélatrice : cette fuite vers l'utopie, vers la construction en ce monde d'une cité parfaite, après l'échec d'un grand mouvement politico-religieux, éclaire la signification et la dimension du sinarquisme.

En janvier 1942, alors que l'entreprise s'achemine déjà vers l'échec, Abascal conserve l'espoir au cœur et l'écrit à l'un de ses compagnons : « *Nous triompherons avec l'aide de la Sainte Vierge* » ; et de poursuivre : « *Nous allons créer un grand peuple, car tout se fait au nom du Seigneur Tout-Puissant et de sa Très Sainte Mère.* » Le salut dans la colonie, baptisée « Maria Auxiliadora », est : « *Salut Marie très pure* », et l'on répond : « *Conçue sans péché originel.* » Après la fin tragique de l'expérience, Abascal va regagner Mexico pour rompre avec l'U.N.S., en mai 1944 : l'organisation n'est plus à ses yeux qu'un parti politique classique, vendu au gouvernement et aux Etats-Unis. Dès lors le mouvement décline, cependant que les catholiques conservateurs de la Base l'abandonnent.

***

J. A. Meyer s'efforce de décrire les composantes diverses de l'idéologie sinarquiste. Si l'exaltation du nationalisme, la mystique du chef, de la hiérarchie, la dénonciation de la révolution, l'anticommunisme, l'anticapitalisme, font songer au fascisme, l'assimilation sommaire n'est pas possible. Le sinarquisme fait référence à l'ordre social chrétien, à la doctrine sociale de l'Eglise, au bien commun. L'affirmation de la non-violence, à l'exemple du « *grand peuple indien* », n'est pas la moindre originalité du mouvement. Ses adversaires ont vu en lui un fascisme mexicain, une « cinquième colonne », cheval de Troie préparant l'invasion de l'Amérique. Pourtant, Abascal récusait le nazisme, où il voyait l'« *héritier de la révolution protestante de Luther* », il *refusait la « déification d'une race et d'un Etat »*. En revanche, l'U.N.S. est favorable au franquisme, qui affirme la tradition catholique de l'Espagne et restaure l'hispanité.

Au total, le sinarquisme, comme les ligues en France, emprunte au décor, non à la réalité du fascisme. Cet alliage de nationalisme radical, de catholicisme « intégral », de corporatisme à la recherche d'une troisième voie, évoque bien d'autres références que le fascisme, en Amérique latine ou en Europe. J. A. Meyer suggère, et peut-être aurait-il pu y insister davantage, l'ampleur du phénomène populiste en Amérique latine, de l'« integralismo » brésilien, dont vient Dom Helder Camara, à la Phalange chilienne, qui mena à la démocratie chrétienne. Si l'on se tourne vers l'Europe, c'est, pour le corporatisme, à l'Autriche d'un Dollfuss que l'on songe, et, pour le ton mystique, aux « non-conformistes » de la France des années 30, voire au rexisme belge né, comme le sinarquisme, sur le terreau de l'Action catholique. Le flou de cette idéologie s'accroît du conflit permanent entre une ligne radicale et une tendance conservatrice.

Somme toute, l'idéologie du sinarquisme n'est guère originale ni spécifique au Mexique. Ce qui est remarquable, en revanche, c'est la sociologie du sinarquisme et l'extraordinaire écho qu'il trouva dans le monde des campagnes. Par là, l'histoire du sinarquisme s'insère dans l'histoire de la révolution mexicaine : pour J. A. Meyer, celle-ci a trouvé ses principales difficultés dans le monde rural. La révolution a démantelé le latifundisme au profit d'une agriculture de marché, les grands propriétaires ont été remplacés par les caciques. L'U.N.S. a su exprimer le sentiment rural anticapitaliste. Protestant contre la politique religieuse et scolaire de la révolution, contre la politique agraire, contre l'invasion culturelle par la civilisation urbaine et américaine, elle rassemble tous les mécontentements.

L'U.N.S. hésita, et c'est l'une des raisons de son échec, entre trois stratégies : un mouvement de protestation rurale autonome, la prise du pouvoir, ou bien le compromis et la pression sur le gouvernement. J. A. Meyer estime que l'U.N.S. a rendu service à la démocratie autoritaire mexicaine en intégrant au système les masses rurales. Il est plus contestable de présenter, comme il le fait, l'U.N.S. comme un mouvement manipulé par la Base, le gouvernement, les Etats-Unis. En fait, le mouvement est mort de ses contradictions. *Plus que par l'affrontement* entre conservateurs et contestataires de l'ordre établi, qu'on retrouve dans bien d'autres populismes en Amérique latine et en Europe, hier et aujourd'hui, l'U.N.S. est originale par la tension entre l'acceptation et le refus de la politique qui fonda la non-violence du mouvement et conduisit son aide radicale à aller au désert et à s'enfoncer dans l'utopie. Par là, dépassant un épisode de l'histoire du Mexique, l'histoire de l'U.N.S. offre aux historiens et aux sociologues un vaste champ de réflexion.

(1) Frédéric Mauro, *l'Amérique espagnole et portugaise de 1920 à nos jours*. PUF, 1975, 231 p., collection « Sup. », 35 F.
(2) Cf. sa dernière mise au point sur le Brésil à l'époque coloniale : *le Brésil du XVe à la fin du XVIIe siècle*, SEDES, 1977, 253 p., 44 F.
(3) *La Révolution mexicaine*. Calmann-Lévy, 232 p., 29 F.
(4) *La Christiade, l'Eglise, l'Etat et le Peuple dans la révolution mexicaine*. Payot, 1975, 232 p., 53 F.
(5) *Le Sinarquisme : un fascisme mexicain ? 1937-1947*. Hachette, « Le temps et les hommes », préface de Jean Delumeau, 1977, 237 p., 48 F.

RÉÉDITION

Le message de Georges Friedmann

L'ŒUVRE de Georges Friedmann a enrichi notre vision du monde actuel d'images qui l'expriment et le font mieux comprendre : civilisation technicienne, travail en miettes, milieu naturel et milieu technique. Mais cette œuvre, en apparence tout entière tournée vers l'extérieur, a des racines profondes dans la personne même de l'auteur. *La Puissance et la Sagesse* (1) présente en contrepoint de « *la lutte dramatique de l'homme d'aujourd'hui aux prises avec les produits de son génie* » le dialogue d'un homme avec lui-même, qui n'a cessé de s'interroger sur la réponse à donner à l'appel de sa conscience. Ce débat secret, restitué par des notes remontant à des années antérieures, confère une portée particulière et une vibration sensible au message que contient le livre et qu'il importe d'écouter.

A l'origine, un refus et un espoir. L'ordre social, tel qu'il est, ne saurait satisfaire. Il faut donner à tous ce que le sort n'a donné qu'à quelques-uns. La maîtrise de la nature par la science et l'accroissement de la production par les moyens de la technique doivent permettre de redistribuer la richesse, d'assurer à chacun l'exercice de ses meilleures facultés et de faire naître enfin un « *homme nouveau* », dépouillé d'égoïsme et d'agressivité.

Un « retournement »

Mais Georges Friedmann aperçoit vite qu'il y a une « *crise du progrès* », un revers à l'abondance, un prix à payer, des « *problèmes humains du machinisme industriel* ». Le travail, qui pourrait être la plus noble des tâches, et la plus enrichissante, asservit au contraire les hommes et les avilit, parce qu'il est parcellisé, répétitif, « en miettes », et que nul ne peut s'accomplir dans le geste aveugle qu'il ne cesse de recommencer à longueur de journées. Pourtant, ces contraintes mêmes assurent des temps de repos pendant lesquels il est possible de se retrouver et d'être. La civilisation technicienne est aussi la civilisation du loisir. Mais ce loisir même est investi par la technique, morcelé, dépourvu de sens par manque d'éducation. Poursuivant sa trajectoire, la réflexion se tourne vers les moyens d'information, ces mass media qui devraient permettre aux hommes de communiquer et de s'élever, mais qui plutôt les uniformisent et les refoulent dans la solitude en les réduisant à la désespérance et l'ennui. En fin de compte, les formidables moyens d'action dont dispose l'humanité, malade de technique, lui ouvrent les espaces intersidéraux, mais ne la libèrent pas ni ne l'apaisent. La puissance comporte un risque mortel. Les triomphes du principe de rationalité débouchent sur une perspective de chaos.

Un « *retournement* » s'impose, pour tenter de redresser le « *grand déséquilibre* » entre la puissance et les effets de la puissance. Ce retournement n'est en rien reniement, mais retour à la quête initiale. Que le regard s'écarte de l'objet pour se tourner vers l'intérieur. Revenir en arrière est impossible, le progrès technique est irréversible. Il faut, après avoir « *accordé un privilège quasi exclusif aux conditions matérielles* », percevoir de plus en plus « *la dimension spirituelle* ». Seules, les « *forces morales* » sont capables de contenir la puissance.

Où trouver, loin de tout dogme préétabli, dimension spirituelle ou forces morales, sinon dans ce que l'espèce offre à la fois de plus fragile et de plus parfait, de plus unique en tout cas, comme le redécouvre la biologie moderne, dans l'éphémère individu qui porte un instant tout le poids de la conscience et de l'aventure humaine ? Véritable ciron dans la succession des âges, il n'est rien par lui-même, seule l'humanité dans sa masse est capable de changer la surface des choses, et pourtant il représente la valeur suprême. Que faire, sinon « *encouragé par l'exemple de quelques êtres exceptionnellement doués* », convier les hommes d'aujourd'hui à un « *effort de conversion vers l'individu, vers l'homme intérieur* » ? « *Il faut partir de l'individu pour retourner à lui.* » « *On ne peut (...) sauver ce monde sans un retour à l'individu, un effort sur soi parti de l'homme intérieur.* »

Telle est la sagesse qu'invoque Friedmann pour l'opposer à la puissance. Non pas sagesse désabusée ou résignée, mais « *inquiète, active, audacieuse* », un peu folle aux yeux de certains, car « *la foi en l'homme, c'est, encore et toujours, quelles que soient nos faiblesses et celles des autres, la critique et le refus du désespoir* ».

Tel est le message de ce livre, d'un homme qui, tout au long de son œuvre et de sa vie, ancré dans le sol français, mais riche d'une culture internationale, n'a cessé de rester fidèle à l'effort et au rêve de sa jeunesse.

ALAIN GIRARD.

★ Professeur à la Sorbonne, chef de service à l'Institut national d'études démographiques.

(1) Georges Friedmann, *La Puissance et la Sagesse*. N.R.F., 1970. Nouvelle édition, « Tel » Gallimard, 1977, 509 pages, 29 F.

CONSOMMATION

Désespérant...

J'ETAIS, je suis encore, un consommateur confiant : je ne ferme ma voiture que dans les grandes occasions ; ma carte grise traîne dans la boîte à gants ; je ne refais pas l'addition au restaurant (sauf en Italie) ; je vérifie rarement la monnaie rendue par mon chauffeur de taxi.

Imperceptiblement, je suis en train de devenir un consommateur rétif, malheureux, déprimé. Et j'ai bien peur d'être représentatif, car ce qui m'arrive a toutes les chances d'arriver aux autres.

Jugez-en. Ayant acheté à un établissement travaillant uniquement par correspondance une bicyclette, celle-ci encore toute neuve, ou presque, a été heurtée au cours d'un transport S.N.C.F. Ne m'en étant pas aperçu à temps, je n'ai reçu aucune indemnité. Deux roues voilées. Il m'a fallu en commander au fabricant. Un mois après, deux roues neuves m'ont été livrées, mais elles ne correspondaient pas au modèle acheté et étaient inutilisables. J'ai dû faire une nouvelle commande en me plaignant de l'erreur. Plusieurs semaines plus tard, j'ai reçu deux nouvelles roues sans que le livreur ait cru bon de reprendre les précédentes. Je me trouve donc à la tête de six roues dont je ne peux rien faire, car, inexplicablement, les deux dernières sont identiques à leurs précédentes. Six roues pour un vélo qui ne marche pas. C'est beaucoup ! Ecœuré, j'ai acheté un vélo chez l'abbé Pierre, branlant, mais qui roule, lui.

Le service après vente — en France tout au moins — quelle dérision !

Deuxième exemple : à un jeune vaporeux et souriant, soi-disant spécialiste des chaînes hi-fi et qui travaille pour le compte d'un magasin ayant pignon sur rue, j'ai demandé de brancher un tuner à une antenne extérieure dont la descente était toute proche. Coût de l'opération, 140 F. Mais le branchement n'a pas été fait. Le réparateur ne s'en est même pas aperçu. Tout est à recommencer, j'en suis pour mes frais.

Troisième exemple : les roses Baccarat sont bien belles chez les fleuristes. Elles valent jusqu'à 8 F pièce. Deux jours après, elles piquent du nez dans votre vase et sont bonnes à jeter. L'explication technique est simple (trop long séjour en réfrigérateur), mais le vendeur ne veut rien en savoir. Dans les bouquets, la seule chose qui soit un peu durable, c'est le papier kraft.

Comment protéger le consommateur contre tant de négligence et de mépris ? Au Moyen Age, saint Thomas d'Aquin notait : « Ce que l'homme produit pour la vente a toutes les chances d'être d'une qualité inférieure à ce que l'homme produit pour sa propre consommation. Le commerce comporte toujours une certaine *inhonestas.* » *(In Chesterton.)*

Le réalisme du « Docteur angélique » est désespérant.

HENRI FESQUET.

HUMEUR

La carte forcée

QUEL est le fléau numéro un des voyages, des vacances ? La difficulté d'être ailleurs ? Les formalités d'embarquement à l'aéroport ? La perméabilité des chambres d'hôtel au son ? L'arithmétique des changes ? La dégradation universelle des sites ? La dynamique des groupes (des groupes touristiques) ? Non, réfléchissez : il est un mal supérieur encore, une épreuve pire et sans seconde — c'est la carte postale.

Elle est partout ; elle vous attend, ou plutôt elle vous traque. Aucune des merveilles du monde ne vous apparaît plus que précédée de ses images. Jadis, ces images étaient grises et noires, il fallait les découvrir au fond d'incertaines boutiques. Naguère, la couleur apparut. Elle était hideuse : on s'en détournait aisément. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les couleurs justes, les nuances rares, la mise en page savante, les éclairages séduisants, la variété des angles, font des cartes postales de petits chefs-d'œuvre de photographie. Ces objets de convoitise, sur leurs tourniquets, nouveaux miroirs aux alouettes en migration, vous aimantent et vous clament : « Nous voici. Pensez à eux ! ».

Eux ? Eh bien, oui : les vôtres, tous les vôtres, les parents, les amis, les connaissances, les relations et tant d'autres encore. Vous avez peut-être déclaré en partant, sur le ton de la forfanterie ou du détachement : « Moi, je n'envoie pas de cartes postales », *vous savez parfaitement que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas possible. Vous ne pouvez tout de même pas, au retour du Mexique, aller voir l'oncle Alfred, qui vous a offert le mois précédent pour votre anniversaire une chaîne hautement fidèle et de grand prix, vous ne pouvez pas aller le voir la tête haute si vous ne lui avez pas adressé de Teotihuacan une carte de 60 centimes. Et si vous le faites, comment vous justifierez-vous auprès de la tante Aimée de ne pas l'avoir fait pour elle, alors que... Quant à votre collègue Duployette, il vous fera une mine longue comme cela, c'est mathématique, s'il n'a rien reçu de Ceylan. Or si Duployette a reçu et que Faribouche, qui n'aura pas reçu, le sait (il le saura forcément), votre compte est bon. Etc.*

Donc, au loin, adieu soirées rêveuses, flâneries indolentes, longues stations devant un petit verre de marsala, d'ouzo ou de vodka : au travail ! Là-bas, on attend. Et comme on comparera les formules et les impressions, n'espérez aucun soulagement d'un recours au stéréotype. Il vous faut, en plus, tâcher d'être original. Voilà comment quelqu'un, il y a peu, m'a confié avoir expédié cent quarante cartes pendant ses dernières vacances. Cent quarante. Qui dit mieux ?

On aperçoit ici beaucoup d'argent à gagner pour un affairiste avisé qui monterait une entreprise d'assurance-toutes-cartes. A la veille de votre départ, vous confieriez à l'agence votre liste d'adresses, avec un texte manuscrit divisé en courts paragraphes (on vous suggérait, au besoin, quelques formules neuves et joliment frappées). La reprographie fait maintenant des prodiges indiscernables de l'original, et la méthode combinatoire inventée par Raymond Queneau (Cent mille milliards de poèmes) *permettrait d'assurer la singularité de chacun de vos messages. L'agence se chargera de tout : du choix des cartes, de l'échelonnement de leur expédition grâce à ses succursales sur place, et même de la variété des timbres à l'intention de vos correspondants philatélistes. Enfin de vraies vacances en perspective !*

Bien sûr, la malignité du destin peut toujours déclencher un tremblement de terre catastrophique au Japon d'où vous aurez évoqué le charme des cerisiers en fleur, ou une sanglante révolution en Amérique du Sud quand vous aurez parlé de son paisible pittoresque... Mais quoi, tout le monde ne lit pas assidûment les nouvelles de l'étranger, et puis les touristes planent, c'est connu. Le risque est à courir. Sur les routes de la terre et du ciel, il en est d'autres...

JEAN GUICHARD-MEILI.

SOCIETE

MONOPOLE

M. Davidoff à la conquête de la France

LE maître du cigare, M. Zino Davidoff, a, pour quelques jours, franchi la frontière de la Suisse vers la France afin d'y installer ses illustres productions. Il ne pourra qu'être approuvé par ceux que chagrinent les mouvements, plus nombreux, qui ont lieu dans l'autre sens. Il provoquera aussi des applaudissements enthousiastes de l'élite des fumeurs.

La petite histoire de France retiendra-t-elle la date du 5 mai 1977 ? Après maintes résistances, après le vote au mois de mai 1976 par le Parlement d'une loi « portant aménagement du monopole des tabacs manufacturés »*, les cigares Davidoff font une entrée fracassante, luxueuse, « copie conforme » en France.*

Après des années de bouderie, quelque chose — flirt, fiançailles, mariage de raison communautaire ? — s'amorce donc entre le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) et l'empereur du cigare qui siège à Genève.

Bien sûr, cet empereur-là, sorti de Russie avant qu'elle ne devienne l'U.R.S.S., est un peu impérialiste : quarante dépôts en Grande-Bretagne, cinquante en Allemagne, quelques-uns en Belgique... Aux antipodes, l'Australie n'a pas échappé à la domination du « numéro deux Davidoff » et des cigares baptisés des noms des plus prestigieux crus du Bordelais. Et la puissante Amérique, dit-on, sera envahie à l'instant même où les relations commerciales entre Cuba et les Etats-Unis redeviendront normales.

Les « Dom Pérignon » — pourquoi ne pas entamer la série des grands champagnes après avoir épuisé celle des grands bordeaux ? — enrichissent désormais quelques-un des quarante-sept mille débits de tabac français. On ne trouvera probablement pas de Davidoff au « tabac du coin » mais dans ceux qui sont convenablement équipés en caves humidificatrices; seul lieu où ce double Corona, fait des meilleures feuilles de trois récoltes, pourra se conserver et s'épanouir.

« Pour la fumée »

Si M. Davidoff vit du cigare, et bien, les cigares de M. Davidoff vivent leur propre vie, explique-t-il, comme on parle de ses enfants : entre 18 et 20 degrés centigrades à 70 % de degrés hygrométriques, ils acquièrent en trois ans ou plus cette éphémère et inaccessible perfection qui n'appartiendrait qu'au tabac de Cuba.

La nation que l'on voit, ou croit voir, partout depuis quelques mois nous envoie par Davidoff interposé ses bataillons d'élite. S'il est vrai que les dépositaires du SEITA se sont disputés pour obtenir les trente-cinq mille premiers « Dom Pérignon » (quels moines recouvre l'habit ?) nous voilà bel et bien envahis. Encore n'est-ce qu'un début puisque « la crème de la crème » des Français — 40 à 45 % de la clientèle étrangère de M. Davidoff jusqu'alors — devrait pouvoir « absorber » deux cent mille cigares du maître par an : le « Dom Pérignon », sans doute le cigare le plus cher du monde, mais aussi « une heure et demie de plaisir intense » *et quelques Davidoff de modules et de coûts plus modestes qui doivent suivre.*

Rien ne peut donc plus arrêter cette invasion pas plus que son chef d'armée russo-suisse. A celui qui lui parle de campagnes de lutte contre le tabagisme, M. Davidoff répond : « Personne ne les ressent. Elles ont un effet pendant quelques jours puis la consommation reprend, plus forte qu'auparavant. » *A l'amateur d'analogies historiques qui lui rappelle qu'après avoir eu un client nommé Vladimir Oulianov, qui allait devenir Lénine, la maison Davidoff arrive peut-être en France à la veille d'un changement historique et l'accuse, en plaisantant, d'être à l'origine de tous ces bouleversements, il déclare simplement :* « Je suis pour la fumée, et comme tout est fumée... »

MICHEL KAJMAN.

CORRESPONDANCE

JEUNES SANS EMPLOI

LE « Point de vue » de Marcel Bleustein-Blanchet « Sur le suicide de deux jeunes sans emploi » (le Monde du 27 avril) *a suscité de nombreuses réactions de nos lecteurs. De leurs lettres, nous avons retenu quelques cas concrets, qui illustrent les réflexions de l'auteur du « Point de vue » et les difficultés des nombreux jeunes diplômés à la recherche d'un emploi, souvent même d'un premier emploi. Plusieurs de nos correspondants nous ayant demandé l'anonymat, nous n'avons mentionné les noms d'aucun des signataires des extraits qu'on lira ci-dessous.*

Quatre « tares »

L'un de mes quatre enfants bénéficie des indemnités dues aux chômeurs, puisqu'il doit supporter les quatre « tares » suivantes :

1) Il est à la recherche d'un premier emploi ;

2) Il est diplômé de l'enseignement supérieur (licence de sciences économiques, section économétrie) ;

3) Il est trop jeune : vingt-trois ans ;

4) Et surtout il s'agit d'une fille !

Actuellement, lorsque les quatre éléments ci-dessus sont réunis, il est pratiquement impossible de trouver un emploi.

Le travail, un luxe

Mes trois enfants, vingt-cinq, vingt-trois et vingt ans, ont connu ou connaissent ce triste privilège de notre temps : être chômeur en sortant de l'école, en entrant dans la vie.

Actuellement, j'ai un fils de vingt ans, chômeur aussi, qui fait *son service national. Pour lui,* le problème de l'emploi est reporté de quelques mois. C'est de celui de vingt-trois ans qu'il est question aujourd'hui.

Depuis bientôt huit mois, mon fils est sans emploi. Au départ, plein d'illusions, sûr de lui comme on peut l'être à cet âge, il a cherché dans la direction de son choix : le tourisme ; partout où le contact humain fait partie du métier. Il a déposé des candidatures, passé des tests qui n'avaient *plus de secrets pour lui,* il a marché, tous les jours jusqu'à épuiser les dernières adresses, frappé aux dernières portes connues.

Nous, ses parents, avons assisté, malheureux, à ces courses aux petites annonces. Nous avons connu *comme lui ces moments d'espoir,* ces jours où on attendait tous le coup de fil, celui qui apporterait la réponse favorable promise.

Nous avons vu notre enfant perdre peu à peu ses illusions, sa joie de vivre, sa confiance dans ce monde, si dur pour les jeunes. L'amertume faisait place parfois à la révolte, puis au découragement.

Impuissants et silencieux, nous offrons notre réconfort moral, nous assurons le gîte et le couvert... c'est tout ce qui nous pouvons faire pour lui. Mais c'est du travail qu'il veut. Quel luxe !

Que faire ?

Je viens vous exposer le cas de notre fille. Studieuse, courageuse, sérieuse, elle a travaillé pour obtenir quelques diplômes en vue d'assurer son avenir, car, dernière de quatre enfants (mon mari étant retraité depuis trois ans), elle savait que nous ne pouvions rien lui donner ni rien lui laisser. *Elle a eu sa licence en* géographie humaine en trois ans, a fait une maîtrise en un an, un doctorat en deux ans : seule, faisant ses enquêtes pour sa thèse (sur « les problèmes de l'emploi ») en vélo ou par car... Cela, en tenant à temps complet un emploi de surveillante au lycée de Savigny-sur-Orge.

Elle a fait un stage à titre temporaire à l'INSEE. Depuis, je ne saurais vous dire le nombre d'emplois qu'elle a sollicité... A Rouen, convoquée pour un entretien, elle avait eu un énorme espoir, mais on lui a préféré un jeune homme marié... Ce dernier échec l'a complètement déprimée, et sa tristesse nous a beaucoup inquiétés.

Pour le moment, elle attend la décision du comité du C.N.R.S., *mais il y a trente-quatre dossiers* déposés pour pourvoir six postes, dont deux sont réservés à des professeurs de faculté. Elle a vingt-six ans ; que lui faut-il faire, si les emplois possibles sont réservés aux chefs de famille ? Ne lui faut-il pas gagner sa vie ? Elle a dépensé bien de l'argent à mettre des demandes d'emploi dans les journaux les plus lus. Elle n'a eu aucune réponse. C'est absolument désespérant. Que faire ?

Des soirées dansantes pour les vieillards

Notre fille a vingt-quatre ans, bachelière diplômée de l'Ecole de notariat, a quitté un emploi de stagiaire où, durant *plus d'une année,* elle n'a perçu que des *salaires fictifs,* et depuis, cherche un emploi, mais en vain (...).

Ces jeunes dont vous avez connu l'enthousiasme sont plus tristes que les vieillards atteints d'un mal incurable. Plus de chansons, ni de musique dont vous pensiez avoir les oreilles cassées, mais qui étaient si douces à votre cœur. Une oisiveté inquiétante. Mieux vaudrait la révolte, ainsi que vous l'exprimez vous-même, ils n'en ont même pas les moyens.

Quand je pense que notre *municipalité organise des soirées* dansantes pour nos vieillards, et que nos jeunes s'enferment dans leur chambre ! L'amour-propre de notre fille l'incite à s'éloigner de nous, et nous pleurons.

L'insécurité

Ayant suivi les cours de l'Institut des langues et civilisations *orientales, puis fait une année de* spécialisation à l'Institut de commerce international, je pensais pouvoir trouver un travail correspondant à mes études. Cependant, après des mois de longues et vaines recherches, j'ai dû, en désespoir de cause, accepter un emploi de « guide de tourisme » — emploi qui comporte un certain nombre d'inconvénients, notamment celui de l'insécurité (étant payée « au voyage »), avec l'obligation d'être inscrite au chômage pour les périodes de non-emploi.

Dans le même temps, je n'ai cessé de poser ma candidature *auprès d'organisations internationales* ou de grosses sociétés ou industries ayant des contrats importants avec l'U.R.S.S. ; partout, je me vois opposer une fin de non-recevoir.

Bonne à rien ?

GARE Montparnasse à Paris, mardi, 17 h. 30. Pour dire les choses autrement et d'un mot : la cohue. Un escalier roulant s'efforce de hisser les voyageurs vers le train de banlieue. Dans la foule : Sophie. Elle a seize ans. Il y a un mois, Mme le proviseur l'a renvoyée du lycée : *« Vous n'êtes bonne à rien. »*

Depuis, Sophie erre d'hôpital en hôpital à la recherche d'un emploi bénévole, antichambre — pense-t-elle — des études d'infirmière. Soudain, un homme trébuche sur l'escalier et tombe, le pardessus dévoré par les marches mécaniques, la main coincée entre deux pièces métalliques, un doigt sectionné. Quelqu'un se précipite sur le bouton d'arrêt. On dégage le malheureux. Les voyageurs moins pressés que les autres font cercle autour du blessé, s'apitoient, déclarent qu'il faut faire quelque chose, s'affolent, perdent du temps. Sophie, elle, s'est agenouillée et, sans un mot, *improvise un garrot, méticuleusement,* calmement.

Quand Police-Secours arrive, les badauds se dispersent. Une vieille dame félicite Sophie. *« Oh, c'est normal,* répond l'adolescente. *J'ai un brevet de secouriste. Je suis renvoyée du lycée et au chômage, mais je dois pouvoir encore servir à quelque chose. »*

CHARLES VIAL.

LES RECLUSES DE DONNDORF

De notre correspondant

Bonn. — Eva-Ingeborg a dix-neuf ans, sa sœur Heidemarie douze ans. Elles ont passé tout ce temps enfermées dans deux pièces d'une maison de Donndorf, près de Bayreuth, où leur mère les a séquestrées depuis leur naissance. Une seule fois, elles sont sorties avec leur grand-mère faire des courses dans le village. Des voisins se souviennent les avoir vues une autre *fois* dans le jardin de leur maison, habillées en plein été comme au plus froid de l'hiver.

L'univers des deux jeunes filles était, sinon, *limité* par quatre murs sans ouverture sur le monde extérieur. Les fenêtres ne s'ouvraient que la nuit, quand leur *mère faisait le ménage.* La mère, Dora Kolb, aujourd'hui âgée de quarante-huit ans, ne communiquait que par billets avec les autres habitants de la maison. Elle glissait sous la porte la liste des achats dont se chargeait la grand-mère.

Mercredi dernier 11 mai, des policiers et des pompiers ont encerclé la maison et libéré les deux « prisonnières ». Eva-Ingeborg et Heidemarie ont été conduites dans une maison d'enfants, leur mère dans un hôpital psychiatrique. Elles sont toutes les trois entre les mains de « spécialistes » qui se demanderont comment un être humain peut se développer psychiquement dans un total isolement et pourquoi la mère a tenu, pendant des années, ses deux filles à l'abri de toute relation sociale.

Mme Kolb a déjà expliqué qu'elle voulait les protéger des microbes. Quand Heidemarie était encore un bébé — il y a douze ans, — les deux enfants ont eu une pneumonie. Depuis, la mère a peur des maladies contagieuses. *« Mes filles sont malades et ne supportent pas l'oxygène »,* répondait-elle aux *voisins qui l'interrogeaient.* Victime de cette angoisse, le père, mort l'année dernière dans un accident de la circulation, couchait au grenier, dans un réduit.

« Les filles étaient malades ou quelque chose comme ça »

Drame de la folie ? Peut-être. Drame de l'indifférence ? Certainement. Donndorf n'est pas une ville anonyme, mais un gros bourg de 1 700 habitants où tout le monde se connaît. Dans la maison de Mme Kolb vivaient aussi ses parents très âgés, sa sœur, son beau-frère et son neveu. Tous ont apparemment trouvé normal que les deux jeunes filles ne sortent jamais. Les médecins, qui leur ont rendu visite quatre fois en treize ans, n'ont rien dit pour ne pas violer le « secret professionnel », les services sociaux officiels se sont contentés des déclarations de la mère.

En 1976, ils ont délivré Heidemarie, qui, à onze ans, n'avait jamais mis les pieds à l'école, de l'obligation scolaire. Eva-Ingeborg, elle, a fréquenté l'école il y a treize ans, pendant six jours. Les autorités s'en sont inquiétées... en 1973. *« Tout paraissait en ordre, disent les voisins. Les filles étaient malades ou quelque chose comme ça. »*

C'est la mort du père, l'année dernière, qui a de nouveau attiré l'attention sur la famille Kolb. Pour une question de retraite, le maire de Donndorf a pris contact avec Mme Kolb, qui l'a envoyé au diable. Plusieurs mois se sont passés avant que les autorités se décident à intervenir. *« Si la police vient me prendre mes filles, je nous tuerai toutes les trois »,* avait déclaré la mère. Les policiers ont trouvé un pistolet 6,35 *chargé sous son oreiller,* mais ils ont agi par surprise, comme pour libérer des otages, et Mme Kolb n'a pas eu le temps de se servir du pistolet, si jamais elle en a vraiment eu l'intention. Le grand-père, quatre-vingt-cinq ans, est lui aussi libéré : *« Dieu merci, tout est maintenant fini ! »*

DANIEL VERNET.

PHILATÉLIE

N° 1485

FRANCE : Attention ! Changement d'adresse.

Nous venons d'apprendre que la mise en vente anticipée du timbre « Fédération européenne de la construction », que nous avons annoncée dans notre chronique du 30 avril dernier, se déroulera, les 21 et 23 mai, dans l'immeuble de la Fédération nationale des travaux publics, 3, rue de Berri, Paris (8e), au lieu de l'hôtel Intercontinental, rue de Castiglione, Paris (1er).

Faire part à tous les philatélistes !

FRANCE : Congrès de la Fédération des S.P.F.

Le congrès annuel de la Fédération des sociétés philatéliques françaises sera, pour la *douzième année* consécutive, souligné par l'émission d'un timbre-poste.

Vente générale le 31 mai :



1,00 F, brun Van Dyck, vert olive et vert-noir.

Tirage : 10 000 000 d'exemplaires.

Dessin de P. et Cl. Jacquet ; gravé par Claude Durrens. *Impression* taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Vente anticipée :

— Les 28, 29 et 30 mai, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé au Parc des sports à Annecy. — Oblitération « premier jour ».

— Le 28 mai, de 8 h. à 12 h., à la *recette principale des postes* d'Annecy. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Le 3 juin :

— 1,00 F ; Centenaire du téléphone, émis le 25 septembre 1976.

— 1,25 F ; régions « Guyane », émis le 18 octobre 1976.

Le 10 juin :

— 2,00 F ; « La joie de vivre », de Robert Delaunay, émis le 24 juillet 1976.

— 1,50 F ; *Foires-expositions,* émis le 20 novembre 1976.

FRANCE : « Ecole polytechnique ».

Comme l'a stipulé le programme 1976, l'Ecole polytechnique de Palaiseau aura les honneurs d'être citée dans la philatélie et omniprésente dans une collection de timbres.

Vente générale le 6 juin.



1,70 F.

Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.

Dessin de René Dessirier, gravé pour la taille-douce par Claude Andréotto ; imprimé dans les Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 4 et 5 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Ecole polytechnique, route de Saclay, à Palaiseau. — Oblitération « premier jour ».

— Le 4 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Palaiseau. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

SÉNÉGAL : « Zone industrielle ».

Un timbre-poste commémoratif émis récemment a souligné le premier anniversaire de la zone franche industrielle de Dakar (12 mars 1976 - 12 mars 1977).



70 F C.F.A., brun et vert.

Maquette de Badou Fall, gravé par Jacky Larivière.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

Bureaux *temporaires*

⊙ 86000 Poitiers, du 14 au 22 mai. — Foire-exposition (petit cachet).

⊙ 33000 Bordeaux, du 14 au 23 mai. — Cinquante-sixième Foire internationale (petit cachet).

⊙ *68100 Mulhouse, du 17 au 31 mai.* — Foire-exposition. (Petit cachet.)

⊙ 76000 Rouen, du 17 au 31 mai. — Foire-exposition. (Petit cachet.)

⊙ 70000 Vesoul (hall de la Mairie), *du 19 au 22 mai. — Exposition philatélique.*

⊙ 34500 Béziers (C.E.S. Jean-Perrin), le 21 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 14800 Deauville - Saint-Gatien-des-Bois, le 19 mai. — Voltige aérienne.

⊙ 87000 Limoges (Maison des jeunes, avenue Gagnat), le 19 mai. — IVe congrès de science-fiction.

⊙ 38360 Sassenage (château de Bérenger), les 19 et 20 mai. — Dixième anniversaire de la création du Conseil international de la langue française.

● A CAMBRAI, *les 14 et 15 mai, pour l'émission du timbre « Tricentenaire du rattachement du Cambrésis à la France », une exposition est prévue à l'hôtel de ville.*

● A SAINT-PRIEST, *exposition franco-allemande, les 14 et 15 mai, avec des philatélistes de Wilhelm-am-Main.*

● A WATRELOS, *les 15 et 16 mai, exposition et jumelage au centre socio-éducatif avec la ville d'Eschweiler (R.F.A.).*

● A PARIS, *le Centre d'études asiatiques organise une exposition philatélique chinoise dans les locaux de l'Institut d'histoire sociale, 15, av. R.-Poincaré (au fond de la cour). Du 14 au 21 mai, les visiteurs pourront parcourir les cent trente-deux panneaux divisés en cinq catégories d'émissions. Entrée libre.*

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	636 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

Cyclisme

Aux termes d'une convention générale

L'ÉTAT ACCORDERA UNE AIDE PROMOTIONNELLE A LA FÉDÉRATION

La Fédération française de cyclisme *(F.F.C.),* imitant les fédérations d'athlétisme et de football, a signé, vendredi 13 mai, une convention générale avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Aux termes de cet accord, conclu pour une période de quatre ans (de 1977 à 1980), elle s'engage, avec l'aide de l'Etat, à promouvoir le sport de la bicyclette sous ses aspects les plus divers : formation de cadres techniques ; recrutement et éducation des jeunes ; valorisation du Club France, c'est-à-dire de l'élite amateur ; renforcement du secteur professionnel ; intensification de la lutte antidopage. La F.F.C. entend, d'autre part, accroître ses effectifs en portant de soixante-quinze mille à cent vingt-cinq mille le nombre des licenciés.

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports prendra, de son côté, les mesures nécessaires pour mettre en place un encadrement national suffisant et pour doter chaque comité d'un conseiller technique régional. Un directeur technique adjoint et deux entraîneurs adjoints pour la route et la piste seraient nommés avant la fin de l'année 1978. L'aide de l'Etat au sport cycliste prévoit également des subventions destinées aux clubs de régions, à la préparation de l'élite et à la création de nouvelles écoles de cyclisme.

Deux points importants

Deux points importants sont abordés dans cette convention : le reclassement des coureurs à l'issue de leur carrière sportive et l'aménagement de pistes couvertes à Paris.

Puisque la rénovation de la piste fait l'objet d'un texte officiel, on peut espérer qu'un vélodrome sera enfin construit à Paris. La destruction du Vel' d'Hiv', qui existait autrefois dans le quartier de Grenelle, a causé au cyclisme français un lourd préjudice, car elle a privé ses pratiquants d'un instrument de travail indispensable. Son remplacement, trop longtemps différé — dix-huit ans — est devenu une question d'urgence. — J. A.

FOOTBALL. — *A Lyon, dans une rencontre en retard du championnat de France de première division, Lyon et Troyes ont fait match nul (0 à 0). Au classement, Lyon est cinquième avec 39 points, Troyes est treizième avec 30 points.*

D'autre part, le comité restreint du Groupement du football professionnel a confirmé en dernier ressort la victoire (3 à 2) obtenue à Reims par Paris-Saint-Germain, le 18 février dernier. Le match avait été arrêté par une panne de courant à un quart d'huere de la fin.

LA MODE ET LA MAISON

LYON ET LA CONCURRENCE ITALIENNE

LES SOYEUX SORTENT DE L'OMBRE

LES restructurations consécutives à une prise de conscience qui s'imposait montrent que les soyeux lyonnais tentent d'émerger de leur isolement face à la concurrence de Côme, et avec succès pour certains. Première constatation : les chefs d'entreprise et les créateurs n'attendent plus, calés dans leurs fauteuils directoriaux, les importantes commandes de tissus unis « indémodables » comme autrefois, mais se documentent, voyagent, dépoussièrent enfin leurs archives. En outre, sous l'impulsion de personnalités comme Jacques Brochier et Hilaire Colcombet, les voilà aujourd'hui en train de réunir, dans leur ville pourtant si « fermée » et si hiérarchisée, les spécialistes du technique, des beaux-arts et du commerce en ateliers expérimentaux. Ainsi, sept maisons se sont-elles groupées pour essayer, de conserve, les nouvelles fibres, les procédés de teintures et de tissages étonnants aux dessins d'une richesse extraordinaire.

Les efforts des grandes maisons sont toujours étroitement liés à ceux des couturiers parisiens, mais seulement en prêt-à-porter. *Bianchini-Férier*, *Brochier* et *Bucol* confirment à cet égard la place prépondérante qu'occupe, dans le domaine du luxe, *Saint-Laurent Rive Gauche*. Au terme de dix ans, plus de cent boutiques diffusent la marque à travers le monde, de sorte que chaque modèle et chaque accessoire finit par représenter des kilomètres de tissus fabriqués à Lyon.

Les échos recueillis au hasard des traboules, entre la Croix-Rousse et la rue Pizay, font état de l'extension des grandes largeurs pour les besoins de la confection ; les soieries en 90 cm de large paraissent réservées à la vente au mètre, pour des raisons qui tiennent compte et du manque de place sur les rayonnages des détaillants spécialisés (et, sur le plan psychologique, du prix au mètre). Pourtant, les adeptes de la couture personnelle devraient s'y retrouver et leur travail n'en serait que plus facile. Les largeurs varient selon la destination des tissus : 115 cm pour les chemisiers ; 140 pour les jupes : 150 pour les pantalons.

La vogue des tissus souples devrait faire un nouveau bond en avant avec « Sétila 44 » de Rhône-Poulenc, un fil qui permet d'obtenir des tissages pongés au toucher soyeux, avec, quant à l'entretien, tous les avantages des polyesters. Nous le verrons l'été prochain.

Chez *Bianchini-Férier*, François Férier confirme le développement de *séries* en prêt-à-porter, très demandées à l'exportation. La maison a raffiné ses unis et ses façonnée en crêpe de Chine et en mousselines à dessins vifs sur fonds foncés. Les cartons originaux des dessins faits par Dufy de 1912 à 1932 seront exposés au Musée d'art moderne de Paris avant leur vente à la salle Drouot rive gauche, prévue pour le 7 juin prochain.

Chez *Brochier*, le dernier jersey est en lin, fin et frais, en grande largeur, sur fond blanc cassé ou écru, ce dernier servant de support à une grosse rayure bleu de France. C'est un tissu d'aujourd'hui, permettant de s'asseoir par terre et lavable en machine. Ses carrés géants de mousseline de soie « sculptée » de pois en monochromes noirs ou multicolores sur bleu nuit se trouveront dans les boutiques *Saint-Laurent Rive Gauche* dès la rentrée.

Bucol, tant pour le marché français qu'étranger des mousselines, est le domaine du luxe vaporeux, aux dessins orientaux d'une rare subtilité. Certains imprimés sont traités à l'indonésienne en « ikats » (traduire : impression ligaturée double) sur chaîne d'abord, ce qui permet de reconstituer les dessins au tissage avec d'infinies variantes de points et de couleurs. Les mousselines « sculptées » sont ici en rayures et en bandes de satin, tandis que de nouveaux fils métallisés présentent une patine égale à celle des ors du Second Empire.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

CHARLES JOURDAN : Lunettes solaires « expression » permettant de varier la ligne des sourcils et du regard par des contrastes de formes et de couleurs, tant pour ce qui concerne les verres que les montures selon son humeur. Ici, de fins sourcils rouges sont arqués sur une monture qui se fond avec les verres fumés ombrés en dégradé, de bas en haut.

(147 francs dans les boutiques de la marque et les dépositaires à travers la France.)

LOUIS GEORGE : tresse en kanékalon de deux tons, montée en serre-tête sur un fil de laiton pour « l'après-plage ». Peut se porter sur cheveux secs ou rincés au sortir de l'eau.

(De 100 à 250 francs, selon la largeur, 4, rue de Bourgogne ; fermé le lundi.)



RÉTROSPECTIVE

Une intéressante rétrospective sur le thème « La broderie au passé et au présent » se tient jusqu'au 18 juillet au Musée des arts décoratifs, sur deux niveaux. Si l'on sait que la broderie a toujours bénéficié, depuis l'Antiquité, d'une large place parmi les activités féminines, aussi bien dans les cours seigneuriales et royales que les centres urbains et les couvents, ces modèles du Moyen Age au Second Empire ne peuvent que nous émouvoir, et les broderies de costume, d'ameublement et de décoration nous intéressent en tant que moyens d'expression.

L'exposition totalise près de quatre cents pièces provenant en majorité des collections du musée, qui vient de s'enrichir de l'importante donation de Rebé, le brodeur de la haute couture, qui a travaillé pour Poiret, Vionnet, Balenciaga, Christian Dior et Givenchy. C'est lui qui réalisa, notamment, les broderies de la robe de mariage de l'impératrice d'Iran.

N. M.-S.

SANS INTERMÉDIAIRE

Cheminement intelligent, celui de Sonia Rykiel, fée parisienne de la maille, qui vient de créer pour le catalogue d'hiver 1977-1978 des 3 SUISSES « une panoplie » de deux pages. Elle compose une garde-robe-type, faite d'un manteau-veste sur un pull et un jupe-culotte, et complétée d'une écharpe et d'un bonnet.

Par cet accord inédit, Sonia Rykiel, qui travaille la maille comme un sculpteur l'argile, passe d'emblée du très luxueux mohair à l'accessible shetland, sans pour autant perdre son image de créatrice un rien secrète. De son bureau-entresol de la rue de Grenelle où elle nous reçoit, partent les tricots parisiens les plus recherchés dont les couleurs douces apportent leur éclat au teint diaphane des rousses. Elle bâtit, en effet, sa collection autour de sa propre carnation et de sa propre silhouette, un mince 40 ; avec cependant une taille au-dessus et une taille en dessous, en formes, dans lesquelles il fait bon vivre... pendant plusieurs saisons. Preuve en est qu'à « l'Argus » du troc, ses modèles sont aussi appréciés qu'aux grandes présentations internationales.

La panoplie Rykiel vendue par correspondance, voilà qui pourrait préfigurer une nouvelle conception de la mode, englobant la création au sommet et la distribution la plus étendue — sans intermédiaires ! — N. M.-S.

LES ANGLAIS S'INSTALLENT A PARIS

Sweet home sur la rive gauche

L'IMPRESSION de confort ressentie lorsqu'on pénètre dans un intérieur britannique provient d'un non-conformisme total en matière de décoration. Meubles et objets sont là pour rendre service et non pour orner la pièce. Cette simplicité et ce naturel, qui font le charme d'une demeure, se retrouvent dans trois boutiques anglaises récemment ouvertes à Paris.

Installée depuis dix-huit mois, tout près de la place de Furstenberg, *Chintz-Shop* se consacre aux tissus d'ameublement. On y trouve la totalité de la collection de percales glacées de Colefax and Fowler : de gros bouquets de fleurs classiques (tel qu'on s'imagine le « chintz ») mais aussi des petits motifs géométriques. Ces derniers peuvent servir à doubler des rideaux fleuris, comme ceux que l'on voit dans la vitrine, et qui sont bordés d'un double volant. Autre idée à glaner dans cette boutique : du chintz collé au mur avec, en rappel, le même tissu pour recouvrir un confortable petit canapé. Au sol, de la moquette (anglaise) à grosses fleurs. France Danet et ses assistantes sont là pour conseiller les Français (encore un peu trop timides et éperdus devant toutes ces fleurs) et leur apprendre à harmoniser les couleurs et les dessins des tapis, tissus et papiers peints. L'ambiance de *Chintz-Shop* permet de juger qu'une telle coordination est agréablement réalisable.

Tommy, mi-anglaise de naissance et mariée à un Anglais, est une jeune femme dynamique. En visite à Paris, il y a un an, elle a le coup de foudre pour une boutique située sur les flancs de la Montagne Sainte-Geneviève. Le décor d'authentiques vieilles poutres et gros murs de pierre *convient* à *l'artisanat* anglais qu'elle veut faire connaître.

Les beaux cuirs épais du Pays de Galles (où elle possède une maison perdue dans la montagne) et les grès du Suffolk n'ont pas, d'emblée, le succès escompté. Tommy persévère et en quelques mois sait donner à sa boutique — *The Cottage* — l'atmosphère accueillante d'un « home » où les gens du quartier (puis ceux venus de plus loin) aiment entrer, fouiner, se reposer un instant sur une vieille chaise à bascule, croquer un bonbon. Elle a rapporté de chez elle un grand vaisselier qui déborde de bonnes choses (à acheter) : marmelades, thés, confiserie et assaisonnement typiquement anglais. Le coton Liberty est vendu 30 F le mètre et porte l'étiquette authentique « of London » ; les couvertures de laine galloises à larges rayures valent 160 et 240 F. Dans un meuble-vitrine elle a disposé les produits de beauté naturels confectionnés par une amie d'Edimbourg : shampooing aux algues, crèmes à la rose, au miel, au tournesol.

The English Trading Company est le nom — bien peu accrocheur — d'une boutique qui vient d'ouvrir ses portes dans la calme et provinciale rue de Verneuil. Entre la rue et une jolie courette, ce vaste magasin propose divers exemples d'artisanat britannique dont certains encore inédits à Paris. Côté vitrine, la vaisselle est disposée sur une longue table et un vaisselier ; ces meubles rustiques sont en pitchpin (pin de ton rouge) et réalisés à l'ancienne par des artisans du Pays de Galles. La moins connue des porcelaines anglaises est celle de Spode, aux reflets bleutés et peinte à la main.

Côté cour, un décor de chambre permet de découvrir les couvre-lits, édredons et coussins réalisés par un groupe de jeunes artisans du sud de l'Angleterre, avec des tissus de coton qu'ils impriment à la main. Perroquet sur son perchoir, licorne, château-fort figurent sur ces compositions riches en couleurs (550 F le grand couvre-lit, 125 F le coussin). Tissé en Irlande, avec une laine de moelleuse, un grand jeté de lit est un damier de tons naturels.

JANY AUJAME.

★ *Chintz-Shop*, 2, rue de Furstenberg, 75006 Paris.

The Cottage, 3, rue de Lanneau, 75005 Paris ; de 11 h. à 13 h. et de 15 h. à 20 h., sauf le mardi.

The English Trading Company, 54, rue de Verneuil, 75007 Paris.

BIENNALE BELLIFONTAINE

Pour la sixième fois, Fontainebleau accueille en mai une exposition d'antiquités devenue une tradition dans l'animation artistique de la ville. Cette Biennale 1977 se tient dans un hôtel particulier bellifontain de belle allure, avec cour d'honneur et vastes salons ouverts sur un parc.

Une trentaine d'antiquaires de Paris et de province (nombre d'entre eux adhérant au Syndicat national des antiquaires) présentent, dans le cadre de cet ancien rendez-vous de chasse, des pièces soigneusement sélectionnées. Des fouilles antiques au style Napoléon III, le choix est éclectique et porte sur du mobilier, des objets, des tableaux et des tapisseries.

Les organisateurs ont installé un bar et un restaurant dans l'une des pièces du rez-de-chaussée donnant sur une terrasse. On peut s'y détendre pendant la visite de cette exposition qui, sans être prestigieuse, est de bonne tenue. Elle a acquis déjà un certain renom de qualité qui attire vers Fontainebleau, quelques amateurs de Paris et de province.

J. A.

• 43, rue Royale, Fontainebleau. Tous les jours de 10 h. à 19 h. ; samedi 14 mai, jusqu'à 23 h. Entrée 10 F, gratuite pour (Jusqu'au 22 mai.)



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : The Other (G.R.T.O.P. et C. Carlson) (sam., 19 h. 30) ; Une heure de musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : Platée (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope (dim., 20 h. 30).
Odéon : les Bacchantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
TEP : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, grande salle : Maison de poupée (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière). — Papin II : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Louis Falco Dance Company (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : la Sorcière (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens : Pierre et Marc Jolivet (sam., 21 h. 15).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : la Jeune Lune... (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Épée-de-Bois : Madras (sam., 21 h.).
Centre culturel du Xe : Mégaphonie (sam., 21 h.).
Centre culturel du XVIIe : le Barbier de Séville (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire, La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.). — La Galerie : Lux in tenebris (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
La Conciergerie : I (sam., 21 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : le Prophète (sam., 21 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe : la Religieuse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Ismène (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Mouffetard : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 20 h. 30) ; le Mont-Chauve (sam., 22 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Palace : la Démarieuse (sam., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Parc floral de Paris : les Chiens de Dieu (sam., 20 h. 30).
Paris-Nord : le Suicidaire (sam., 20 h. 30).
Plaisance : le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 21 h.).
Porte Saint-Martin : Folles bourgeoises (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30).
Square Félix-Desruelles : la Rose et *le fer au siècle des cathédrales* (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : L'avant-centre est mort à l'aube (sam., 21 h., dernière).
Théâtre Adyar : Tijuana Lady (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : I. Solo pour Vanina (sam., 19 h.). — II. La Chouchoute du cap Horn (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Liberté : les Mots en *fête* (sam., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le « Caine » (sam., 21 h.).
Théâtre Essaïon : Monique Morelli (sam., 21 h.). — Salle II : Feydeau Farreloik (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Jeanne d'Arc et ses copines (sam. et dim., 22 h. 30, dernière).
Théâtre Oblique : le Casse-gueule authentique (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Centre Mudra, dir. M. Béjart (sam. 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours (dim., 21 h.).
Théâtre 13 : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.)
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Sur un air de java mozarabe (sam. et dim., 21 h.).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés : Fête de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la commune : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.)
Châtillon, Centre culturel communal : le Balai du cyclope (sam., 21 h.).
Chelles, C.C. : les Mots en fête (sam. 20 h. 30).
Choisy-le-Roi, cathédrale Saint-Louis : Concert (Cimarosa, M.-A. Charpentier) (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Récital de piano, de Beethoven à E. Satie (sam., 21 h.).
Elancourt, Maison pour tous : Lar Lubovitch Dance Company (sam., 20 h. 30).
Evry, Hexagone : Orchestre de l'Ile-de-France : l'Opéra français (dim., 16 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : Louise Michel (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar : Concert de musique de chambre (Beethoven, Haydn, Schubert) (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : les Farceurs (sam., 20 h. 30).

Samedi 14 - Dimanche 15 mai

Saint-Cyr-l'Ecole, C. C. Elsa-Triolet : Chris Mac Gregor, jazz (sam., 21 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : S. Joly et S. Sabry, danses orientales (sam. et dim., 20 h. 30).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Danseur de corde (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

La danse

Espace Pierre-Cardin : Pilobolus Dance Theatre (sam., 21 h., dernière).
Théâtre de la Plaine : Ballet-théâtre Serge Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre : Compagnie Watercress (sam., 21 h.).
Le Ranelagh : le Corps graphique (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.).
American Center : Dance Theatre Experience (sam., 21 h.).
Studio Chandon : Ports d'ombre (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : Quatuor Kodaly (Mozart, Bozy, Kodaly) (sam., 17 h.).
La Conciergerie : les Ménestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance) (sam. et dim., 17 h. 45).
Salle Cortot : Hubert Guéry, piano (Beethoven, Schubert, Prokofiev) (sam., 20 h. 45).
Bateaux-Mouches : Musique à bord Telemann, Couperin, Corelli, Haendel) (dim., 10 h. 30).
Eglise Notre-Dame : Ben Van Osten, orgue (Vierne) (sam., 17 h. 45).
Théâtre Récamier : Libre parcours récital (Donizetti, Bax, Lemeland, Porter, Debussy) (sam., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre radiosymphonique de Stuttgart, dir. M. Gielen (M. Gielen, Zimmermann, Stockhausen) (sam., 20 h. 30).
Parc floral de Vincennes : Musique des gardiens de la paix (dim., 15 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ecole de musique de Sartrouville (Mozart, Vivaldi, Baston, Beethoven, Franck) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Récital d'orgue J. Maréchal (dim., 17 h. 45).
Palais de la découverte, planétarium : Hommage à Beethoven (sam., 19 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, II : Martinho da Vila (sam., 20 h. 30, dernière).
Le Palace : M. Marques, J. Rodriguez et C. Carvalho (sam., 19 h.).
Hippodrome de Paris : Magma (sam., 19 h. 30).
Théâtre Montparnasse : Scorpions (sam., 21 h.) ; Alcatraz ; A Band Called « O » (dim., 18 h.).
Palais des arts : Chili espoir (sam., 20 h.) ; M. de Maulne (sam., 22 h.).
La Vieille Grille : Shiro Daimon (sam. et dim., 20 h. 30).
Aire-Libre : M. Delaporte, percussions (dim., 20 h. 30).
Espace Cardin : le Groupe Directions (dim., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Tempête sur l'Asie, de V. Poudovkine ; 18 h. 30 : la Voie, de M. Slim Riad ; 20 h. 30 : l'Escalier, de S. Donen ; 22 h. 30 : Duel silencieux, d'A. Kurosawa ; 0 h. 30 : Vampyr, de C. T. Dreyer. — Dim., 15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : le Condé, d'Y. Boisset ; 20 h. 30 : *le Marchand des quatre-saisons*, de R. W. Fassbinder ; 22 h. 30 : le Guépard, de L. Visconti.

Les exclusivités

L'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'AIGLE ET LA COLOMBE (Fr.) (**) Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Lord Byron, 8e (225-03-31).
ALICE COOPER (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (288-99-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ;
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Montparnasse-83*, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Liberté, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; *Gaumont Champs-Elysées*, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-2?-64).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Calypso, 17e (754-10-68).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Les Templiers, 3e (272-94-56), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Sah., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), Ménil-Palace, 20e (636-92-58).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Marignan, 8e (359-92-82).
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Athéna, 12e (343-07-48).
PASQUALINO (**) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19)
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA PRISON DU VIOL (**) (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-47-21).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

Les films nouveaux

LE BUS, film américain de Bay Okan, v.o. : Styx, 5e (633-08-40), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE DERNIER BAISER, film français de Dolores Grassian : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), *Nation*, 12e (343-04-67), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70)
VIRGINITE, film italien de Franco Rossi, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA CHOUETTE EQUIPE, film américain de Michael Ritchie, v.o : Quintette, 5e (033-35 40), France Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
TOUCHE PAS A MON COPAIN, film français de Bernard Bouthier : Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e ((359-52-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
MADAME CLAUDE, film français de Just Jaeckin (*) : Gaumont Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SURSIS, film américain de Peter Collinson, v.o : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount Galaxie 14e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TENTACULES (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TOUCHE PAS A MON GAZON (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les festivals

J. LOSEY (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Accident ; 14 h. 15 : Une Anglaise romantique ; 16 h. : le Messager ; 18 h. 15 : The Servant ; 20 h. 15 : M. Klein ; 22 h. 15 : Cérémonie secrète.
PANFILOV (v.o), Palais des Arts, 3e (272-62-98), 14 h. 45 et 20 h. 15 : le Début ; 16 h. et 22 h. : *Pas de gué dans le feu* ; 17 h. 45 : *Je demande la parole.*
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Spartacus (sam.) ; Andreï Roublev (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Une fille cousue de fil blanc (sam.) ; le Prête-Nom (dim.).
MONTAND-SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15), mat. : l'Armée des ombres (sam.) ; l'Aveu (dim.) ; soirée : La guerre est finie (sam.) ; la Mouette (dim.).
WESTERNS (v o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Soldat bleu (sam.) ; la Horde sauvage (dim.).
COMEDIES MUSICALES, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantons sous la pluie (dim.) ; Action Christine, 6e (325-85-78) : Blanches Colombes... (sam.).
FRED ASTAIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Swing Time (sam.) ; Amanda (dim.).
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I, 12 h. : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 16 h. 5 : Means Street ; 18 h. : Lenny ; 20 h. 10 et 24 h. : Cabaret ; 22 h. 30 et 24 h. : Aguirre, la colère de Dieu. — II, 11 h. 50 : la Grande Bouffe ; 14 h. : On achève bien les chevaux ; 16 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 10 : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 20 h. : Cria Cuervos ; 22 h. 15 et 24 h. : les Diables.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 23 h. 30 : Chiens de paille.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films, 17e, 15 h : Nos plus belles années ; 17 h. : Jeremiah Johnson.
CINE DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 17 h : Mort à Venise ; 19 h. : Panique à Needle Park ; 21 h. : Délivrance ; 23 h. : Phantom of the Paradise ; 0 h. 30 : Chewing-Gum Rallye.
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 30, 18 h. et 21 h. 45 : Masculin-Féminin ; 16 h. 15 et 20 h. : Bande à part.

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

« Les Enfants du placard »

de Benoît Jacquot

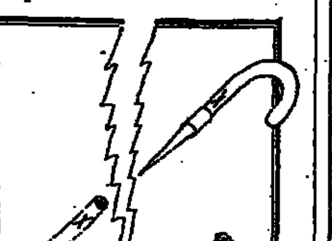
Une histoire simple comme bonjour, mais « voulue » d'une main de fer par Benoît Jacquot, l'auteur des *Enfants du placard*, premier film de la Quinzaine des réalisateurs. Avons-nous réellement assisté à un film ? Vers quel lointain aveugle nous conduisent ces traces d'intrigue ces ombres de personnages ?

Juliette (Brigitte Fossey) et Nicolas (Lou Castel), le frère et la sœur, se retrouvent après une longue séparation. Elle a épousé l'associé de son père, Berlu (Jean Sorel), elle les a suivis en Afrique où ils prospèrent dans le trafic de la main-d'œuvre immigrée. Le père (Georges Marchal) ne veut plus entendre parler de Nicolas, qui mène au quartier Latin une existence de traîne-savate et vit d'emprunts. Un pacte secret lie depuis l'enfance Juliette et Nicolas, pacte scellé dans le sang.

Benoît Jacquot n'explique pas une seconde les raisons de son choix, pourquoi ceci plutôt que cela, la mère qui se pend pendant que les enfants jouent à leur jeu barbare ? Le romanesque, l'aventure sans fin où les sentiments se découvrent au contact du vécu insensé, commandent tout. Seule référence, exemplaire pour l'auteur, celle à un film admiré plus que tout, *Moonfleet* de Fritz Lang. A la scène de l'enfant et du pendu répond, en effet, dans *les Enfants du placard*, la pendaison de la mère.

Benoît Jacquot qui, il y a deux ans, présentait à la Semaine de la critique *l'Assassin musicien*, nous livre une matière brute plus qu'un récit. Ses personnages évoluent sans émotion apparente, selon des accords imperceptibles, à peine insinués. Une seconde lecture surgit : la complicité secrète qui entrelace victimes et bourreaux dans une « danse carrée » d'un genre particulier.

Toutes les interprétations sont possibles, rien ne signifie au premier degré : Benoît Jacquot mène à son apogée le jeu de l'incommunicabilité cher à Antonioni, mais cette fois, sur un arrière-plan chrétien de déchéance, d' « abjection »



(Dessin de BONNAFFE.)

— terme qu'il emploie lui-même dans une note distribuée à la presse. L'originalité du film, c'est cependant que le cinéaste joue sa partition en mineur, plusieurs tons en dessous, qu'il gomme le pourquoi et le « comment de l'émotion » (nous citons la même note), s'inscrivant ainsi, par un bond en arrière, dans la tradition de Dreyer, de Fritz Lang et de Mizoguchi — ses maîtres.

Avec ce léger décalage qui fait le désespoir des commerçants du cinéma, *les Enfants du placard* suscitent en nous un trouble indéfinissable, qui n'est pas tout à fait celui des films de Robert Bresson, malgré les apparences, malgré le *recto tono de la diction et le refus de l'acteur* de s'identifier à son rôle. Benoît Jacquot donne l'exemple en doublant, par nécessité, Lou Castel, et signale ainsi lui-même l'absurde de la fable par son timbre, par une certaine manière de respirer : un film rare, raréfié, tout dans l'intuition, qui obéit au besoin impérieux de démonter les mécanismes du cinéma, de montrer des tensions, des pulsions à l'état pur, mais sans les grimaces dramatiques d'un Elia Kazan.

Mystification, élégance souveraine, caprice d'un enfant gâté ou promesse d'un artiste dont on peut tout attendre ? Nous refusons la parabole chrétienne à portée de la main, nous admirons la grâce distante des attitudes, regards, gestes brusques des protagonistes, nous ne croyons pas à la grâce avec un G majuscule. Dans cette marge insaisissable se lovent toute l'ambiguïté, et l'art, du film.

LOUIS MARCORELLES.

Les mesures de « relance » de M. d'Ornano

Au cours d'une conférence de presse, samedi matin, 14 mai, à Cannes, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a annocé plusieurs mesures de « relance » de l'industrie cinématographique, qui se traduiront par un accroissement de 25 millions de francs du soutien accordé par l'Etat en 1977.

Ces augmentations se répartissent ainsi : 8 millions aux producteurs, 8 millions aux distributeurs — qui ne bénéficiaient pas jusqu'à présent d'une aide financière, — 6 millions au Fonds de garantie des pools bancaires de production et d'exportation, 2 millions à la promotion des films en France et à l'étranger, 1 million aux crédits d'avance sur recettes. A cette somme s'ajoutent, a rappelé le ministre, les 3 millions de francs de subventions supplémentaires inscrites au budget de 1977 pour les exploitants.

De plus, une dotation nouvelle de 1,5 million de francs est envisagée en faveur de la diffusion des films de création, en particulier par une aide au groupement nouvellement constitué des salles indépendantes Art et Essai et aux salles ayant vocation à la recherche.

A plus long terme, les deux problèmes qui se posent à l'industrie cinématograhique sont, selon M. d'Ornano, ceux de sa rentabilité et de son financement.

« *L'amélioration de la rentabilité*, a dit le ministre, *passe par une action sur les trois débouchés du film : les salles, l'exportation, la télévision.* » Sur les deux derniers points, M. d'Ornano a indiqué que des propositions seront faites par le gouvernement.

Pour le financement, l'amélioration dépendra largement, a dit le ministre, « *des engagements que pourra prendre la profession pour assurer une plus grande maîtrise des coûts et une meilleure sécurité* ».

La somme de 25 millions de francs dégagée par M. d'Ornano après négociation avec le ministère de l'économie et des finances provient de l'excédent de recettes du compte de soutien, alimenté par la taxe de 13 % sur le prix des places et géré par le Centre national de la cinématographie. La loi de finances votée par le Parlement à l'automne 1976 avait prévu des ressources d'environ 200 millions : comme chaque année, ce montant a été dépassé, mais la résorption de la « dette flottante » du compte de soutien a permis d'affecter ce surplus à la relance du cinéma. Celle-ci est modeste. L'aide aux producteurs, par exemple, est augmentée de moins de 10 % (8 millions sur une subvention annuelle de 100 millions) et les crédits d'avance sur recettes passent de 22 à 23 millions. La dotation de 1,5 million en faveur de la diffusion des films de création relève du Fonds art et essai : aussi n'est-elle pas comptée dans les 25 millions.

M. d'Ornano estime que l'aide de l'Etat doit susciter, par le jeu des « coefficients multiplicateurs » des fonds de garanties, un investissement supplémentaire d'environ 70 millions de francs pour la production, soit « la possibilité de réaliser environ douze films de 6 millions chacun, ce qui est le coût moyen actuel des films de coproduction ».

« La Chambre de l'évêque »

de Dino Risi

On ne sait pas trop pourquoi la Chambre de l'évêque a ouvert, vendredi 13 mai, le trentième Festival international du film. Peut-être parce que, il y a deux ans, *Parfum de femmes*, très remarqué, avait valu à Vittorio Gassman un prix d'interprétation tout en imposant définitivement Dino Risi. *La Chambre de l'évêque*, présentée hors compétition, n'est tout de même qu'une œuvre mineure, on oserait dire quelconque, s'il ne s'agissait pas de ce réalisateur. En fait, c'est un film qui hésite entre la comédie de mœurs (« à l'italienne ») et le suspense psychologique, entre la dérision de certaines attitudes sociales et l'ambiguïté d'un caractère de mythomane, aux profondeurs assez troubles.

Une fin de journée humide et fraîche, sur un débarcadère du lac Majeur, Orimbelli (Ugo Tognazzi) fait irruption dans la vie de Marco (Patrick Dewaère), navigateur solitaire d'un petit voilier. C'est une sorte de notable, qui invite le jeune homme à dîner dans sa villa et lui offre, pour la nuit, l'hospitalité dans la baroque « chambre de l'évêque ». Cela se passe après la seconde guerre mondiale, et Orimbelli traîne derrière lui dix ans d'un passé militaire sur lequel il raconte des histoires sans doute fausses.

Dino Risi conduit son récit (tiré d'un roman de Piero Chiara) d'une manière déconcertante. Les rapports des deux hommes, épris l'un et l'autre de Mathilde (Cornelia Mutti), se compliquent et les relatives surprises d'une intrigue policière sont longues à venir.

On sait, depuis *Ames perdues*, que Dino Risi cherche à se créer un nouveau style, après avoir porté à la perfection celui de la comédie grinçante. Mais il y avait dans *Ames perdues* — exercice formel sur le roman noir populaire — une sûreté de la mise en scène qu'on ne retrouve pas dans cette *Chambre de l'évêque*, dont les structures narratives semblent soumises aux changements de temps (pluie et soleil, tempête et beau fixe) du lac Majeur. On sent bien qu'en faisant agir Orimbelli selon des motivations imprévues et incertaines, Dino Risi veut aller au-delà du pittoresque : on comprend que l'énigme criminelle doit avoir pour lui une signification qui dépasse l'anecdote. Mais cela reste flou, inabout, avec un certain disparate dans le traitement des séquences.

JACQUES SICLIER.

■ Une soirée culturelle, organisée par le groupe Jeune Afrique, aura lieu au Bataclan, le 20 mai à partir de 21 h. 30. La compagnie des Grands Ballets d'Afrique noire et le groupe antillais Malinga Five seront présents. (50, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Renseignements : 754-29-20.)

■ Mme Sabine Servan Schreiber a été réélue présidente de l'Association pour le cinéma et la jeunesse. Créée en 1976 et subventionnée par l'Etat, cette association signale au jeune public les films qui peuvent l'intéresser par la dénomination « chouettes films ».

Danse

LES EXERCICES DE MUDRA

Pour la seconde fois depuis sa création, Mudra, centre de formation placé sous la direction artistique de Maurice Béjart, présente au Théâtre d'Orsay une démonstration d'école suivie d'une création collective coordonnée par Micha van Hoecke.

Maurice Béjart a toujours tenu à préciser que Mudra n'était pas l'école du Ballet du XXe siècle, mais un ferment destiné à préparer le théâtre de demain dans le monde entier... De toute évidence, les meilleurs éléments vont en priorité chez Béjart. Ils sont le matériau réceptif, vivant, à partir duquel il élabore ses recherches de théâtre total au point que l'on ne peut dissocier des ballets comme « Notre Faust » ou « Héliogabale » de la participation des mudristes. Les autres quittent l'école avec une formation professionnelle élargie : souvent ils iront porter le style et l'enseignement reçus dans leur pays. Sur ce plan, l'initiative de Maurice Béjart reste exemplaire : il a réussi à mettre sur pied la première école européenne capable de produire des artistes complets. On peut seulement se demander en *voyant la démonstration du* Théâtre d'Orsay si la formation dispensée à Mudra n'est pas finalement aussi dirigée et contraignante qu'un enseignement théâtral plus conventionnel. Elle est encore susceptible de s'adjoindre d'autres techniques corporelles, mais il ne semble pas qu'elle favorise pour autant la libération d'un langage original et profond de chaque individu.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

Théâtre

« LE MISANTHROPE »

à la Comédie-Française

Dire que la Comédie-Française nous propose aujourd'hui une reprise du *Misanthrope* serait un premier pas vers les malentendus.

Nous entendons des voix qui se promènent dans l'air, entre le *bel canto* et l'emphase. Les unes sont féminines, les autres masculines ; à part cela, elles sont interchangeables, elles semblent n'avoir de parenté ni avec la personne des acteurs qui les émettent ni avec les choses qu'elles énoncent. Elles se confondent dans une même difformité pointue, expéditive, et résolument extérieure.

Jamais, en aucun siècle, dans aucune maison, jamais dans aucun théâtre, sauf dans cette salle Richelieu, des femmes et des hommes n'ont parlé comme ça.

Tout se passe comme si les murs du Théâtre-Français, l'air de ses couloirs, on ne sait quel démon occulte qui hanterait l'édifice, aliénaient les comédiennes et les comédiens au point de leur faire oublier ce qu'est une simple voix humaine.

Voici ces acteurs sur la scène, avec en tête un texte vrai, qui est en tout cas ce qu'il est, et le rideau se lève, et le concert commence, gazouillis de volatiles qui pépient dans l'aigu, dans le haut perché sinusoïdal, et le texte n'est plus là.

La pièce n'est pas accessible, nous en sommes privés, elle est rejetée très loin, au-delà de ce carrousel aérien qui est abstrait, qui ne dit pas, qui n'exprime pas, qui ressemble à un chaos de vocalises incontrôlées, satisfaites d'elles-mêmes.

Que l'on cesse, voulez-vous, de parler de « tradition ». La tradition, c'est la transmission d'un événement qui a été. Le maniérisme des vocalises des comédiens-français n'a pas de racines. Il a grossi peu à peu, cancer fictif, il est devenu une tumeur indurée qui vide les textes classiques de leur teneur, de leur matière. Cette maladie acquise empêche la transmission, elle s'oppose à la tradition, elle tue les textes dans l'œuf.

Les comédiens-français ne sont pas tous les jours affectés de cette maladie. Il y a des acteurs, comme Ledoux, qui n'ont jamais parlé comme ça, et d'autres, comme Clariond, qui orientaient la vocalise-maison par un doigté personnel. Et quand un Vitez anime au Français les acteurs, ils s'expriment d'un ton naturel. Mais avec cette représentation du *Misanthrope*, l'épidémie est revenue, en force. Nous ne sommes plus avec Molière. Nous ne sommes plus à Paris. Que l'on ne parle pas de « tradition ». Que l'on ne parle pas davantage d'une « reprise » du *Misanthrope*. Disons que ces acteurs sont « repris » d'extravagance.

Que voyons-nous ?

Nous voyons un décor, des costumes, des physionomies, des gestes, des façons de marcher et de bouger les mains, qui ne sont pas de ce monde. Mécanique inhumaine, fictive, dont la substance nous est étrangère, que programme peut-être un code dont jamais nous ne fûmes informés.

Même les sourires des hommes, les poitrines des femmes, paraissent contre nature. On croirait les charpentes camouflées d'êtres-machines qui ne seraient pas dotés de conscience, créatures formées hors du temps, hors de l'histoire, — dépôts accidentels d'un dérèglement de mémoire.

Ces entités n'ont pas d'objet. Elles ne « figurent » pas. Nous sommes incapables de percevoir un lien de convenance ou de contradiction entre ces chimères et un événement réel ou supposé.

Quand Molière, en juin 1666, dans une loge du Théâtre du Palais-Royal, passait le « *juste-au-corps de brocart rayé or et soie gris, doublé de tabis, garni de ruban vert* » dans quoi il allait jouer Alceste, ou quand Alceste, cet « *homme sage et prudent* » doué de « *beaucoup de fermeté* », comme il est écrit dans le texte que Molière fit imprimer en tête de la première édition du *Misanthrope*, oui quand Alceste disait :

« *Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur, On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur* », alors le théâtre et la vie se situaient sur une même terre.

Mais aujourd'hui, salle Richelieu, les images compliquées et si étranges du spectacle, le décor apatride, les vêtements hétérogènes, les visages comme déportés dans une absence cérémonielle, les jeux de scène inutiles, tout ce charabia visuel, ne donnent pas le sentiment d'une invention définie, et ne transmettent pas non plus une « tradition » imaginable. Exactement comme les voix que nous décrivions tout à l'heure, la part visuelle de ce spectacle est une *malformation* maniaque qui s'est nourrie de ses erreurs, de ses routines, et qui a perdu son terroir.

La mise en scène est de Pierre Dux. Béatrice Agenin joue Célimène, Georges Descrières joue Alceste. Michel Duchaussoy joue Philinte, en retrait du mouvement d'ensemble.

La Comédie-Française est le premier théâtre officiel de ce pays. Son budget est considérable. Il est d'usage que les chroniqueurs, lorsqu'il s'agit de cette institution nationale, dissimulent leur déconvenue. Nous voilà en plein *Misanthrope*, dans la peau de Philinte. Mais, devant une conception du théâtre si aberrante, l'Alceste de Molière, et Molière lui-même, diraient aujourd'hui ce qu'ils pensent. Pourquoi ne pas faire comme eux ?

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

La négation de l'opéra

(Suite de la première page.)

L'unique décor est une montagne aride et sinistre. Sur les côtés, des chapelets d'ossements en forme d'arbres ou de stalactites. La Reine de la nuit est une dame au fourreau couvert d'écailles ; les trois Dames, des vierges en robes sans grâce, irisées de vert et de violet, avec des espèces de tiares sur la tête. Papageno apparait comme un chat couvert de feuilles ou de plumes, avec une immense cage sans oiseau ; Tamino en prince persan, les trois enfants en costume bleu, genre marin. Et les animaux, charmés par la flûte, sont d'abominables monstres qui se contorsionnent, dont une femme à quatre seins. Que le monde de la nuit et du règne féminin soit sinistre, passe encore, mais l'étonnant est que le royaume de Sarastro ne paraît guère plus séduisant, annoncé par trois portes horribles : l'une avec deux oreilles écrasées, la deuxième avec deux moustaches sur deux grosses lèvres rouges, la troisième avec des yeux exorbités. Les prêtres portent des chasubles maçonniques étriquées, et Sarastro, sorti de quelque horde barbare, est affligé d'un porc-épic sur la tête. Quant aux serviteurs de la Monostatos, ce sont des esclaves enchaînés et cauchemardesques, tandis que les gardiens des épreuves portent des masques de martiens. On notera aussi les sièges des prêtres aux allures d'autruche et deux énormes mains déformées par les rhumatismes, aux ongles menaçants, dissimulant le lieu des épreuves, ce qui pourrait s'expliquer.

Arrêtons-nous là : ou bien les régisseurs n'ont aucun talent ou bien ils ont une idée derrière la tête. Justement, oui. S'ils admettent bien — comment pourraient-ils faire autrement ? — l'interprétation maçonnique de l'œuvre, ils lui superposent leur interprétation psychanalytique. « La Flûte enchantée », c'est la revanche du père, du père castrateur, auquel Mozart finit par se soumettre et qu'il magnifie en Sarastro ! Et alors, « cet Ordre de la Raison, basé sur la clarté aveuglante du concept, créé pour éviter de poser la question du Père, c'est l'Ordre psychiatrique. Le monde de la Lumière, de la Raison, est, en fait, celui de la Folie ; le royaume de Sarastro, c'est l'échec magnifié en dogme tyrannique ».

Tout devient lumineux ; oyez, bonnes gens, la bonne leçon : Mozart, inconsciemment bien sûr, vous a menti ; ce monde de lumière, de poésie, de vérité, de raison, n'existe pas, c'est un asile psychiatrique. Cet amour (stérile, bien sûr) pour Pamina est castré dès l'origine. Et la meilleure preuve, c'est qu'ensuite « Mozart s'est laissé mourir, répétant le geste d'Idamante (dans « Idoménée) qui cherchait dans le sacrifice l'apaisement de sa conscience soumise aux ordres mystérieux du Père ».

Le silence définitif

Il ne reste donc plus qu'à détruire cette musique mensongère ? C'est déjà presque fait : « La flûte de Tamino porte faux, parce que Tamino n'est pas un personnage musical, il est au-delà de la musique... Il est arrivé au point où la musique a cessé d'exister. L'erreur de « la Flûte enchantée » pose la question du fondement de tout opéra : tendant vers la conscience, sa vraie tendance est d'annuler la musique... La tentative existentielle de trouver un nouvel équilibre aboutit peu à peu au silence définitif de sa musique, qui s'installe peu à peu dans les œuvres antérieures de Mozart ».

Que voilà donc une belle explication et comme il fallait rien moins qu'une super-production du Palais Garnier pour exalter cette négation de l'opéra ! Si vous n'êtes pas convaincu, contentez-vous des disques existants ou d'une retransmission sur France-Musique. Si M. Liebermann finit par s'accorder avec Radio-France. Car la distribution de vendredi ne méritait pas pareil camouflet : Kiri Te Kanawa a encore gagné en étoffe, en richesse expressive et en charme profond ; elle est une admirable Tamina, bien que son timbre doit plutôt celui d'une Elvire ou d'une Fiordiligi ; avec elle, Martti Talvela domine la représentation, de ce lyrisme sage et grandiose qui remplit chaque note dans sa plénitude vocale et musicale. Horst Laubenthal est un bon Tamino, parfois un peu inanimé ; William Workman joue agréablement le rôle de Papageno, mais sans grande truculence, tandis que Danièle Perriers impose en quelques phrases une rayonnante Papagena ; à côté des trois Dames aux voix homogènes et riches (Helena Döse, Anna Ringart et Gillian Knight), Edda Moser a paru assez peu en forme. Théo Adam s'est contenté d'être un honorable « Sprecher » et Frantz Grundheber, une fois débarrassé de son costume de singe préhistorique, chantait avec un entrain savoureux son Monostatos. On citera encore Heribert Steinbach et Jacques Mars, Pierre-Yves Le Maigat et Robert Dumé (malgré la fâcheuse prononciation de ces derniers), pour réserver la vedette aux trois enfants venus spécialement de Munich, merveilleux de poésie et d'enjouement, aux superbes chœurs de Jean Laforge et à l'orchestre de l'Opéra.

Que dire de Karl Boehm, inlassablement fêté, sinon que sa direction poétique et contemplative, aux mouvements parfois trop lents, démentait heureusement la mort de Mozart annoncée sur scène. Il ne reste plus qu'à demander à Louis Erlo de remonter « la Flûte enchantée » avec l'Opera Studio, qui, malgré des moyens modestes, avait enseigné naguère à vingt-cinq mille Parisiens les chemins de la grandeur et de la vérité mozartiennes.

JACQUES LONCHAMPT.

● **SIBELIUS, par Colin Davis et l'Orchestre de Paris.**

Pour une fois que l'Orchestre de Paris donnait une grande symphonie de Jean Sibelius, c'était une curieuse idée de l'entourer de deux œuvres de style un peu décadent comme le « divertimento » du *Baiser de la fée*, de Stravinski, et les *Variations sur un thème rococo*, de Tchaïkovski.

Le Baiser de la fée, d'après un conte d'Andersen, est un amusant pastiche des ballets de Tchaïkovski allant jusqu'à l'emprunt textuel de certaines phrases ou tournures. Colin David en a exprimé le charme un peu désuet avec une élégance et un humour anglais très distancié.

Avec les *Variations* de Tchaïkovski, on s'enfonçait plus avant encore dans la « musique de genre », rachetée il est vrai par l'interprétation du jeune violoncelliste Frédérique Lodéon, dont le jeu fin et profond, la virtuosité ardente, la vibration humaine, transfigurent ce discours un peu décadent.

Mais la *Cinquième Symphonie en mi bémol*, de Sibelius, fait oublier un vent autrement salubre. Immergé dans la solitude et le silence de la nature, le musicien finlandais, après les admirables concentrations intérieures de la *Quatrième Symphonie*, extériorise un prodigieux lyrisme hymnique. Cette musique qui naît, qui croît, se déforme, se reforme en merveilleuses visions, est sous-tendue par une grande pulsation vitale qui sans cesse affleure en fantastiques irruptions de lumière. Karajan amplifiait la beauté plastique de cette musique dont Colin Davis fait davantage apparaître la richesse fourmillante. L'Orchestre de Paris, par ailleurs superbe, montre parfois quelque raideur dans cette musique si souple et vivante. Mais c'est bien le plus grand Sibelius que le public parisien a pu enfin connaître grâce à cette magistrale interprétation. — J. L.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE [illegible]-V-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 mai à 0 heure et le dimanche 15 mai à 24 heures :

La perturbation pluvieuse venue de l'Atlantique, qui abordait samedi matin le sud-ouest de la France, sera bloquée dans sa partie septentrionale par la persistance de masses d'air assez froid sur les îles Britanniques et continuera à progresser vers la Méditerranée et les Alpes dans sa partie méridionale.

Dimanche cette perturbation épargnera les régions s'étendant de la Manche au nord du Bassin parisien et au nord des Vosges où le temps sera frais, surtout le matin, nuageux avec d'assez belles éclaircies.

Plus au sud, elle donnera le matin des pluies surtout localisées du sud de la Bretagne aux régions méditerranéenne et aux Alpes, plus isolées dans la partie nord-ouest de cette zone et localement à caractère orageux sur le relief et dans le Midi. Le soir, les pluies se localiseront principalement du nord du Massif Central au sud des Vosges et au nord des Alpes tandis que le temps deviendra plus variable par l'ouest sur les autres régions avec quelques averses. Dans cette zone, les températures seront inférieures aux normales pour la saison.

Les vents sur la France, très variables, en direction selon les régions, deviendront assez forts à forts sur le pourtour méditerranéen.

Samedi 14 mai à 8 heures la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget de 1 007,2 millibars, soit 755,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mai, le second, le minimum de la nuit du 13 et 14).

Ajaccio, 25 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 13 et 3 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 16 et 4 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille-Marignane, 21 et 12 ; Nancy, 14 et 3 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 16 et 9 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 18 et 8 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 13 et 6 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 13 et 5 ; Genève, 16 et 6 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 22 et 11 ; Moscou, 21 et 12 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 15 et 8 ; Téhéran, 29 et 19.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mai 1977 :

UNE LOI

— Autorisant le gouvernement à émettre un emprunt bénéficiant d'avantages fiscaux.

UN DECRET

— Relatif aux procédures disciplinaires dans les collèges et lycées.

Visites et conférences

DIMANCHE 15 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h., grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Puchal : « Vézelay ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Oswald : « La mosquée ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Splendides salons du ministère des finances » (Mme Barbier).

10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Les salons Napoléon III du ministère des finances » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

15 h., 20, rue de Tournon, M. Elby-Hennion : « Le Grand-Luxembourg. Sénat » (Connaissance de Paris).

15 h., 35, rue de Picpus : « L'Enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand).

15 h., 12, rue Monsieur : « L'hôtel de Bourbon-Condé » (Histoire et archéologie).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais de Soubise et les archives de France » (M. de La Roche).

15 h., sortie métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

15 h., métro Odéon : « Découverte de Remparts de Philippe-Auguste » (Paris inconnu).

16 h., métro Abesses : « Le vieux Montmartre, les peintres et les jardins » (Mme Rouch-Gain).

15 h. 30, arrêt Ermitage, autobus 158 L · « Château Monte-Cristo » (Tourisme culturel).

15 h., entrée place du Palais-Royal : « Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la normalisation du système nerveux » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Raillard : « L'humour chez les gens de théâtre » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 16 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, cour d'Honneur, Mme Allaz : « L'église des Invalides et le dôme ».

15 h., métro Varennes, Mme Bouquet des Chaux : « Promenade dans le faubourg Saint-Germain ».

15 h., 14 bis, place des Vosges, Mme Pajot : « Les petites synagogues ».

15 h., entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Dieux et démons de l'Himalaya » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, chez Mme Wisdorf, 18, rue Greuze : « Paris au Moyen Age » (Art et histoire).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues et les plus vieilles maisons de Paris » (A travers Paris).

15 h., 254, rue Saint-Martin : « Œuvres de Saint-Nicolas-des-Champs » (Histoire et archéologie).

14 h. 45, sortie gare de Versailles : « Si Versailles nous était conté... » (Paris et son histoire).

15 h., 60, rue de Verneuil : « Chez un relieur de livres » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Hubert Lévy-Lambert : « Les *problèmes actuels de rémunération* de l'épargne ».

21 h., Centre universitaire d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal, M. Elmaleh : « Kafka et la synagogue ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et expérience du calme intérieur » (entrée libre).

20 h., 26, rue Bergère, Lama Yonten Gyatso : « La pratique des six perfections dans le bouddhisme » (L'homme et la connaissance).

18 h., Institut supérieur de gestion, 8, rue de Lota, MM. G. Lavaux, J.-P. Forget : « L'enseignement alterné ».

20 h. 45, 27, avenue de Ségur, M. l'abbé Carmignac : « Les manuscrits de la mer Morte » (Siloé).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 763

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III					■				
IV								■	
V				■		■		■	
VI			■						
VII		■				■			
VIII	■								
IX							■		
X				■	■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas toujours très habillées lorsqu'elles sortent de chez le tailleur. — II. Comporte plusieurs registres ; Négligé au temps de Rabelais. — III. Elément d'une paire ; Injure du temps. — IV. A chasser ! — V. Sur la rose des vents. — VI. Localité de France ; Lieu d'exposition. — VII. Traduit une certaine amertume ; Possessif. — VIII. N'accepte pas. — IX. Fausses... couches ; Abréviation. — X. Cours de suédois ; C'est un risque à prendre ! — XI. Porteur de bois ; Titres.

VERTICALEMENT

1. Pousse plus d'un orateur à s'étendre ; Homme ou oiseau. — 2. Mis sur la voie ; Horace le fait avec grâce. — 3. Prénom ; Pousser. — 4. Supprimés à jamais ; Mot d'enfant. — 5. Lettres de rupture ; Ne peut se passer de maîtresse. — 6. Note ; Utilisas. — 7. Abrita Clovis en 486 ; Mesure. — 8. Abréviation ; User d'arguments frappants. — 9. Rêveras.

Solution du problème n° 1 762

Horizontalement

I. Anagramme ; Sauna. — II. Nausicaa ; Bouton. — III. Ni ; Emission. — IV. Atèles ; U.S.A. ; Midi. — V. MR ; Lu ; Ur ; Elis ! — VI. Et ; Si ; Eg ; Elée. — VII. Rue ; Auto ; Ut. — VIII. Qui ; Moignons. — IX. Ut ; Sa ; In ; Il ; Tin. — X. Saragosse ; Ord. — XI. La ; Avenues ; Or. — XII. Ela ; Aidons ! Ne. — XIII. Curare ; Notais. — XIV. Tir ; Sud ; Cerès. — XV. Emet ; Léger ; Se.

Verticalement

1. Annam ; Squelette. — 2. Naître ; Ut ; Al ; Im. — 3. Au ; Tri ; Acre. — 4. Gseil ; Sas. — 5. Rimeuse ; Arvers. — 6. Acis ; Ae ; Alle. — 7. Mas ; Poignard. — 8. Masure ; Inouie. — 9. Is ; Gag ; Sed ; Ré. — 10. Boas ; Unisson. — 11. Son ; Etole ; Noce. — 12. Au ; Melon ; Ester. — 13. Ut ; Ile ; *Sto* ; A.R. — 14. *Nô* ; *Dieu* ; Ironies. — 15. Anaïs ; Tendresse.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 19
1er ANNIVERSAIRE
DU 11 MAI 1977

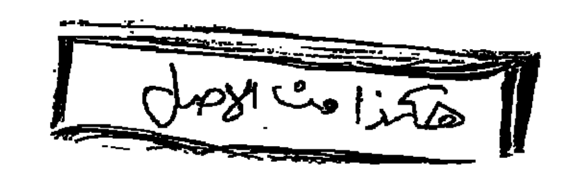
1	9	10	23	28	48

NUMERO COMPLEMENTAIRE **41**

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	1 198 410,00 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	192 459,60 F
5 bons numéros	6 275,80 F
4 bons numéros	122,10 F
3 bons numéros	9,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 MAI 1977

VALIDATION JUSQU'AU 17 MAI 1977 APRES-MIDI



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

LA FIN DU CONGRÈS DE VICHY

La fermeté des propos de M. Bergeron ne modifie pas l'orientation de Force ouvrière

Le congrès de la C.G.T.-Force ouvrière est achevé à Vichy, vendredi 13 mai, près avoir voté la motion d'orientation énérale, qui confirme sans conteste autorité dont jouit M. Bergeron à la tête e la centrale. Ce texte a recueilli 8 068 voix, soit 83,5 % des suffrages exprimés. Celui qu'avait soutenu le courant socialiste, qui fait une percée, a obtenu 1 972 voix, soit 9,1 %, tandis que celui des « révolutionnaires » en récoltait 1 484, soit 6,9 %.

Intervenant une dernière fois devant le congrès, M. Bergeron a exhorté les militants à tout mettre en œuvre pour que la grève du 24 mai soit un succès. Le syndicaliste, en aparté, a laissé entendre que la consigne lancée par les trois autres organisations, C.G.T., C.F.D.T. et FEN, rencontrait des réticences quant à sa forme et à sa durée.

De notre envoyée spéciale

Vichy. — L'immobilité est la force e M. Bergeron. En *matière* politique, elle est généralement synoyme de stagnation contraire au rogrès. Tout à l'inverse, le secréaire général de Force ouvrière sort u congrès de Vichy avec une autoté, un prestige accrus pour avoir épété, pendant quatre jours, ce u'il n'avait cessé de dire auparaant : *« Nous serons demain comme ous avons toujours été depuis que ous existons. »*

En regroupant 83,5 % des voix ur le vote de la résolution d'orienation générale, le leader reçoit une pprobation presque égale à celle u'il avait obtenue deux jours plus t (87,2 %) pour son rapport d'actiité. Si l'on jette un regard sur les ongrès précédents, la motion majotaire, en 1973, avait obtenu 77,5 % es mandats. En 1971, c'est par 2 % des suffrages que les délégués alent approuvé le rapport-clé du ngrès sur *« le syndicalisme dans société »*, rapport qui, pour parler concluait à l'urgence... de ne n changer dans la pratique du ormisme telle qu'elle est vécue r Force ouvrière.

l serait injuste, cependant, de pas constater que les assises *Vichy ont marqué un certain dur*sement.

l y a eu, d'entrée de jeu, l'appel la grève générale du 24 mai. Mais Bergeron, n'oubliant pas que puis longtemps il avait banni de stratégie des débrayages à répétin — et même la grève d'une joure, — a bien spécifié que Force vrière s'en tiendrait là. Il reviena aux fédérations affiliées de décir d'autres initiatives, si elles le gent bon. Le congrès a lancé son *pel en prenant* soin de se démarer des mots d'ordre des deux autres ntrales ouvrières et de celle des seignants. Il a écarté toute partiation, du moins au niveau conféral, aux manifestations de rue a annoncé des réunions spéciuement Force ouvrière.

Les chances sont donc fort minces de voir se constituer de sitôt *« le front syndical très large, très solide, très efficace »* dont M. Maire avait cru voir le prélude dans les ordres de grève parallèles du 24 mai.

Une seconde manifestation de raidissement peut se lire dans la motion économique. Elle repousse la politique des revenus choisie par le gouvernement, qui *« ajoute à la crise économique des effets sociaux pervers, graves et intolérables »*. La motion énumérant les orientations propres à réaliser le plein emploi constate qu'elles sont en opposition totale avec la politique du gouvernement et *« portent donc en elles-mêmes la condamnation sans appel des plans Barre »*.

Quant à la motion d'orientation, intitulée *« résolution pour l'indépendance syndicale »*, sa radicalisation réside, sans innover, dans un très ferme rappel des statuts. Le texte insiste sur le respect des libertés (s'il parle de la laïcité, n'est-ce pas pour faire la différence avec la C.F.D.T., qui, aux yeux de bon nombre de militants Force ouvrière, n'a abandonné ses *références* chrétiennes que pour obéir à l'*agglornamento* de l'Eglise ?), sur le refus de toute emprise des partis politiques (dont le rôle n'est pas contesté), sur *« le refus de l'intégration sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'autogestion dans l'entreprise »*, sur la liberté de négociations excluant toute politique des revenus, sur la construction de l'Europe, la solidarité des peuples, le respect des droits de l'homme, la condamnation de l'intolérance et de la violence *« qui débouchent fatalement sur des systèmes totalitaires »*.

« Nous ne sommes pas des bâtisseurs de sociétés »

Ce document est donc un rappel des éléments doctrinaux de Force ouvrière et de leur mode d'emploi.

Plus de huit délégués sur dix l'ont jugé nécessaire et suffisant pour faire face à la période qui vient, dont ils savent qu'elle ne sera pas commode, car il faudra *« savoir naviguer entre la réaction et l'aventure et ne pas choisir la politique du tout ou rien »*, estime M. Bergeron, qui traduit bien le sentiment de ses amis.

Force ouvrière, à l'avance, dit non à un gouvernement qui annoncerait : *« Voilà la part du revenu national qui revient à chacun. »* Elle refuse toute responsabilité débordant les attributions traditionnelles du syndicalisme.

La majorité qui a voté le texte de la *direction confédérale* n'a pas de projet de société et ne croit pas au modèle de société. Le mouvement syndical, par son action quotidienne, contribue à améliorer la société telle qu'elle est maintenant, telle qu'elle sera peut-être demain. *« Chacun a le droit d'imaginer un système différent*, a commenté M. Bergeron, *mais nous ne sommes pas des bâtisseurs de société. Nous veillons aux intérêts des gens que nous représentons, c'est-à-dire les salariés. »*

Cependant le débat qui aurait pu s'engager à Vichy a été escamoté. Plus d'un militant l'a constaté avec amertume, même s'il s'est rangé dans la majorité.

Peut-être y a-t-il là une des raisons qui ont attiré sur le projet de résolution « socialiste » presqu'un mandat sur dix. Ce fut la surprise du congrès de Vichy D'autant plus que cette émergence des éléments socialisants a rejeté tout à coup au troisième rang les « révolutionnaires » rassemblés autour de MM. Hébert, Lambert et Joyeux.

En fait, les trois textes soumis aux délégués se ressemblaient sur plus d'un point, et pour cause, puisqu'ils avaient fait l'objet d'une assez subtile négociation triangulaire. Finalement, les « anarcho-troisko-syndicalistes » en ont fait les frais. Sans doute avaient-ils tenu trop longtemps le rôle de *« l'opposition de sa majesté »* face à l'équipe confédérale à *laquelle ils se ralliaient régulièrement, in extremis*, après avoir fait retentir les congrès de discours talentueux mais souvent écoutés avec un amical détachement.

Les militants socialistes, au contraire, ont su bénéficier du concours de plusieurs facteurs. D'abord, parce que plus de la moitié des délégués votent pour le P.S. qu'ils aient ou non leur carte en poche. Ensuite, appeler un texte *« motion présentée par des camarades attachés à la charte d'Amiens »*, c'était opérer un retour aux sources que nul ne pouvait condamner.

Le projet avait été soigneusement *expurgé de certains mots, comme* celui d'autogestion, qui fait réagir nombre d'adhérents Force ouvrière comme le taureau devant la muleta. Néanmoins, on y trouvait des paragraphes sur la planification souple et indicative, la mise en place d'une *gestion des biens collectifs « selon les vieux principes du tripartisme travailleurs-usagers-Etat »*, la création d'un impôt annuel sur le capital, la pratique de l'unité d'action, etc.

Des racines socialistes

Autre précaution prise par les auteurs du texte (le syndicat des impôts et des militants du Trésor, des cheminots, de l'E.D.F., etc.) : ils avaient évité de personnaliser leur action, et le rapporteur, M. Peyrat, prit soin de préciser : *« Nous souhaitons un durcissement des positions de Force ouvrière et une affirmation plus nette de ses racines socialistes. Le courant traditionnel socialiste y est beaucoup plus réel qu'on ne voudrait le dire à l'extérieur, et il doit pouvoir s'affirmer comme tel. Ce texte n'est pas l'émanation d'une tendance, mais le fruit d'une synthèse effectuée par ceux qui tiennent à affirmer qu'ils sont dans le droit fil du courant socialiste traditionnel. »*

Quelques-uns de ces militants appartiennent au CERES. Sans faire trop de prosélytisme, tous disent nettement qu'ils ne veulent pas créer de fraction, et ils ont su écarter les erreurs qui furent néfastes à M. Labi ou à M. Couderc lors de précédents congrès, lorsqu'ils tentèrent de créer un courant minoritaire (1).

Il serait évidemment hasardeux de faire des pronostics sur l'avenir de cette minorité, ou encore d'établir un rapprochement avec la visite que *fit une délégation Force ouvrière à* M. Mitterrand, quelques jours avant le congrès de Vichy. Le communiqué qui fut alors publié, on s'en souvient, mettait en valeur l'identité de l'attachement des deux interlocuteurs à l'indépendance syndicale et à la libre négociation des salaires. Chacun pouvait évidemment y trouver son compte. M. Bergeron put venir sur les bords de l'Allier en assurant que, la gauche étant au pouvoir, la politique contractuelle ne serait pas brisée et que Force ouvrière resterait un interlocuteur valable. En outre, les bonnes relations avec le premier secrétaire du parti socialiste le lavaient des insultes venues de l'extrême gauche du P.S., lors du conflit du *Parisien libéré*, ou des accusations de collaboration de classes.

De son côté, M. Mitterrand, se sentant dégagé des éventuels périls d'un tête-à-tête avec la C.G.T. et la C.F.D.T., peut considérer que Force ouvrière est un élément rassurant pour telle ou telle catégorie d'électeurs qui votent socialistes. Le leader du P.S. n'est pas mécontent de trouver dans les rangs de F.O. un nombre d'adhérents ouvriers qui ne demanderont pas l'autogestion que réclament les cédétistes, cette autre base populaire du parti socialiste.

Pour un chef de parti, une *centrale ouvrière qui ne* fait pas de projet de société, qui refuse de prendre des options politiques et de donner des consignes de vote est peut-être un interlocuteur de faible intérêt. Pour un premier ministre, elle peut être un précieux partenaire, *surtout lorsqu'elle s'identifie* à la fois à son leader et au Français moyen.

JOANINE ROY.

(1) M. Labi avait recueilli 4,5 % des voix, et M. Couderc 8 %, en admettant que les abstentions du scrutin étaient une *manifestation* en sa faveur. L'un et l'autre devaient quitter peu après F.O. pour la C.F.D.T.

3,6 % DE FEMMES

Les militantes de Force ouvrière présentes à Vichy ont tenu une réunion organisée par Mme Paulette Hoffman, secrétaire confédérale chargée du secteur des conventions collectives et du secteur « femmes ». Elles ont regretté la faible participation des femmes en tant que déléguées au congrès et souhaité que *la* représentation des travailleuses soit mieux assurée dans les instances de décision de la confédération.

Il y avait quatre-vingts déléguées parmi les deux mille deux cent soixante-sept congressistes, oit 3,6 %.

PRESSE

L'UNION NATIONALE DES JOURNALISTES S'ASSOCIE A LA GRÈVE DU 24 MAI

L'Union nationale des syndicats journalistes (S.N.J., C.F.D.T., G.T., F.O.) appelle les journalistes à participer à la grève interofessionnelle du 24 mai. Dans communiqué publié le vendredi mai, l'U.N.S.J. précise que les urnalistes, à cette occasion, *manifesteront ainsi leur opposition à une politique d'austérité nt les effets se font dramatiement sentir sur leur emploi, urs salaires et leurs conditions travail. L'U.N.S.J. entend également s'opposer à la politique de pression du patronat et du pouir dont l'affaire Boissarie (délé syndical licencié du Figaro âce à la complicité du ministre travail) est une nouvelle illustation »*.

L'U.N.S.J. précisera ultérieureent les modalités de cette grève vingt-quatre heures dans toutes s formes de presse.

ACTION SOCIALE

L'U.N.I.O.P.S.S. TRENTE ANS APRÈS

Les œuvres privées s'inquiètent de la politisation de la vie associative

Sur le thème « Agir ensemble », un millier de délégués ont participé du 11 au 13 mai, à La Baule, au XVI[e] congrès de l'Union *nationale interfédérale* des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (U.N.I.O.P.S.S.), congrès qui marquait le trentième anniversaire de cette organisation. Au cours de ces assises, M. *René Lenoir*, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, a de nouveau défendu l'idée d'un « volontariat social », qu'il préfère au bénévolat.

De notre envoyé spécial

La Baule. — Les associations privées se multiplient ; vingt-cinq mille par an en moyenne sont nées au cours des dix dernières années contre un millier dans la période de l'entre-deux-guerres. Certaines d'entre elles — l'irruption des écologistes dans la dernière campagne électorale en témoigne — ont même tendance à s'immiscer dans le débat politique et militent pour un changement de société. Des influences contraires se disputent ce champ nouveau de la vie sociale : celles de l'Etat centralisateur d'une part et celles des collectivités locales d'autre part, chacun cherchant à élargir ses compétences. Cette évolution préoccupe les membres de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux, qui s'interrogent sur le devenir de la vie associative face à sa propre croissance et aux *« clivages idéologiques ou sociologiques »*.

C'est le sujet qu'a développé M. Henri Théry, directeur général *de l'U.N.I.O.P.S.S., pour qui le dé*cuplement en trente ans des associations privées sans but lucratif dans le seul domaine social et médico-social aboutit aujourd'hui à une vie associative *« de plus en plus conflictuelle »*. Le remède, selon M. Théry, c'est l'unité d'action dans les associations et entre les associations. Mais comment concilier les tâches qu'exige *une législation de plus en plus* complexe et la nécessité de pourvoir aux besoins nouveaux ?

Une action concertée

Il faudrait réinventer une pra*tique de l'association* qui permette de procurer aux bénévoles plus de temps et de moyens de formation que n'en propose la commission sociale du VII[e] Plan, notamment pour les œuvres qui ont de lourdes charges de gestion. Toutefois, M. Théry souhaite visiblement continuer *le dialogue avec l'Etat* dans le cadre d'une concertation *« qui ne devra pas porter seulement sur des objectifs quantitatifs de lits ou de places, mais sur des objectifs qualitatifs de santé, d'action éducative et sociale »*.

C'est également *le* vœu de M. André Ramoff, directeur de l'action sociale. *« Mais il ne s'agit pas seulement*, dira-t-il, *de faire travailler ensemble des médecins, des psychologues, des enseignants. Il faut associer à cette action concertée les urbanistes, les architectes, les ingénieurs, les représentants de l'industrie. »* Quant aux fonctionnaires, ils estiment, avec M. Jean-Michel Belorgey, maître de requêtes au Conseil d'Etat, que la société française est encore, en matière d'action sociale, une société de pénurie, d'ailleurs peu homogène, et qu'il faut *« assurer la clarté nécessaire dans la gestion des établissements financés par les ressources publiques »*.

Enfin, M. François Bloch-Lainé, président de l'Association pour le développement des associations de progrès, met l'accent sur le fait que le destin de la socialisation privée va se jouer en peu de temps : *« N'attendons pas*, déclare-t-il, *que l'Etat ou les municipalités nous organisent. Agissons donc ensemble. Si nous échouons, la socialisation publique sera un pis-aller. »*

Agir ensemble ? C'est là *« un beau sujet de réflexion »* pour M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, qui déplore que la *protection accordée par la* collectivité à chacun d'entre nous contre les risques majeurs de l'existence se soit assortie *« d'une vocation du citoyen à être assisté en permanence »*. Tant que l'Etat n'était qu'un organe aux tâches limitées, un tel système était viable. Tel n'est plus *le cas dès lors* que la réglementation devient omniprésente, au siècle qu'André Siegfried nomme *« l'âge administratif »*. Il faut ainsi choisir entre *« un Etat Moloch face à des Français déresponsabilisés »* et *« une large décentralisation au niveau des objectifs et des actions »*. Les associations ne doivent être ni des *« bonnes œuvres »* ni des alibis. *« C'est la raison pour laquelle je préfère le terme de volontariat à celui de bénévolat*, ajoute M. Lenoir. *Le premier impliquant l'idée d'un engagement, le second évoquant trop la disponibilité charitable. »* Les associations ne doivent pas être non plus *« un contre-pouvoir systématique »*, mais au contraire *« un stimulant, un facteur d'innovation sociale et un partenaire reconnu du dialogue social »*. Quant à savoir comment leur permettre de jouer ce rôle de responsabilité, c'est affaire d'hommes, de moyens et de locaux.

La France, a rappelé M. Lenoir, dispose de plus de cent cinquante mille établissements scolaires qui pourraient, en dehors des heures de classe, servir de points de rencontre et contribuer à l'animation locale. S'efforçant de rassurer ses interlocuteurs, le secrétaire d'Etat s'est aussi défendu de vouloir préparer l'intégration des associations au secteur public par la convention et la passation de contrats. *« Nous serions bien maladroits*, conclut-il, *de nous priver d'un interlocuteur que nous souhaitons sans parti pris, mais aussi sans complaisance, c'est-à-dire indépendant des autres pouvoirs. »*

JEAN BENOIT.

EMPLOI

Les travailleurs embauchés à la faveur du ‹plan Barre bis› pourront être licenciés plus facilement

déclare M. Monory

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a exposé devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, réunie le jeudi 12 mai, les grandes lignes de la politique qu'il entend mener. Le ministre s'est d'abord déclaré favorable à l'abaissement de l'âge légal d'entrée en apprentissage (seize ans) et à la suppression des commissions chargées de donner leur agrément aux contrats de pré-apprentissage qui peuvent être souscrits, selon la loi Royer, à partir de quatorze ans. Il a indiqué à ce propos que l'exonération de la cotisation patronale, offerte par le « plan d'action de douze mois » du gouvernement aux entreprises qui embaucheront des jeunes et des apprentis, s'accompagnera d'une *« levée des contraintes en matière de licenciement »*, afin de donner aux entreprises *« toute la souplesse nécessaire pour adapter leur attitude aux circonstances »*. Les personnes embauchées à ce titre seront considérées comme *« stagiaires »*.

M. Monory a indiqué, d'autre part, que le premier ministre était décidé à ce qu'un *« pas sensible »* soit fait vers l'harmonisation des régimes fiscaux des petits commerçants et artisans et des employés, prévue par la loi Royer, à l'occasion de la loi de finances pour 1978. Il a également déclaré souhaitable l'harmonisation des régimes sociaux de ces catégories pour ce qui est des prestations, tandis que des *« allégements de cotisation »* devront être prévus pour *« certaines catégories d'artisans et de commerçants »*. Le ministre s'est enfin prononcé contre la création de nouveaux magasins à grande surface et pour une *« révision complète »* de la réglementation des prix en matière de prestations de services.

Rappelant, d'autre part, les déclarations de M. Barre, qui avait annoncé, au Sénat, des dispositions permettant une réévaluation des biens amortissables des entreprises, M. Monory a indiqué que cette réévaluation pourrait être compensée par une modification des règles en matière d'amortissement dégressif. Il a rappelé qu'en 1977, les entreprises auront bénéficié, dans ce domaine, de dégrèvements d'un montant total de 3 milliards de francs.

Le ministre a indiqué que l'intervention de l'Etat en faveur d'une entreprise ou d'un secteur en difficulté pourra avoir pour condition le remplacement des chefs d'entreprise *« dont la gestion peut être mise en cause »*. Il a précisé que, dans un dossier récent, le gouvernement avait exigé, pour accorder l'aide de l'Etat, la nomination d'un directeur ayant son agrément à la tête de l'entreprise concernée.

Le gouvernement est décidé à favoriser la création d'emplois dans les régions de chômage plutôt que dans les zones *« surindustrialisées »*, où la seule main-d'œuvre disponible provient de l'immigration. M. Monory estime ainsi possible de réduire de 200 000 personnes, dans les prochains mois, le nombre des travailleurs immigrés. Il a ajouté que la création d'un emploi dans une région sous-développée coûtait quatre fois moins cher à la collectivité nationale que dans les régions « surdensifiées ».

M. GEORGES SEGUY QUALIFIE LES PROJETS DU PATRONAT DE « GROSSIÈRE DUPERIE »

La décision du C.N.P.F. de créer trois cent mille emplois d'ici la fin de l'année est *« une des plus grossières duperies jamais imaginées par le patronat »* : c'est ce qu'a déclaré, le vendredi 13 mai, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., dans une interview accordée à l'Agence France-Presse. Revenant sur le débat télévisé Barre-Mitterrand, M. Séguy a regretté que le premier ministre, à propos du chômage, n'ait pas été *« mis dans l'obligation de s'expliquer sur ce point capital »*.

Selon le commissariat général au Plan, ajoute M. Séguy, *« deux cent cinquante-deux mille emplois salariés sont libérés chaque année pour cause de départ en retraite ou toutes autres raisons, sans compter les morts ; en somme, les 3,3 milliards de francs offerts par le gouvernement aux employeurs pour embaucher des jeunes chômeurs se traduiraient, dans la meilleure hypothèse, par quarante-huit mille créations d'emplois en plus de ce qui est normalement prévu »*. En revanche, *« les patrons pourront trouver de la main-d'œuvre juvénile à bon marché, sans avoir à payer de charges fiscales et sociales, et, dans certains cas, sans même avoir à payer de salaires »*. C'est là, pour le patronat, *« une aubaine aux frais des contribuables »*.

Il faut donc, selon M. Séguy, *« ramener les choses à leur juste proportion »* : la France compte, selon lui, 1 465 166 sans-emploi ; en septembre, 650 000 jeunes gens et jeunes filles se présenteront sur le marché du travail ; le secteur privé en embauchera trois cent mille, le secteur public cinquante mille. M. Séguy conclut : *« Trois cent mille resteront donc sur le carreau, et pour une fois nous sommes d'accord avec l'INSEE, qui prévoit deux cent mille chômeurs de plus en automne. »*

[Commentant devant nous les projets du patronat, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a clairement indiqué que son objectif était d'aboutir d'ici la fin de l'année à trois cent mille embauches supplémentaires, *s'ajoutant donc à celles* rendues nécessaires par les départs habituels pour retraite ou autre motif.]

A Marseille

LA C.G.T. VEUT S'OPPOSER A LA FERMETURE DE L'USINE GERVAIS-DANONE

(De notre correspondant.)

Marseille. — La fermeture de l'usine Gervais-Danone de Marseille a été officiellement annoncée, à la fois par la direction et par les syndicats. Cent quarante lettres de *licenciement* atteindront leurs destinataires lundi 16 mai. La direction précise que cette décision a été prise dans le but d'*« adapter l'outil industriel de Gervais-Danone-France pour assurer la pérennité de la société »*.

Pour ce qui concerne le reclassement éventuel du personnel, la direction précise qu'*« elle a présenté de nombreuses offres intéressantes pour des mutations dans les usines du groupe »* et qu'elle est *« actuellement en pourparlers avec une société qui créerait soixante-cinq emplois sur le site de l'usine de Marseille, à Pont-de-Vivaux »*.

Les représentants syndicaux C.G.T. (seul syndicat représenté dans l'usine de Marseille) ont affirmé, au cours d'une assemblée *extraordinaire du comité* d'établissement, qu'ils refusaient catégoriquement *« cette scandaleuse décision »* (la fermeture de l'entreprise) et qu'ils donneront à cette affaire *« la suite qu'ils jugeront la plus efficace »*.

J. C.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

L'OPEP et le prix du pétrole

(Suite de la première page.)

Reste à savoir quelle attitude adoptera l'Arabie Saoudite, qui, semble-t-il, n'a pris aucun engagement. Trois solutions *s'offrent* à elle. Elle peut continuer d'augmenter sa production, au risque de déclencher une crise grave au sein de l'OPEP. Elle peut la limiter au niveau actuel ou même la diminuer pour permettre à ses partenaires de souffler. Elle peut enfin majorer légèrement ses prix, comme le bruit en avait couru, afin de réduire l'écart de 5 % séparant ses tarifs de ceux des autres pays de l'Organisation.

Selon le MEES, Ryad n'a pas encore définitivement arrêté sa *position. Celle-ci dépendra pour* une large part de la visite que le prince Fahd fera le 24 mai à Washington et des résultats de la réunion ministérielle de la conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud) qui se tiendra à Paris à la fin du mois de mai. Faute de connaître la position qu'adoptera l'Arabie Saoudite, il est difficile pour l'heure de mesurer les conséquences qu'aurait sur l'évolution des économies occidentales la décision des « onze » de renoncer à augmenter leur prix à compter du 1er juillet.

Ph. L.

L'INCENDIE DE L'OLÉODUC SAOUDIEN D'ABQUAIQ EST ÉTEINT

L'important incendie qui s'était déclaré dans la soirée du mercredi 11 mai, le long de l'oléoduc *saoudien* d'Abquaiq, *dans le* plus grand champ pétrolifère du monde, est éteint, hormis quelques poches de pétrole que l'on laissera se consumer, a annoncé, vendredi 13 mai, l'agence saoudienne de presse (SPA), citant un porte-parole de la compagnie ARAMCO.

L'agence indique que l'incendie s'est déclenché à la suite de la *rupture d'une section souterraine* d'un oléoduc et précise que l'accident a fait un mort. L'enquête préliminaire a révélé, en outre, que les dommages sont moins importants qu'on ne l'avait pensé auparavant et que seule une station de pompage, un séparateur de gas-oil et un certain nombre de conduites avaient été détruites, ajoute la SPA.

L'enquête a permis, d'autre part, d'écarter toute possibilité de sabotage.

AFFAIRES

LA COTATION DES TITRES DE CAVENHAM EST SUSPENDUE A LA BOURSE DE LONDRES

Londres *(A.F.P.).* — La cota*tion des actions ordinaires de* la société Cavenham (contrôlée à 51 % par la Générale occidentale) a été suspendue le vendredi 13 mai, à l'ouverture de la Bourse de Londres, à la demande du conseil d'administration de la firme, qui annonce la publication prochaine d'un communiqué. Dans les milieux boursiers, on estime que cette suspension prélude à une nouvelle offre publique d'achat de la Générale occidentale, troisième groupe alimentaire européen après Nestlé et Unilever, avec près de 15 milliards de francs de chiffre d'affaires, sur les 49 % du capital non encore contrôlés.

Au début de l'année déjà (*le Monde* daté 30-31 janvier et du 10 mars), la Générale occidentale, qu'anime Sir James Goldsmith, *avait tenté* de consolider son empire alimentaire en lançant une OPA sur Cavenham.

A L'ÉTRANGER

Après le « sommet » de Londres

LE JAPON ASSOUPLIT LE CONTROLE DES CHANGES

Tokyo *(A.F.P.).* — Le Japon met en place un assouplissement *général du contrôle des changes,* a annoncé le 13 mai le ministère japonais des finances. Le plafond du montant de devises accordé aux voyageurs japonais se rendant à l'étranger — 3 000 dollars — *est aboli.* Les *opérations* de paiement afférentes au commerce « invisible » ne dépassant pas 3 000 dollars seront dispensées de tout contrôle à partir de la mi-juin, et les contrôles sur le *transport* et l'assurance des marchandises seront simplifiés à compter de la même date.

Les autorisations pour de nombreuses opérations seront libéralisées et les paiements ne devront *plus être approuvés que par* les banques. D'autre part, le paiement des droits exigés pour les contrats d'importation et d'exportation, qui avaient été récemment augmentés pour couvrir les risques de *change, sera libéralisé.*

Ces mesures ont été décidées, souligne-t-on à Tokyo, à la suite des critiques formulées à l'étranger contre la sévérité du contrôle des changes au Japon. Elles tiennent compte de l'accord réalisé au récent « sommet » de Londres selon lequel les pays qui disposent d'excédents de balance de paiements doivent accroître leurs exportations de capitaux.

● *Voyage de M. Rossi au Nigéria.* — Le ministre du commerce extérieur a effectué, du 9 au 12 mai, une visite « *d'information et d'explication* » au Nigéria, premier fournisseur et troisième client en Afrique de la France. Les importations françaises ont atteint, en 1976, 3 591 millions de francs (6,7 millions de tonnes de pétrole) et les exportations 2 562 millions, soit un déficit de 1 029 millions. La France est, avec 775 millions de francs, le troisième investisseur au Nigéria, loin derrière la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Regain de tension en fin de semaine

Ceux qui attendaient ou espéraient que le « sommet » de Londres déboucherait sur des dé*cisions importantes — les rumeurs* les plus farfelues avaient circulé à la veille de la *réunion* — ont donc été déçus. Le communiqué publié dimanche 8 mai ne faisait en effet aucune allusion aux *questions monétaires*...

Ce « silence » ne pouvait laisser le marché indifférent. A l'approche de la réunion de Londres, des positions à la hausse du DEUTSCHEMARK et du FLORIN *avaient été prises par certains* opérateurs soucieux de se couvrir contre d'éventuelles modifications de parité. Dès lors qu'aucune décision n'était arrêtée, il était logique qu'un mouvement de reflux *se produise, et de fait, dès lundi* on assistait à un redressement sensible du DOLLAR et à un recul des devises allemande et *néerlandaise*, le mouvement étant amplifié par une tension des taux d'intérêt aux *Etats-Unis. Jeudi* cependant, le marché se retournait à la suite d'une déclaration de M. Witteveen, directeur général du Fonds monétaire international, qui affirmait que le Japon et l'Allemagne devront laisser monter les taux de change de leurs monnaies et accroître leurs exportations de capitaux. Ces propos provoquaient immédiatement une hausse du DEUTSCHEMARK, du FLORIN et du YEN et un fléchissement du DOLLAR, qui se poursuivait à la veille du week-end, la devise néerlandaise revenant à ses cours plafond au sein du « serpent » européen. Le DOLLAR n'en a pas moins conservé une partie de son avance initiale.

Ce regain de tension préfigure-t-il des mouvements de plus grande amplitude ? La situation du FLORIN *reste précaire. Manifestement*, les opérateurs n'ont pas renoncé à jouer une modification de sa parité. Celle du DOLLAR est plus complexe. Certes, la déclaration de M. Witteveen n'est pas de nature à le conforter, et la réaction du marché est symptomatique à cet égard. Cela dit, bien des points d'interrogation subsistent, à commencer par l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis. La hausse amorcée récemment va-t-elle se poursuivre ? Au contraire, va-t-on assister à une pause comme le pensent *certains observateurs ?* La reprise économique va-t-elle se poursuivre ? En toute hypothèse, il serait bien surprenant que le recul de la devise américaine, s'il se produit, prenne l'allure d'une déroute, *tant il est vrai que les* banques centrales continuent de contrôler très étroitement l'évolution des cours. Notons que la déclaration de M. Witteveen, au-delà de son effet sur les marchés *des changes,* a *trouvé une première* application pratique : le Japon va assouplir, à compter de la fin du mois de mai, son contrôle des changes. Cette mesure, ont indiqué les fonctionnaires du ministère du commerce international et de l'industrie, a été prise, conformément à ce qui avait été décidé à Londres, pour accroître les exportations de capitaux et contribuer ainsi au rééquilibrage des balances déficitaires...

Le FRANC s'est une fois encore très honorablement comporté. Son cours, pratiquement *inchangé vis-à-vis du DOLLAR,* a progressé vis-à-vis du DEUTSCHEMARK et a fléchi vis-à-vis du FLORIN. Le marché, il faut le noter, n'a pratiquement pas réagi à l'annonce de la forte réduction du *déficit* du commerce extérieur en avril. Il est vrai que cette réduction traduit pour une large part le ralentissement des importations lié au tassement de l'activité.

La LIVRE STERLING a fort peu varié, la Banque d'Angleterre continuant de surveiller un marché au demeurant calme. A noter un nouvel abaissement du taux de l'escompte de l'institut d'émission britannique. *Il a été ramené* le 12 mai de 8,25 % à 8 %.

Les cours de la LIRE et du FRANC SUISSE ont fluctué dans d'étroites limites.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,7196	8,5188	4,3385	4,0582	62,0775	4,2216	1.524,25
	—	1,7180	8,5127	4,3327	4,0338	61,8995	4,2013	1.523,26
New-York .	1,7196	—	20,1857	39,6353	42,3728	2,7700	40,7331	0,1128
	1,7180	—	20,1816	39,6510	42,5894	2,7754	40,8914	0,1127
Paris	8,5188	4,9540	—	196,35	209,91	13,7229	201,79	3,5888
	8,5127	4,9550	—	196,47	211,03	13,7524	202,61	3,5884
Zurich ...	4,3385	2,5230	50,9285	—	106,9067	6,9889	102,7698	2,8463
	4,3327	2,5220	50,8980	—	107,4105	6,9997	103,1281	2,8444
Francfort .	4,0582	2,3600	47,6382	93,5394	—	6,5373	96,1303	2,6624
	4,0338	2,3480	47,3864	93,1007	—	6,5167	96,0130	2,6481
Bruxelles .	62,0775	36,1000	7,2870	14,3083	15,2966	—	14,7046	4,0726
	61,8995	36,0300	7,2714	14,2862	15,3449	—	14,7331	4,0636
Amsterdam	4,2216	2,4550	49,5559	97,3047	104,0254	6,8005	—	2,7696
	4,2013	2,4455	49,3541	96,9666	104,1524	6,7873	—	2,7581
Milan	1524,25	886,40	178,92	351,32	375,59	24,5540	361,05	—
	1523,26	886,65	178,94	351,56	377,61	24,6086	362,56	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du café et du cuivre

DENREES. — *Les cours du café, après avoir enregistré la semaine précédente une sensible baisse, ont récupéré une partie de leur perte. Pourtant, la récolte brésilienne de la saison 1977 - 1978 vient d'être évaluée par le département américain de l'agriculture à 17 millions de sacs, chiffre nettement supérieur aux dernières prévisions comprises entre 13 et 15 millions de sacs.*

Légère progression des cours du sucre en corrélation avec des rumeurs relatives à des achats chinois qui n'ont d'ailleurs pas été confirmés en fin de semaine. La superficie consacrée à la culture de la betterave en Europe est évaluée par une firme privée à 7,87 millions d'hectares contre 7,95 millions.

TEXTILES. — *Fléchissement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères qui se sont déroulées en Australie et en Nouvelle-Zélande, la baisse des prix s'est généralisée.*

Effritement des cours du coton à New-York, malgré l'achat par la Chine de 500 000 balles aux Etats-Unis.

METAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont légèrement fléchi.*

Repli des cours du plomb à Londres. Un producteur américain, en raison d'une grève qui paralyse ses installations, a invoqué la clause de force majeure pour réduire ses livraisons.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 13 mai 1977

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 827,50 (811), à trois mois 848 (832) ; étain comptant 5 780 (5 762), à trois mois 5 870 (5 852) ; plomb 394 (405) ; zinc 371 (378).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 66,20 (68,30) : aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (67,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (163-168).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : (1 458).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juillet 75,60 (77,55), oct. 72,70 (74).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juill. 228 (235) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 23,55 (23,75).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 51-10-51,20 (51,75-53,75).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 198-198,50 (200,50-201).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juill. 162,50 (158,95), sept. 157 (154,65) ; sucre disp. 9,15 (9,40), juill. 9,45 (9,26).

— Londres (en livre par tonne) : sucre août 135,80 (133,60), oct. 138,50 (135,70) ; café juill. 3 155 (3 075), sept. 3 191 (3 125) ; cacao juill. 2 282 (2 174), sept 2 135 (2 037).

— Paris (en francs par quintal) : cacao juill. 2 145 (2 075), sept. 1 959 (1 875) ; café juill. 2 750 (2 675), sept. 2 760 (2 725) ; sucre (en francs par tonne) : août 1 245 (1 218), oct. 1 261 (1 220).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juill. 259 1/2 (255 3/4), sept. 267 (263 1/2) ; maïs juill. 243 (246), sept. 244 1/4 (248 1/2).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension sur les euro-dollars

Le fait de la semaine a été la nouvelle tension sur le marché des euro-dollars, où le taux à six mois, qui sert de référence pour les emprunts « roll-over » internationaux, a atteint 6 3/8 % contre 5 5/8 % il y a quinze jours, ce qui correspond à une élévation de trois quarts de point en *fort* peu de temps. Cette hausse a jeté le désarroi sur le marché des euro-obligations, dont les cours ont sensiblement baissé. Du coup, un certain nombre de *banques étrangères ont commencé* à se sentir gênées. Depuis un certain temps, elles gardaient en portefeuille une partie des euro-émissions qu'elles patronnaient, trouvant profitable de financer du « *papier* » à *long terme rapportant* 8 à 9 % avec de l'euro-dollar à court terme, dont le taux était inférieur à 6 %.

Ce mouvement de hausse qui paraît maintenant irréversible tout en restant encore modéré, marque la fin d'une période, celle de la baisse continue du taux de l'euro-dollar amorcée il y a un an. Il a été déclenché par le durcissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui vient de relever de 0,75 % environ le taux moyen de l'argent entre banques outre-Atlantique. En *même temps,* le président du FED, M. Arthur Burns, annonçait un abaissement des fourchettes de progression de la masse monétaire dont la croissance est actuellement jugée trop rapide. En *conséquence, les banquiers* américains prévoient une montée prochaine de leur taux de base (prime rate), qui devrait passer de 6,25 % à 7 % d'ici la fin de l'année. De fait, l'on apprenait vendredi soir que la Citibank, la Morgan Guaranty et la Bank of America avaient décidé de porter leurs taux de base de 6,25 % à 6,50 %. Il convient néanmoins de remarquer que la demande de crédits bancaires aux Etats-Unis reste toujours stagnante, que M. Burns a déclaré lui-même qu'il n'entendait pas « *casser la reprise de l'économie* » et que la masse *monétaire* a diminué cette semaine après avoir fortement augmenté récemment. Mais cela n'empêche pas les milieux financiers internationaux d'anticiper *le mouvement et même de l'exagérer* un peu. Ce réveil brutal après l'euphorie qu'ils ont connue pendant de nombreux mois les rend passablement nerveux.

A Paris, les taux sont restés *stables* sur le marché monétaire, le loyer de l'argent au jour le jour se maintient à 9 % après une pointe passagère à 9 3/8 %.

FRANÇOIS RENARD.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai	13 mai
Terme...	49 518 337	74 959 100	74 210 611	52 280 105	72 091 134
Comptant:					
R. et obl.	116 391 476	110 956 397	139 972 673	120 529 919	128 098 702
Actions	44 045 773	53 693 894	45 270 824	44 286 422	33 096 056
Total ..	209 955 586	239 609 391	259 454 108	217 096 446	233 285 892

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Val. franç.	79,4	77,6	78,8	78,7	81,5
Etrang. ..	100,2	101	102,2	101,5	101,4

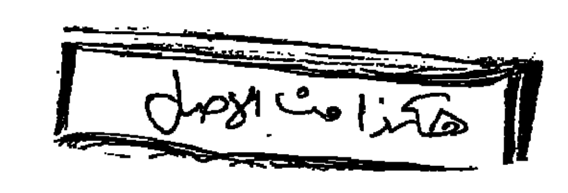
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100 31 décembre 1976)

Tendance	80,7	78,8	80,4	80,3	83,5

(base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	51,7	50,4	50,9	51,4	52,6



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le prix de remboursement des titres de l'« Emprunt 4 1/2 % 1973 » sortis au dernier tirage d'amortissement, prix auquel ces titres seront en outre repris par l'enregistrement en règlement des droits de mutation pendant la période s'étendant du 1er juin au 30 novembre, a été fixé à 669,80 F par coupure de 100 F nominal.

C'est le 23 mai que sera lancé officiellement l'« *Emprunt Barre 8,80 % 1977* » garanti sur l'unité

	13 mai	Diff.
4 1/2 % 1973	638,80	— 1,20
7 % 1973	179,10	+ 0,30
Empr. 10,30 % 1975	95,20	+ 0,10
10 % 1976	99,90	inchangé
E. P.M.E. 10,60 % 76	98,15	+ 0,14
E. P.M.E. 11 % 1977	99,40	+ 1,20
4 1/4 % 1963	*101,80*	+ *1,50*
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	90,40	+ 0,40
5 1/2 % 1965	105,10	+ 0,10
6 % 1966	103,40	+ 0,10
6 % 1967	96,20	+ 0,40

de compte européenne. L'accueil favorable d'ores et déjà réservé par le public à cette émission a incité les pouvoirs publics à porter son montant de 6 à 7 milliards de francs.

Le tirage des *obligations 3 % C.N.E.* a eu lieu la semaine passée. Les titres dont les numéros se situent entre 3 367 844 et 3 565 672 ou entre 3 775 225 et 3 800 536 ont été désignés par le sort. Il seront remboursés le *1er juin sur la base, « en net »,* de 905,44 F (crédit d'impôt : 109,84 F). Le montant « net » du coupon sera fixé à 27,28 F (crédit d'impôt : 3,72 F).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, les comptes du *Crédit Foncier et Immobilier* pour 1976 se soldent par un bénéfice net de 16,3 millions et non pas de 37,6 millions de francs, le conseil d'administration ayant décidé d'affecter une somme de 24 millions de francs (prélevée sur les résultats) aux « provisions », pour tenir compte de l'évolution de la situation financière de la

	13 mai	Diff.
Bail Equipement	138	+ 3
Comp. bancaire	231	— 2
C.C.F.	87,40	— 2,60
Crédit foncier	277	— 3
C.I.C.	77	— 4,50
Crédit national	249,40	+ 14,40
Financ. de Paris	150	+ 8,50
Locafrance	110,50	+ 0,50
Locindus	258,50	— 8,30
Pretabail	332	+ 3,20
U.C.B.	159,50	— 9
U.F.B.	179	— 6
Créd. fonc. et imm.	102,50	— 1
La Hénin	216,20	— 17,80
Pricel	196,80	+ 1,70
Schneider	121	+ 5,80
Suez	298	+ 3
Finextel	123	+ 5,50
Codetel	100	— 2

filiale la *Société Economique Paris-Ouest*. Le dividende prévu — soit 6,60 F par titre — sera réglé en partie grâce à un prélèvement *sur les réserves.*

Si les pouvoirs publics donnent leur accord les parités d'échange retenues pour la fusion-absorption de *Cofipa Sicomi* et de *Batibail Sicomi* par *Prétabail Sicomi seraient les suivantes* : 3 actions *Prétabail* pour 1 *Cofipa* et 2 actions *Prétabail* pour 1 *Batibail ; Cofipa* procéderait auparavant à une répartition de réserves à ses actionnaires, soit 171,72 F par titre.

Alimentation

Les dirigeants de *Carrefour* prévoient pour 1977 une augmentation de 16 % du bénéfice net de la société mère, pour un chiffre d'affaires qui devrait atteindre et *même dépasser 8 milliards*

	13 mai	Diff.
Beghin-Say	41	— 5
B.S.N.-Gerv.-Dan.	403	+ 24
Carrefour	1 094	+ 34
Casino	854	+ 3
Martell	225	— 20
Moët-Hennessy	397	+ 19,50
Mumm	198	— 28
Olida et Caby	118,50	+ 2
Pernod-Ricard	265	+ 10
Radar	308	+ 4
Raffin. St-Louis	63	— 3
S.I.A.S.	244	+ 4
Veuve Clicquot	309	— 14
Viniprix	363	+ 12,50
Guyenne et Gasc.	142	+ 9
Nestlé (1)	6 610	—230

(1) Ex-coupon 120 F.

de francs. Au niveau du groupe, le montant global des ventes devrait atteindre près de 14 milliards de francs.

Les *Grands Moulins de Paris* annoncent pour 1976 un bénéfice net de 3,23 millions de francs. Le dividende est fixé à 4 F par titre.

Bâtiment et travaux publics

RESULTATS NETS POUR 1976

Dumez : 23,3 millions de francs contre 19,6 millions. Dividende global : 23,55 F (dont 7,50 F ne seront distribués qu'au début de 1978) contre 18,90 F.

Spie - Batignolles : 27 millions (consolidés) contre 24,6 millions. Dividende global : 5,28 F. pour les titres non amortis et 3,03 F (inchangé) pour les titres de 50 F,

	13 mai	Diff.
Auxil. d'entrepr.	196	+ 2,90
Bouygues	332,50	+ 18
Chim. et Routière	90	+ 3,20
Ciments français	90	inchangé
Dumez	365	+ 8
Entr. J. Lefebvre	164,50	— 3
Génér. d'entrerpr.	130	+ 4,10
Gds Travx de Mars.	183	+ 8
Lafarge	157,90	— 5,10
Maisons Phénix	1 229	+ 31
Poliet et Chausson	120	+ 3

amortis de 25 F.

Ets Porcher : les résultats de 1976 sont inférieurs à ceux de 1975, mais le dividende global restera fixé à 18,90 F.

Maisons Phénix : 90 millions de francs (consolidés) environ contre 45 millions, dont 79 millions pour la part du groupe contre 40 millions. Le capital va être augmenté par attribution gratuite (trois pour dix).

Filatures, textiles, magasins

Le président du groupe « Dollfus-Mieg » table sur un retour aux bénéfices pour 1977.

Le *B.H.V.*, qui a enregistré une

	13 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	48	+ 4,50
Sommer-Allibert	318	+ 18
Agache-Willot	245	— 2,50
Lainière Roubaix	47	— 0,80
Roudière	292	— 13
Saint Frères	25,50	— 0,50
Bail Investissement	189	+ 9,50
Galeries Lafayette	38,80	— 0,40
Nouvelles Galeries	39,95	+ 1,95
Paris-France	57,40	— 6,60
Prénatal	29,95	— 3,55
La Redoute	545	+ 20
U.I.S.	205	+ 6,20
Uniprix	30,50	+ 4,50

perte de 1,86 million de francs contre un bénéfice hors-plus-values de 1,38 million, propose de maintenir le dividende à 2,50 F.

Produits chimiques

C.M. Industries a réalisé en 1976 un bénéfice net consolidé de 34,75 millions de F, en progrès de 36,1 % d'un exercice sur l'autre. Le dividende global est maintenu à 13,50 F sur un capital augmenté de 10 % par distribution gratuite.

La *Dow Chemical* majore de 20 % son dividende trimestriel qui passe de 25 à 30 cents.

Mauvais début d'année pour *Unilever* dont le bénéfice attribuable au 31 mars accuse une

	13 mai	Diff.
C.M. Industries	129	+ 7
Cotelle et Foucher	42,50	— 0,40
Institut Mérieux	271	+ 16
Laboratoire Bellon	139	— 8
Nobel-Bozel	54,80	+ 1,80
Pierrefitte-Auby	63	+ 1
Rhône-Poulenc	59	+ 0,10
Roussel-Uclaf	136	+ 0,40
B.A.S.F.	345	— 8
Bayer	308,50	— 6,50
Hoechst	315	inchangé

baisse de 15,3 % à 230 millions de florins.

Le laboratoire *Roger Bellon* (groupe Rhône-Poulenc) annonce pour 1976 une baisse de son bénéfice net qui revient de 10,20 à 9,13 millions de francs (— 10,4 %). Le dividende global est ramené de 18,90 F à 18 F.

Pétroles

Le groupe « Royal Dutch-Shell » a dégagé pour le premier trimestre un bénéfice net de 416 millions de livres sterling en

	13 mai	Diff.
Aquitaine	256	+ 6
Esso	45	— 0,85
Franç. des pétroles	97	+ 3,90
Pétroles B.P.	48	— 4,30
Primagaz	123	— 0,60
Raffinage	70,80	— 0,60
Sogerap	57,10	+ 0,80
Exxon	258,80	+ 0,60
Norsk Hydro	203	— 3,80
Petrofina	598	— 5
Royal Dutch (1)	283,60	+ 0,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,40 F.

hausse de 54,6 % par rapport à la période correspondante de 1976.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 9 AU 13 MAI 1977

Comme le Phénix ?

« MESSIEURS Barre et Marchais soient loués ! - Chacun à sa manière, ils viennent sans doute de sauver la Bourse de Paris d'une catastrophe qui, selon les opérateurs, s'avérait imminente. Grâce à eux, la grande braderie des valeurs françaises a été non seulement stoppée, mais, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de plus de 1,5 %.

La semaine avait pourtant bien mal commencé, une avalanche d'ordres de ventes s'abattant lundi et mardi sur de grands titres autrefois prestigieux tels Moulinex, L'Oréal ou Club Méditerranée. En l'espace de deux séances, les actions françaises perdaient encore 5 % de leur valeur. Affolés, beaucoup d'opérateurs s'apprêtaient à emboîter *le pas des gestionnaires* — en grande partie à l'origine du mouvement — lorsque l'incroyable se produisit... Mercredi matin, « l'Humanité » publiait le chiffrage du programme commun par les communistes.

En Bourse, ce fut une explosion de joie. Partout, l'interprétation était la même : « M. Marchais glisse publiquement une peau de banane sous les pieds du premier secrétaire du parti socialiste, tout n'est donc pas perdu pour la majorité en place. » La reprise des cours fut aussi brutale que la baisse avait été sévère. Sur les groupes de cotations, les commis reçurent de multiples annulations de ventes. Certaines furent aussitôt remplacées par des ordres d'achats. Jeudi, l'ardeur retomba un peu. Les commentaires concernant l'initiative communiste étaient plus nuancés et la corbeille attendait le fameux débat télévisé entre MM. Barre et Mitterrand.

La dernière séance de la semaine devait lever toutes les réticences. Dans un marché plus actif, les cours s'envolèrent de près de 4 %. Il faut remonter un mois en arrière — à l'annonce du report de la taxation des plus-values — pour trouver une hausse comparable.

A tort ou à raison, la Bourse saluait ainsi le premier ministre qui, selon elle, avait remporté le match politique de la semaine.

Coup de chapeau sans lendemain ou début d'une phase durable de redressement ? Ici, les avis divergent. Selon les uns, la Bourse, uniquement préoccupée par des considérations pré-électorales, ne peut trouver son salut que dans un éclaircissement de la situation politique. Or, sur ce plan, M. Chirac reste « dynamique » et le président de la République peut encore prendre des initiatives déplaisantes pour *les milieux financiers. Son interview à « l'Express »* ne fut-elle pas directement à l'origine du plongeon enregistré lundi ?

Pour les autres, la chute des cours ne pouvait aller beaucoup plus loin. « Il manquait l'étincelle psychologique. Elle s'est produite, tout est permis. » La perspective d'une prochaine victoire des signataires du programme commun aux élections ? « Les investisseurs ne doivent pas fuir la Bourse à cause de cela », a indiqué M. Flornoy, syndic des agents de change. « Au contraire », a-t-il souligné au *cours d'une réunion organisée par « la Vie française » et* le « Crédit chimique », « l'érosion monétaire qui résultera de cette victoire sera très sévère pour les détenteurs d'épargne liquide. Quant aux actionnaires, ils disposent d'une chance raisonnable de conserver leur pouvoir d'achat. » Le message est clair : pour M. Flornoy, l'apparition d'un gouvernement de gauche ne signifie pas forcément la fin de la Bourse. La déclaration frappe tout autant par son originalité que par son courage. Sera-t-elle entendue ?

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

Résultats nets pour 1976

De Dietrich : (consolidés) 19,8 millions de francs contre 14 millions. Dividende global : 28,44 F contre 26,70 F.

Forges de Strasbourg : 7,06 millions de francs contre 6,64 millions. Dividende global : 7,05 F contre 6,75 F.

Aciers et outillages Peugeot : vidende global : 19,05 F contre 13,50 F.

Cycles Peugeot : 13,27 millions de francs contre 6,24 millions. Dividende global : 7,05 F ... 12,22 millions de francs contre

	13 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	15	— 0,40
Creusot-Loire	71,50	— 5,90
Denain Nord-Est	44,40	— 3,60
Marine-Wendel	39	+ 1
Métall. Normandie	49,50	— 0,50
Pompey	82	— 6,10
Sacilor	21,50	— 0,50
Saulnes	64	— 2,65
Usinor	23,20	+ 0,20
Vallourec	99	— 4,80
Alspi	61,10	— 0,50
Babcock-Fives	69,40	inchangé
Génér. de fonderie	117	+ 2
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	311	+ 5
Saunier-Duval	64	— 2,50
Penhoët	163,10	— 2,90
Peugeot-Citroën	221	+ 13,50
Ferodo	335	+ 34,50

4,17 millions. Dividende global : 15,75 F contre 9 F.

Paris et Outreau : perte nette comptable : 49,45 millions de francs contre un bénéfice net de 6,49 millions. Aucun dividende ne sera distribué contre 6 F pour 1975.

Ateliers de construction du nord de la France : 8,54 millions de francs contre 5,66 millions en 1975 (durée exceptionnelle de quinze mois). Dividende global : 7,98 F contre 7,50 F.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de *Philips* pour le premier trimestre a fortement augmenté par rapport à la période correspondante de 1976,

	13 mai	Diff.
Alsthom	54,50	+ 1,50
C.E.M.	56	— 3,20
C.G.E.	218,50	— 0,50
Engins Matra	470	+ 45
Legrand	1 443	+ 41
Leroy-Somer	428	— 20
Machines Bull	25,10	+ 0,70
Moulinex	156	+ 9
L.M.T.	892	— 7
Radiotechnique	378	+ 10
Thomson-Brandt	149	+ 8
T.R.T.	338	+ 26
Générale des eaux	342	+ 12
Lyonnaise des eaux	299,50	+ 9,50
Electr. Strasbourg	418	+ 78

passant de 104 à 159 millions de florins.

Electricité de Strasbourg distribuera une action gratuite pour dix et un dividende de 14,40 F contre 13,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Union minière a réalisé en 1976 un bénéfice de 819,78 millions de francs belges contre 981,46 millions.

	13 mai	Diff.
Imétal	74,30	— 0,50
Peñarroya	43,80	— 1,70
Asturienne	122,10	— 2,10
Charter	11,80	+ 0,30
Inco	*133,60*	— *6,50*
R.T.Z.	20,70	+ 0,65
Tanganyika	11,90	— 0,05
Union minière	128,10	— 4,90
Z.C.I.	1,12	— 0,02
Hutchins.-Mapa	85	+ 2
Kléber	28,50	inchangé
Michelin	*989*	+ *54*

Les actions « A » de *Michelin* recevront un dividende global de 34,05 F contre 32,10 F, et les actions « B » 32,55 F contre 30,60 F.

Mines d'or, diamants

Les ventes de diamants de petites tailles s'accélèrent sur le marché anversois, où l'on s'attend à

	13 mai	Diff.
Amgold	85,20	+ 2,70
Anglo-American	15,15	+ 1,85
Buffelsfontein	42,50	+ 0,90
Free State (1)	58,65	+ 1,30
Goldfields	14	+ 0,50
Harmony (2)	18,95	+ 0,50
Presid. Brand (3)	53,60	— 0,10
Randfontein	126,10	+ 3,40
Saint-Helena (4)	55,20	+ 1,30
Union Corporation	12,75	+ 0,65
West Driefontein	97,60	+ 2,80
Western Deep	36	+ 0,30
Western Hold. (5)	75,50	+ 7,25
De Beers	16,15	+ 1,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,35 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 1,20 F.

(3) Compte tenu d'un coupon de 3,40 F.

(4) Compte tenu d'un coupon de 2,90 F.

(5) Compte tenu d'un coupon de 6,75 F.

une nouvelle hausse des prix de 15 à 30 %. Certains négociants n'arrivent plus d'ores et déjà à satisfaire la demande.

Valeurs diverses

Résultats nets pour 1976 :

Ecco (consolidés) : 16,26 millions de F contre 9,89 millions. *Dividende global : 34,50 F* contre 33 F.

	13 mai	Diff.
L'Air liquide	385,50	+ 20,50
Bic	682	— 3
Europe n° 1	335	+ 9,50
L'Oréal	669	+ 41
Club Méditerranée	325	+ 2
P.U.K.	65,70	+ 0,70
Arjomari	92	+ 17,80
Hachette	122	+ 2,70
Presses de la Cité	185	+ 6,40
St-Gob.-P.-à-M.	104,40	+ 2,60
Skis Rossignol	1 365	+ 60
Chargeurs réunis	132,20	— 0,80

L'Air Liquide : 151,63 millions de francs contre 124,16 millions. *Dividende global inchangé* à 16,50 F sur un capital augmenté par distribution gratuite (1 pour 10). Une nouvelle attribution gratuite d'une action pour 4 est décidée.

Essilor a décidé de reporter à 1978 la distribution d'actions gratuites qui était prévue. Motif : les recommandations du plan Barre.

Malaise dans la chimie allemande

La chimie allemande ne tient pas la grande forme. Elle s'essouffle après l'excellent parcours effectué en 1976. Les résultats des trois grands ténors mondiaux, B.A.S.F., Hoechst et Bayer, pour le premier trimestre, en témoignent. Les chiffres d'affaires ont progressé faiblement : + 6,2 % pour B.A.S.F., + 4,5 % pour Hoechst et + 6,9 % pour Bayer. Les bénéfices avant impôts *des sociétés* mères ont augmenté plus lentement encore : + 2,3 % (Bayer), + 1,8 % (B.A.S.F.), et même diminué dans le cas de Hoechst (— 2,3 %). Résultats bien décevants *comparés aux* performances réalisées l'an passé.

Les chimistes allemands n'ont pas eu, il est vrai, la vie très facile. La conjoncture a été médiocre. En plus, ils ont souffert de la *crise persistante du* textile. Déjà très touchées par la concurrence sauvage des pays sous-développés, des pays du Sud-Est asiatique et même des Etats-Unis, les fibres chimiques ont *encore* beaucoup souffert. Malgré la reprise des ventes, le déficit de Hoechst s'est creusé. Au 31 mars dernier, il était déjà égal à la moitié de celui enregistré pour l'exercice *écoulé,* et pour *tout* arranger la firme de Francfort a sur les bras une vilaine affaire, du genre Péage-de-Roussillon. En décidant de fermer les ateliers vétustes de sa filiale berlinoise Spinnstoffabrik Zehlendorf, elle a dressé contre elle l'opinion publique très sensibilisée par le problème, ô combien épineux, de l'emploi dans l'ancienne capitale du Reich.

Bayer n'a *pas été mieux loti.* A Leverkusen, l'on s'attend pour 1977 à des pertes considérables.

Les marges bénéficiaires de la pharmacie, attaquée de toutes parts, se sont rétrécies (Hoechst, *Bayer*). « *A force d'être trop* réglementée, nous a déclaré le professeur Grünewald, président de Bayer, l'industrie pharmaceutique ne fera bientôt plus de bénéfices. »

Les engrais *(B.A.S.F.), affectés* par les importations massives des pays de l'Est et de l'Autriche, battent de l'aile. Mais contrairement à ses concurrents français, tous déficitaires, la firme de Ludwigshafen est quand même parvenue à dégager quelques maigres bénéfices dans ce secteur.

Les plastiques ne sont pas, toute proportion gardée, dans une bien meilleure posture. *Les* polyuréthanes (Bayer), malgré leurs nombreux débouchés (automobile, électroménager) sont, eux aussi, affectés par une vive concurrence étrangère et les plastiques destinés aux *articles* de grande consommation (B.A.S.F.) se vendent mal.

Conséquence directe de la crise dans les textiles : la conjoncture est mauvaise sur le marché des colorants : Bayer, Hoechst, B.A.S.F.

Facteur aggravant dont tous ont pâti et continuent de pâtir : nulle en 1976, la croissance des prix a été légèrement négative (— 1 %) durant les premiers mois, alors que les coûts ont continué de grimper. L'an passé, les charges salariales avaient augmenté à elles seules de 14 à 17 % en République fédérale.

Dans ces conditions, comment formuler un pronostic ? Aucun des trois présidents ne s'est basardé à ce petit jeu. Le docteur Sammet (Hoechst) s'y est refusé tout net. Le professeur *Grünewald (Bayer), toujours* le plus optimiste, s'est contenté d'espérer une amélioration pour le second semestre. Mais il n'a pas donné vraiment l'impression d'y croire. « Ciel nuageux avec passages ensoleillés intermittents », s'est borné à déclarer le professeur Seefelder (B.A.S.F.), pour qui « l'évolution singulière de la conjoncture » semble présager la fin inéluctable de la grande période de croissance de l'après-guerre.

Mais les incertitudes économiques ne sont pas l'unique motif de préoccupation des chefs d'entreprise. L'état d'esprit des travailleurs allemands se modifie peu à peu et la belle discipline, qui, en son temps, avait permis à la République fédérale de réaliser son miracle économique, comme la conjoncture se fissure. « Rien n'est plus comme avant », nous a confié le professeur Seefelder. Chez B.A.S.F., de surcroît, après la récente rupture des négociations salariales, l'on redoute une grande grève, la première *depuis* près d'un demi-siècle. Serait-ce un signe des temps ?

Morosité ou désenchantement, quelque chose en tout cas a changé outre-Rhin. Un curieux malaise règne, qui n'augure pas très favorablement l'avenir immédiat de la chimie, dont le sort à long terme apparaît pourtant enviable.

ANDRÉ DESSOT.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 6/5	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	23850 ..	23955 ..
— (kilo en lingot)	23920 ..	23990 ..
Pièce française (20 fr.)	248 80	251 30
Pièce française (10 fr.)	206	210 ..
Pièce suisse (20 fr.)	218 80	221 60
Union latine (20 fr.)	203 80	207 70
● Pièce tunisienne (20 fr.)	162 ..	164
Souverain	220 20	222 50
● Souverain Elizabeth II	266	267 .
● Demi-souverain	228 10	228 ..
Pièce de 20 dollars	1102	1116 80
— 10 dollars	598	576 ..
— 5 dollars	337 50	334 ..
— 50 pesos	979 .	976 50
● — 20 marks	282 10	275
— 10 florins	222 50	230
● — 5 roubles	108 80	106 20

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	6 mai	13 mai
Indice général	52	52,6
Produits de base	32,8	33,9
Construction	77,3	77,4
Biens d'équipement	46,8	46,8
Biens de consom. durables	84,4	88
Biens de cons. non durab.	44,7	45,3
Biens de consom. aliment.	54,4	54,9
Services	78,8	78,9
Sociétés financières	62,9	62,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	145	144,4
Valeurs industrielles	45,1	46

N. D. L. R. — Les indices INSEE ne nous étant pas parvenus, nous les publierons dans nos éditions de lundi datées du 17 mai.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fléchissement

Après avoir évolué irrégulièrement, le marché a brusquement rechuté. Une légère reprise en fin de semaine ne lui a cependant pas permis d'effacer ses pertes antérieures, et d'un vendredi à l'autre l'indice des industrielles a fléchi de 8,40 points à 928,34.

La crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt, crainte matérialisée vendredi avec le relèvement des taux de base bancaires, est à l'origine de ce repli. A la veille du week-end, la rumeur selon laquelle les pays du Proche-Orient auraient renoncé à majorer le prix du pétrole a un peu regonflé le moral des opérateurs.

L'activité hebdomadaire a porté sur 97,06 millions de titres contre 104,17 millions.

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Alcoa	58	58 5/8
A.T.T.	64 5/8	64 7/8
Boeing	52 1/2	52 3/4
Chase Man. Bank	30 3/8	31 1/4
Du P de Nemours	127 3/4	127
Eastman Kodak	61 3/8	58 1/4
Exxon	52 5/8	51 3/8
Ford	55 1/8	55 5/8
General Electric	55	54 1/4
General Foods	31 1/4	31 3/8
General Motors	69	67 7/8
Goodyear	19 3/4	20 1/8
I.B.M.	256	253 1/4
I.T.T.	34 3/8	35 1/4
Kennecott	28 3/4	28 3/8
Mobil Oil	66	66 3/8
Pfizer	25 3/4	25 3/4
Schlumberger	63 7/8	64
Texaco	26 1/2	26 3/4
U.A.L. Inc.	22 7/8	23 1/8
Union Carbide	53 3/4	51 1/2
U.S. Steel	45 1/2	45 3/4
Westinghouse	21 1/8	21
Xerox Corp.	44 1/4	47 3/8

LONDRES

Au plus haut depuis quatre ans

Cinquième semaine de hausse sur le marché de Londres, où l'indice des industrielles a atteint son plus haut niveau depuis juin 1973. Les opérateurs ont été galvanisés par l'espoir d'une amélioration des résultats du commerce extérieur en avril et d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte. Les faits devaient leur donner raison vendredi soir (voir d'autre part). Autre facteur d'optimisme : la publication d'un rapport confirmant que la Grande-Bretagne pourrait assurer son indépendance pétrolière en 1979. La cotation des actions Cavenham a été suspendue en prévision d'une O.P.A.

Indices « Financial Times » du 13 mai : industrielles, 467,8 (contre 450,1) ; mines d'or, 117 (contre 115) ; fonds d'Etat, 70,21 (contre 70,03).

	6 mai	13 mai
Bowater	207	211
Brit Petroleum	914	942
Charter	137	142
Courtaulds	131	128
De Beers	263	279
Free St. Geduld (1)	9 3/4	11 1/2
Gt Univ Stores	242	237
Imp Chemical	374	385
Shell	540	537
Vickers	165	188
War Loan	29 1/2	30

(1) En livres sterling.

FRANCFORT

Recul en fin de semaine

Déçu par la rechute de Wall Street, l'évolution décevante des commandes à l'industrie et le malaise qui règne dans la chimie (voir ci-contre), le marché a reperdu durant les dernières séances tout ce qu'il avait gagné les premiers jours.

Indice de la Commerzbank du 13 mai : 774,7 (contre 774,5).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
A.E.G.	101,40	102,20
B.A.S.F.	169,40	166,70
Bayer	148,80	147,30
Commerzbank	203,50	193
Hoechst	150,50	150
Mannesmann	174,80	165,50
Siemens	263	264,50
Volkswagen	174,90	185,30

TOKYO

Repli

Malgré une légère reprise en fin de semaine, le marché de Tokyo a baissé. Il a été particulièrement affecté jeudi par l'incendie d'un oléoduc saoudien, ce sinistre risquant d'affecter l'approvisionnement pétrolier du Japon. Une activité modérée a régné : 954 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 13 mai : Nikkei Dow Jones, 5 049,25 (contre 5 135,56) ; indice général, 378,40 (contre 383,38).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Fuji Bank	274	280
Honda Motors	671	654
Matsushita Electric	675	639
Mitsubishi Heavy	125	121
Sony Corp.	2 680	2 520
Toyota Motors	1 070	1 020





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« ENVOYÉ PERSONNEL » DU CHEF DE L'ÉTAT

M. Poniatowski est chargé d'une mission d'information et de représentation à l'étranger

Au terme de l'entrevue hebdomadaire accordée par le président de la République à M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, l'Elysée a publié, vendredi 13 mai, un communiqué dans lequel on lit : « *M. Giscard d'Estaing a décidé de confier à M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, une mission spéciale d'information et de représentation dans les pays étrangers.*

» *M. Poniatowski portera, dans l'exercice de sa mission, le titre d'envoyé personnel du président de la République et aura rang d'ambassadeur.*

» *Au titre de cette mission, M. Michel Poniatowski entreprendra prochainement une série de visites en Amérique latine. Le gouvernement entend ainsi marquer l'intérêt et l'importance qu'il attache à ce continent en pleine expansion, où la France jouit d'un ancien capital d'amitié et avec lequel elle souhaite développer plus activement ses relations dans tous les domaines.* »

Cette décision confirme l'éloignement de M. Poniatowski de la scène politique. Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur depuis 1974, il n'a pas été maintenu dans ses fonctions gouvernementales en mars dernier, après l'échec de la majorité aux élections municipales. Celui qui fut considéré comme le conseiller le plus écouté de M. Giscard d'Estaing n'a pas facilement admis de s'effacer. Il avait, dans un premier temps, refusé le poste d'ambassadeur de France en Allemagne fédérale.

Ancien secrétaire général et ancien président de la F.N.R.I., M. Poniatowski espérait conserver un rôle dans la hiérarchie giscardienne, mais M. Jean-Pierre Soisson, futur secrétaire général, avait annoncé à plusieurs reprises qu'il entendait être le seul « patron » du mouvement. La nomination de M. Poniatowski au rang d'ambassadeur et d'envoyé spécial du président lui en laisse la possibilité.

M. Sauvagnargues ambassadeur à Londres ?

Nous croyons savoir d'autre part que M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac et actuellement conseiller du gouvernement, serait prochainement nommé ambassadeur de France à Londres, en remplacement de M. de Beaumarchais, qui ferait valoir de manière anticipée ses droits à la retraite. Après son départ du gouvernement en août 1976, M. Sauvagnargues avait refusé le poste de représentant permanent auprès des Nations unies qui lui était proposé — et qui était détenu jusqu'alors par son successeur actuel au quai d'Orsay, M. de Guiringaud. Il avait brigué pendant quelque temps l'ambassade à Washington, qui reste jusqu'à nouvel ordre occupée par M. Kosciusko-Morizet.

[Il n'existe pas de précédents, ces dernières années, au poste créé pour M. Poniatowski. Sans doute des missions diplomatiques ont-elles été confiées à des parlementaires ou à d'autres personnalités politiques, mais ces missions étaient temporaires, alors que l'ancien ministre d'Etat sera en permanence l'« envoyé personnel du président de la République ». A ce titre, sa fonction est tout à fait distincte de celle des conseillers diplomatiques du gouvernement, qui sont deux à l'heure actuelle : M. Maillard, ancien délégué permanent auprès de l'UNESCO depuis 1975, et plus récemment M. Sauvagnargues.]

LA CONFÉRENCE DE SALZBOURG

En l'an 2000, deux milliards de tonnes de pétrole seront économisées grâce à l'énergie nucléaire

prévoit le directeur de l'A.I.E.A.

Salzbourg (A.F.P.). — La conférence nucléaire de Salzbourg a pris fin vendredi 13 mai, après deux semaines de travaux. Les délégués, responsables politiques ou économiques, industriels, scientifiques de soixante pays, se sont accordés sur la nécessité de l'énergie nucléaire, en dépit des controverses sur le recours aux surrégénérateurs et l'utilisation du plutonium.

Dans son discours de clôture, M. Sigvard Eklund, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), a fait état de ce consensus. Il s'explique, selon lui, par la constatation que « *les besoins mondiaux en énergie vont rapidement croître au cours des prochaines décennies, bien que l'on puisse discuter des taux de cette croissance* ». « *Ce qui est certain*, a affirmé M. Eklund, *c'est que la consommation mondiale actuelle, qui est égale à environ 6 milliards de tonnes équivalent pétrole, va doubler ou même tripler vers l'an 2000, et ce malgré tous les efforts d'économie, de conservation que l'on pourra faire (...).* »

Selon M. Eklund, les centrales nucléaires apportent une solution, car les possibilités réelles de l'énergie solaire sont encore à démontrer, et la fusion thermonucléaire en est encore au stade du laboratoire. Les capacités nucléaires mondiales devraient sans doute suivre le rythme suivant : *une puissance électrique installée* de 200 000 mégawatts en 1980, de 900 000 mégawatts en 1990 et de 1 300 000 mégawatts en l'an 2000. A cette époque, l'énergie nucléaire assurera 35 % de la production d'électricité et représentera 15 % de la consommation mondiale d'énergies primaires.

« *Certains diront peut-être que cette part du nucléaire est faible et que par conséquent on pourrait s'en passer. En fait, en l'an 2000, l'énergie nucléaire, même dans ces conditions, permettrait d'économiser de 1,5 à 2 milliards de tonnes de pétrole par an*, a dit M. Eklund.

Quittant le domaine général, M. Eklund a passé en revue les points suivants :

● LA TECHNOLOGIE DES REACTEURS. — Jusqu'à la fin du siècle, « *la contribution essentielle de la capacité nucléaire viendra des réacteurs à eau légère, une part étant prise aussi par les réacteurs à eau lourde* ».

En ce qui concerne les surrégénérateurs, M. Eklund a rappelé que si les Etats-Unis s'étaient prononcés pour le report *sine die* de la construction de tels réacteurs, *cinq pays avaient fait savoir* qu'ils avaient l'intention de les utiliser largement avant la fin du siècle. Selon M. Eklund, la sûreté des surrégénérateurs, qui utilisent le plutonium et sont refroidis au sodium, est comparable à celle des réacteurs actuels.

● LE CYCLE DU COMBUSTIBLE. — A ce sujet, M. Eklund a insisté sur le fait que « *l'industrie du combustible nucléaire ne pouvait être considérée uniquement sous son angle commercial. Elle comporte de nombreux aspects politiques qui nécessitent des actions directes ou indirectes des gouvernements pour assurer une production et des fournitures régulières d'uranium* ».

● LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — Ils se heurtent surtout à des problèmes de financement et de formation *de la main-d'œuvre qualifiée dans* le domaine nucléaire.

M. Eklund a conclu en parlant des problèmes de sécurité. Sur ce point, l'A.I.E.A. doit, selon lui, jouer un rôle essentiel : « *La condition* sine qua non *d'un système international effectif de sécurité repose sur les contrôles en pleine indépendance de l'Agence, fondés eux-mêmes sur les accords relatifs au traité de non-prolifération et les statuts de l'A.I.E.A.* »

Après le licenciement de M. Claude Manuel

LES JOURNALISTES D'ANTENNE 2 EN GRÈVE LE 20 MAI

L'intersyndicale (S.N.J., C.F.D.T., F.O.) des journalistes d'Antenne 2 appelle les membres de la rédaction à cesser le travail le vendredi 20 mai, pendant vingt-quatre heures, après le licenciement sans indemnités, le vendredi 13 mai, de M. Claude Manuel, rédacteur en chef adjoint, écarté par l'actuelle direction de l'information depuis le mois de janvier et laissé depuis sans affectation. Cette grève pourrait être reconduite.

L'intersyndicale a précisé, dans un communiqué, que, « *en violation flagrante de la convention collective et en dépit des assurances répétées du P.-D.G., la direction de la deuxième chaîne poursuit sa politique d'élimination des journalistes qui ne veulent pas plier devant ses décisions* ».

M. Claude Manuel était le seul membre de l'ancienne rédaction d'Antenne 2 qui, après l'arrivée de M. Jean-Pierre Elkabbach à la direction de l'information, n'avait pas été remis « à la disposition » de la direction. Aucune proposition précise ne lui ayant été faite, semble-t-il, depuis le mois de janvier, M. Claude Manuel avait engagé des démarches afin d'être dédommagé de cette mise à l'écart, qu'il considérait comme un préjudice.

L'EXPULSION DU PASTEUR PERREGAUX N'EST PAS ANNULÉE

Allant à l'encontre des conclusions du commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a refusé, vendredi 13 mai, d'annuler l'arrêté d'expulsion pris, le 16 juillet 1973, contre le pasteur Louis Berthier Perregaux, ancien représentant à Marseille de la Cimade (service œcuménique d'entraide) (*le Monde* du 2 mai). Le recours était venu une première fois en sous-section, puis avait été renvoyé en assemblée.

LES MINEURS ET LE CRIME

MEURTRIER PRÉSUMÉ A QUATORZE ANS

Victime de la haine que son meurtrier — un adolescent de quatorze ans — disait vouer à la société et à ses parents, une enfant de six ans est morte, jeudi 12 mai, poussée dans le vide depuis le onzième étage d'un immeuble de Vénissieux (Rhône).

La fillette, Myriam, avait été découverte vers 16 heures au pied d'un immeuble du boulevard Lénine. Les policiers, alertés par un jeune garçon qui affirmait avoir vu l'enfant « *tournoyer dans le vide et tomber* », devaient rapidement écarter la thèse de l'accident.

Parmi les jeunes du quartier, les enquêteurs n'eurent apparemment aucun mal à remarquer un adolescent qui avait, dit-on, attiré l'attention par son caractère violent et son animosité à l'égard de ses parents. Interrogé, le jeune garçon avoua qu'il avait emmené la fillette jusqu'au onzième étage, qu'il avait joué avec elle, puis l'avait fait venir sur le balcon.

Myriam était montée sur une petite marche, s'était un peu penchée avant d'être poussée.

ACQUITTÉ APRÈS HUIT MOIS DE DÉTENTION

La cour d'assises des mineurs de l'Oise a acquitté, vendredi 13 mai, un adolescent âgé de seize ans, José F..., accusé du meurtre d'une fillette de douze ans, Françoise Wilmart, qui avait été violentée, puis étranglée dans un champ de maïs près de Bresles (Oise), le 30 août 1976 (*le Monde* des 1er, 2 et 3 septembre). José F. avait été inculpé le 1er septembre 1976 par Mme Catherine Trochain, juge d'instruction au tribunal de Beauvais, d'homicide volontaire, et écroué.

Après huit mois et demi de *détention à la maison d'arrêt de* Beauvais, l'adolescent est donc sorti libre du prétoire. Les jurés de la cour d'assises des mineurs l'ayant reconnu non coupable du meurtre après deux jours d'un procès soumis à « publicité restreinte ». Le ministère public, représenté par M. Guy Peyralans, premier substitut du procureur de la République, avait requis douze ans d'emprisonnement.

Me Roland Weil, du barreau de Paris, défenseur de l'adolescent, a déclaré à l'issue du procès : « *Il est dommage que je ne puisse préciser la critique que j'ai été amené à faire du dossier d'accusation. La loi devrait autoriser ou non la publicité des débats de cour d'assises, de manière — au choix des parents intéressés — soit de défendre leur vie privée, soit de faire triompher la vérité.* »

José F... avait été arrêté en compagnie de son camarade Charles, âgé de vingt ans, considéré par les habitants du village de Bresles comme un « simple d'esprit ». Ce dernier avait été remis en liberté, car sa participation au crime n'avait pu être établie. Ce sont, semble-t-il, ses déclarations qui avaient conduit le magistrat instructeur à inculper José F..., bien que celui-ci ait nié être l'auteur du meurtre. Les assises de l'Oise étaient présidées par M. Guy Tabardel, qui avait également dirigé en 1975 les débats du procès au cours duquel un autre mineur, Bruno T..., avait été condamné à mort. — *(Corresp.)*

● *Au Daily Telegraph*, six cents emplois vont être progressivement supprimés, a annoncé le 13 mai un porte-parole du quotidien conservateur britannique. Cette compression du personnel se fera en deux étapes, par le jeu des *retraites* et des départs volontaires.

● *Le danseur Rudolf Noureev*, après avoir tenté vainement d'obtenir du gouvernement soviétique qu'il autorise sa mère et sa sœur à lui rendre visite (*il ne les a pas vues depuis seize ans*), a demandé, le vendredi 13 mai, au Congrès américain d'intervenir en sa faveur. *(Corresp.)*

Les pays de l'Association européenne de libre-échange souhaitent renforcer la concertation avec la C.E.E.

De notre correspondante

Vienne. — A l'issue de la *réunion tenue vendredi* 13 mai, à Vienne, les chefs de gouvernement et les représentants des pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) (1) ont adopté une résolution en *dix points. Outre l'intensification* de la coopération internationale, notamment avec les pays de la C.E.E., la lutte contre le chômage et l'inflation figure parmi les principaux objectifs.

Les participants à la rencontre se sont félicités que les grands pays industriels, récemment réunis à Londres, aient mis l'accent « *sur le besoin urgent de créer de nouveaux emplois, tout en continuant à réduire l'inflation* ». Il est toutefois apparu que les *priorités* n'étaient pas envisagées de la même façon par tout le monde, les pays nordiques et l'Autriche insistant fortement sur le plein emploi, tandis que la Suisse soulignait plutôt les dangers de l'inflation.

Ce « sommet », organisé à l'initiative du chancelier autrichien Kreisky en dehors du cadre institutionnel de l'A.E.L.E. (2), a été jugé d'autant plus important qu'il s'est déroulé à sept semaines de l'abolition, le 1er juillet, des dernières barrières douanières qui existent dans le domaine industriel entre les neuf pays de la C.E.E. et ceux de l'A.E.L.E.

Les gouvernements de l'A.E.L.E. ont reconnu que leurs économies « *réagissent avec une sensibilité particulière* » à la conjoncture mondiale. Représentant seulement 1 % de la population du globe, ils assurent 7 % du commerce mondial. Soulignant l'« *interdépendance grandissante* » en Europe, les pays membres ont exprimé une mise en garde : les avantages découlant du libre-échange ne doivent pas être « *compromis* » du fait d'une disparité dans les évolutions et les politiques économiques européennes. *Les dangers du « protectionnisme »* ont été particulièrement soulignés par la Suisse.

« *A des degrés d'intensité différents* », les pays de l'A.E.L.E. et ceux de la C.E.E. devraient à l'avenir procéder à des échanges d'informations plus fréquents et à des consultations plus étroites sur les questions économiques. Les uns, comme l'Autriche, sont toutefois plus désireux que d'autres, comme la Suisse, de s'engager sur la voie d'un renforcement de la concertation. Il serait aussi souhaitable, a-t-il été dit, d'examiner si le régime de libre-échange ne pourrait pas être appliqué à une gamme plus étendue de produits agricoles transformés et s'il ne serait pas *intéressant d'étendre la coopération* à des domaines comme la politique des transports, la recherche et la protection de l'environnement.

Les participants se sont, en outre, déclarés disposés à conclure des accords « *appropriés* » de libre échange avec d'autres pays européens à économie de marché. Des négociations devraient commencer dans le courant de ce mois avec l'Espagne, tandis que des pourparlers sont envisagés avec la Grèce et la Turquie. De tels accords permettraient d'éviter l'existence de barrières douanières entre l'A.E.L.E. et les pays en question et assureraient une transition « *harmonieuse* » avant l'entrée de certains de ces Etats dans la Communauté européenne. La possibilité d'intensifier la coopération économique avec la Yougoslavie a également été évoquée. Les gouvernements de l'A.E.L.E. estiment qu'il faut étendre la collaboration avec les pays de l'Est.

Enfin, au sujet du dialogue Nord-Sud, les participants à la réunion de Vienne espèrent qu'il contribuera à « *assurer* » aux pays en voie de développement une participation plus grande à l'économie mondiale et qu'il prendra spécialement en considération les intérêts des moins développés d'entre eux.

ANITA RIND.

(1) Six pays étaient représentés par leur chef de gouvernement : Autriche, Suède, Norvège, Portugal, Liechtenstein (pays participant à l'A.E.L.E.) et Finlande (membre associé). La Suisse était représentée par les conseillers fédéraux aux affaires politiques et à l'économie et l'Islande par son ministre des affaires étrangères.

(2) Deux rencontres « au sommet » des chefs de gouvernement de l'A.E.L.E. ont eu lieu depuis sa création : en 1965 à Vienne et en 1966 à Londres.

« RADIO-VERTE » A ÉMIS QUARANTE MINUTES DE CHEZ JEAN-EDERN HALLIER

La voix des écologistes parisiens s'est fait entendre de 19 heures à 19 h. 40, vendredi 13 mai, sur la modulation de fréquence de 92 MHz. Cette émission clandestine de « Radio-Verte », qui n'a pas été brouillée, n'était audible que dans le centre de la capitale. MM. Antoine Lefébure, directeur de la revue *Interférences* et ancien secrétaire de rédaction de *l'Idiot international*, et Brice Lalonde, vice-président de la section parisienne des Amis de la Terre, se sont notamment exprimés au cours de ces quarante minutes, qui contenaient également une intervention enregistrée de notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté.

L'émission provenait d'un émetteur-pirate, situé place des Vosges, dans l'appartement de l'écrivain Jean Edern Hallier. Celui-ci nous a téléphoné lui-même, samedi à la première heure, pour nous annoncer que « Radio-Verte » émettrait à nouveau dans la soirée du 16 mai et que ses responsables n'aborderaient pas seulement les problèmes d'écologie, mais traiteraient de la justice quotidienne (saisies d'huissier, chômage) et de la pollution culturelle. « *L'éco-culture sera désormais la compagne inséparable de l'écologie* », a précisé l'ancien responsable de *l'Idiot international*.

MAITRISER LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE PLUTOT QUE LA SUPPRIMER

préconise M. Chambaz

L'Humanité publie dans son numéro du 14 mai un éditorial de M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste français.

« *Il ne s'agit ni de bouleverser le programme commun ni de le considérer caduc* », écrit notamment M. Chambaz, « *il s'agit de faire vivre plus concrètement sa démarche* ». En cas de victoire de la gauche, « *la Société française de production, aujourd'hui de statut non public, réintégrera le service public* ». Le député de Paris suggère également de « *démocratiser la SOFIRAD* ». « *Reste que la publicité de marques pose question*, ajoute M. Chambaz. *La question pour l'avenir, plus qu'une suppression d'ailleurs irréalisable du jour au lendemain, est bien de la maîtriser...*

[M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a rappelé, le 3 mai, que le programme commun prévoit de supprimer la publicité de marques à la télévision. M. François-Régis Bastide, rapporteur de la commission du P.S. chargée des problèmes de l'audiovisuel, fait connaître, en réponse à M. Defferre, son désaccord avec cette proposition (« le Monde » du 4 mai). Le parti communiste ne s'était pas encore exprimé dans cette controverse.]



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1977 a été tiré à 601 476 exemplaires.